

Favorites et dames de coeur

Pascal Arnoux

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Pascal Arnoux



Favorites et “dames de cœur”

d'Agnès Sorel à Madame de Pompadour

Quand l'amour triomphe
de la raison d'État

ÉDITIONS DU
ROCHER

PASCAL ARNOUX

FAVORITES
ET « DAMES DE CŒUR »

D'AGNÈS SOREL À MME DE POMPADOUR

Quand l'amour triomphe de la raison d'État

ÉDITIONS DU
ROCHER 

En couverture :

Portrait d'Agnès Sorel (v. 1422-1450), favorite de Charles VII, d'après Jean Fouquet (v. 1415-1420 / 1478-1481), France, Loches, château.

Jean Capassin, école franco-italienne de la vallée du Rhône, *Diane de Poitiers en allégorie de la Paix*, v. 1568-1570, France, Aix-en-Provence, musée Granet

Portrait de Françoise de Rochechouart (1640-1707), marquise de Montespan, gravure coloriée, France, Maintenon, château.

François Boucher (1703-1770), portrait de Antoinette Poisson, marquise de Pompadour (1721-1764), favorite de Louis XV, France, Paris, musée du Louvre.

© Dagli-orti.

© Éditions du Rocher, 2005.

Pour Catherine G., affectueusement

AVANT-PROPOS

Favorites et « dames de cœur » sont présentées dans leur contexte historique et dans l'ordre chronologique. Le livre comporte autant de chapitres que de favorites et chacune d'elle obéit au schéma ci-après :

- état civil : naissance, parents, mariage, postérité ;
- carrière antérieure éventuelle avant distinction ;
- liaison avec le roi dans l'ordre chronologique ou thématique ;
- fin de vie ;
- brève conclusion ;
- annexes : détails divers ou insolites.

Les jeux de l'amour et du hasard ne se satisfont toutefois pas d'une sèche énumération de dates, de faits et de noms : la nature même du sujet bannit toute austérité et autorise quelque licence. Nous n'avons pas renoncé aux analyses sérieuses, ni « romancé » ce qui n'a pas vocation à l'être, mais nous avons délibérément usé d'un style plus littéraire que « scientifique », recourant plus volontiers à l'anecdote. Ayant esquissé autant que possible le caractère de ces héroïnes de l'histoire galante, nous pensons qu'il ne faut pas rester prisonnier des apparences ; à cause des multiples facettes qui la composent, jusqu'à la contradiction incluse, aucune favorite ne répond parfaitement à un type déterminé. Ainsi sont tous les êtres doués de raison.

Nous ne cherchons pas plus à démontrer l'improbable existence d'une « guerre des sexes », sur le modèle périmé de la « lutte des classes » ou sur celui, aussi totalitaire, du « politiquement correct » que les communautaristes de tout poil essaient de nous imposer. La complémentarité de l'homme et de la femme nous paraît suffisamment prouvée par les lois de la nature. Nous refusons donc l'affrontement manichéen cher à quelques amazones postmodernes, où la femme « libérée » écrase l'insupportable mâle oppresseur. Nous voyons plus simplement dans ces liaisons illégitimes le triomphe de l'amour sur la raison d'État.

LA FAVORITE, QUASI-REINE DE FRANCE

Phénomène récent de l'histoire de France, la favorite apparaît au ^{xv}^e siècle et son apogée correspond à celle de la monarchie, de François I^{er} à Louis XIV. Son déclin sensible au ^{xviii}^e siècle accompagna celui du roi dans l'opinion ; Mme du Barry, dernière favorite de l'Ancien Régime, périt sur la guillotine, sanglant autel du puritanisme révolutionnaire. Or, la vie intime des rois de France ne concernait que ceux-ci, et non de rigides censeurs, probablement jaloux.

Le phénomène est aussi limité dans le temps : la dernière favorite royale se manifesta sous Louis XVIII et s'effaça de la vie publique à sa mort en 1824. Les rois, empereurs ou présidents qui suivirent ne furent pas *tous* plus sages que leurs prédécesseurs, mais jamais ils ne ranimèrent le rôle à la fois avili et prestigieux de la favorite d'Ancien Régime, qui prenait quelque part à la destinée du pays.

Les rois de France qui vécurent antérieurement au ^{xv}^e siècle ne dédaignaient pas les charmes de concubines passives et généralement dénuées d'intérêt : leur emploi se bornait à assouvir le brutal repos du guerrier. Exception notable, Frédégonde, compagne de Chilpéric I^{er}, fit assassiner la reine Galeswinthe et jusqu'aux fils que ce roi avait eu d'autres femmes (568-580). D'autres souverains furent tantôt fidèles, tantôt volages. Sacralisé au ^{xii}^e siècle, le mariage imposa la règle morale du respect conjugal que, de Louis VI à Philippe le Bel, tous les rois de France observèrent, à l'exception de Philippe Auguste. Quant à l'amour courtois, il appartient à ces mythes qui nous abusent : le médiéviste Jacques Le Goff a démontré que cet amour, loin d'être aussi éthéré qu'on le prétend, portait un esprit bien plus coquin que chaste.

Qu'est-ce qu'une favorite ?

Le *Dictionnaire universel* de Furetière¹ définit le favori ou la favorite comme une personne « *qui a les bonnes grâces d'un prince* », quelle que soit la nature de leur liaison ; le *Dictionnaire de la langue française*² précise qu'elle en « *jouit exclusivement* » ; la favorite est aussi la « *maîtresse préférée d'un souverain* », à qui elle doit sa position et sa fortune. La favorite était donc l'élue de cœur du roi bien plus que la

reine, épousée par devoir d'État afin d'assurer la lignée et signer la paix avec son pays d'origine. Mais la présence de cette seconde femme avait un caractère humiliant pour la reine. Les rois en avaient conscience et atténuaient cet affront par un choix volontairement limité aux filles des grandes familles : cela flattait la haute noblesse et préservait le prestige de la dynastie. Car il y avait scandale lorsque la favorite venait de la petite noblesse ou pire, de la roture : Louis XV en fit l'amère expérience.

La favorite reflétait l'image d'une vie intime heureuse à laquelle les rois aspiraient autant que leurs sujets : si, selon le mot de Louis XIII, le devoir d'État obligeait les monarques à n'éprouver point les « *sentiments des simples particuliers* », ils avaient, à l'instar de tout homme, besoin de la chaleur et de la douceur d'un foyer uni ; les mariages politiques leur imposaient des princesses envers qui ils ne ressentaient pas toujours d'affinité, les sevrant des joies d'un véritable amour. Au fond, le roi, la reine et la favorite formaient le classique ménage à trois des comédies bourgeoises, la majesté en plus ; quatrième larron à l'occasion, le mari de la favorite tenait le rôle ingrat du cocu de service.

Ce serait bien mal connaître l'éternel féminin que de prêter un visage unique à toutes les favorites des rois de France. Au contraire, les différentes facettes du caractère de la femme apparaissent chez ces « reines de cœur », avec un état d'esprit variable de l'une à l'autre : on trouve pêle-mêle des amoureuses, des ambitieuses froides, des complaisantes, des intrigantes, des têtes politiques, des femmes d'affaires, des artistes et des mécènes, des sensuelles et des frigides, des vertueuses et des garces, toutes cumulant plusieurs de ces traits. Deux choses unissent ces femmes si dissemblables : leur beauté – qui ne correspond pas toujours aux canons actuels – et leur intelligence ; les rois s'éprirent rarement de ravissantes idiotes, et c'est tout à leur honneur d'avoir orné leur cour de femmes instruites et spirituelles. La civilisation y a manifestement gagné quelque chose.

Le cœur, la raison, les intérêts

Maintes favorites séduisirent les rois de leur propre volonté : quel plaisir que celui de plaire au plus puissant souverain de la terre ! D'autres furent conquises par le monarque, le critère ne se bornant pas à son désir, sa vigueur sexuelle et ses faciles succès d'alcôve : l'esprit et l'art tinrent une bonne place dans ce ballet de l'amour. Mais quelques filles furent littéralement prostituées contre leur gré par leurs parents, la couche royale devenant ainsi une source de grasses prébendes pour toute leur famille ; cédant à la longue au charme du roi ou à l'adulation factice de la cour, certaines y prirent goût ; d'autres se vengèrent par leur vénalité et leur absence de scrupules.

Quant à l'honorabilité de cette liaison, il est instructif de connaître l'opinion d'une « volontaire » sur la nature du « service » qu'on attendait d'elle : *« Coucher avec son roi, ce [n'est] point déshonneur et [...] putains sont celles qui s'adonnent aux petits, mais non pas aux grands rois et galants gentilshommes³ »*. La remarque s'applique au siècle où elle fut prononcée, le ^{xvi}^e, et témoigne qu'on ne se livre pas au premier venu, mais à l'homme qui fait l'effort de plaire et de séduire.

La favorite n'était pas une concubine ordinaire, mais la femme aimée du souverain, qui parfois la trompait. Henri II donna quelques coups de canif au « contrat » tacite qui le liait à Diane de Poitiers, car il eut trois enfants d'autant de maîtresses. Henri IV, Louis XIV et Louis XV passaient de l'une à l'autre, sans omettre le « devoir conjugal » ! Simple caprice, la concubine comptait peu et le roi revenait toujours à sa « dame de cœur ». Un gouffre plus béant séparait celle-ci des « ribaudes » et autres « filles folieuses » qui pullulaient à la cour, satisfaisant les loisirs amoureux d'une clientèle aisée. On condamnait ces plaisirs tarifés par souci de moralité et pour une raison sanitaire facile à deviner : régulières autant qu'inefficaces, des ordonnances royales essayaient de « *vider la cour des filles de joie qui baillent la vérole* », selon les termes employés dans celle de 1558, époque où on appelait un chat un chat. Mais il est vain de s'attaquer à un vice vieux comme le monde : les « professionnelles » étaient tenaces et revenaient...

Une favorite en renom se devait d'en profiter et pousser les siens dans les bonnes grâces du monarque. La parentèle voyait soudain une manne imprévue s'abattre sur elle : dettes payées, procès interminables réglés dans les meilleurs délais, admission des sœurs sans dot comme demoiselles d'honneur à la cour, avec de riches mariages à la clé, carrières militaires ou ecclésiastiques inespérées pour des cadets désargentés... Tout cela grâce aux extases d'une sœur, talents d'un genre particulier que l'Évangile n'enseigne pas : « esprit de corps » ou « sens de la famille », appelons cela comme on voudra. Ces avantages choqueraient si les bénéficiaires s'en étaient montrés indignes, mais ils furent somme toute peu nombreux et firent honneur à ces nominations. Pour ne citer qu'un seul exemple, Abel Poisson, cadet de Mme de Pompadour, devint un mécène avisé et surintendant des Bâtiments du roi. Il est plus connu sous le titre de marquis de Marigny, que Louis XV décerna à son père, et dont il hérita. Notre époque de « promotion canapé » peut-elle se targuer d'aussi bons résultats ?

Le parcours de la combattante

Les favorites n'ont pas toujours bonne presse et bien des images fausses circulent sur elles ; on leur prête la même ambition, le même

égoïsme, le même regard intéressé sur les hommes – d’abord le roi – et sur les choses – les moyens de s’enrichir aux dépens des finances publiques – comme si elles avaient toutes revêtu le seul masque de la femme avide ! Ce raisonnement simpliste fut d’ailleurs celui du bon peuple de France tant qu’il y eut des rois et des favorites : quand les affaires allaient mal, il s’en prenait toujours à ces dernières, qui incarnaient le péché et la perdition. Le souverain ne se trompait pas : lieutenant de Dieu par l’onction du sacre, cet être de chair et de sang bénéficiait de qualités surnaturelles qui le rendaient supérieur au commun des mortels. Mais les favorites et les « mauvais conseillers » le trompaient pour réaliser leurs sombres desseins : que le roi les renvoyât et tout rentrerait dans l’ordre ! On n’accusait jamais le roi d’injustice, mais on le plaignait d’être tenu dans l’ignorance des réalités : « *Ah, si le roi savait...* » fut la plainte de l’Ancien Régime.

La favorite n’était jamais sûre de ses acquis : la mort du souverain l’évinçait pour toujours et, en cas de régence, elle pouvait craindre le courroux de la veuve légitime. Mais elle cessait parfois de plaire du jour au lendemain, en cours de règne, à cause d’intrigues de cour, de jalousies, de ragots ou de rumeurs malveillantes, de mots imprudents qui menaient aisément à la disgrâce ; vieillissante, elle devait se méfier des frais minois qui surgissaient à la cour, avec l’idée d’y faire carrière comme elle : le roi était d’abord un homme et en amour, un visage peut vite en chasser un autre. Une favorite constituait un réseau d’amis, proches du roi, mandait leur appui, prévenait les inimitiés, tout en sachant qu’elle ne compterait que sur elle-même si les choses tournaient mal ; elle devait ruser, alterner morgue et assurance, placer ses affidés aux bons endroits, caresser les ministres dans le sens du poil. Des intérêts se rencontraient : désireux de s’attirer les bonnes grâces du monarque, les requérants assiégeaient sa favorite de louanges et de flatteries. Un seul mot d’elle au roi pouvait décider d’une carrière. Elle tenait sa propre cour, où les profiteurs sans scrupules croisaient les amis fidèles et désintéressés, disposait d’une « maison » avec de nombreux domestiques, gérant des fonds importants qui provenaient des revenus de ses domaines (héritages familiaux ou libéralités royales). Son état l’obligeait d’ailleurs à de fortes dépenses : condamnée à plaire pour survivre, elle achetait les plus belles robes, les plus beaux bijoux qui rehaussaient son éclat. Elle s’endettait parfois et devait affronter une meute de créanciers attentifs. Consolation, les artistes louaient sa beauté : les meilleurs poètes la rimaient, les plus talentueux peintres la dessinaient, les plus fameux sculpteurs la modelaient, mais la beauté est chose éphémère. Une favorite craignait toujours la roche Tarpéienne, c’est-à-dire l’exil loin de la cour.

Principal grief contre la favorite : elle coûtait cher à l’État donc au

contribuable. Réelle sous Charles VII, dans un pays épuisé par sa lutte contre l'Angleterre, cette affirmation l'est bien moins sous François I^{er}, assez exacte sous Henri IV après les guerres de religion, plus tellement sous Louis XIV et plus du tout sous Louis XV. Ensuite, et selon le degré de moralité de la dame, on lui imputait en vrac les misères du moment : disettes, épidémies de peste, intempéries, défaites militaires. L'ignorance de nos ancêtres les absout de ces exagérations. Il est vrai que voici peu encore, des historiens partiiaux rendaient Louis XIV responsable du grand hiver de 1709, comme s'il avait commandé aux éléments ! Il nous paraît plus important de savoir si ces femmes *aimèrent* véritablement les rois qui les avaient distinguées.

Combien et quelle influence ?

Faute de goût ou de tempérament, plusieurs rois se passèrent de favorites. Ils craignaient aussi leur intrusion dans la vie politique. Louis XI, Charles VIII, Louis XII, eurent des maîtresses parfois très aimées, telle Marguerite de Sassenage, le grand amour de Louis XI, mais pas de favorites. François II mourut avant que l'idée d'en avoir l'effleurât. Henri III, qui n'était pas la folle tordue qu'une légende stupide veut nous imposer, n'aima que la reine Louise de Vaudemont. Sauf Louis XVI, amoureux de sa femme, et Charles X, veuf et « rangé » lorsqu'il monta sur le trône, tous les Bourbons eurent des favorites ou des « dames de cœur ». Les deux empereurs Bonaparte collectionnèrent les maîtresses sans influence, à l'exception d'Elizabeth-Ann Haryett, dite « *Miss Howard* », qui aida Louis-Napoléon à accéder au pouvoir suprême, nous verrons comment. Enfin, les présidents républicains furent fidèles à leurs épouses, sauf trois d'entre eux, mais dont les maîtresses observèrent une grande discrétion.

Le faible effectif des favorites et des « dames de cœur » – vingt-six – traduit la complexité de l'amour, à ceci près qu'il s'agit de tendres rapports entre des monarques sacrés et quelques-unes de leurs sujettes. Toutes proportions gardées, on peut les comparer aux scènes mythologiques, où les dieux de l'Olympe charment et ravissent de simples mortelles ; et lorsque les poètes chantaient les amours de Zeus, ils célébraient selon toute vraisemblance les triomphes virils de leurs rois. « *Un partage avec Jupiter /N'a rien du tout qui déshonore* », dit l'Amphytrion de Molière, opinion qui correspondait alors à une idée ancrée dans l'esprit des contemporains.

Nous avons dit plus haut qu'outre la tendresse « conjugale » retirée de sa fréquentation, le roi faisait de la favorite l'arbitre des arts et des élégances par sa beauté physique et la richesse de sa conversation. Très instruites, ces dames protégeaient les artistes, achetaient et faisaient acheter leurs œuvres, contribuant ainsi à l'éclat de la

civilisation française. Elles prenaient parti dans les querelles littéraires ou musicales, les problèmes de société, se passionnaient pour les questions philosophiques ou religieuses, à condition qu'elles n'empiétassent point sur la vie politique.

La favorite n'accédait pas en principe à ce domaine réservé au roi, mais un monarque complexé, ou faible, ou indécis, pouvait se laisser dominer, selon le caractère et l'ambition de sa « dame de cœur ». Les cas sont moins courants qu'on ne le pense, et l'influence subie se révéla parfois bénéfique : Agnès Sorel transfigura Charles VII, étonné d'être aimé pour lui-même et non pour ce qu'il représentait ; les sœurs Mailly furent maternelles à l'égard de Louis XV, qui le rechercha peut-être inconsciemment puisqu'il n'avait pas connu sa mère. Ayant très tôt perdu la sienne, Henri II resta subjugué par Diane de Poitiers, de dix-neuf ans son aînée, qui ne se montra pas toujours de bon conseil. Les plus fortes personnalités n'échappèrent pas à la subtile emprise féminine : François I^{er} ne refusa rien à Mme d'Étampes, du moins rien d'essentiel ; le légendaire courage d'Henri IV fondait devant un jupon jusqu'à la faiblesse. Mais le pire cas de figure fut l'influence opposée de deux favorites, représentant chacune une faction politique. On le vit dans les dernières années du règne de François I^{er} : la lutte implacable d'Anne d'Étampes contre Diane de Poitiers, se disputant les affaires de l'État pour leur propre intérêt, fut une calamité pour la France.

« Enfants de l'amour » ou « de putain » ?

Des favorites se retrouvèrent enceintes des œuvres royales et quelque quarante garçons et filles naquirent de ces unions⁴ en trois siècles. Fier de ces naissances, preuves de sa virilité, le géniteur se comportait fréquemment en père ; les favorites se montrèrent souvent moins attentives voire peu maternelles. Mme de Montespan ne s'intéressa guère à ses enfants, qui préférèrent leur gouvernante, Mme de Maintenon, voyant en elle une véritable mère de substitution.

Les rois se préoccupèrent d'accorder un statut et des biens à leur progéniture adultérine : Charles VII légittima sa demi-sœur Marguerite, fille de Charles VI et d'Odinette de Champdiviers (1428), puis deux filles d'Agnès Sorel, Louis XI légittimant la dernière ; l'une des deux filles que Marguerite de Sassenage donna à Louis XI fut légittimée ; actes sans conséquence politique, puisque la succession à la Couronne ne pouvait échoir aux filles. Il en alla autrement avec Henri IV : Gabrielle d'Estrées lui donna trois bâtards reconnus et, au mépris de la règle de succession, il prétendit faire de l'aîné son héritier légitime. Angoissé par la menace d'extinction de sa descendance après la vague de décès de 1711 à 1714, Louis XIV accorda le titre et les prérogatives de prince du sang à ses fils naturels légittimés, qui prenaient ainsi rang

de succession (1714). Cette violation flagrante des lois fondamentales du royaume fut cause de la cassation de son testament par le parlement de Paris (2 septembre 1715). Louis XV se garda bien de faire des enfants à ses favorites et ne reconnut qu'un seul des huit bâtards nés de ses amours secrètes avec ses « *petites maîtresses* ».

L'opinion publique considéra les bâtards royaux à l'aune du jugement qu'elle portait sur la mère : à favorite honorable descendance respectée, à maîtresse douteuse enfants insultés. Ceux d'Agnès Sorel, de Louise de La Vallière, de Françoise de Montespan ne souffrirent pas de commentaires salaces ou désobligeants, mais ceux de Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entraques héritèrent, leur prime jeunesse durant, du mépris qu'on réservait à leurs mères. Les mentalités évoluaient : si la bâtardise n'était point une tare au xv^e siècle, tout au plus un péché véniel au xvi^e, il n'en fut plus ainsi au siècle suivant, car le concile de Trente avait remis le mariage à l'honneur. Du point de vue juridique, ces enfants de l'amour perdaient un degré d'honorabilité par rapport à la position sociale du père, afin de ne pas léser les héritiers légitimes et compliquer les affaires de succession. Selon Furetière, « *les bâtards des rois sont princes ; ceux des princes, gentilshommes ; ceux des gentilshommes, roturiers*⁵ ». Cela explique la réprobation générale de la décision du roi en 1714.

Plusieurs favorites n'enfantèrent pas de bâtards, soit par stérilité ou ménopause, soit parce qu'elles connaissaient la façon de n'en avoir pas, ou pour d'autres raisons : Antoinette de Maignelais, Françoise de Châteaubriant, Anne de Pisseleu, Diane de Poitiers, Louise de Lafayette, Marie de Hautefort, Jeanne-Antoinette de Pompadour, Jeanne du Barry et Zoé du Cayla, échappèrent à ces maternités.

Heurts et bonheurs du cocu officiel

Une favorite mariée trompait évidemment son époux. Complaisant ou irascible, celui-ci vivait sous une étiquette peu enviable : son infortune était sue de toute la cour avant qu'il ne l'apprît lui-même. Pour peu qu'un mari trompé montrât de la bonne volonté, les honneurs pleuvaient sur lui à titre de compensation mais les rois, qui n'aimaient pas les incapables, joignaient l'utile à l'agréable : ils rémunéraient aussi des mérites et des services réels. Le mari acceptait ces prébendes, songeant peut-être à la phrase de l'empereur Vespasien : « *L'argent n'a pas d'odeur.* » Mais que pensa l'impénétrable Jean de Laval de la trahison de sa femme, Françoise de Foix, naguère épousée par amour ? Gâté par François I^{er}, indéfectiblement loyal sur les questions d'État, ne rêvait-il pas de se venger du roi sans oser passer à l'acte ? Plus près de nous, l'infortune conjugale enrichit le peintre Steinheil : bon prince, le président Félix Faure lui acheta ses croûtes bien au-dessus de leur prix et lui fit attribuer une commande

de tableaux par l'État.

Certains maris jaloux piquèrent un coup de sang et firent du scandale ; on se contentait de les exiler sur leurs terres et, s'ils récidivaient, la menace d'une lettre de cachet suffisait à les faire fuir. Le marquis de Montespan ne manqua pas d'honneur : entre autres peccadilles, il porta ostensiblement le deuil de sa femme, favorite de Louis XIV. Les rois de France ne furent jamais des tyrans sanguinaires : aucun mari trompé ne subit le triste sort d'Urie le Hittite, dont David, roi d'Israël, avait « connu » la femme, la belle Bethsabée, au sens biblique du terme⁶ ; soudain oublieux des sévères préceptes du Dieu unique, David avait opportunément expédié le malheureux Urie dans un combat glorieux, dont il était sûr qu'il n'en reviendrait pas...

Les favorites célibataires se voyaient attribuer des époux complaisants pour masquer leur liaison ; ces indispensables fâcheux étaient ensuite éloignés en province, lestés d'un office rémunérateur qui les consolait de leur déconvenue.

Vie et mort des favorites

À l'exception de Mme du Barry, guillotinée en 1793, les favorites des rois de France moururent toutes dans leur lit. La maladie emporta le tiers de l'effectif avant quarante ans, ou peu s'en faut : Agnès Sorel, Françoise de Châteaubriant, Gabrielle d'Estrées, Marie-Angélique de Scorailles, les trois sœurs Mailly, Mme de Pompadour. Celles qui ne décédèrent pas « en fonction » furent oubliées ou exilées loin de la capitale, mesurant à l'aune de leurs souvenirs l'inconstance et la fragilité humaines. Quelques-unes conservèrent leur beauté et leur grâce, d'autres s'empâtèrent et s'enlaidirent. Avec l'inexorable fuite du temps, ces femmes qui, jeunes, avaient provoqué le scandale, se muèrent en respectables vieilles dames, achevant leur cycle terrestre dans la piété, la dévotion et la charité. Plusieurs eurent d'admirables « secondes vies » et des morts édifiantes, qui rachètent leurs péchés de jeunesse et confondent leurs calomniateurs. Soyons indulgents à leur égard : la chair est faible et la tentation forte, et que celui qui n'a jamais péché leur jette la première pierre...

Nation latine, catholique, la France possède une double tradition de tolérance et de pardon qui explique pourquoi on ne s'en prit pas aux favorites après leur disgrâce. Seule Mme du Barry se retrouva condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, émanation d'un régime antichrétien : la « vertu » glacée et puritaine de la Révolution ignore l'absolution. À *contrario*, les confesseurs des rois ne voulaient jamais la mort de la pécheresse : ils n'exigeaient que son éloignement de la cour et son repentir d'une vie dissolue.

Deux siècles et demi plus tôt, la tendresse n'avait guère étouffé le schismatique Henry VIII d'Angleterre : il fit périr sous la hache deux

de ses anciennes favorites. Et, en Turquie, les intrigues de harem du Grand Seigneur débouchaient fréquemment sur des révolutions de palais, qui contrariaient les destinées de la Porte : grands vizirs décapités, ministres empalés, favorites et sultanes enfermées dans des sacs puis jetées dans le Bosphore, massacre par le sabre, le poison ou le lacet des rivaux potentiels du sultan – frères, demi-frères ou cousins. La routine, en quelque sorte.

Le rôle de la favorite diminuait au fur et à mesure que la place de la femme s'amenuisa par rapport à l'homme : elle se devait de plaire à son mari, d'être futile, soumise, coquette sans excès (les fanfreluches coûtent cher), cantonnée aux rôles de maîtresse de maison et de mère de famille. La reine régente, l'abbesse, l'animatrice de salon, la chanoinesse, la veuve de l'artisan, la favorite, restèrent les seules femmes libres entre la Renaissance et la Révolution, puis ces libertés s'évanouirent : plus de régentes faute de monarchie, plus d'abbeses depuis la suppression des monastères, plus de favorites – car les Merveilleuses du Directoire ne furent que des courtisanes de haut vol et de petite vertu. Subsistèrent les égéries littéraires, alors que la société civile se dotait de lois et de codes attribuant à la femme la place d'une incapable majeure ; l'austérité révolutionnaire et le *cant* victorien firent bon ménage au XIX^e siècle.

Les dernières favorites n'appartiennent pas à la France. L'actrice autrichienne Catherine Schratt se lia à l'empereur François-Joseph. Moins bégueules que les Français de 1770, les Viennois de 1880 se réjouirent qu'une simple bourgeoise comme eux donnât quelques instants de bonheur « conjugal » à leur cher empereur dont la vie privée en était si dépourvue. Maîtresse d'Édouard VII, la belle Mrs Keppel⁷ eut le rare privilège de partager les secrets d'État britanniques.

Le faible poids politique d'un monarque constitutionnel, la simplicité des cours modernes, ont entraîné la disparition des favorites dans les royautés contemporaines. Des maîtresses subsistent, mais de volages princesses copient ou surclassent leurs mœurs : elles défrayent régulièrement la chronique et font les beaux jours de la presse à scandale.

ODINETTE DE CHAMPDIVERS

« *La petite reine* »

Née vers 1385. Issue d'une famille⁸ franc-comtoise. Elle eut une fille illégitime de Charles VI, Marguerite (vers 1408).

Le royaume sans tête

Frappé de folie alors qu'il partait châtier un seigneur rebelle en août 1392, le roi Charles VI alterna ensuite les crises nerveuses avec des périodes de lucidité. La folie signifiait alors la possession démoniaque ou un châtement divin, comme la peste : si le roi était fou, cela voulait dire que Dieu se détournait de la France. Une rumeur évoqua même un hypothétique empoisonnement qui tenait le roi « envoûté », mais sa maladie provenait plus sûrement d'un déséquilibre dû au surmenage et à la tension.

Plus intéressés par leur enrichissement personnel que par le salut du royaume, les oncles et le frère cadet du roi exercèrent le pouvoir durant les « absences » de Charles. Ces simples crises d'abattement dégénéraient en folie véritable : laissé dans une relative solitude à l'hôtel Saint-Pol, mais pas dans la misère comme on l'a prétendu, le roi prenait la reine Isabeau de Bavière en grippe, se croyait fait en verre, courait dans les couloirs, fuyant d'invisibles ennemis et ne se lavait plus. Son état de folie connut des éclipses jusqu'en 1415 : lorsqu'il recouvrait sa lucidité, il reprenait une vie normale, accordant des audiences et présidant le Conseil. D'une sensualité débridée, qui confinait à la luxure, il couchait aussi avec la reine et lui fit même plusieurs enfants. Mais, désireuse d'échapper à la violence manifestée lors de ses crises, Isabeau confia à Mlle de Champdivers, fille et nièce de quatre officiers⁹ de l'hôtel du roi, la tâche de s'occuper de lui (1405).

Une tendre infirmière

Par miracle, le roi qui repoussait ses familiers durant sa folie, vit en OdINETTE un « ange » : elle put l'approcher, l'apprivoiser, le faire manger proprement et lui donner les soins d'hygiène nécessaires. Cette

« jeune personne, belle, gracieuse et charmante », selon les contemporains, conçu bientôt de la tendresse pour le roi et s'efforça de le tirer de l'ennui : elle lui apprit à jouer aux cartes, distraction apparue quelques décennies plus tôt ; cela plut tellement à Charles VI qu'on commanda trois jeux de luxe, destinés à « l'ébattement » du souverain, qu'on paya 56 sols parisis. D'autres « ébattements » moins innocents suivirent, car Odinette accoucha d'une fille. Le peuple, qui aimait le roi, sut gré à la jeune femme de sa fidèle affection pour Charles VI et l'appela spontanément « la petite reine ». Elle reçut « deux beaux manoirs [...], l'un à Créteil et l'autre à Bagnolet¹⁰ » pour prix de son dévouement.

Le roi perdit définitivement la raison après la défaite d'Azincourt. La féroce guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons et la conquête de la Normandie par les Anglais aboutirent au traité de Troyes : niant les droits du dauphin, il attribua la succession de Charles VI à son gendre Henry V, roi d'Angleterre (21 mai 1420). En dépit de certaines allégations, Odinette n'appartint pas au parti bourguignon ; elle n'influença pas le roi pour qu'il signât le traité de 1420 si avantageux pour la Bourgogne, pas plus qu'elle ne fut chargée de « l'épuiser » pour le faire mourir plus vite.

Fidélité et loyauté

Elle souffrit plutôt de l'éviction du dauphin Charles et fut l'une des seules personnes de l'entourage royal à pleurer sincèrement Charles VI le Fol, dit le « *Bien-Aimé* », trépassé à l'hôtel Saint-Pol le 21 octobre 1422. Elle quitta ensuite Paris pour Saint-Jean-de-Losne¹¹, gratifiée d'une rente de 500 livres par an, à valoir sur le péage de la ville. Sa pension connaissant des retards de paiement, elle implora des secours auprès de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui lui donna quelque argent pour subsister (1423). Restée loyale aux Valois, elle prévint un espion de Charles VII de la trahison de notables lyonnais, prêts à livrer leur ville aux Anglais (avril 1424) ; comparissant devant le Conseil du duc de Bourgogne, elle reconnut les faits parce qu'elle « *ne voulait pas perdre son âme* » : pour elle, le vrai roi de France était Charles VII, et non le fils de Henry V d'Angleterre.

Odinette de Champdivers mourut à Saint-Jean-de-Losne¹², fin 1424 ou en 1425. Sa fille Marguerite rejoignit Charles VII la même année ; il la légítima et la maria en janvier 1429.

Imposée plutôt que choisie, « dame de cœur » plutôt que favorite, Odinette de Champdivers fut un oasis de douceur en une époque impitoyable.

AGNÈS SOREL

« *La dame de Beauté* »

Née en 1422 à Coudun ou à Froitmentel¹³. Fille de Jean Soreau ou *Sorel*, seigneur de Coudun (t vers 1446), et de Catherine de Maignelais.

Elle eut de Charles VII trois filles illégitimes : Marie (1440), Charlotte (1441) et Jeanne (1442).

Des débuts obscurs

Agnès Sorel aurait d'abord appartenu aux maisons d'Isabelle d'Anjou (1433-1435) et de la reine Yolande, la belle-mère du roi Charles VII, jusqu'à la mort de celle-ci (1442). Les chroniqueurs mentionnent son existence pour la première fois au début de l'année 1444, lorsqu'elle fut officiellement promue demoiselle de cour de la reine Isabelle de Sicile. Le roi n'afficha publiquement sa faveur envers Agnès que le 24 mai 1444, quand elle participa à ses côtés aux festivités de la conférence de Montilz-les-Tours, qui établit une trêve de plusieurs années entre la France et l'Angleterre. Suivante de Marie d'Anjou, reine de France (1445), elle fut sûrement distinguée plus tôt par Charles VII que ne le rapportèrent les chroniqueurs.

« *Une des plus belles femmes que je vis oncques*¹⁴ »

À l'exception de sa mère, la reine Isabeau de Bavière, qui l'avait renié en 1420 lors de la conclusion du honteux traité de Troyes, Charles VII doit décidément tout au beau sexe : sa belle-mère Yolande d'Aragon le conseilla, l'étonnante Jeanne d'Arc le mena au sacre et Agnès Sorel lui donna cette assurance qui lui faisait encore défaut.

Fidèle, discrète, douce et équilibrée, Agnès aima de tout son cœur cet homme à la mine triste, au physique ingrat, fils d'un roi fou et d'une reine décriée, qui douta tant de lui-même. Elle lui apporta une affection vigilante, à lui qui en fut si privé. En conséquence de quoi il l'éleva en faveur, lui accordant une place jamais obtenue par une femme auprès d'un roi, hormis la reine. Cela provoqua un drame dans la famille royale, car la conduite déloyale du dauphin Louis envers son

père s'explique aussi par la haine qu'il voua à la favorite ; il l'accusa de tous les maux et surtout d'humilier sa mère, la reine Marie d'Anjou, par sa seule présence. Charles VII n'eut cure de l'argument : son caractère sensuel l'inclinait plutôt vers cette blonde et fraîche jeune femme, mince, avenante, affectueuse, tenue pour la plus belle de son temps, instruite « *avec langage honnête et bien poli* », que vers son épouse languissante, alourdie par les maternités et de conversation médiocre. Telle une fée bienveillante, Agnès apporta à la cour de Charles VII l'ornement raffiné qui lui manquait jusque-là.

Poussant ses amis et parents au service de l'État, elle « *fit en sa qualité beaucoup de bien au royaume de France, car elle avançait devers le roi jeunes gens d'armes et gentils compagnons dont depuis le roi fut bien servi*¹⁵ ». Charles VII sut employer et récompenser ces loyaux serviteurs. L'un d'eux, Pierre de Brézé, devint ainsi sénéchal d'Anjou et de Normandie, puis principal conseiller du gouvernement, postes obtenus par sa compétence mais aussi redevables du constant soutien de la favorite, grande amie de ce nouvel « homme fort ».

«...le temps où les femmes avaient bruit en France »

Cette phrase du chroniqueur Olivier de La Marche témoigne de l'importance des femmes proches du roi. La cour de Charles VII reprit l'habitude itinérante des premiers Capétiens, mais se cantonna aux régions que le souverain affectionnait, qui l'avaient accueilli aux temps difficiles : le Berry, la Sologne ; et le val de Loire, de la Touraine à l'Anjou. Le « *jardin français* » devait rester par la suite le séjour préféré des Valois. Charles VII coula des jours heureux avec la belle Agnès au Bois-Sire-Amé, près de Bourges, ou encore à Razilly, non loin de Chinon et de Loches. L'indéniable influence d'Agnès sur le roi fut fort heureuse sur le plan politique et artistique. Outre les « *gentilz compaignons* » cités plus haut, elle protégea le banquier Jacques Cœur, ce « *premier homme d'affaires français de type moderne*¹⁶ », dont les activités profitèrent au Trésor royal et relancèrent l'économie.

Aimant le luxe, Agnès défraya la chronique par ses robes somptueuses et les bien-pensants s'en étranglèrent d'indignation. Panetier et membre du conseil du duc de Bourgogne, Georges Chastellain constata qu'elle tenait « *état et rang de princesse* » et l'accusa de s'habiller de façon provocante « *pour dévoyer gens et donner exemple aux prudes femmes de perdition d'honneur* ». Il prétendit que cet outrage à la pudeur corrompait la jeunesse et provoquait « *cent mille murmures... contre [Agnès] et le roi* ». Propos d'un jaloux ? d'un hypocrite ? des deux ? Une certitude demeure : hostile à Charles VII, Chastellain fit œuvre de propagandiste pour faciliter les desseins de son maître Philippe le Bon, allié malcommode du Valois après 1435.

Mais les « *cent mille murmures* » pourraient bien être de son invention.

La défense de la moralité publique chez les fidèles du roi trouva son avocat en la personne de l'évêque Jouvanel des Ursins, frère du chancelier. Avec une surprenante profusion de détails, presque suspecte chez un homme d'Église, il déplora les fameux décolletés plongeants dont Agnès aurait lancé la mode, et qui laissaient voir « *les tétins, tettes et seins des femmes* » : doutait-il de la vertu de ses ouailles devant un aussi charmant spectacle, à une époque réputée – à juste titre – peu pudibonde ? Encore l'évêque, soucieux de leur salut, craignant la punition divine pour « *puterie, ribaudie et tous autres péchés* », était-il dans son rôle. Remarquons la verdeur du propos chez les ecclésiastiques de haut rang, en ce temps-là, qui avait le mérite de la clarté, et dont on peut aujourd'hui regretter l'absence. Bref, selon Jouvanel des Ursins, Agnès affichait un déplorable exemple : une « *honnête femme* » n'aurait pas possédé tant de robes si osées. On accusa même la favorite d'aggraver le déficit commercial du royaume, car les étoffes précieuses, l'or et les bijoux qu'elle arborait provenaient de l'étranger.

Autre contemporain, Jacques du Clercq commenta cette faveur en termes plus mesurés, disant toutefois que le roi ne menait plus « *moult sainte vie* » depuis qu'il « *s'accointa d'une jeune femme, laquelle fut appelée [...] la belle Agnès* ». Le pauvre du Clercq était mal informé, car le voluptueux Charles VII n'avait pas attendu « *la belle Agnès* » pour tromper allègrement la reine : dès les premières années de son mariage, il « *s'accointa* » avec quelques jeunes beautés peu farouches !

Les chroniqueurs du siècle suivant furent plus indulgents, parce qu'on se souvient des bonnes choses plutôt que des mauvaises, et aussi parce que les favorites, désormais à la mode, tenaient le haut du pavé. Sous leur plume, Agnès Sorel devint la continuatrice de l'œuvre de libération nationale commencée par Jeanne d'Arc, et se mua en une sorte d'ange gardien du roi de France.

Début de la Renaissance ?

Le luxe déployé par Agnès, avec la bénédiction du souverain, traduisait imparfaitement, ou plutôt annonçait le retour de la prospérité. Amorcée par Jeanne d'Arc, la victoire finale de la France sur l'Angleterre se profilait avec netteté depuis l'accord franco-bourguignon de 1435. Mais les succès militaires devaient beaucoup, de façon indirecte, à la réorganisation fiscale de 1439 : le roi put lever l'impôt sans quémander l'accord préalable, souvent tatillon, des états provinciaux. D'un revenu prévisible et plutôt régulier, sauf les années de mauvaise récolte, le produit de l'impôt permettait au souverain d'anticiper les besoins. La gestion des finances publiques y gagna en efficacité ; six ans plus tard, Charles VII avait acquis les moyens de sa

politique : il institua une armée nationale, permanente, professionnelle, que lui seul pouvait recruter, soldée à l'année et non plus pour une durée limitée aux combats présumés. Les populations civiles n'eurent plus à redouter le terrible passage des « routiers » et autres « écorcheurs » au chômage, cette plaie des années 1415-1445. La vie reprit peu à peu ses droits, la confiance renaquit et chacun travailla à restaurer qui sa ferme ou son moulin, qui son château ou son monastère, qui ses réseaux commerciaux.

Charles VII le Victorieux fut aussi le « Bien Servi » par une administration compétente, qu'il eut la sagesse de ne pas épurer après la reconquête. Certes, tous les contemporains de Charles VII ne passèrent pas du jour au lendemain de la misère à l'opulence ; bien des campagnes conservèrent leur aspect dévasté jusqu'à la fin du ^{xv}^e siècle. Mais le contexte international s'apprêtait à développer la reprise : la chute de Constantinople, ultime vestige de l'Empire romain, encouragea les navigateurs portugais ou génois à tourner le dos à la Méditerranée et s'élancer vers des rivages inconnus (1453). La richesse changea de nature : le négoce international prit le pas sur la terre, ce qui prouve entre autres choses que la « mondialisation », dont on nous rebat tant les oreilles depuis quelques années, n'est pas un phénomène récent...

Agnès Sorel, les arts et la piété

La beauté d'Agnès passe pour avoir inspiré les poètes, dont le plus célèbre d'entre eux, le prince Charles d'Orléans, libéré en 1440 après vingt-cinq ans de captivité en Angleterre. Mais Agnès inspira également, dit-on, le peintre Jean Fouquet, qui exécuta le fameux *Diptyque de Melun* en 1449 ou 1450 ; la belle favorite de Charles VII y figure sous l'aspect de la Vierge à l'Enfant Jésus, le sein gauche dénudé, rond et ferme, la taille mince, représentant à la fois la fécondité et l'incarnation. Ce tableau aurait été commandé au peintre par Étienne Chevalier, ambassadeur du roi de France près la cour d'Angleterre, en réalisation d'un vœu.

Du reste, Agnès était fort pieuse, de cette piété médiévale pleine d'espérance et dénuée de tartuferie. Elle ne manquait jamais de prier pour le salut de son âme brûlée par le péché, le salut de Charles et du royaume. Ses dévotions fréquentes, à la Vierge et aux saints, prouvent une foi solide, très proche de ce que fut celle de Jeanne d'Arc. Agnès souffrait de sa position fautive vis-à-vis de la reine, puisqu'elle assurait un service domestique à la cour, d'ailleurs mal rétribué, comme tous les offices de la maison royale ; ses gages de demoiselle d'honneur n'excédaient pas 25 livres tournois par an, mais tous les proches serviteurs de la monarchie étaient logés et nourris aux frais du roi.

Agnès se signala par d'importantes donations aux œuvres. En 1444,

elle offrit à l'église collégiale de Loches une magnifique statuette de sainte Marie-Madeleine en argent doré. Le prix de cette pièce d'orfèvrerie dépassait largement son traitement de demoiselle d'honneur et cela laisse supposer une faveur royale bien antérieure à 1444. Bonne et charitable, Agnès consacra de fortes sommes destinées à l'entretien des pauvres.

Il faut croire qu'Agnès Sorel était fort estimée par les grands de ce monde, car le pape Nicolas V signa un bref qui lui accordait un autel portatif en avril 1448.

Libéralités royales

Au plus fort de sa faveur, qui ne cessa qu'à sa mort, Agnès Sorel vit ses revenus augmenter en sus de ses gages avec une pension annuelle de 300 livres et des dons occasionnels. Elle reçut des vêtements, cadeau fréquent au Moyen Âge, et des bijoux : elle fut la première femme à arborer des diamants taillés. Ces bijoux valaient très cher puisque le roi, qui les racheta après la mort d'Agnès, déboursa 20 600 écus, soit plus de 60 000 livres tournois. À titre de comparaison, l'armement, l'entretien et la solde d'une armée de vingt mille hommes lui coûtaient 700 000 livres chaque année.

Agnès bénéficia aussi des revenus de seigneuries, soit usufruitiers pour les terres inaliénables de la Couronne, soit en toute propriété pour les autres. Appartenaient à la première catégorie les châtellenies normandes de Vernon et Anneville, La Roquezezière en Rouergue : celle-ci produisait un revenu annuel de 1 560 livres et les autres sans doute autant ; Agnès n'y résida jamais. Mais elle habita volontiers les domaines de la seconde catégorie, Issoudun et Bois-Trousseau (Berry), et surtout l'agréable refuge de Beauté-sur-Marne¹⁷ ; ce logis flanqué d'une tour carrée fut le lieu préféré d'Agnès au point de provoquer une confusion sous forme de jeu de mots : « *Elle fut appelée demoiselle de Beauté, tant pour cette cause que pour ce que le roi lui avait donné à vie la maison de Beauté-lez-Paris*¹⁸ ». Sa troisième fille y naquit en 1442.

Plus inattendu fut le présent du dauphin Louis, dans un but intéressé : cherchant à se rapprocher d'Agnès, qui animait un parti dévoué au roi, il lui donna plusieurs tapisseries de grand prix. Pourtant, elles ne lui avaient pas coûté grand-chose, puisqu'il s'agissait de sa part de butin après sa campagne contre Jean d'Armagnac (1443).

Morte à la fleur de l'âge...

La fin d'Agnès Sorel coïncida avec la reconquête de la Normandie, méthodiquement organisée par le roi et ses capitaines. François de Surienne, « routier » au service du roi d'Angleterre, s'était emparé de

Fougères le 24 mars 1449. Ce *casus belli* justifia la rupture de la trêve de 1444 et les Français ripostèrent par la prise de la place normande de Pont-de-l'Arche (16 mai). Tandis que le roi planifiait les opérations avec son état-major pour arracher définitivement la Normandie aux Lancastre, Agnès se retira à Loches, en compagnie de son écuyer Guillaume Gouffier.

L'été et l'automne 1449 furent favorables à Charles VII, qui s'empara de toute la haute Normandie ainsi que d'une partie de la basse province. L'hiver n'arrêta pas ses offensives : après la prise de Rouen (novembre) et celle d'Harfleur (1^{er} janvier 1450), Charles VII prépara le siège d'Honfleur et s'installa à l'abbaye de Jumièges le 7. Il eut l'étonnement d'y retrouver Agnès. Inquiète d'un possible complot contre le roi, elle avait soudain quitté Loches quelques semaines plus tôt et rejoint la zone des armées. Or, elle était dans son septième mois de grossesse ; le voyage hivernal, sur des routes défoncées, peu sûres, dans un véhicule au confort tout relatif, l'avait épuisée. Quelque peu embarrassé par la présence inopportune de la favorite – image vivante du péché aux yeux des contemporains et pas seulement des ecclésiastiques – Jean de La Cauchie, abbé de Jumièges, installa le couple dans ce qu'il possédait de meilleur en ces temps de guerre : le manoir de la Vigne, gentilhommière du ^{xiii}^e siècle appartenant au domaine abbatial. Rudimentaire, humide voire insalubre, le lieu n'offrait guère de commodités et manquait de l'hygiène élémentaire pour une femme sur le point d'accoucher.

Mieux renseigné que sa favorite, Charles VII ne prit pas le complot au sérieux ; le dauphin Louis mijotait à son habitude quelque mauvais coup ! Agnès s'était affolée sur la foi d'une confidence démesurément grossie. Mais l'état de santé de la jeune femme préoccupa le roi à juste raison : accouchant d'une fille trois semaines après son arrivée, elle ne s'en remit pas. Sentant venir sa fin, elle confia ses dispositions testamentaires à ses proches, la sénéchale du Poitou, le comte de Tancarville, le fidèle Guillaume Gouffier et son confesseur, maître Denis. Elle récita toutes les prières, demanda l'absolution et mourut saintement, « *réclamant et invoquant la benoîte Vierge Marie* » (9 février 1450). C'était aussi la Vierge que, dix-neuf ans plus tôt, Jeanne d'Arc avait invoquée sur le bûcher de Rouen.

Le roi fut très affecté du décès de cette jeune femme aimante, qui avait façonné sa personnalité. Faisant don de son cœur à l'abbaye de Jumièges, il ordonna l'inhumation d'Agnès dans la collégiale Notre-Dame, à Loches¹⁹, sous un gisant qui reproduisait ses traits délicats. En 1468, les chanoines voulurent se débarrasser du tombeau, dont la promiscuité les « *choquait* », paraît-il... Bien qu'ayant toujours détesté la favorite de son père, Louis XI refusa net d'accéder à leur demande. Les chanoines se le tinrent pour dit et les choses restèrent en l'état

durant trois siècles. Arguant du même motif que leurs prédécesseurs de 1468, les chanoines revinrent à la charge en 1772, mais Louis XV, qui aimait les femmes et coulait une heureuse vieillesse avec la charmante Jeanne du Barry, demeura aussi ferme que son aïeul. En revanche, Louis XVI céda et accorda l'autorisation d'exhumation (1777).

La sépulture fut violée en 1793, puis restaurée au début du Premier Empire et transférée au château de Loches en 1808. De nouveau exhumée le 29 septembre 2004, à l'initiative du Conseil général d'Indre-et-Loire, la dépouille d'Agnès Sorel fut solennellement réinhumée en la collégiale Saint-Ours le 2 avril 2005.

Agnès Sorel, qui rendit de signalés services à la cause royale, fut la première favorite de l'histoire de France. Personnage nouveau à la cour, la favorite devait « régner » trois siècles durant, son influence dépassant celle de la reine.

ANNEXE

La descendance d'Agnès Sorel

Les trois filles d'Agnès Sorel et du roi furent élevées au château de Taillebourg, sous la responsabilité des frères Coëtivy à partir de 1450. Marie épousa le cadet, Olivier, en 1458 et fut désignée par le roi « *notre fille naturelle, Marie de Valois* ». Elle mourut en 1473.

Charlotte épousa Jacques de Brézé, fils du sénéchal de Normandie, qu'avait protégé Agnès Sorel de 1444 à 1450. Elle donna cinq enfants à son mari, dont Louis, né en 1459, qui épousa en secondes noces (1515) la très jeune Diane de Poitiers, future favorite du roi Henri II ! Charlotte périt tragiquement, assassinée par son mari qui l'avait surprise en flagrant délit d'adultère (1476).

Jeanne fit un beau mariage avec Antoine de Bueil en décembre 1461 ; l'acte la présentait « *dame Jehanne de France, sœur naturelle du roi [Louis XI] et fille du roi Charles dernier trépassé* ».

Louis XI ne reporta pas sur les filles d'Agnès la haine qu'il avait eu à l'égard de leur mère. Il les traita comme des sœurs à part entière, ce qui traduit la considération dont jouissaient alors les bâtards royaux ou princiers.

La bâtardise royale

La reine Marie d'Anjou ne s'offusqua pas des filles adultérines d'Agnès tant que le roi lui témoigna intérêt et respect. Charles VII n'interrompit jamais ses « relations » avec la reine, qui lui donna treize enfants, dont sept de 1435 à 1446. Du reste, la bâtardise n'était pas une tare au ^{xv}^e siècle : fils illégitime du duc Louis d'Orléans, Jean dit « *le Bâtard d'Orléans* », connu aussi sous le nom de Dunois, fut aimé de l'épouse du duc comme s'il avait été son fils ; vaillant compagnon de Jeanne d'Arc, « *le gentil Bâtard* » défendit le duché et la ville de son demi-frère légitime Charles durant l'interminable captivité du prince poète (1415-1440).

Les critiques de la vie dissolue de Charles VII ont curieusement épargné le duc de Bourgogne Philippe le Bon, qui montra pourtant un beau tempérament : ses chroniqueurs dénombrèrent trois épouses légitimes, vingt-quatre maîtresses et seize ou dix-sept bâtards reconnus ! Selon l'historien Vallet de Viriville²⁰, le duc eut un demi-frère bâtard, évêque de Cambrai, aussi paillard que lui car il eut aussi quinze enfants illégitimes : joli palmarès pour ce prêtre, qui se fit un

jour servir la messe par trente-six fils et petits-fils, tous bâtards...

Antoinette de Maignelay

« *Après la belle Agnès morte, le roi Charles accointa en son lieu.* » Antoinette de Maignelay, cousine de la défunte, et qu'on disait aussi belle. Née vers 1425, douée de talents d'un genre particulier, Antoinette n'avait pas son pareil pour assouvir les sens d'un quadragénaire luxurieux et sensuel. Elle s'imposa dans son entourage autant que dans son lit.

La nouvelle favorite ne pensait heureusement qu'au plaisir et ne se mêla pas des affaires de l'État. Jouant les entremetteuses, elle organisa un fructueux racolage de jolies filles de mœurs légères, dont l'âge était inversement proportionnel à celui du roi : Blanche de Rebreuves entra dans son lit alors qu'elle n'avait guère plus de seize ans, quand il en accusait déjà cinquante-deux (1455). « *Et il y avait ainsi cinq à six demoiselles des plus belles du royaume, de petit lieu, lesquelles suivaient ledit roi Charles partout où il allait.* » Vêtues avec un luxe tapageur – quoiqu'il vaudrait mieux écrire « dévêtues », les plus osées toilettes d'Agnès Sorel étant pudiques à côté des leurs –, « *elles tenaient un moult fort grand et dissolu état, et le tout aux dépens du roi* ».

Charles VII récompensa les « services » d'Antoinette par l'octroi d'une pension, toutefois inférieure d'un tiers à celle d'Agnès. La jeune femme reçut également le château de La Guerche, au bord de la Creuse, guère éloigné des résidences royales de Preuilly et Pressigny ; le roi s'y installa même en 1454. Elle bénéficia enfin des revenus de la seigneurie d'Issoudun, dont Agnès Sorel avait profité quelques années plus tôt. Antoinette sut aussi ménager l'avenir : devinant que le dauphin Louis se vengerait des conseillers de son père, ses ennemis, quand il serait roi, elle le renseigna sur la situation à la cour dès 1459. Louis XI lui témoigna plus tard sa gratitude avec discrétion.

Mariée en octobre 1450 au sire André de Villeclerc²¹, premier chambellan du roi, elle en eut deux garçons, nés entre 1451 et 1454. Elle mourut après 1480.

La science au service de l'histoire

En octobre 2004, les restes d'Agnès Sorel furent confiés pour examen clinique au service d'anatomie et de cytologie pathologique du centre hospitalier universitaire de Lille. Sous la direction du professeur Philippe Charlier, 22 médecins et scientifiques, aidés par 18 laboratoires, ont établi formellement son âge, les dates de ses grossesses, et un diagnostic définitif : Agnès Sorel mourut en deux ou trois jours d'une intoxication au mercure. On l'utilisait alors pour traiter les maladies intestinales parasitaires et les accouchements

difficiles, mais son ingestion massive provoquait des diarrhées. L'équipe du professeur Charlier a découvert que la favorite souffrait d'une ascaridiose, et qu'elle accoucha avant de mourir d'un enfant qui ne vécut pas – on l'enterra avec elle. Agnès succomba d'un « flux au ventre » selon ceux qui l'assistèrent.

Une question subsiste : s'agit-il d'un crime ou d'une erreur de posologie ? En 1451, on retint l'empoisonnement comme chef d'accusation dans le procès intenté à Jacques Cœur, mais il put s'en disculper ; du reste, pourquoi se serait-il débarrassé d'une femme qui l'avait toujours servi dans l'esprit du roi ? Les soupçons se portèrent aussi sur le dauphin Louis, schéma déjà plus vraisemblable : n'avait-il pas menacé un jour la favorite de son épée ? Les preuves manquent toutefois pour établir sa culpabilité.

Médecin traitant d'Agnès, Robert Poitevin, l'un des meilleurs du temps, ne paraît pas l'avoir accompagnée à Jumièges. Le praticien qui y soigna la favorite aurait donc pu commettre, de bonne foi, une erreur de posologie.

FRANÇOISE DE CHÂTEAUBRIANT

« De grande beauté, de grâces qui attirent,
De bon savoir, d'intelligence prompte... »
(Clément Marot)

Née en 1494 ou 1495. Fille de Jean de Foix, seigneur de Lautrec et de Jeanne d'Aydie. Mariée à Morlaix en 1505 ou 1509 à Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant, elle en eut Anne (1508-1521).

Une « Lolita » au XVI^e siècle

Il y a beaucoup de points mystérieux dans la vie de cette belle femme brune, grande et mince. Elle forma un couple singulier avec Jean de Laval, à commencer par leur mariage, dont la date exacte demeure une énigme. Officiellement fiancée le 4 septembre 1505 à l'âge de onze ans, devant la duchesse Anne de Bretagne, Françoise de Foix aurait soit convolé en justes noces le lendemain, selon l'usage de l'époque, soit en 1509 après plus de trois ans de vie commune et un accouchement ! Cela au su et au vu de toute la haute noblesse de Bretagne... Nubile assez tôt pour se retrouver enceinte à treize ans, elle accoucha d'une fille en 1508. L'acte de baptême rédigé en latin sous-entendait l'irrégularité du couple et jouait adroitement sur les mots, qualifiant la jeune mère d'amie, de compagne (*socie seu dilecte*) et non d'épouse (*uxoris*). Pourtant prude, Anne de Bretagne toléra le ravissement de cette femme-enfant, son état de concubinage notoire et la naissance hors mariage, qui heurtaient tous les usages ; les épousailles intervenaient plutôt entre seize et dix-neuf ans, et les filles impubères restaient chez leurs parents ou tuteurs jusqu'à ce qu'elles fussent en mesure d'enfanter.

Cousine de Gaston de Foix, stratège génial, héros des guerres d'Italie, tué à Ravenne en 1512 dans l'éclat de la gloire et de la jeunesse (vingt-deux ans), Françoise l'était aussi d'Anne de Bretagne, dont la mère venait de la noble maison de Foix. La duchesse prit naturellement sa petite cousine à son service et la dota à l'occasion de son mariage par une ponction de 20 000 livres tournois sur les impôts de la province.

Jean de Laval ajouta 10 000 livres prélevées sur sa part d'héritage.

Rejeton d'une des plus puissantes familles bretonnes, ce fils du chambellan de Louis XII fut d'abord page d'Anne de Bretagne (1501). À dix-huit ans, il appartint à l'entourage militaire du roi de France (1505). Emmener ainsi chez lui une fillette à peine nubile lui vaudrait de nos jours une inculpation pour pédophilie et une traduction en cour d'assises...

Durant quelques années, les jeunes mariés vécurent une existence mondaine à Châteaubriant où, à l'instar de la cour de France, ils recevaient de nombreux artistes. Ils prirent le deuil à la mort de leur suzeraine protectrice Anne de Bretagne (9 janvier 1514) et lors du décès de son royal époux Louis XII (1^{er} janvier 1515).

Un roi délicat et paillard

Le nouveau roi de France était un jeune homme de vingt ans, d'une taille imposante (près de deux mètres), et dont le regard vif s'éclairait toujours à la vue d'une jolie femme. Vigoureux, agile, rompu aux exercices du corps et à ceux de l'esprit, François I^{er} voulut substituer une cour brillante à l'entourage modeste de son prédécesseur, où il réunirait quatre symboles indispensables : la force de ses meilleurs soldats, la sagesse des administrateurs du royaume, l'éclat des artistes et surtout la grâce que seules savent donner les femmes belles et intelligentes ; sous son règne, elles seraient le plus bel ornement de la cour. Le souverain les admit dans son intimité, sa « *petite bande* », pourvu qu'elles fussent jeunes, jolies, élégantes, savantes – il avait horreur des sottises –, d'esprit pétillant et de répartie prompte. Bien que de mœurs souvent légères, elles ne cédèrent pas toutes à ce monarque intelligent, curieux, instruit, courageux et chevaleresque, artiste et habile à rimer de gentils compliments, car il taquinait la muse avec aisance : son ancien page Gaspard de Saulx-Tavannes rapporta que François I^{er} « *eut quelques bonnes fortunes et beaucoup de mauvaises* ».

Premier gentilhomme de son royaume, François se montra toujours galant à l'égard des dames de la cour, qu'elles fussent fidèles ou de tempérament plus léger. Il exigea que ses proches observassent la même déférence que lui : selon Brantôme, l'élément féminin « *paraissait en sa cour comme déesses au ciel* » ; le roi n'avait-il pas déclaré : « *Une cour sans femmes est une année sans printemps, un printemps sans roses* » ? Et Brantôme de conclure avec une logique qui aurait plu à François I^{er} : « *Une cour sans femmes est une cour sans cour.* » L'attitude courtoise du monarque allait cependant de pair avec le goût d'étaler ses exploits sexuels devant ses familiers et le plaisir amusé qu'il prenait d'ouïr les leurs... Contemporain de Rabelais, François I^{er} ne dédaignait pas la gauloiserie ni les saines gaillardises, condamnées au nom d'une rigide morale par les « *sorbonnages* », avant de l'être quelques décennies plus tard par la Réforme protestante.

Fasciné par sa précoce beauté, Jean de Laval avait épousé Françoise par amour, ou plutôt sur un de ces coups de foudre, brefs, intenses, fugaces, qui ne laissent personne intact. Sans doute l'adolescente fut-elle d'abord éblouie par son mari, « *instruit, brave et dévoué* », mais qu'on disait également « *homme singulier en toutes choses* ». Taciturne, Jean de Laval était de ces caractères qui ne trahissent jamais leurs émotions, si tant est qu'ils en éprouvent. Il constitua une existence aisée à sa jeune femme : était-ce en compensation d'une attitude intime brutale ? La naissance trop précoce de leur fille aurait-elle rendu Françoise stérile – ils n'eurent pas d'autre enfant – et altéré les sentiments du couple ? Trop tôt épousée, trop tôt mère de famille, s'était-elle dépris de son mari ? Plus tard, Marguerite d'Alençon²², sœur de François I^{er}, appela dans ses lettres Françoise « *la mal mariée* » et, démêlant les querelles d'héritage après la mort de Jean de Laval, l'avocat Séguier évoqua la « *mésintelligence du mari et de la femme* » dans un mémoire justificatif. Cette mésentente avait un nom : celui du roi.

François I^{er} sut vite que Jean de Laval deviendrait une pièce maîtresse de son échiquier politique : par ses alliances, sa fortune et son influence, il maintiendrait les barons bretons dans l'obéissance et contribuerait ainsi à l'union de l'Hermine et des Lys. Le roi dut apprendre par la même occasion que ce grand seigneur avait épousé l'une des plus belles femmes de son royaume et qu'il en paraissait toujours aussi épris. Une telle femme serait un atout supplémentaire pour sa mission, si on lui accordait le poste prestigieux et fort convoité de dame d'honneur de la reine. Les Laval réapparurent à la cour à la fin de 1516 ou au début de 1517. Très certainement, Françoise charma le roi par son esprit à la foi naturel et raffiné, son élégance, sa distinction et son savoir : elle parlait le latin, l'italien et l'espagnol aussi bien que le français. Il n'en fallait pas plus pour éveiller la curiosité intellectuelle d'un monarque *galantuomo*.

Jaloux, attentionné mais ambitieux, Jean de Laval ne réagit pas lorsque le roi offrit une somptueuse broderie à sa femme ; lui-même avait reçu, honneur insigne, le commandement d'une des compagnies d'ordonnance du souverain. Séduite à son tour, Françoise répondit par une lettre respectueuse et pleine de tact, signée de son nom de jeune fille ; ce détail surprenant pourrait bien signifier qu'elle dissociait ses actes personnels de sa vie officielle d'épouse de haut dignitaire.

De cadeau en lettre et de lettre en discussion, Françoise ne tarda pas à devenir publiquement la « *mye du roi de France* », geste dont la délicatesse la toucha beaucoup. En revanche, la sollicitude royale dut moins plaire au mari, alors que tromper un jaloux constituait un piment supplémentaire pour ce monarque amateur de jolies femmes.

La faveur de Françoise de Foix éclata au grand jour lors du baptême du dauphin, le 25 avril 1518 : entre-temps promue dame d'honneur de la reine Claude, la jeune femme assistait à la cérémonie, juste derrière les princesses du sang, alors que le mari se trouvait relégué parmi les grands officiers de la Couronne... C'est de ce moment-là que Françoise, profondément amoureuse, céda aux avances du roi et lui écrivit cette déclaration :

*Ce que je te veux maintenant révéler
C'est qu'il te plaise de garder mon honneur
Car je te donne mon amour et mon cœur.*

Jean de Laval apprit que sa femme « *joyeusement se frottait le lard*²³ » avec un autre que lui, et que cet autre était le roi de France en personne. S'il ne laissa rien paraître de sa colère, quelques méchantes langues jurèrent qu'il abreuva Françoise d'insultes et la battit comme plâtre. Il s'en tint là et François I^{er} eut de la chance que le mari trompé restât loyal à la Couronne ; il aurait pu légitimement se révolter, car selon le code d'honneur féodal, certes tombé en désuétude mais imprégnant toujours les esprits, le suzerain qui prenait la femme de son vassal commettait un déni de justice. Quelques siècles plus tôt, on se rebellait pour moins que ça.

Le 7 décembre 1519, François I^{er} désigna Jean de Laval pour convaincre les États de Bretagne de consentir au fouage, impôt royal à fort revenu. Il reconnaissait ainsi les qualités de diplomate du mari de sa favorite, en même temps qu'il éloignait un fâcheux ; car, tandis que Jean de Laval partait pour la Bretagne où il accomplit sa mission au mieux des intérêts du roi, Françoise resta à la cour, c'est-à-dire dans le lit du souverain... Celui-ci l'entraîna en Normandie, puis dans le Lyonnais et en Aquitaine, notamment à Cognac, sa ville natale, ce qui fit grincer les dents de la reine mère Louise de Savoie. Celle-ci supporta plus mal d'héberger la favorite dans son propre château de Romorantin, son fief, sur ordre du roi son fils, qui ne se gênait pas pour rejoindre Françoise à la nuit tombée.

Françoise reçut de somptueux cadeaux, ce dont on fit grief au roi : ses plaisirs coûtaient cher au trésor royal. Le roi, qui était dépensier, haussait les épaules sous de tels reproches. Parmi les bijoux donnés à sa « *mye* » figura un collier composé de plaques d'or, où des devises galantes dues à la plume de Marguerite d'Alençon, sœur du roi et amie de la favorite, étaient finement gravées. Ce joyau attirait tous les regards et bien des convoitises : certaines femmes auraient donné plusieurs années de leur vie pour arborer un si beau témoignage d'attachement sentimental. Car Françoise de Châteaubriant montra un caractère passionné, et les rapports entre les deux amants ne furent pas toujours de tout repos.

François I^{er} combla Jean de Laval de gratifications substantielles à son retour. Le mari berné fut le point de mire de toute la cour, mais il feignit de ne pas s'en apercevoir. Il mesura sa déconvenue lorsqu'il repartit seul chez lui, alors que le roi emmenait Françoise au camp du Drap d'or ; il la présenta à Henry VIII, lui-même grand amateur de belles personnes du sexe (7-24 juin 1520).

À la prière de Françoise, le souverain avait également amadoué ses frères Odet de Lautrec, Thomas de Lescun et André de Lesparre, trois Pyrénéens bagarreurs, sachant recevoir les coups d'épées et les rendre avec usure ; le roi en fit des chefs d'armée. Ne rêvant que plaies et bosses, ces loyaux serviteurs combattirent en Italie. Ils se fichaient bien de la vertu de leur petite sœur, qui leur avait valu des responsabilités excédant leurs capacités. Plus batailleurs que stratèges, un peu bandits à l'occasion, ils exerçaient de ces contestables talents de cupidité et de pillage qui déplaisent tant aux populations conquises, et auxquels ils durent une part de leurs échecs ultérieurs.

En revanche, la maison de Foix était l'objet de la haine vigilante de la reine mère Louise de Savoie. Celle-ci avait détesté Anne de Bretagne qui le lui avait bien rendu. À la mort de la duchesse, la reine mère reporta sa rancune sur sa parentèle et Françoise devint la femme à abattre par tous les moyens. Parfaite illustration de la mère abusive, Louise ne reprocha pas directement sa liaison à son fils, mais s'évertua à la briser en lui procurant çà et là des « occasions » intéressantes. Fine mouche, Françoise ne tomba pas dans le panneau : oubliant ces passades, elle se garda bien de faire des scènes de jalousie au roi qui, toujours, finissait par lui revenir.

Louise de Savoie essaya alors de perdre la réputation des Foix dans l'esprit du roi : les déboires militaires des trois frères et du mari de Françoise lui en offrirent le prétexte (1521-1522). Enfin, des rumeurs malveillantes accusèrent la favorite de tromper le roi avec le connétable de Bourbon, alors en instance de trahison, et l'amiral de Bonnivet. Tous ces ragots provenaient de l'entourage de la reine mère. Françoise se justifia devant le roi et, qualifiant Louise de « *méchante créature* », l'accusa d'avoir causé la trahison du connétable de Bourbon, ce qui n'était pas faux... Une sale affaire de détournement de fonds – 400 000 écus destinés aux défenseurs de Milan – se greffa là-dessus : aux dires de l'intendant des finances Semblançay, Louise de Savoie aurait confisqué la somme à son profit. Si Lautrec retrouva la confiance du roi, il fallut bien trouver un coupable : la reine mère ne pouvant être soupçonnée, Semblançay servit de bouc émissaire et essuya une courte mais pénible disgrâce²⁴ (1523).

L'an 1524, le sort de nouveau favorable à l'armée française fit cesser les calomnies. Las ! Il vint au roi la malencontreuse idée de rééditer son exploit de Marignan : il confia le gouvernement à Louise de Savoie et partit pour l'Italie à l'automne. Pour raccourcir la liaison avec son fils, la reine mère s'installa à Lyon avec la cour. Une trêve tacite la rapprocha même de la favorite détestée, car elles craignaient toutes deux le pire pour le roi, avec raison : malgré les conseils de prudence de Lautrec lui-même, François I^{er} fut écrasé et capturé par les Espagnols à Pavie (25 février 1525). Sa défaite fut aussi celle de Françoise, qui quitta la cour et retourna chez son mari.

Jean de Laval accueillit l'infidèle, sans doute de façon glaciale ou indifférente. Leur couple n'était plus qu'une association d'intérêts que l'amour avait déserté depuis longtemps. Le passé heureux avait disparu : leur fille, qui aurait pu les rapprocher, était morte à l'âge de treize ans. N'ayant su s'opposer à la volonté d'un des plus galants rois de France, peut-être Jean de Laval admit-il, en son for intérieur, que les frasques de sa femme avaient grandement facilité sa carrière. Avec le temps, il s'en était probablement fait une raison. Homme de confiance du souverain en Bretagne, il menait une vie diplomatique active et tenait table ouverte ; par sa conversation élevée, Françoise demeurait une hôtesse incomparable et pouvait en imposer à tous.

La mère de Jean de Laval vivait avec eux et ne se gênait pas pour juger sévèrement l'inconduite de sa bru. Celle-ci essayait d'oublier ces querelles ; elle secondait son mari dans l'accomplissement des devoirs de sa charge et les travaux de modernisation du château. Mais Françoise, exilée à Châteaubriant, se languissait de François, toujours prisonnier ; grâce à l'intermédiaire de Marguerite d'Alençon, elle put correspondre avec le roi qui se morfondait à Madrid, et qui lui envoya ces vers désabusés (septembre 1525) :

*L'esprit est à toi. Pour le corps, pourriture
Quand, de te voir, j'ai perdu l'espérance...*

Elle fut ainsi informée des pourparlers de paix et de la libération du roi. Mais, trop sûre d'elle-même et de l'amour qu'elle croyait encore lui inspirer, elle commit une grave erreur d'appréciation. Or, Louise de Savoie avait résolu sa perte par un moyen simple et dénué de scrupules : susciter l'intérêt du roi pour une jeune beauté peu farouche, aussi intelligente que Françoise et assez ambitieuse pour tenir la dragée haute à cette dernière. Son choix s'arrêta sur Anne d'Heilly de Pisseleu, l'une de ses demoiselles d'honneur, blonde Picarde de dix-huit printemps ; elle demanda à sa fille Marguerite d'évoquer Mlle d'Heilly dans ses missives au monarque prisonnier. Alléché, d'autant que sa captivité madrilène avait éprouvé sa santé, sevré de jolies femmes, lui qui les appréciait tant, François exprima le désir d'apprendre quelques détails sur cette inconnue. Louise de

Savoie les lui transmit avec une joie secrète que l'on imagine bien, avant de réunir la cour à Bordeaux pour la libération de son fils (mars 1526).

François y eut l'agréable surprise d'être accueilli par la jolie demoiselle d'honneur de sa mère, qui lui débita avec grâce les compliments d'usage pour sa libération. Il pensa que le teint clair et la blonde toison d'Anne de Pisseleu le changeaient de sa brune favorite aux cheveux noirs ; il était ferré. Du reste, celle-ci ne se trouvait pas à la cour : les absents ont toujours tort. Prévenue de son infortune par quelque âme charitable, Françoise se hâta de revenir, persuadée que le roi l'aimait toujours. Espoir déçu : il l'accueillit avec affection, sans plus ; Marguerite d'Alençon paraissait plutôt gênée, tandis que le sourire « mielleux » de la reine mère dissimulait mal sa victoire. Françoise comprit qu'Anne de Pisseleu était LA rivale qui mettrait tout en œuvre pour la supplanter. Même le roi facilita la tâche de la jeune fille, lassé d'une favorite trop amoureuse, plus assez « piquante », dont il connaissait les artifices ; ses trente-deux ans ne pouvaient rivaliser avec les dix-huit de l'intruse. Les rois qui s'ennuient cherchent à se distraire : Anne était fine, intelligente, spirituelle et suffisamment amusante pour dérider le roi, rompre d'avec ses habitudes et le faire revivre après sa pénible captivité.

La lutte des favorites dura deux ans, mais l'issue était prévisible. Dans une lettre au roi, Françoise se moqua de la fadeur et du peu de tempérament supposés des femmes à la peau claire :

*Blanche couleur doit être méprisée,
Blanche couleur est à sueur sujette,
Blanche couleur n'est pas longuement nette.
[...]
Ce qui est froid est contraire à nature :
Donc blancheur nous est fort bien contraire.*

Furieux de voir ses goûts sexuels tournés en dérision, François I^{er} tourna une réponse vengeresse à Françoise, où il lui reprochait son ingratitude et son désir de régenter constamment sa vie. Sa lettre se terminait brutalement :

*Dont pour le temps qu'avec toi j'ai passé,
Je peux bien dire : Requiescat in pace !*

La disgraciée volontaire

Choquée, Françoise se précipita à Angoulême pour exiger de lui une explication franche. N'aimant pas les scènes, tiraillé entre ses deux « reines de cœur » – il était veuf de la vraie reine, Claude de France, morte en 1524 –, François I^{er} voulut les concilier et proposa la seconde place à Françoise. Il aurait ainsi gagné sur les deux tableaux. La fière

descendante des Foix se cabra et refusa net ; elle venait en outre de perdre son dernier appui auprès du roi : son frère Odet était mort de la peste en Italie (août 1528). Elle préféra quitter la cour.

Définitivement réinstallée à Châteaubriant, Françoise s'occupa avec dévouement du fils et de la fille d'Odet, dont Jean de Laval était le tuteur légal par testament. Elle se plia de bonne grâce aux responsabilités accrues de son mari, que le roi nomma gouverneur de Bretagne en 1531. Plus que jamais, elle devait tenir sa maison et son rang. Elle prit aussi une part très active à l'embellissement du château : son mari lui réserva la partie centrale, la plus agréable ; elle disposa d'appartements, d'une « *chambre dorée* » et d'un oratoire privé. Nous sommes bien loin de la prétendue séquestration dans un sinistre donjon telle que le conte une légende à dormir debout.

En 1531, un an après avoir fondé l'institution des Diamants de la Couronne, qui déclarait ces bijoux biens inaliénables du Trésor royal (15 juin 1530), François I^{er} réclama ses bijoux à Françoise. En réalité, il souhaitait les voir portés par Anne de Pisseleu. Le fameux collier d'or à devises gravées faisait partie du lot ; afin que nulle rivale ne disposât des formules d'amour chères à son cœur, Françoise le fit fondre et le renvoya au roi sous forme de lingots. Conscient de sa bétise, François I^{er} lui retourna l'or, dont il n'avait que faire, car il ne tenait qu'aux devises. « *Un cœur de femme généreuse dépité et ainsi dédaigné fait de grandes choses* », conclut Brantôme, qui conta l'histoire. Plusieurs courtisans n'aimaient pas Anne de Pisseleu et approuvèrent l'initiative de Françoise. Pour se faire pardonner son manque de tact, le roi accorda alors à celle-ci les revenus d'une seigneurie du Blésois.

Les deux amants se retrouvèrent une dernière fois, lorsque la cour s'établit le 14 mai 1532 à Châteaubriant pour six semaines. Le roi séjournait en Bretagne pour présider une séance solennelle des États et assister au couronnement du dauphin, nouveau duc de la province. Le gouverneur Jean de Laval devait accompagner le roi en tous lieux. L'harmonie régna durant ce séjour : François I^{er}, qui n'avait pas emmené Anne de Pisseleu, fut ébloui par la somptueuse demeure de ses hôtes et eut de fréquentes discussions politiques avec eux.

Une anecdote plaisante raconte qu'au cours d'une promenade équestre avec Françoise, le roi renversa une jeune paysanne qui, rouge d'émotion, lui apportait des fleurs. Il la releva comme une plume, la porta chez elle, fit quérir le nécessaire auprès de ses gens et resta, dit-on, trois jours au chevet de la pauvrete pour la soigner... On peut s'interroger sur la nature de ces « soins » quand on connaît la réputation de François I^{er} ! Le lieu de l'épisode s'appela désormais « la Cour au Roy ».

Le souverain remercia Françoise de son hospitalité par le don de la châtellenie de Suscinio, résidence des ducs de Bretagne où naquit le

comte de Richemont²⁵. Cadeau royal, mais cadeau d'adieu aussi : les deux anciens amants se quittèrent vers la fin de l'été 1532. Ils ne devaient plus jamais se revoir.

Derniers feux

Le 22 octobre 1535, devant toute la haute noblesse de Bretagne, Claude de Foix, nièce de Françoise, épousa Guy, neveu de Jean de Laval. Pour Françoise, une page de sa vie était désormais tournée.

En 1537, deux poètes, habituels commensaux du sire de Châteaubriant, Clément Marot et François Sagon²⁶, se querellèrent. Chacun des deux prétendit d'abord posséder plus de talent que l'autre, après quoi ils s'insultèrent copieusement, avec des termes rabelaisiens qui feraient rougir nos petits marquis des lettres d'aujourd'hui. Enfin, les deux rivaux s'en remirent à la décision de Françoise de Châteaubriant, « *la personne la plus belle et la plus accomplie de son temps* ». Sa compétence ainsi reconnue, elle accorda sa préférence à Sagon. L'affaire rencontra même un écho à la cour, toujours férue de débats littéraires.

Alors que Jean de Laval se remettait d'une grave maladie, Françoise mourut soudain le 16 octobre 1537. Enterrée une semaine plus tard, elle fut unanimement regrettée ; une épitaphe de Clément Marot orna son tombeau et François I^{er} lui dédia ces vers mélancoliques :

*[...] Elle a souffert qu'en son vivant je l'aimasse :
Ô quel record que le temps point n'efface !
L'âme est en haut : du beau corps c'en est fait
Ici dessous ! [...]*

ANNEXE

Légende autour d'un décès

La mort subite de Françoise de Châteaubriant au mois d'octobre 1537 ne souleva pas de commentaire ni de suspicion chez les dizaines voire centaines de proches, amis, domestiques, maîtres d'hôtel et aumôniers. Mais en 1538, une rumeur accusa Jean de Laval d'avoir séquestré sa femme plusieurs années dans un donjon, pour se venger de son infortune conjugale. Nous avons vu plus haut ce qu'il faut penser de cette prétendue séquestration.

La suite est encore plus rocambolesque : il lui aurait fait ouvrir les veines par deux chirurgiens assistés de six hommes d'armes, autant dire huit bavards potentiels. Le sang aurait coulé sur le plancher et une tache indélébile serait restée dans le bois du parquet. Enfin, pour ajouter une note fantastique à cette histoire déjà peu crédible, le fantôme de Françoise apparaîtrait, comme de juste, chaque 16 octobre à minuit, nimbé de lumière, flanqué du roi, de chevaliers, de moines et de religieux, tandis que plusieurs diables cornus entraîneraient le mari homicide dans la mare de sang accusatrice...

L'ennui est que cette légende existe en Bretagne ailleurs qu'à Châteaubriant, qu'elle est bien antérieure au décès de Françoise et qu'elle fait fi des centaines de témoins connus qui gravitaient autour du couple. On sait aujourd'hui qu'elle fut propagée par les héritiers de Jean de Laval, parce que celui-ci avait fait amender des lois coutumières afin de tester à sa guise ; il avait ainsi amputé d'un tiers les parts d'héritage de ses collatéraux. Ces derniers ripostèrent par cette malveillante rumeur.

Celle-ci atteignit la cour entre-temps. Intrigué, le roi ordonna au connétable Anne de Montmorency de mener une enquête discrète. Elle n'eut pas d'autre résultat qu'un quitus de la gestion honnête du gouverneur. Seul fait curieux, qui parut donner du poids aux accusateurs de Jean de Laval, ce dernier légua une grande partie de ses biens au connétable.

La santé de Jean de Laval ne fut jamais très bonne. Il ne s'était pas vraiment remis de la mort de Françoise, quoi qu'il eût pu lui reprocher. Il mourut le 11 février 1543, sincèrement regretté par ses administrés, dont il avait su se faire apprécier par ses actions et ses bienfaits. François I^{er} avait comblé ce bon serviteur d'argent, de terres, de titres, et de cadeaux divers. Le procès intenté par ses héritiers ne fut clos qu'en 1604, deux générations après son décès !

ANNE DE PISSELEU

« *La plus belle des savantes
et la plus savante des belles* »

Née en 1508 à Fontaine-Lagavanne²⁷. Troisième fille de Guillaume de Pisseleu, seigneur d'Heilly, et de sa seconde femme, Anne Sanguin de Meudon. Mariée en 1530 à Jean de Brosse, sans postérité.

La « tombeuse » de Françoise de Foix

Née d'un homme prolifique, trois fois marié et père de trente enfants, Anne d'Heilly n'avait pour seule dot que ses charmes. Mathurin de Lescure nous assure que de bonne heure, elle fut dressée à « *chasser le roi*²⁸ ».

On sait bien que l'éducation des enfants coûte cher, même à la campagne ; le sire d'Heilly dut caser les siens et intrigua pour que François I^{er} acceptât de faire d'Anne une demoiselle d'honneur de la reine mère, fin 1521 ou début 1522. Il se targua pour cela d'un lointain cousinage royal : sa mère Jeanne descendait en ligne directe de Robert de Dreux, cinquième fils du roi Louis VI le Gros.

Arrivée forcenée, animée d'une volonté de fer, la blonde Anne voulait être la première. Cela signifiait supplanter la brune Françoise de Foix dans le cœur du souverain : vivant à la cour depuis 1522, Anne avait observé le triomphe de la belle favorite. Avec calcul, elle trouva une protectrice en Louise de Savoie, et la haine inassouvie de la reine mère pour la maison de Foix servit ses desseins secrets.

Louise de Savoie résolut de transformer la « docile » Anne en machine de guerre – et d'amour – pour évincer la favorite de son fils. À sa demande, Marguerite d'Alençon évoqua les charmes d'Anne dans une lettre à son frère prisonnier et sevré : le roi sollicita des renseignements de leur mère. Anne de Pisseleu fut paradoxalement servie par Françoise de Foix, qui commit l'erreur de surestimer l'amour que lui portait le roi, et ne vint pas à Bordeaux lors de son retour de captivité (17 mars 1526).

Ce jour-là, somptueusement parée, Anne s'inclina devant le souverain et lui récita un poème de bienvenue circonstancié. François I^{er} avait hâte de rattraper le temps perdu et sa favorite était

absente. Il déshabilla la jeune fille d'un œil connaisseur, la trouva à son goût et se dit que ses dix-huit ans le changeraient agréablement des trente-deux de Françoise ; le soir même, ou peu de jours après, il la mit dans son lit. Décidément peu farouche, la nouvelle venue se prêta à toutes les fantaisies royales. Et lorsque Françoise survint quelques semaines après, elle ne put que constater la véracité du proverbe : « *Qui va à la chasse perd sa place.* » Les résultats de l'opération « séduction » dépassaient donc toutes les espérances de la reine mère, mais Anne échappa à son influence : elle n'eut pas besoin de Louise pour éliminer sa rivale, même si la bataille dura deux ans. Françoise finit par exaspérer le roi quand elle lui écrivit un long poème où, disait-elle, « *Par doux regards et façon assurée, / Crêpés cheveux ont pris votre pensée* », avant d'ironiser sur les prétendus charmes des blondes à la peau claire. N'acceptant pas de passer au second plan, elle préféra quitter la cour. Anne eut désormais le champ libre (1528). Louise de Savoie s'était débarrassée de Françoise pour frayer le chemin à une plus redoutable manœuvrière, « indéboulonnable » même, si nous osons ce néologisme, car Anne conserva son empire sur François I^{er} jusqu'à la mort de ce dernier.

Amour ou intérêt ?

Anne aima-t-elle le roi ? À dire vrai, non. Elle préféra l'argent et surtout le pouvoir : pour l'atteindre, puis en jouir, enfin le conserver, elle utilisa toutes les ressources de sa beauté et de son intelligence. Elle réussit d'abord à conserver l'estime de l'autoritaire Louise de Savoie, lui cachant la véritable nature de ses rapports avec le roi ; la reine mère n'eut pas toléré l'intrusion d'une nouvelle favorite entre son fils et elle. Mais Anne se méfia de la perspicace Marguerite d'Alençon qui pouvait freiner son influence : elle encouragea son mariage avec Henri d'Albret, roi de Navarre, façon élégante de se débarrasser d'une gêneuse ; Marguerite serait moins à craindre aux pieds des Pyrénées qu'à Paris (1527).

Très instruite, Anne appartint à la « *petite bande* » de François I^{er}. Elle protégea les artistes avec une grande maturité de goût et Clément Marot, qui citait tous les puissants du jour, lui rendit ainsi hommage (1526) :

*Dix et huit ans je vous donne,
Belle et bonne,
Mais à votre sens rassis,
Trente-cinq ou trente-six
J'en ordonne.*

Un seul artiste, mais le plus talentueux de tous, ne se laissa jamais impressionner par Anne de Pisseleu : Benvenuto Cellini. Une querelle

l'opposa à son confrère le Primatice, protégé de la favorite. Celle-ci le défendit, mais Cellini avait l'appui de François I^{er}, qui lui avait commandé plusieurs œuvres pour embellir le château de Fontainebleau : « *J'ai enlevé à l'Italie l'artiste le plus grand et le plus universel qui ait jamais existé* », dit le roi. Anne ne manquait hélas pas de défauts et avait notamment la rancune tenace : en dépit de la protection royale, Cellini dut quitter la France et retourner en Italie.

Âpre au gain, vénale jusqu'à la trahison, Anne afficha un sens du népotisme qui resta fameux ; elle fit profiter sa parentèle des largesses royales : un oncle maternel et trois de ses frères devinrent évêques et abbés commendataires, deux de ses sœurs finirent abbesses. Ces proches eussent obtenus de toute façon ces avantages grâce à leur origine, mais Anne insista auprès du roi pour accélérer les choses. Elle ne s'oublia pas au passage et passa pour coûter plus cher que Françoise de Châteaubriant, qui avait pourtant atteint des sommets : coquette et dépensière, Anne adorait porter des robes de drap d'or frisé et fourrées d'hermine.

Duchesse d'Étampes

Soucieux d'assurer la réputation de la jolie compagne de ses nuits, François I^{er} lui donna un époux honorable, Jean de Brosse, comte de Penthievre. Celui-ci, qui voulait récupérer des terres confisquées à son père pour trahison, joua complaisamment le rôle que le roi attendait de lui. C'est assez de dire qu'il dort souvent seul.

Ce cocuage valut de substantielles gratifications au couple : il trouva d'abord dans sa corbeille de mariage la coquette somme de 72 000 livres, le gouvernement du Bourbonnais et la restitution des biens familiaux au mari (effective en 1535). C'était un bon début. Puis le ménage reçut le comté d'Étampes (23 juin 1534), érigé en duché peu après (1537). Jean de Brosse obtint le gouvernement de l'Auvergne (1536), puis, par une ironie du sort, celui de la Bretagne, rendu vacant par le décès de Jean de Laval, veuf de Françoise de Foix (1543). Femme de tête, Anne jugea son mari incapable d'administrer tous ces biens et les fit fructifier avec l'aide d'un de ses conseillers, Nicolas Bossut de Longueval. Ce dernier en retira des bénéfices financiers, et peut-être d'autres gratifications moins austères, car la duchesse d'Étampes était volage à l'occasion. On lui prêta ainsi maintes aventures avec divers amants susceptibles de lui rendre service : l'amiral Chabot de Brion, le poète Clément Marot, les comtes de Dampierre et de La Mirandole, le capitaine des gardes Christian de Nançay. Concernant ce dernier, le roi en personne l'aurait surpris en galante posture avec sa favorite : il feignit de ne pas reconnaître cette dernière et, sous les yeux égrillards des gardes, expédia leur séillant capitaine méditer au cachot sur l'inconvénient de séduire les jolies

femmes de l'entourage royal. Les autres bénéficiaires des charmes de la belle Anne conservèrent habilement l'anonymat mais, vraies ou fausses, ces liaisons prouvent le peu d'attachement de la duchesse à l'égard de François I^{er}. Toujours rapace au demeurant : mue par l'intérêt, elle aurait plusieurs fois confisqué le salaire de son mari ! Le roi intervint même contre Jean de Brosse à sa demande, et lui commanda de satisfaire tous les désirs de sa femme.

Bataille de dames au sommet

La reine mère mourut en 1531 et Anne se crut hors d'atteinte, puisque le roi l'avait nommée gouvernante de ses deux filles. Elle se trompait : une ennemie implacable se manifesta bientôt ; belle, digne, élégante, veuve du grand sénéchal de Normandie et dame d'honneur de la nouvelle reine Éléonore, elle s'appelait Diane de Brézé²⁹. François I^{er} l'estimait beaucoup et lui savait gré de l'affection qu'elle avait apporté aux enfants royaux après le décès de leur mère, la reine Claude, en 1524.

La rivalité débuta quand Diane reçut l'appui du jeune duc d'Orléans Henri, second fils du roi ; l'adolescent s'éprit d'abord platoniquement de cette femme qui aurait pu être sa mère. L'animosité d'Anne envers Diane de Poitiers prit un tour politique lorsque mourut le dauphin François, Henri devenant alors l'héritier du trône (août 1536). Forte de ce soutien, Diane s'opposa à la duchesse d'Étampes ; les entourages respectifs épousèrent leur querelle et formèrent deux partis antagonistes ; cette coterie de cour eut de sérieuses répercussions politiques, car l'ascendant pris par Anne sur le roi braqua le dauphin contre son père : Henri s'opposa souvent aux décisions paternelles, provoquant de graves disputes au sein de la famille royale jusqu'à la fin du règne. Mais si François I^{er} laissa parfois sa favorite décider de questions secondaires à sa place, jamais elle ne siégea au Conseil, contrairement à ce qui a souvent été prétendu. En dépit d'une santé qui déclinait avec l'âge, le roi conserva toujours son autorité.

En 1537, la duchesse d'Étampes paya le poète Jean Voulte pour dénigrer Diane dans ses *Hendécasyllabes* : une satire rédigée en latin, *Contre la Poitiers, vieillarde de cour*, assurait qu'elle avait le visage fardé, portait perruque et arborait de fausses dents ! Anne de Pisseleu en profita pour se rajeunir, insinuant qu'elle était née le jour du mariage de Diane, alors que celle-ci n'avait que huit ans de plus que son ennemie ! Protégé de la duchesse d'Étampes, Clément Marot fit chorus et railla « *Madame la Grand'sénéchale* ». Celle-ci se vengea des pamphlets et clama à la cantonade que sa rivale trahissait la France à qui mieux mieux. Alors que la réforme luthérienne divisait les esprits, Anne conseillait la tolérance confessionnelle tandis que Diane, fervente catholique, préconisait la fermeté face à une hérésie qui

menaçait l'unité religieuse du royaume.

La guerre contre Charles Quint

La mort du duc de Milan Francesco Sforza, allié de François I^{er}, poussa le roi à revendiquer le duché pour son fils Henri (novembre 1535). Il s'empara alors de la Savoie et du Piémont, bases indispensables pour la reconquête du Milanais (janvier 1536). Furieux, Charles Quint reprit le Piémont et envahit la France avec trois armées, toutefois sans succès (juin-septembre). Il évacua même le Piémont devant le retour offensif des Français de Montmorency (1537). Une trêve générale intervint l'année suivante mais l'empereur éluda la question du Milanais, chère au roi. Nommé connétable par François I^{er}, Montmorency lui conseilla de se rapprocher de Charles Quint, croyant à une possible alliance. L'empereur séjourna même deux mois en France (1539-1540). Le roi espérait un geste, il fut servi : Charles Quint le roula en octobre 1540, lorsqu'il investit son héritier Philippe³⁰, duc de Milan.

Ces aléas de politique étrangère rejaillirent alors fâcheusement sur les affaires intérieures et les disputes des clans tournèrent au règlement de comptes. Proche du dauphin, Montmorency voulut se maintenir au pouvoir après son échec, et accusa de concussion l'amiral de Chabot. Cet ami intime d'Anne de Pisseleu fut jugé, absous mais disgracié (1541). Anne, qui obtint son rappel un an plus tard, se vengea de Montmorency qu'elle perdit dans l'esprit du roi. La disgrâce du connétable fut totale. Anne de Pisseleu marqua encore des points contre Diane de Poitiers : partisan du dauphin, le chancelier Guillaume Poyet fut arrêté et condamné pour malversations (1542) ; Chabot mort fut remplacé au Conseil par le maréchal d'Annebaut, brave, intègre, mais incompetent notoire : à la cour, on le surnommait « *Âne-Bœuf* ». Bien qu'il n'eut pas inventé l'eau chaude, il devait sa promotion à quelques services autrefois rendus à la duchesse d'Étampes.

Celle-ci écartait des dames de la cour ou des officiers royaux coupables seulement de lui avoir déplu, tel Blaise de Montluc, qui l'évoqua ainsi : « *Le roi devrait clore la bouche aux femmes qui se mêlent de parler en la cour ; de là viennent [...] toutes les calomnies.* »

Mme d'Étampes a-t-elle trahi la France ?

La reprise des hostilités contre l'Espagne se solda par des combats indécis où le dauphin Henri ne brilla guère ; peut-être conseillé par sa favorite, son père lui retira son commandement (1542). L'année suivante n'apporta pas d'action décisive. En 1544, les Français remportèrent au Piémont la brillante victoire de Cérises, mais la

France fut envahie au nord par les Anglais, qui prirent Boulogne-sur-Mer, et au nord-est par les Impériaux, qui assiégèrent Saint-Dizier (juin-août). Cette ville résista vaillamment jusqu'au jour où son gouverneur reçut un message chiffré du duc de Guise³¹ lui enjoignant de capituler. Il obéit et, à la grande surprise du roi, la place tomba aux mains des Impériaux. On apprit plus tard que le message était un faux. Une rumeur courut dans le peuple, qui parla d'une « *félonie* » de la duchesse d'Étampes.

Celle-ci connaissait le détail des opérations militaires dont, peut-être imprudemment, le roi lui avait confié le secret. Deux choses paraissent aujourd'hui certaines : Charles Quint savait par un informateur anonyme tout ce qui se tramait au Conseil du roi ; et, au cours de l'été 1544, Granvelle, garde des Sceaux de l'empereur, reçut d'un mystérieux correspondant la clé du chiffre utilisé par l'armée française : fabriquer un faux ordre de capitulation fut un jeu d'enfant pour les services de renseignements impériaux. Mais on ignore qui les avait ainsi informés. Le peuple, qui aimait les explications simplistes, et Diane de Poitiers, qui voulait se venger des calomnies de sa rivale, accusèrent la duchesse d'Étampes de la trahison ; mais personne ne put jamais le prouver. Anne de Pisseleu avait certes tout à craindre du décès de François I^{er}, puisque l'avènement du dauphin signifierait la victoire de Diane de Poitiers et donc sa propre disgrâce ; la seule chose qu'on pouvait reprocher à la duchesse était ses intrigues pour avantager Charles, dernier fils du roi, au mépris de l'ordre de succession. Coupable ou innocente dans l'affaire du chiffre ? Le mystère subsiste.

Mme d'Étampes aimait décidément les militaires. Elle expédia une lettre de blâme au bailli de Vitry-en-Perthois³² alors assiégé, où elle accusait les officiers du roi de mal le servir. Les capitaines, qui avaient d'autres Impériaux à fouetter, « *s'irritèrent grandement que cette femme ait osé usurper telle autorité de commander et se mêler du fait de guerre* ».

L'ennemi déferla sur la route de Paris après la chute de Saint-Dizier. Mal défendues, les places de Châlons-sur-Marne, Vitry-en-Perthois, Épernay, Château-Thierry, Soissons, capitulèrent les unes après les autres. Mais le temps joua désormais contre Charles Quint : il manquait d'argent pour conclure victorieusement la campagne, et ses soldats désertaient faute de solde. Fouetté par les défaites, l'amour-propre des Français les réunit face au danger ; revenu en grâce, l'héritier du trône massait des troupes fraîches entre Paris et Meaux. L'attaque française contre l'armée impériale désorganisée aurait entraîné le triomphe certain d'Henri et sauvé les chances d'une paix avantageuse pour le pays. Mauvais génie du roi en l'occurrence, Anne de Pisseleu priva alors le dauphin du succès escompté : elle conseilla à François I^{er} de négocier immédiatement avec Charles

Quint. Elle prit une part si active dans les pourparlers que l'empereur la remercia ; ces compliments ambigus ne contribuèrent pas à effacer les doutes qui planaient sur sa tête, d'autant que le traité de Crépy-en-Laonnois ôta à la France ses possessions italiennes, héritage de la dauphine ; le roi devait constituer un apanage au profit de son fils Charles, à qui l'empereur offrait une alliance familiale (18 septembre 1544). Frustré de l'assurance d'une victoire militaire en rase campagne, le dauphin protesta officiellement contre une paix bâclée qui désavantageait le royaume, et qui dépossédait sa femme, Catherine de Médicis. Le traité fut impopulaire ; détail significatif, plusieurs parlements refusèrent de l'enregistrer.

Une belle ambiance de fin de règne

Suggérant de remplacer Annebaut, protégé de Mme d'Étampes, par un chef plus avisé, le dauphin s'attira l'ire de la duchesse. Elle riposta, accusant Diane de Poitiers de vouloir lui substituer Montmorency, toujours disgracié. Le roi crut sa favorite sur parole et exila Diane à Anet. Henri exigea vainement son rappel : ne l'obtenant pas, il quitta la cour et rejoignit Diane avec ses partisans. Mais François I^{er} avait besoin du dauphin pour reprendre Boulogne aux Anglais ; il rappela Diane (1^{er} janvier 1545) et se réconcilia quelque temps avec Henri.

La mort de son fils Charles (9 septembre 1545) chagrina beaucoup le roi, d'autant que ses rapports s'étaient à nouveau tendus avec Henri, systématiquement tenu à l'écart des décisions. Les manigances opposées des favorites du père et du fils minaient l'unité politique du pays. Diane de Poitiers rechercha des alliés capables de réduire le crédit de la duchesse d'Étampes et s'allia à la famille lorraine des Guise.

L'année 1546 à la cour s'écoula entre dissimulation, règlements de comptes et calomnies : la plus ignoble visa le baron de Jarnac, mari de Louise de Pisseleu, une sœur d'Anne, dont le train de vie excédait manifestement la fortune personnelle. Questionné par le dauphin, il avoua que sa belle-mère « *l'entretenait* » et Henri, sans doute à l'instigation de Diane, clama à la cantonade que le baron couchait avec elle. Jarnac jura publiquement de se venger de cette accusation d'inceste, mais comme il ne pouvait provoquer un duel ni se battre contre un membre de la famille royale, le sire de La Châtaigneraie proposa d'être le champion du dauphin. Le roi préféra interdire tout duel, malgré la supplique de Jarnac, las d'être calomnié.

Voyant son père décliner, Henri ne cachait pas les projets de son futur gouvernement, dont le connétable de Montmorency serait la pierre angulaire. Le roi l'apprit et ce fut sa dernière grande colère contre son successeur, qui avait prudemment pris le large. Le pardon de François I^{er} intervint à l'occasion de la naissance d'une fille du

dauphin (2 avril 1546) et de la signature de la paix d'Andres avec l'Angleterre (7 juin).

Malade chronique depuis des années, François I^{er} se retira à Rambouillet fin mars 1547 et fit ses ultimes recommandations à Henri. Le maintien du royaume intact et le devoir de rendre la justice primaient toute autre considération mais, inquiet du sort de la reine Éléonore et surtout de la duchesse d'Étampes, il enjoignit à son fils de les traiter selon leur rang. Il lui conseilla enfin de ne pas soumettre le pouvoir à la volonté d'une femme comme il l'avait trop souvent fait lui-même. Il mourut le 31 mars et Anne de Pisseleu se trouva au désespoir, plus par peur de l'avenir que par chagrin réel. Le nouveau roi Henri II voulut toutefois respecter le vœu de son père et offrit à la duchesse d'Étampes de rester à la cour. Se méfiant de Diane de Poitiers, Anne déclina la proposition et se retira en son domaine de Limours.

La disgrâce et l'oubli

Quelques semaines suffirent à Henri II pour oublier ses bonnes intentions : les hommes élevés par la faveur d'Anne de Pisseleu furent révoqués, parfois emprisonnés, et remplacés par des créatures de Diane de Poitiers. Même Jean de Brosse, le complaisant mari, aboyait avec les chacals, l'ingrat ! Oubliant ce qu'il devait à sa femme, il la relégua au château de La Hardouinaye, où il la fit surveiller. En juin 1556, il lui intenta un procès qui raviva les passions : reniée par ses anciens « amis » ainsi que par des proches, dont une sœur, Anne, écœurée par ces bassesses, vint à souhaiter le trépas de Jean de Brosse, responsable de ces poursuites. L'étalage de son adultère avec le feu roi provoqua un tel scandale qu'Henri II arrêta net le déroulement du procès. Jean de Brosse mourut en 1565, avec la réputation d'un bon serviteur de l'État, intègre et courageux, en dépit des lâchetés morales dont il avait fait preuve neuf ans plus tôt. Anne de Pisseleu rendit ses bijoux, propriété de la Couronne. Une part de ses biens fut confisquée et donnée à Diane de Poitiers, mais elle conserva la plus grande partie. Ce n'était pas par pitié soudaine de son ennemie, qui lui aurait volontiers fait rendre gorge, mais la crainte qu'eut Diane de créer un précédent dont elle-même pourrait souffrir un jour. La duchesse d'Étampes sombra dans l'oubli général ; elle se signala une dernière fois durant les guerres de religion, lorsqu'elle hébergea une conférence de chefs calvinistes rebelles en son château de Challuau (1576). Elle avait toujours témoigné quelque sympathie à l'égard de la religion réformée, mais il ne sembla pas qu'elle s'y convertît.

Décédée au début de septembre 1580, Anne de Pisseleu fut sans doute inhumée à Heilly. Le lieu de sa sépulture demeure inconnu.

Femme redoutable par sa beauté et son intelligence souvent

perverse, Anne de Pisseleu incarna l'image de la favorite « politique » et sans cœur. Mais son oubli fut aussi spectaculaire et rapide que son ascension.

DIANE DE POITIERS

« Belle à la voir, honnête à la hanter »
(François I^{er})

Née le 9 janvier 1500 à Saint-Vallier³³. Troisième enfant de Jean de Saint-Vallier et de Jeanne de Batarnay. Mariée le 30 mars 1515 à Paris à Louis de Brézé (1459-1531), elle en eut Françoise (1518) et Louise (1521).

Dauphinoise et non Poitevine

Contrairement à une opinion répandue, Diane n'était pas originaire du Poitou : son nom « Poitiers » dérive de Peytiers, ancien *Castrum Pictavis*, repaire fortifié de la région de Mirabel en Dauphiné. D'excellente noblesse, ses grands-parents furent amis de Louis XI. Ses parents possédaient de nombreux domaines jusqu'en Calabre ; ils bénéficièrent de l'appui des Beaujeu, puis de Louis XII et des Bourbon-Montpensier, cousins du roi.

Ces derniers négocièrent son mariage avec Louis de Brézé, sénéchal de Normandie, âgé de cinquante-six ans, apparenté à la famille royale, veuf et sans enfant. Petit-fils d'Agnès Sorel et de Charles VII, neveu de Louis XI, il était petit-cousin du jeune François I^{er}, qui assista à la cérémonie. Malgré leur grande différence d'âge, Louis et Diane formèrent un couple heureux. Le mari se montra attentionné, sans imaginer qu'après sa mort, sa jeune épouse endosserait le même état de favorite royale que sa grand-mère maternelle !

De fidélité éprouvée, Louis de Brézé était aussi riche de terres et de titres que ses beaux-parents. Son alliance et son prestigieux train de vie lui assuraient, ainsi qu'à Diane, le dixième ou le douzième rang à la cour, derrière les princes du sang, les ducs et pairs, les princes étrangers. En conséquence, la jeune « grande sénéchale » fut nommée dame d'honneur de la reine mère Louise de Savoie (1515).

Une grande dame à la cour

Diane participa aux fêtes et aux voyages de François I^{er}, qui l'estima pour sa beauté, son intelligence et sa vertu sans affectation.

S'occupant des enfants royaux après la mort de leur mère (1524), elle assista Louise de Savoie durant la captivité du roi (1525). Elle accompagna le dauphin François et le duc Henri jusqu'à la frontière espagnole, le traité de Madrid les désignant otages pour cautionner la libération de leur père (mars 1526). Elle vint les y rechercher en juillet 1530 après la conclusion de la fameuse paix des Dames. Avec deux autres épouses de très hauts dignitaires, elle porta les offrandes à l'autel lors du couronnement de la reine Éléonore (5 mars 1531) et devint sa dame d'honneur après la mort de Louise de Savoie, marques de confiance absolue (septembre 1531).

Diane et Louis de Brézé suggérèrent à François I^{er} de marier son second fils Henri avec la nièce du pape Clément VII, Catherine de Médicis. Par un hasard peu connu, cette dernière était cousine de Diane : elles avaient des grands-parents communs. L'union projetée parut une excellente affaire pour les deux parties, au moins sur le papier : l'héritage toscan de Catherine bénéficierait de la protection de François I^{er} et serait susceptible de modifier l'échiquier politique italien en faveur du roi de France, qui rêvait de recouvrer le Milanais. Clément VII promit en outre une dot importante, stimulant la réflexion de son allié français. Le roi accepta le projet d'épousailles en avril 1531. Trente mois plus tard, Diane, entre-temps devenue veuve, assistait au mariage princier en présence du roi et du pape à Marseille (octobre 1533).

Louis de Brézé était décédé le 23 juillet 1531, et sa jeune veuve afficha une réelle dignité de vie. Par pitié envers la mémoire du grand sénéchal, elle ne voulut pas se remarier. D'une conduite irréprochable, elle invitait le roi et ses fils à chasser en sa terre d'Anet. Imprégné d'amour courtois, Henri, devenu dauphin en 1536, se prit d'une affection respectueuse envers leur aimable hôtesse : il porta ses couleurs, noir et blanc, dans ses tournois, *nec plus ultra* de l'amour courtois le plus éthéré.

Une veuve au-dessus de tout soupçon

Lorsqu'il passa de l'adolescence à l'âge d'homme, Henri céda à l'attrait physique de Diane ; à trente-huit ans, elle restait fraîche et avenante (1538). Ils cachèrent si bien leur liaison que la grande sénéchale sembla plutôt l'amie sûre, la conseillère avisée, voire la seconde mère, que la maîtresse d'un prince de dix-neuf ans. Catherine de Médicis seule savait la vérité, qui pour elle avait un goût d'amertume. Elle devait dissimuler sa jalousie et montrer bon visage : à la fin de sa vie, elle confia à un proche que « *jamais femme qui aime son mari n'aima sa putain*³⁴ ». Mais la « putain » lui rendit un signalé service.

Après cinq ans de mariage, la dauphine n'avait toujours pas donné

d'héritier à la Couronne. Une rumeur de cour l'accusa de stérilité et elle craignit la répudiation. Le duc Claude de Guise amplifia ces vilains bruits. Il se posa en sauveur de la lignée des Valois lorsqu'il suggéra de remplacer la dauphine. Essuyant déjà les attaques de la duchesse d'Étampes, favorite de François I^{er}, Diane appréhenda le choix d'une autre princesse qui lui serait probablement défavorable, et conseilla à sa jeune cousine de gagner l'appui du roi. Bien que le mariage eût apporté à celui-ci nombre de déconvenues – notamment la dot, qui ne fut jamais payée alors que les finances royales criaient misère –, il aimait beaucoup sa bru : intelligente, instruite, souriante, enjouée, bonne cavalière de surcroît, la petite Florentine avait un visage ingrat, certes, mais de si jolies jambes ! Tandis qu'il la rassurait paternellement, Diane usa d'arguments plus voluptueux pour convaincre le dauphin d'ignorer les ragots sur la stérilité présumée de sa femme. Reconnaisante, celle-ci accepta de renseigner Diane sur l'entourage du roi et de la duchesse d'Étampes.

Les attaques cessèrent, puis reprirent lorsqu'Henri interdit à Catherine de fréquenter la duchesse (1541). Diane eut le mérite de taire définitivement ces rumeurs : elle obligea Henri à coucher avec sa femme et fit examiner le couple par l'excellent médecin Jean Fernel. Conseils fructueux : la dauphine accoucha d'un garçon le 19 janvier 1544³⁵. Neuf autres maternités suivirent ; Diane savait l'art de se rendre indispensable et s'occupa de cette progéniture princière – puis royale – avec efficacité.

La mort de François I^{er} mit un terme au « règne » de la duchesse d'Étampes et l'avènement d'Henri II marqua le triomphe de la grande sénéchale (31 mars 1547). Signe des temps, le pape Paul III envoya sa bénédiction au nouveau roi... et à sa favorite !

*« C'est dans les vieux pots
qu'on fait les meilleures soupes³⁶ »*

Les rapports d'Henri, de Diane et de Catherine furent ceux d'un discret ménage à trois, la majesté en prime. Il convenait d'abord de ne rien laisser filtrer aux yeux du public ; avec les années, personne ne fut réellement dupe, mais la bienséance interdisait d'évoquer le sujet en termes paillards : Henri II avait imposé la décence à sa cour, qui fut beaucoup moins licencieuse que celle de François I^{er}. Mais, très amoureuse de son mari, Catherine de Médicis continua à souffrir de cette situation, voilée par un mot d'ordre de bon ton : Diane fut la « *dame sage, de bon conseil et de gentil courage* », ainsi que le disait Ronsard. Autre poète de cour, Olivier de Margny se fit l'interprète de sa dignité présumée :

Partout où vous allez, et de jour et de nuit

Des observateurs moins complaisants – ou mieux renseignés – rapportèrent des épisodes plus croustillants sur l'intimité du trio.

Catherine se demandait bien pourquoi son bel athlète de mari s'était amouraché d'une femme de vingt ans son aînée, qui devait réparer chaque matin les outrages des années. Moins flatteurs que les peintures, les crayons de Clouet témoignent que Diane quinquagénaire n'avait plus sa fraîcheur d'antan ni rien de la « Diane aux bains » chère aux artistes. Cette femme devenue blette possédait donc un secret pour charmer le souverain, et des âmes naïves prétendirent qu'elle usait d'un philtre d'amour. Ingénue, mais pas au point de gober cette niaiserie pour mauvais romans de chevalerie, la reine recourut, selon Brantôme, à un curieux stratagème : avec la complicité de son amie la duchesse de Montpensier, elle fit percer le plancher de sa chambre située au-dessus de celle de Diane et put ainsi « *épier [...] le jeu que joueraient son mari et la dame* ».

La curiosité est un vilain défaut, mais le spectacle eut un résultat plus instructif qu'édifiant. La reine apprit que sa cousine, experte véritable, donnait du plaisir par des « *caresses, mignardises et follastreries bien grandes* », qu'elle-même ignorait. Le roi était un amant vigoureux : le lit de la grande sénéchale ne résista pas à ses fougueux assauts et s'écroula un jour sur leurs deux têtes ! Les ébats coquins promenaient parfois le couple du lit à l'épais tapis de la chambre. Déroutée par ces transports hors du commun, Catherine avoua à la duchesse de Montpensier que jamais « *son mari ne lui rendait le semblable et ne lui faisait les folies qu'elle lui avait vu faire avec Vautre* ». Elle découvrait à ses dépens que l'austère et digne veuve de Louis de Brézé était en réalité une veuve joyeuse...

Brantôme ne révéla pas l'origine de ses sources sur la vie intime des rois et des grandes dames de France, mais il sembla insinuer que la reine tira parti d'un exposé si profitable : « *Le plus qu'elle put, elle continua ce passe-temps de vue, et le convertit en risée et peut-être en autre chose*³⁷. » Quant au charme exercé par Diane sur Henri II, chacun sait que lorsqu'un homme a une femme dans la peau, l'âge importe peu...

Ces torrents d'extase surprennent, car Diane avait un tempérament assez froid, plus cérébral que sensuel. Son comportement révèle une bonne dose de calcul, car elle ne fut jamais une amoureuse éperdue. On ne lui connaît pas d'amant entre la mort de son mari et le début de sa liaison avec Henri, ou alors elle l'a bien caché. De son côté, Henri trompa plusieurs fois sa femme et sa favorite pour vérifier son aptitude à procréer. Une fille et deux fils illégitimes naquirent de ces unions éphémères. Rassuré – il n'était pas stérile –, le roi devait

dissiper ensuite la jalousie de Diane, inquiète de ces rivales potentielles.

« *Les places ! les sous³⁸ !* »

Plus sportif qu'instruit, Henri II parlait cependant l'espagnol, l'italien et le latin. D'intelligence moyenne quand la situation réclamait un esprit supérieur, il avait toutefois conscience de ses lacunes : il rechercha donc les appuis de personnalités plus brillantes que lui, mais ne s'aperçut pas que le « dévouement » de ses mentors à sa personne se doublait d'une avidité incompatible avec le devoir d'État. Voulant renforcer l'autorité royale, il se retrouva lié par deux coteries hostiles, aux ambitions contradictoires. Remarquons qu'il s'attacha à un homme et une femme de la génération de ses parents : il ne s'entendit pas avec son père et crut en trouver un autre chez Montmorency ; il compensa l'absence de sa mère par son adulation envers Diane de Poitiers³⁹.

Diane n'avait pas évincé Anne de Pisseleu pour jouer au soliveau ; elle assista au sacre du roi, l'accompagna dans ses déplacements et entrées solennelles, où les municipalités l'honoraient au même titre que le souverain par des représentations allégoriques et des cadeaux de prix. Henri la nomma dame d'honneur de la reine (!), lui donna le château de Chenonceaux, pourtant propriété de la Couronne (1547), la créa duchesse de Valentinois, lui attribuant le titre de « Madame » (8 octobre 1548) et la mit au rang des princesses du sang lors du couronnement de Catherine de Médicis (10 juin 1549). L'ambassadeur de Ferrare, Alvarotto, calcula que le roi passait « *au moins huit heures* » par jour avec la grande sénéchale qui le menait, « *pour ainsi dire, par le bout du nez* » ; d'autres diplomates tinrent des propos analogues, peut-être un peu plus crus quant à la nature de l'appendice...

Diane empêcha Montmorency de prendre un empire définitif sur le roi. Celui-ci gâtait plus que de raison le connétable et ses trois neveux en argent, places et titres. Elle se rapprocha alors des Guise, naguère ses rivaux, et acheta leur complicité, utilisant les biens confisqués aux anciens fidèles de Mme d'Étampes. Messieurs de Lorraine reçurent pêle-mêle des commendes d'abbayes, l'égalité de statut avec le premier prince du sang, Antoine de Bourbon, l'érection de leur comté d'Aumale en duché-pairie, les gouvernements du Dauphiné, de Normandie et de Savoie, le contrôle des affaires de justice, et jusqu'aux recettes de deux décimes du clergé⁴⁰ (700 000 livres) à partager avec Montmorency et un troisième larron ! Afin d'éviter les critiques formulées naguère contre Anne de Pisseleu, des mesures d'austérité réduisirent le train de vie de la cour (1549).

Désireux d'avoir les coudées franches, Montmorency résolut d'écarter Diane de son chemin, et plaça la jolie Marie Fleming dans le

lit du roi (1550). Henri goûta fort ce charmant intermède et poussa la galanterie jusqu'à lui faire un enfant. Marie se voyait déjà promue favorite du monarque, croyant qu'il préférerait l'éclat de sa jeunesse aux appâts ternis d'une quinquagénaire fanée. Mais Marie n'eut pas le loisir d'exercer une quelconque influence sur lui : découvrant le pot aux roses grâce aux Guise, Mme de Valentinois fit une scène terrible au connétable. Marie Fleming fut écartée, et Henri II fut, durant plusieurs mois, obligé de rencontrer Montmorency en cachette. Celui-ci ne se réconcilia avec « Madame » que l'année suivante.

Diane de Poitiers et les arts

La grande sénéchale vivait entourée d'une « maison » conforme à son rang, aussi fastueuse que celle de la famille royale⁴¹. Aimant le luxe, elle collectionna les objets de prix : antiques, émaux, étoffes et cuirs, mobilier, pièces d'orfèvrerie, sculptures, tableaux de maîtres, vases précieux, parfois achetés par ses soins, plus souvent reçus de rois ou de princes alliés, notamment italiens. Diane se faisait aussi offrir de riches présents par les municipalités des bonnes villes de France qu'elle visitait avec le roi. Cette femme intéressée contribua ainsi à l'éclat de la Renaissance et de la civilisation française. Un demi-siècle avant l'apparition du premier « salon » (celui de Mme de Rambouillet), elle donna à la femme la mission d'élever la société au plus haut niveau : une dame de qualité devait mener honnête conversation avec tous, notamment les savants et les étrangers. Cela supposait d'assimiler des connaissances générales étendues, parfois arides, dans une époque propice en découvertes.

La bibliothèque de Diane de Poitiers comprenait des livres de piété, des chroniques historiques, des récits de fiction et aussi des ouvrages scientifiques. La duchesse de Valentinois s'intéressa surtout à la médecine et plusieurs traités d'hygiène et d'art médical garnissaient les rayons de sa « librairie ». Férée de ce sujet, elle fut d'ailleurs une remarquable puéricultrice pour les enfants royaux. Elle les installa dans un cadre de vie approprié, choisissant les médecins et les nourrices avec soin. Elle fit reconstruire le château d'Anet selon les mêmes principes hygiénistes, qui dérivèrent de l'harmonie naturelle.

Elle participa aussi au renouvellement du code de l'amour courtois. La femme devait pratiquer l'art de la galanterie avec bienséance, par une conversation agréable et retenue ; une amante était plus désirée si elle observait de la discrétion. Les hommes se plièrent à l'exigence d'un bon ton dénué d'hypocrisie, car le xvi^e siècle ignorait la fausse pudeur. Le véritable honneur de la femme était la vertu, celui de l'homme la vaillance ; la perte de ces qualités privées entraînait *ipso facto* la perte publique de la réputation.

Cette femme d'ordre encouragea Henri II à réprimer les hérésies religieuses. L'édit de Châteaubriant, qu'elle approuva à défaut de l'inspirer, laïcisa la procédure des chambres *ardentes* (27 juin 1551). Elle fit distribuer à ses amis et ses proches les biens confisqués aux condamnés. Fervente catholique, quoique plus attachée à la forme qu'au fond, elle fut sincère dans sa piété, qui lui valut le respect de la hiérarchie religieuse et influença la conduite du roi. Les protestants l'accusèrent des pires turpitudes.

Bien qu'ardent catholique, Henri II s'allia à la ligue de Smalkade, union des princes protestants d'Allemagne hostiles à Charles Quint (5 octobre 1551) : l'aide militaire de la France lui valut les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun (15 janvier 1552). Charles Quint ne put reprendre Metz, mais chassa les Français de Toscane au grand dépit de Catherine de Médicis. En 1555, la supériorité militaire impériale fut contenue par l'active diplomatie d'Henri II : désireux d'abdiquer dans les meilleures conditions, l'empereur accepta la conférence de paix proposée par le pape Paul IV. Conclue pour cinq ans, l'avantageuse trêve de Vaucelles permit à Montmorency de prendre le pas sur les Guise, ce qui raviva leur hostilité (5 février 1556).

Espérant récupérer ses fiefs calabrais de Crotona et Catanzaro, Diane avait soutenu Guise, qui opérait sur le front italien.

Mais les opérations ultérieures de la France et de ses alliés en Milanais, en Toscane et à Naples violèrent la trêve de Vaucelles. Les garnisons espagnoles d'Italie résistèrent aux assauts, alors que leurs *tercios*⁴², la meilleure infanterie de l'époque, infligeaient aux Français la terrible défaite de Saint-Quentin, où Montmorency fut capturé (10 août 1557). Laissant quelques troupes pour défendre la Corse et la Toscane, Guise revint en France avec ses gros. Nommé lieutenant général du royaume, il confia le pouvoir administratif à son frère le cardinal de Lorraine, tandis qu'il disposa des armées et chassa de Calais les Anglais, alliés de l'Espagne (8 janvier 1558).

La reprise de cette ville, perdue en 1347, valut au duc de Guise un prestige national, d'autant que sa nièce Marie Stuart épousa le dauphin François (24 avril 1558). Mais Henri II se lassa vite des Guise. Il leur préférait le connétable, bien qu'un de ses neveux, Andelot, vînt à passer au calvinisme. Diane et Catherine se prononcèrent pour la paix. Diane intrigua en faveur de la libération de Montmorency, qui retrouva son poste au détriment des Guise, et reprit son empire sur le roi. La favorite arbitrait ainsi les deux clans et demeurait toute-puissante. Aux dires de l'ambassadeur Alvarotto, le connétable et Diane, jadis ennemis, « *se [faisaient] les plus grandes faveurs et les plus grandes caresses du monde* ».

Chapitré par Diane et Montmorency, le roi se résigna à l'abandon

définitif de l'Italie, contre l'avis des Guise, du dauphin, de la dauphine et de la reine Catherine, qui tenta vainement de convaincre son mari juste avant le Conseil. Henri II s'en tint à sa décision. Ulcérée par la défaite, la reine se retira alors dans ses appartements et se plongea dans les *Chroniques de l'histoire de France*. Diane, qui croisait dans les parages, survint et demanda à sa cousine ce qu'elle lisait. Catherine rétorqua : « *Je lis les histoires de ce royaume et j'y trouve que de temps en temps, à toute époque, les putains ont dirigé les affaires des rois !* » Les quelques témoins firent comme s'ils n'avaient rien entendu... Signé le 3 avril 1559, le traité du Cateau-Cambrésis ôta à la France tous les acquis territoriaux du règne précédent : la Corse et la Savoie.

La « chasseresse » chassée

Diane espérait du traité un répit et une remise en ordre du royaume. Femme d'affaires avant tout, elle avait réussi à sauvegarder ses intérêts personnels : une clause spéciale du traité du Cateau-Cambrésis l'indemnisait de la perte de ses fiefs italiens... Henri II ordonna de grandes réjouissances pour célébrer la paix. Mais il n'en profita guère, puisqu'il fut mortellement blessé dans un tournoi (30 juin 1559).

L'heure de la revanche avait sonné pour Catherine. Elle interdit à sa cousine d'assister le monarque mourant, à quoi Diane rétorqua qu'elle ne recevrait d'ordre que de lui, tant qu'il vivrait. Fière réponse mais elle n'osa pas se rendre au chevet d'Henri II, qui décéda après une pénible agonie (10 juillet 1559). Le même jour, elle restitua ses bijoux avec leur inventaire ; Catherine et Marie Stuart en firent autant, les bijoux appartenant au Trésor royal dont seul le monarque pouvait disposer. Le jeune roi François II interdit à la duchesse de Valentinois de revenir à la cour ; elle ne put assister aux obsèques d'Henri II que depuis une fenêtre du palais des Tournelles (13 août 1559). Puis elle se retira à Anet.

Cette mise à l'écart frappa aussi sa fille aînée, la duchesse de Bouillon, alors que sa cadette, mariée au duc d'Aumale, un Guise, resta en faveur. Mais Aumale, qui avait pris la défense de sa belle-mère, se fit tancer par son oncle le cardinal de Lorraine : bien qu'il eût reçu son chapeau rouge grâce à l'entremise de Diane, ledit cardinal affirma, sans pudeur aucune, que devoir un service à la maîtresse d'un roi était une « *infamie* ». Encore une belle âme reconnaissante...

Catherine se contenta d'évincer les amis de Diane du pouvoir exécutif, de vérifier les comptes et d'obliger sa cousine à échanger Chenonceaux contre Chaumont-sur-Loire (27 avril 1560). Il est de pires vengeances, bien que certains historiens à l'âme tendre plaignent régulièrement la « pauvre » Diane, injustement « brimée » par la vilaine « Florentine ». La transaction blessa peut-être l'amour-propre de Mme de Valentinois, mais majora sensiblement la valeur de son

patrimoine : Chaumont valait 120 000 livres, Chenonceaux 80 000. Compte tenu des conditions d'acquisition de ce dernier bien, l'une des plus belles illégalités du siècle, Diane s'en sortait mieux qu'Anne de Pisseleu après la mort de François I^{er}. Curieusement, elle avait « régné » autant que son ancienne rivale : vingt et un ans, de 1538 à 1559.

En 1564, la reine mère la somma de restituer les dons reçus du roi. La grande sénéchale disposait encore d'amis haut placés pour écarter cette menace, restée sans suite. Dès les premiers troubles religieux, elle avait pris la sage précaution de répartir ses biens entre ses héritiers, d'où elle exclut les convertis au calvinisme (1561-1562). Au soir de sa vie, elle demeurait égale à elle-même : une femme d'affaires intéressée et procédurière. Mais elle testa en faveur de nombreuses œuvres de charité et se préoccupa de son salut (6 janvier 1565).

Cette grande voyageuse avait toujours eu une santé de fer. Elle se cassa une jambe au retour d'un voyage en Dauphiné (1565), se rétablit, mais mourut soudain à Anet le 26 avril 1566 des suites d'un refroidissement.

D'abord inhumé dans l'église paroissiale, son corps reposa dans la chapelle funéraire du château d'Anet après 1577. La tombe fut profanée en 1795 et la dépouille de la duchesse de Valentinois jetée à la fosse commune.

Diane de Poitiers fut une favorite coûteuse dont l'influence ne doit rien au sens de l'État, mais tout à son propre intérêt. Au moins laissa-t-elle le souvenir d'un grand mécène, qui sut promouvoir un art de vivre, une civilisation raffinée, juste avant la tourmente des guerres de religion.

ANNEXE

Fut-elle aussi belle qu'on le prétend ?

Grande, plus charpentée que fine, distinguée plutôt que belle, élégante qui refusait les outrages des ans, Diane avait incontestablement de la classe et du maintien. Telle la virent ses contemporains à la cour. Peu avant qu'elle ne disparût en 1566, Brantôme ne craignit pas d'affirmer : « *J'ai vu Madame la duchesse de Valentinois en l'âge de soixante-six ans, aussi fraîche et aimable comme en l'âge de trente ans*⁴³. » Il était sans doute un peu myope, car les crayons de Clouet et de l'école française du xvi^e siècle montrent l'irréversible déclin de la beauté de Diane au fil du temps. Conservé à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, un dessin de 1520 la représente : une belle fille saine avec des joues rondes et un menton plein, des lèvres presque charnues ; dans la marge, François I^{er} écrivit la fameuse devise : « *Belle à la voir, honnête à la hanter* ». Puis les dessins se succèdent de dix en dix ans ; en 1550, la fraîche adolescente est devenue une femme au visage sec, la bouche et les lèvres pincées, le menton pointu. « *Figure fâcheuse et presque ridicule [...] un printemps depuis longtemps passé [...]. Telle fut cette favorite dans son plus grand crédit* », concluait le grand historien d'art Louis Dimier⁴⁴ devant le dernier crayon de la favorite, conservé au château de Chantilly.

Sa robuste santé due à la vie au grand air, la pratique de l'équitation – elle était capable de chevaucher douze heures d'affilée à soixante ans –, une alimentation saine et d'attentifs soins corporels sont probablement les critères retenus par la postérité pour apprécier sa « beauté ». En 1552, l'impartial ambassadeur Contarini écrivait : « *Peut-être en vertu des soins minutieux qu'elle prend, elle est bien loin de paraître aussi âgée qu'elle l'est.* »

Une femme d'affaires au siècle de Ronsard

L'inventaire des biens de la duchesse de Valentinois mérite un livre à lui seul. L'amas patient et tenace d'une si vaste fortune fut peut-être sa plus grande œuvre. Mais son rang à la cour l'obligeait à des frais considérables.

Riche d'innombrables domaines, de péages fluviaux ou routiers, de fermages, de greniers à sel, de moulins et fours seigneuriaux, elle géra intelligemment ces revenus, accrus par les dons du roi, pour son dévouement envers sa famille. Les scrupules n'étouffaient pas cette

bonne catholique : elle toucha une commission sur la vente de rameurs espagnols, prisonniers de guerre *chrétiens*, à des Turcs *musulmans*... Propriétaire terrienne avisée, Diane arrondit ses biens fonciers, les mit en valeur, équilibrant les comptes d'exploitation. Cette excellente gestionnaire préférait ces recettes sûres aux emprunts publics et aux placements bancaires aventureux.

Diane tenait conseil quotidien avec son trésorier, son receveur général et ses secrétaires, qui l'informaient des affaires en cours. Âpre au gain, chicanière, tatillonne, la grande sénéchale ne craignait pas les procès de voisinage.

Un tour de passe-passe juridique : Chenonceaux

En 1535, un sieur Antoine Bohier céda son domaine de Chenonceaux au roi pour régler une dette au Trésor. Estimé 90 000 livres tournois, le bien appartint désormais à la Couronne et devint donc inaliénable.

Diane de Poitiers y séjourna, s'y plut et en devint illégalement propriétaire : par lettres patentes de juin 1547, Henri II déclara que l'attribution de Chenonceaux à Diane récompensait les services de Louis de Brézé à titre posthume (!), et qu'il n'avait jamais été inclus dans le domaine royal, ce que contredisait la cession de 1535.

Pour justifier ce fait du prince, on accusa l'ancien propriétaire d'avoir surestimé son bien et, par conséquent, lésé la Couronne. La cession de 1535 fut annulée par le Conseil privé du roi, ce qui rendit Chenonceaux à Bohier. Alors sommé de régler sa dette, il vit le domaine saisi par voie de justice et vendu par adjudication ! Le 8 juin 1555, Diane acquit Chenonceaux, « légalement » cette fois...

Une autre « grand-mère de l'Europe »

Seconde fille de Diane de Poitiers, Louise fut l'aïeule des princes de Savoie, futurs rois de Sardaigne : en 1697, Victor-Amédée II maria sa fille Marie-Adélaïde au duc de Bourgogne, petit-fils du Roi-Soleil. Descendent ainsi de la duchesse de Valentinois : quatre rois de France (Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X), cinq rois et une reine d'Espagne, quatre rois de Sardaigne et un roi des Deux-Siciles. Les actuelles familles d'Orléans, de Habsbourg, le roi d'Espagne Juan Carlos I^{er}, descendent de Diane de Poitiers et de Louis de Brézé, mais aussi les familles ducal ou royales de Bavière, de Belgique et de Luxembourg.

MARIE TOUCHET

« *Je charme tout* »
(anagramme du temps)

Née en 1549 à Orléans. Fille de Jean Touchet, lieutenant au bailliage d'Orléans, et de Marie Mathy⁴⁵. Mariée en 1578 à François de Balzac d'Entragues, elle en eut Henriette (1579) et Marie-Charlotte (1581).

Elle donna deux enfants illégitimes à Charles IX : un garçon, né en 1570 et mort jeune, et Charles (1573).

Une favorite discrète

Brantôme rapporta que le nom de famille de Marie serait « *Tocossie, dite autrement Touchet* ». On sait peu de choses de sa vie privée, sinon qu'elle était huguenote ; un autre contemporain la décrivit « *jolie, spirituelle et enjouée* ». Le jeune roi Charles IX la remarqua, dit-on, au printemps 1566, alors qu'il achevait par l'Orléanais son extraordinaire grand tour de France commencé deux ans plus tôt. Il avait seize ans ; tombé amoureux de Marie Touchet sur-le-champ, il eut à cœur de le lui prouver et demanda à sa sœur Marguerite de Valois⁴⁶ de l'engager comme femme de chambre, pour la conserver près de lui.

Intelligente et « *très-excellente en beauté* », toujours selon Brantôme⁴⁷, Marie avait reçu une instruction soignée ; à l'instar des autres favorites qui la précédèrent à la cour des Valois, elle passa pour « *sage* », c'est-à-dire savante et érudite. Son influence sur le roi en matière politique fut plutôt limitée, le pouvoir étant exercé par Catherine de Médicis. Charles IX dissimula sa liaison du mieux qu'il put, car la reine mère avait assez souffert du « collage » de Diane de Poitiers avec Henri II pour tolérer de semblables débordements de la part de son fils.

Un amour fidèle

Marie s'installa à Paris. Éprouvant à son égard une passion éperdue, le roi la visitait souvent. Elle fut son bon génie, ayant sur lui un effet apaisant : la personnalité morbide, violente, volontiers cruelle, de Charles IX disparaissait devant Marie ; il devenait attentionné, délicat

à son contact. Elle eut en outre la pudeur de ne pas réclamer d'argent ni de places pour sa parentèle. Mais elle facilita le rapprochement entre l'amiral de Coligny et le roi, et le chef des protestants français entra bientôt au Conseil (août 1571). Il devait d'ailleurs s'y perdre par une certaine cupidité – ce huguenot exigea d'importants bénéfices ecclésiastiques –, mais surtout par une ambition qui contraria dangereusement la politique d'équilibre souhaitée par la reine mère (1572).

Marie resta assurée de l'amour du roi, même quand il épousa Élisabeth d'Autriche (26 novembre 1570) : *« Cette belle dame [...] un jour ayant vu le portrait de la reine, et bien contemplé, ne dit autre chose, sinon que : “L'Allemagne ne me fait point de peur” ; inférant par là qu'elle présumait autant de soi et de sa beauté que le roi ne s'en saurait passer⁴⁸. »* Elle avait raison : si Charles estimait fort la nouvelle reine, douce et vertueuse, qui lui donna une petite Isabelle en 1572, il poursuivit sa liaison avec Marie ; lorsqu'elle fut à nouveau enceinte, le roi la fit partir au Fayet, en Dauphiné, afin qu'elle n'accouchât pas en présence de la reine. Elle y mit au monde un second fils (28 avril 1573), Charles de Valois, qui eut un destin mouvementé.

Atteint d'une tuberculose aggravée en 1574, Charles IX transmet ses recommandations et son dernier adieu à Marie Touchet par l'intermédiaire de M. de La Tour, son maître de la garde-robe. Il mourut le 30 mai. Quatre ans plus tard, Marie épousa François de Balzac d'Entraques, gouverneur d'Orléans, ambitieux, brouillon et intrigant, dont elle eut deux filles. Par un clin d'œil de l'histoire galante, la première devint favorite d'un autre souverain, Henri IV⁴⁹, tandis que la seconde s'attacha plusieurs années au futur maréchal de Bassompierre.

La comtesse d'Entraques se tint à l'écart des affaires publiques, mais son mari, sa fille Henriette et son fils Charles trempèrent dans un complot espagnol contre Henri IV. Condamnés à mort (2 février 1605), François d'Entraques et Charles de Valois furent graciés par le roi. Marie retrouva son époux, libéré et assigné à résidence, mais son fils resta à la Bastille jusqu'en 1616.

Marie Touchet mourut à Paris le 28 mars 1638, presque nonagénaire.

Marie Touchet fut la plus discrète de toutes les dames de cœur, et l'une des plus aimantes.

ANNEXE

Charles de Valois

Né le 28 avril 1573 dans le Dauphiné, ce bâtard royal bénéficia de l'affection de son oncle Henri III, qui le nomma grand prieur de France (à treize ans !), puis comte de Clermont et d'Auvergne (1589). Obéissant au vœu du roi sur son lit de mort, Charles reconnut immédiatement Henri de Navarre (2 août 1589) et s'illustra au cours des batailles contre la Ligue et les Espagnols. Mais la paix revenue, il conspira avec Biron puis Entragues, ce qui lui valut une condamnation à mort (2 février 1605). Gracié, il ne sortit de prison qu'en juin 1616, mais obtint un commandement militaire dès 1617 et servit fidèlement Louis XIII ; il devint duc d'Angoulême et chevalier du Saint-Esprit en 1619.

Veuf de Charlotte de Montmorency (1636), il voulut se remarier avec Marie de Hautefort⁵⁰ ; rebuté, il épousa en 1644 Françoise de Nargonne, qui lui survécut jusqu'en 1713. Mort à Paris le 24 septembre 1650, cet homme instruit laissa quelques écrits, dont des *Mémoires sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV*, publiés en 1662.

DIANE D'ANDOUINS

« *La Belle Corisande* »

Née en 1554 à Hagetmau⁵¹. Fille du baron Paul d'Andouins et de Marguerite de Cauna. Mariée le 6 août 1567 à Philibert de Gramont, comte de Guiche, elle en eut Antoine (1577) et Catherine (avant 1580).

Jeunesse d'une grande dame

Paul d'Andouins était un fidèle serviteur du roi de France Henri II. Sa fille fut ainsi prénommée en l'honneur de Diane de Poitiers, la grande favorite du roi. Diane d'Andouins ne connut pas sa mère et perdit son père en 1562. Bien que catholique, elle fut élevée par sa future belle-famille, alors calviniste, et reçut une excellente éducation. Lorsque le roi Henri de Navarre⁵² dut abjurer le protestantisme après la Saint-Barthélemy, les Gramont l'imitèrent. Mais ils manquèrent de se faire écharper par des Béarnais furieux, et furent sauvés par l'intervention de Diane (17 avril 1573).

Peu apprécié d'Henri de Navarre, qu'il n'aimait pas, Philibert de Gramont mena son épouse à Paris (1577). Diane appartient à « l'escadron volant » de Catherine de Médicis, mais en tout bien tout honneur, étant mariée et mère de famille. Elle assista aux négociations de Nérac entre la reine mère et le roi de Navarre, rencontrant ainsi son futur amant (1578). Voyageant beaucoup, le couple Gramont séjourna à Bordeaux à la fin 1579 et y rencontra Montaigne. Admirant l'érudition de Diane, l'auteur des *Essais* l'initia aux poèmes de Ronsard et du Bellay, et lui dédicaça ses *Sonnets de La Boétie* en termes élogieux : « *Il y a peu de dames de France qui jugent mieux et plus à propos que vous de la poésie et il n'en est point qui la puisse rendre vive et animée, comme vous faites...* » En 1578, Diane avait « adopté » le prénom de l'héroïne du roman *Amadis de Gaule*, Corisande.

Formation d'un futur roi de France

Philibert de Gramont fut tué au combat le 7 août 1580. Après le deuil d'un mari qu'elle n'appréciait guère, Corisande poursuivit son

existence érudite. Elle invitait poètes et amis en son luxueux château d'Hagetmau – il s'y trouvait même une ménagerie. Elle y reçut la sœur du roi de Navarre, Catherine de Bourbon, qui partageait ses goûts littéraires, et se lia avec elle (été 1581). Conviée à son tour à Pau quelques mois plus tard, elle y assista au retour d'Henri de Navarre, préoccupé par les conflits religieux de ses sujets de Guyenne⁵³ (mai 1582). Henri vivait aussi des déboires sentimentaux, chose courante chez cet impénitent coureur de jupons. La reine Margot, son épouse légitime, l'avait séparé de sa jeune maîtresse Françoise de Montmorency, dite « *la belle Fosseuse* », petite effrontée qu'il avait eu « *toute enfant et toute bonne* », c'est-à-dire avec son pucelage, et qu'il avait engrossée presque sous les yeux de sa femme. Forte d'un tel argument, la demoiselle le poussait même au divorce, avec l'appui de certains huguenots. Margot, qui se savait désespérément stérile, avait ramené l'intrigante à Paris, avant qu'elle parvînt à ses fins. Doutant de lui-même et de ses capacités à régner, Henri se morfondait. Il trouva en Corisande une conseillère fiable, désintéressée, qui lui redonna confiance. Elle comprit son besoin de s'affirmer politiquement : derrière son apparence négligée, il restait prince du sang, héritier des Valois, ceux-ci n'ayant toujours pas de postérité. Mais sa formation personnelle laissait à désirer, à cause de l'éducation trop « rustique » dispensée par sa mère et son grand-père Albret, et la méthode lui faisait manifestement défaut.

Corisande s'attacha à combler ces lacunes. Son intelligence supérieure impressionna Henri, déjà frotté de ruse et de diplomatie par la fréquentation de la reine mère Catherine de Médicis. En bonne disciple de Montaigne, Diane d'Andouins l'aida à dégrossir sa pensée, élargir son esprit et concrétiser son vœu de tolérance religieuse. Cette tâche intellectuelle valut quelques années plus tard à Henri le ralliement de la « majorité silencieuse » et le soutien des « politiques », ces catholiques modérés attachés à la légitimité dynastique, cependant qu'il s'exerçait à la conduite des armées.

« Bonne étoile » et excellent professeur, Corisande tomba finalement amoureuse de son royal élève et devint sa favorite (été 1583). Très liée par les sentiments au roi de Navarre, elle l'appelait « *petiot* » sur un ton maternel. Elle présentait l'avantage appréciable de ne pas nourrir d'ambition personnelle ; après tout, elle n'avait pas besoin d'Henri pour mener l'existence raffinée qu'elle aimait. Sa fortune personnelle la plaçait à l'abri des aventures. Henri éprouva une réelle passion pour sa favorite et vécut avec elle comme si Diane eut été sa femme légitime. Mais il n'était pas le Vert-Galant pour rien : il s'autorisa même quelques passades tout en lui jurant sa fidélité...

Le roi de Navarre put compter sur Diane à la reprise des hostilités, connues sous le nom de *guerre des Trois Henri* (1585) ; elle consacra le produit de la vente de ses coupes de bois pour solder les troupes de son amant.

Si le duc de Guise affrontait volontiers les huguenots par fanatisme religieux, Henri III répugnait visiblement à combattre son cousin et beau-frère Henri de Navarre, son héritier direct depuis juin 1584⁵⁴. Mais le roi de France n'avait guère le choix. Le pape avait excommunié le roi de Navarre, qui refusait de se convertir : souverain « Très Chrétien », Henri III ne pouvait pas s'allier à un hérétique relaps sans risquer d'être supplanté par Henri de Guise. Il choisit de soutenir la Ligue, espérant contrôler ses actes. Il déplaisait pareillement à Navarre d'affronter le roi de France, et pour les mêmes raisons.

La guerre se déroula en Aunis, en Poitou et en Guyenne (été 1586) et continua l'année suivante après l'échec d'une médiation de la reine mère (janvier 1587). Le Béarnais écrivait régulièrement à Corisande pour lui narrer les péripéties du conflit. Entre deux combats, il la rejoignait à Hagetmau, où ils filaient le parfait amour.

L'été 1587, l'armée royale du duc de Joyeuse disputa le Poitou aux huguenots et pourchassa Henri de Navarre qui se repliait vers la Gascogne. Joyeuse le rattrapa à Coutras et lui livra impétueusement bataille ; mais, mieux commandés, les huguenots le vainquirent et Joyeuse fut tué (20 octobre 1587). Le Vert-Galant s'empressa de déposer en personne vingt-deux étendards royaux aux pieds de la belle Corisande. Pendant ce temps, ses alliés protestants d'Allemagne ravageaient la Champagne et espéraient la jonction de ses troupes afin de battre le duc de Guise, qui contrôlait l'Île-de-France. Mais le Béarnais déplora publiquement la mort des chefs royaux, revint à Nérac et licencia ses soldats. Il se posait ainsi en réconciliateur. Habile sous l'angle politique, sa décision était plus contestable du point de vue stratégique, car privés de son soutien, les Allemands furent écrasés par le duc de Guise à Montargis (26 octobre), puis à Auneau (24 novembre). De leur côté, les huguenots reprochèrent son retrait au Béarnais, causé par « *l'amour qu'il portait alors à la comtesse de Guiche et à la vanité de présenter lui-même à cette dame les enseignes, cornettes et autres dépouilles des ennemis [...] tellement qu'au bout de huit jours, tous les fruits espérés d'une si grande et signalée victoire s'en allèrent en vent et en fumée et, au lieu de conquérir, l'on vit toutes les choses dépérir*⁵⁵ ». Militairement, tout était à refaire, d'autant que le chef de la Ligue avait accru son prestige aux dépens d'Henri III, déstabilisant un peu plus la dynastie des Valois. Exaspéré des critiques justifiées de ses proches, Henri de Navarre quitta Diane à regret, après deux mois d'extase en tous genres (décembre 1587).

Henri envisagea d'épouser sa favorite. Il lui aurait même signé une promesse de mariage, acte dont il était d'ailleurs coutumier. Comble de cynisme, il nourrit même des projets homicides contre la reine Margot, faute de pouvoir divorcer dans les règles... Il ne put toutefois les mettre à exécution, car Agrippa d'Aubigné⁵⁶ le dissuada de convoler avec Mme de Guiche : « *Vous n'avez plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône. Si vous devenez l'époux de votre maîtresse, le mépris que vous ferez rejaillir sur votre personne vous en fermera le chemin sans ressource.* » Sous le seul angle politique, le conseil était judicieux : le futur roi de France ne pouvait consentir à une mésalliance ; Henri obtempéra. Dix ans plus tard, brouillé avec le Béarnais, Aubigné n'était plus là pour lui rappeler ces rudes paroles et Henri faillit deux fois retomber dans la même erreur⁵⁷.

Pour l'heure, il marchait vers le trône. Menacé par la Ligue, Henri III avait fui Paris pour se réfugier à Blois (mai 1588). Il s'y débarrassa du duc de Guise par une exécution sommaire, quoique justifiée – le Valois jouait la survie de la dynastie capétienne – et légitime au regard du droit (23 décembre). Mais son acte de majesté provoqua la rébellion immédiate des provinces tenues par la Ligue, et les deux tiers du pays échappèrent à l'autorité royale. La position d'Henri III était critique et seule une alliance avec le Béarnais put rétablir la situation (30 avril 1589) : « *Mon âme, je vous écris de Blois où, il y a cinq mois, on m'avait condamné hérétique et indigne de succéder à la couronne et j'en suis à cette heure principal pilier*⁵⁸. » Les deux rois réconciliés se transportèrent à Saint-Cloud pour essayer de reprendre Paris aux ligueurs. Le 1^{er} août 1589, l'assassinat d'Henri III par le moine Jacques Clément fit du Béarnais le nouveau roi de France.

Pour Corisande, c'était une victoire. Mais elle ne fut que morale : fort inconstant en amours, le Vert-Galant s'était dépris de sa favorite. Certes, il lui avait écrit, mais l'amitié avait remplacé la passion, et Diane n'était pas dupe de ses protestations épistolaires d'amour. L'ingrat Henri oublia bientôt les bienfaits, les encouragements qu'elle lui avait prodigués, l'argent qu'elle lui avait donné sans compter, et ne s'intéressa qu'à des filles vénales qui ne l'aimaient pas et ne songeaient qu'à le plumer. Le seul échec de cette femme de cœur fut de ne pas lui avoir inculqué quelque discernement pour ce qui concernait ses choix amoureux.

Voulant pousser son fils vers le service de l'État, elle se rendit quelques années plus tard à Folembray, où le roi coulait de voluptueuses nuits avec sa favorite Gabrielle d'Estrées (décembre 1595). Henri IV humilia Corisande, exigeant qu'elle vînt chaque jour faire sa révérence devant Gabrielle. Selon certains témoins, il se conduisit comme un mufle, ne se gênant pas pour lutiner la

« *charmante Gabrielle* » sous les yeux de Diane. Cette dernière poussa la grandeur d'âme et le patriotisme jusqu'à vendre des bijoux pour aider les finances françaises aux abois (1597).

Corisande revit une dernière fois son ancien amant lors du baptême des enfants royaux ; elle faisait partie du cortège d'honneur de la reine Marie de Médicis (1606). Quatorze ans plus tard, elle eut la joie d'assister à la prise de possession du Béarn par le jeune roi Louis XIII, qui réunit la province à la France (1620). Diane d'Andouins mourut à Hagetmau au début de 1621.

Diane d'Andouins, « la belle Corisande », aima sincèrement le futur Henri IV alors qu'il n'était qu'un roitelet pyrénéen sans avenir. Elle fut la seule de ses favorites à l'aider avec désintéressement.

GABRIELLE D'ESTRÉES

« *Charmante Gabrielle* »
(Henri IV)

Née en 1573⁵⁹. Quatrième fille d'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, gouverneur de La Fère, et de Françoise Babou de La Bourdaisière. Mariée le 2 avril 1592 à Nicolas d'Amerval, sire de Liancourt, sans postérité (mariage annulé le 7 janvier 1595).

Elle eut trois enfants d'Henri IV : César (1594), Catherine-Henriette (1596) et Alexandre (1598).

Une hérédité particulière

Gabrielle d'Estrées naquit dans une famille où, par une amusante tradition, les femmes eurent presque toutes la cuisse légère. Son arrière-grand-mère maternelle Marie Gaudin, dame de La Bourdaisière, compta au nombre des passades de François I^{er} ; elle aurait même eu une liaison avec le pape Clément VII en 1533, lorsqu'il vint célébrer le mariage de sa nièce Catherine de Médicis ! La grand-mère maternelle de Gabrielle fut sage, mais on ne peut en dire autant des six filles qu'elle enfanta ; leurs frasques leur valurent un surnom collectif évocateur : « *les sept péchés capitaux* ». L'un de ces « péchés », Isabelle, tante de Gabrielle, épousa François de Sourdis, gouverneur de Chartres ; elle assura la carrière de celui-ci en devenant maîtresse du chancelier Cheverny, supérieur hiérarchique de son mari, et l'un des principaux personnages de F État ; c'était, on le voit, une femme de ressources. Sourdis se montra d'autant plus complaisant qu'il préférait les jeunes garçons. Deuxième « pécheresse » notable, Françoise, la mère de Gabrielle, abandonna le domicile conjugal en 1583 pour vivre avec son second amant, le marquis d'Alègre ; à dix ans, Gabrielle fut laissée à la garde de ses sœurs aînées, mais deux ans plus tard, elle vivait seule à Cœuvres, sans savoir ce qu'était une famille unie.

Son enfance et son adolescence se déroulèrent sur fond de guerre civile confessionnelle, opposant la Ligue catholique du duc de Guise aux protestants du roi Henri de Navarre, cousin et héritier du roi de France Henri III. Celui-ci fit exécuter Guise, mais les provinces aux

maines de la Ligue se révoltèrent. Henri III se réconcilia avec son cousin, dernier rempart de la légitimité capétienne.

L'assassinat d'Henri III donna donc un roi calviniste à la France : Henri IV. Cela n'arrêta pas la guerre civile ; Henri IV ralliait certes les catholiques modérés, partisans de la légitimité, mais la Ligue bénéficia du soutien du roi d'Espagne, ravi de s'ingérer dans les affaires intérieures françaises sous couvert de défense du catholicisme.

Le faune royal

Courageux voire téméraire, parfois imprudent, Henri IV conquiert son royaume à la pointe de l'épée, revêtu de sa cuirasse. Mais cette cuirasse souffrait d'un défaut : les femmes !

Henri troussait les jupons sans se soucier de son épouse légitime, la reine Margot, ni des sévères prêches des pasteurs calvinistes, qui ne plaisaient pas avec la chose. Nobles distinguées, aimables bourgeoises, fraîches paysannes, tout lui était bon, sauf sa propre femme avec qui il ne s'entendit jamais, et dont le seul point commun fut probablement la frénésie sexuelle : alors recluse au château d'Usson, Margot séduisait tous ses geôliers, ravis de profiter gratis d'un si beau « morceau de roi ».

Vainqueur de la Ligue à Ivry⁶⁰, Henri IV assiégea Paris toujours aux mains de ses ennemis, bien décidé à réduire la ville par la famine (1590). Durant ce rigoureux blocus, il coula des jours heureux et des nuits voluptueuses au couvent de Montmartre, dans le lit de l'abbesse, la blonde Claude de Beauvilliers⁶¹. Seulement âgée de dix-sept ans, les jambes longues et le sein accueillant, née Babou de La Bourdaisière, elle avait par conséquent de quoi tenir. Sa foi n'avait pas éteint le riche tempérament féminin de son clan, et coucher avec un hérétique à l'odeur puissante ne lui posait aucune question de conscience. Assez mondaine, l'abbaye exigeait peu d'exercices spirituels, et sa clôture passait, à juste titre, pour fort relâchée. De cette liaison scandaleuse, les prédicateurs parisiens de la Ligue tirèrent des sermons qui se voulaient édifiants, mais qui rendaient involontairement un son cocasse : « *Le dragon roux de l'Apocalypse a commis le crime suprême, ayant couché avec notre sainte Mère l'Église et fait Dieu cocu.* » D'habitude plus réservés sur le péché de la chair, les huguenots en rirent copieusement, tandis que le roi, qui aimait les saines distractions, s'en alla aussi « visiter » la brune Catherine de Vendôme, abbesse de Longchamp, dont les vingt-deux ans s'accommodaient mal du vœu de chasteté. Au lit, ce calviniste ne la rebuta pas davantage que sa consœur de Montmartre ; pour ces dames, si tolérantes qu'elles poussaient « l'amour du prochain » un peu plus loin que ne le conseillait l'Évangile, les hérétiques avaient du bon. On ignore si elles espéraient convertir le Vert-Galant au catholicisme par ces moyens

peu recommandés par notre sainte Mère l'Église, bien qu'il soit écrit : « *Là où le péché abonde, la grâce surabonde*⁶² »...

Une passion violente

Venant au secours des Parisiens, l'armée espagnole d'Alexandre Farnèse infligea les graves échecs de Lagny et Corbeil à Henri IV, qui leva le siège et emmena ses deux insatiables abbesses (octobre 1590). Mais l'esprit du roi était occupé depuis peu par une jeune fille de dix-sept ans conquise en 1589 par Bellegarde⁶³, son grand écuyer, qui lui vantait son joli visage, la blondeur de ses cheveux et ses formes pulpeuses. Alléché, Henri lui demanda de lui présenter cette Gabrielle d'Estrées dont il disait tant de bien ; M. le Grand⁶⁴ obéit, mais une chose imprévue survint : le roi tomba amoureux d'elle (automne 1590).

Le sentiment ne fut pas réciproque, notamment à cause de l'aspect physique négligé du roi : il tramait un fumet peu ragoûtant d'ail, d'étable, de feu de camp et de sueur ; à trente-sept ans, précocement vieilli, l'allure d'un barbon, il se ridiculisait par sa cour échevelée auprès de la belle. Il prenait des risques incompatibles avec sa sécurité personnelle dans un pays en guerre : il n'hésita pas à porter seul, jusque sous les fenêtres de la jeune fille, des lettres ardentes, passionnées, qui l'irritaient et auxquelles elle ne répondait même pas. Gabrielle finit par lui déclarer qu'elle ne l'aimerait jamais, puisqu'il tentait de briser son amour pour M. le Grand. Mais ce bellâtre s'effaça de lui-même, complaisamment, par intérêt personnel. La famille d'Estrées, qui n'était pas composée d'enfants de chœur, s'aperçut des avantages qu'elle tirerait d'une liaison entre Gabrielle et Henri IV. Antoine, le père, Diane, la sœur aînée, et Sourdis, l'oncle, se chargèrent de vaincre les derniers scrupules de la cadette : la fortune et le prestige de la famille se trouvaient entre ses jambes, endroit un peu inattendu, il faut bien le dire...

À roi fort, homme faible

Respectivement chassés de Chartres et de La Fère par les ligueurs, François de Sourdis et Antoine d'Estrées passaient dans l'entourage gouvernemental pour ce qu'ils étaient : deux fieffés incapables. Ils tenaient à se racheter aux yeux du roi et à recouvrer leur autorité perdue. Mais il eût fallu pour cela qu'Henri modifiât le plan de son Conseil. Celui-ci préconisait la prise de Rouen, carrefour fluvial et routier de premier ordre, et mal défendu. Or, les deux compères voyaient le roi prêt à toutes les folies pour fourrer Gabrielle dans son lit. Ils la chapitrèrent comme il fallait ; elle s'évertua ensuite à démontrer à Henri IV que deux objectifs plutôt secondaires, par

exemple Chartres et La Fère, présentaient une portée stratégique supérieure à la capitale de la plus riche province française ! Elle promit dans ce cas d'autres félicités moins guerrières au roi, qui ne demandait qu'à être convaincu. Au grand dam de ses conseillers, l'armée royale assiégea Chartres et s'y épuisa, payant cher la prise d'une ville d'intérêt relatif (février-avril 1591). Mais choses promises, choses dues : Sourdis retrouva son poste de gouverneur et Gabrielle chut dans les bras d'Henri, version moderne des délices de Capoue. Toujours insoucieux de Rouen, le roi prit la petite place de Noyon à défaut de La Fère, la confia à Estrées (17 août), et s'accorda une nouvelle pinte de bon temps avec sa fille. Ses conseillers s'arrachant les cheveux, il leur céda d'assez mauvaise grâce, et ordonna enfin le siège de Rouen. Un peu tard : les ligueurs avaient profité de son inaction coupable pour renforcer la défense (décembre). L'affaire traîna en longueur et les Espagnols, alliés de la Ligue, obligèrent l'armée royale à décamper piteusement (février-mai 1592).

À cause d'une femme qui ne l'aimait pas, le méprisait et n'hésitait pas à le tromper, Henri avait montré une déplorable faiblesse de caractère, liée à une sensualité qui annihilait son esprit de décision : *« Je suis et serai jusqu'au tombeau votre fidèle esclave »*, écrivit-il à la jeune femme, ajoutant : *« Je ne sais de quel charme vous avez usé »* (1592). Il avait surtout perdu de bons soldats et une occasion unique de conquérir la Normandie. Pire, il n'avait plus d'argent, et la guerre civile continuait. Il tut les critiques justifiées de ses proches, en mariant sa favorite à Nicolas d'Amerval, impuissant notoire. De son côté, il se consola avec une demoiselle La Raverie, qui lui laissa un cuisant souvenir, et dont le prédicateur parisien Roze fit des gorges chaudes : *« Pendant que cette sainte reine⁶⁵ est enfermée entre quatre murailles, son mari a un haras de femmes et de putains, mais [...] il en a bien été payé et en a les parties bien échauffées »* (octobre 1592).

L'enjeu de la couronne

Ces déboires tant physiques que moraux poussèrent le roi à réfléchir. Il entama une tractation avec Marguerite de Valois en vue de leur séparation définitive. Dès lors, le clan Estrées imagina de remariar Henri à Gabrielle, sans que cette mésalliance lui sautât aux yeux. La perspective de la couronne modifia l'humeur de Gabrielle : d'habitude distante et froide, elle se fit soudain plus tendre et plus voluptueuse. Mais l'union envisagée ne serait possible qu'une fois Henri converti au catholicisme.

Pour d'évidents motifs politiques, les conseillers du roi, catholiques et protestants confondus, le poussèrent vers la conversion : elle renforcerait sa légitimité jusqu'ici bancal aux yeux des Français. Mais la Ligue voulut le prendre de vitesse : elle convoqua les états

généraux, qui réclamèrent un roi « *catholique et fils obéissant de l'Église* », quel qu'il fût (janvier 1593) ; Henri IV risquait tout bonnement de perdre son trône au profit d'un compétiteur surgi de nulle part. Il ne serait d'ailleurs roi de France qu'à Paris. François d'O, son surintendant des finances, ne lui envoya pas peu dire : « *Sire, il ne faut plus tortignonner, vous avez dans huit jours un roi élu en France, le parti des princes catholiques, le pape, le roi d'Espagne, l'empereur, le duc de Savoie et tout ce que vous aviez déjà d'ennemis sur les bras. Et il vous faut soutenir tout cela avec vos misérables huguenots, si vous ne prenez une prompte et galante décision d'ouïr une messe [...] gagnant plus en une heure de messe que vous feriez en vingt batailles gagnées et en vingt années de périls et de labeurs [...]. La Ligue [...] ne craint rien de vous tant que votre conversion.* » Protestant austère, mais imbu du sens de l'État, Rosny⁶⁶ fit chorus. Enfin, Gabrielle usa d'arguments humanitaires, chose plutôt inhabituelle de sa part : « *Considérez la misère du peuple et la perspective de passer le reste de vos jours, les armes sur le dos, dans les fatigues, les tracas, les hasards, les embûches, loin du repos et des douceurs de la vie.* » Bien que guidée par l'intérêt personnel, elle joua donc un rôle utile dans la décision du souverain.

Tandis que le roi se faisait instruire dans la religion catholique, apostolique et romaine à Saint-Denis, haut lieu de la monarchie française, sa favorite demeura par décence à Mantes. Abjurant le protestantisme, Henri IV leva le dernier obstacle à sa légitimité (25 juillet 1593). Mais il fallut encore cinq ans de guerre contre l'Espagne et le versement de fortes indemnités pour convaincre les derniers ligueurs irréductibles.

La « décriée bagasse »

Le nouveau converti ne renonça pas à ses plaisirs : Gabrielle vint assister à la cérémonie du 25 juillet et logea à l'abbaye, gâtant quelque peu la bonne impression que le roi espérait donner. Le curé ligueur Boucher eut alors beau jeu d'évoquer le « *bordel de Saint-Denis* », et un quatrain évocateur circula bientôt :

*Au Roi :
Cette putain qui ne vous aime
Que de gauche et pour le profit
Est si putain que le temps même
Putassait le jour qu'on la fit.*

Le mot était lâché, le ton donné et la réputation de Gabrielle d'Estrées définitivement établie. Bien des gens flétrirent en elle les machinations peu honorables de son clan. Les archers de la garde ne l'appelaient que « *la putain du roi* » ; encore le mot était-il moins dépréciatif à cette époque qu'à la nôtre. Jamais une favorite ne fut si

vite, et si unanimement, condamnée par l'opinion. Mais Gabrielle prêta le flanc à la critique parce qu'on la savait intéressée, voire avide, infidèle au monarque et incapable d'un geste charitable. Elle ne possédait aucun des talents de ses illustres devancières, Françoise de Foix, Anne de Pisseleu ou Diane de Poitiers, animatrices de la vie de cour, mécènes et raffinées. Encouragée par la prodigalité d'Henri, Gabrielle ne sut qu'étaler sans pudeur un luxe de parvenue, alors que la misère régnait. Elle reçut des titres, de l'or, des terres et des châteaux, dont Montceaux, naguère propriété de Catherine de Médicis. Sa parentèle profita de ces largesses inconsidérées. Aveuglé par la passion, le roi manqua de discernement sur ce clan de vautours. Le réveil fut brutal. Les redoutables *tercios* du cardinal de Tolède s'emparèrent de Calais et l'opinion blâma ouvertement la vie déréglée du roi (1596) :

*Ce grand Henri qui voulait être
L'effroi de l'Espagnol hautain
Maintenant fuit devant un prêtre
Et suit le cul d'une putain.*

Gabrielle se déclara soudain enceinte des œuvres du roi. Cela le réjouit, car il se croyait stérile, mais l'opinion, toujours hostile à l'endroit de Mlle d'Estrées, attribua à Bellegarde la paternité du petit César, dit « César Monsieur » (1594). La favorite ne fut jamais populaire, même quand elle chercha à s'acheter une conduite : « *Elle a beau vivre avec tant de gravité et de retenue [...] ses habits et toutes ses actions ne représentant qu'une parfaite modestie, le peuple la regardera toujours comme une putain* », constatèrent l'ambassadeur de Venise et le légat du pape (1598).

La quasi-reine

Avec le temps, Henri IV semblait décidé à épouser l'insatiable Gabrielle malgré les avertissements contraires de ses fidèles ; il la traitait comme une reine, satisfaisant ses moindres désirs à son profit ou celui de sa famille, au détriment de serviteurs plus compétents ; elle lui infligeait de véritables scènes de ménage pour qu'il cédât à ses caprices. Érigeant son marquisat de Montceaux en duché-pairie, il la créa duchesse de Beaufort, ce qui lui valut le détestable surnom de « *duchesse d'ordure* » (1597). Cela n'arrêta pas son influence, qui s'étendit aux nominations, le roi exigeant que tout individu promu à une charge importante vînt remercier la favorite (fin 1598).

Ce nonobstant, Gabrielle d'Estrées souffla au Vert-Galant quelques bonnes idées, sans jamais perdre de vue son intérêt : sa médiation avec le président Jeannin, porte-parole officieux des ligueurs, amena la soumission du duc de Mayenne ; elle y gagna un fastueux cadeau

d'Henri IV et le soutien des ligueurs ralliés. Ceux-ci lui promirent de reconnaître son fils César héritier du trône à la place des prétendants légitimes Condé et Conti, si le roi mourait. La « *décriée bagasse* » devint l'« *ange de la paix* », plus pour l'entourage immédiat du roi que pour l'opinion, car un quatrain peu flatteur courut « *sur le bel ange du Roi* » :

*N'est-ce pas une chose étrange
De voir un grand roi, serviteur
Des femmes, vivre sans honneur
Et d'une putain faire un ange ?*

Gabrielle provoqua la colère des conseillers royaux quand elle afficha son ambition haut et fort, annonçant un peu vite que « *rien ne serait si aisé que de changer un bâtard en prince légitime* ». Elle fut plus avisée quand elle favorisa la nomination de Rosny à la surintendance des finances (1596), où il ne relèverait que du roi. Certes, Rosny avait rendu quelques services à Gabrielle et elle espérait qu'il soutiendrait son idée de mariage avec Henri IV, mais le choix se révéla judicieux pour le pays. Gabrielle ménagea aussi le camp huguenot, qui lui promit, à l'instar des ligueurs, la reconnaissance de César Monsieur. Rusée et non dénuée d'intelligence, elle réussit un superbe « doublé » : elle maria son fils à la fille unique du duc de Mercœur, dernier chef ligueur rallié, et lui fit attribuer le duché de Vendôme. Or, cette terre appartenait à la sœur du roi, Catherine de Bourbon : celle-ci accepta la cession, à condition d'accorder des garanties pour les protestants, qui furent agrégées à l'édit de Nantes (13 avril-2 mai 1598). Ainsi, l'édit de tolérance fut-il un peu l'œuvre de Gabrielle, sans qu'elle l'eût vraiment cherché...

La favorite atteignit le zénith de son influence. Elle triompha avec la naissance concomitante de son dernier enfant (19 avril 1598), reçut à cette occasion une manne de revenus prélevés sur les impôts indirects et obtint la disgrâce d'un des plus fidèles serviteurs du roi, le baron de Sancy, qui lui était hostile. On la recevait en reine partout où elle passait ; à l'occasion du banquet de l'Hôtel de Ville de Paris, fêtant la paix de Vervins avec l'Espagne, elle eut droit aux honneurs habituellement dus à une souveraine (23 juin 1598). Elle nourrissait depuis peu de plus tendres pensées pour le monarque...

Un projet controversé

Henri commençait à prêter l'oreille à l'opinion, mais voulait hâter la procédure de divorce avec Margot. La question cessa d'être intime et devint internationale, car les milieux politiques proposèrent d'unir le roi à Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane : « *Le roi [...] ne pourra viser ailleurs qu'à Florence s'il ne veut pas s'engager dans une voie indigne* », nota son ambassadeur à Paris. Petite-nièce de Charles Quint,

Marie de Médicis était la candidate idéale : les partisans du rapprochement avec l'Espagne prônaient l'union des Bourbons et des Habsbourg. Bien qu'hostile à l'Espagne, le pape Clément VIII, allié d'Henri IV, approuvait l'idée de ce mariage, et ne dissimulait pas son hostilité à toute mésalliance entre le roi et Mlle d'Estrées : « *Ce serait chose extravagante, le peuple de France n'ayant pas l'habitude de supporter des taches sur ses rois.* » Le pape ne se pressa donc pas d'annuler le précédent mariage avec Margot, qui refusait d'ailleurs de céder sa place à la « *duchesse d'ordure* ». Enfin, Rosny représenta au roi les querelles de succession qui ne manqueraient pas de diviser les enfants naturels légitimés et ceux, légitimes, nés après un mariage avec Gabrielle. Les risques de reprise de la guerre civile étaient patents, alors que le royaume en sortait à peine. Rosny déconseilla donc à Henri IV d'épouser sa favorite⁶⁷.

Plus les avis défavorables se multipliaient, plus le roi paraissait décidé à passer outre. Une calomnie prétendit alors que César Monsieur et Catherine-Henriette n'étaient pas de lui : Gabrielle le nia et exigea une enquête. Et, à trop vouloir forcer la main du pape, Henri IV rompit d'avec son légat qui repartit pour Rome ; l'annulation du mariage avec Margot resta au point mort (31 août 1598). Inquiète, Gabrielle consulta Cheverny : ils proposèrent de marier Henri à l'infante Isabelle d'Espagne ; ce projet ne risquait pas d'aboutir, mais il allongeait la durée des négociations, préservant ainsi les chances de Gabrielle. La jeune femme pressentait que la candidature de Marie lui portait malheur : « *Je n'ai aucune crainte de [l'infante], mais l'autre me mène jusqu'à la peur* », dit-elle. Et le roi hésitait à nouveau : « *Me tient-on pour si enragé que de commettre une faute pareille ?* », s'écria-t-il. Mais il s'y résolut après une inflammation vénérienne, d'autant que Gabrielle le convainquit que cette maladie l'empêcherait d'engendrer à nouveau (fin 1598). Une mauvaise surprise survint de Rome : « *Nous ne consentirons pas à ce que le roi prenne pour femme la duchesse de Beaufort, même s'il y allait de notre propre vie* », avait solennellement déclaré le pape à l'envoyé d'Henri IV. Ce *non possumus* irrita le roi : il fit baptiser son troisième bâtard comme s'il était un prince légitime (13 décembre). L'affaire choqua ses meilleurs serviteurs, à commencer par Rosny. Celui-ci déchira les factures qui portaient la mention « enfants de France » et chassa les fournisseurs déconfits : « *Allez ! Il n'y a pas d'enfants de France !* »

Les catholiques vouèrent Gabrielle aux gémonies quand ils apprirent son rôle dans la rédaction de l'édit de Nantes (hiver 1598). À *contrario*, et sauf l'intraitable Rosny, les protestants lui en savaient gré et soutinrent son projet de mariage, dont ils espéraient des avantages substantiels ; la rumeur d'un complot huguenot circula, inquiétant les catholiques. L'opposition railla l'ambition dynastique de la favorite, à

la grande fureur d'Henri :

*Mariez-vous donc par Dieu, Sire !
Votre lignage est bien certain :
Car un peu de plomb et de cire
Légitime un fils de putain.
Putain dont les sœurs sont putantes
Comme fut la mère jadis
Et les cousines et les tantes...*

Le mariage ou la mort

En février 1599, la reine Margot consentit enfin au divorce, pas pour le motif souhaité par Henri IV, mais son accord était toujours un point d'acquis. Restait l'opposition absolue du pape, très conscient des troubles qu'occasionnerait le remariage du roi avec Gabrielle : « *Cette affaire serait sa propre ruine et celle de son royaume*⁶⁸. » Henri IV s'obstinait pourtant à traiter sa favorite en reine ; le Mardi gras 23 février 1599, il lui offrit publiquement les cadeaux reçus des villes de Lyon et Bordeaux, lui passa l'anneau du couronnement au doigt, et annonça leurs noces pour la Quasimodo⁶⁹ devant ses fidèles stupéfaits d'un pareil sacrilège. Les reines ne portaient jamais cet anneau, strictement dévolu au roi. Certains murmurèrent : « *Après avoir cocufié Dieu, le Vert-Galant cocufie la France.* » Gabrielle se rengorgea et clama que seuls Dieu ou la mort du roi l'empêcheraient d'être reine de France.

Paroles imprudentes. Un mois plus tôt, le célèbre astrologue piémontais Rizacazza avait prévenu un de ses amis, un gentilhomme français : « *Jamais ce mariage ne se fera. Voire bien plus : la duchesse ne verra point le jour de Pâques*⁷⁰. » De son côté, Gabrielle consulta des devins réputés, dont les augures furent tous défavorables. L'un dit qu'elle « *toucherait du bout du doigt à son dessein, mais qu'un petit enfant la garderait d'y parvenir* » : or, elle était enceinte. Un deuxième affirma qu'elle ne devait être mariée qu'une fois dans sa vie : elle avait épousé le sire de Liancourt en justes noces. Un troisième lui prédisait qu'elle périrait assez jeune. Tout cela était bien sombre, d'autant que Rosny et Villeroy avaient enfin persuadé le roi que les enfants nés d'une liaison adultère ne pouvaient prétendre à la succession, à moins de violer le droit canon et les lois du royaume ; César Monsieur était né alors que Gabrielle était l'épouse légitime de Nicolas d'Amerval...

Henri déclara qu'il passerait les fêtes de Pâques à Fontainebleau, et suggéra à Gabrielle d'accomplir ses devoirs religieux à Paris pour y rehausser sa popularité. Ils se quittèrent le 6 avril 1599, loin de se douter qu'ils ne se reverraient jamais. Elle profita de son séjour parisien pour représenter à l'intraitable Rosny la nécessité de se montrer plus accommodant à son égard, et fit dans ce but un numéro

de charme à sa femme. Jugée ostentatoire, sa piété publique n'édifia pas les foules : la favorite arborait une robe trop riche pour une pécheresse repentie. Soupant chez son ami Zamet⁷¹, elle mangea un citron dont le goût lui parut bizarre et qui lui occasionna des brûlures d'estomac (7 avril). La nuit suivante fut pénible. Gabrielle, qui ressentit alors les premières douleurs de l'enfantement, fit prévenir le roi et s'alita pour toujours (8 avril).

Atteinte d'éclampsie, elle accoucha d'un fils mort-né, que les médecins retirèrent morceau par morceau. Puis elle souffrit douze heures d'une agonie atroce, perdant la parole, puis l'ouïe et enfin la vue (9 avril). Le roi avait quitté Fontainebleau pour Paris. Il rencontra des proches à mi-chemin, qui le dissuadèrent de revoir la mourante défigurée et inconsciente. Il se ravisa : *« Ceci est de Dieu, qui aime cet État et ne le veut perdre. Je n'abuserai pas de ses miséricordes. »* Confirmant les sinistres prédictions des semaines précédentes, Gabrielle décéda le samedi saint 10 avril 1599. Détail sordide, l'une des femmes qui veillait la malheureuse lui tenait les mains, sous prétexte de la réconforter, en réalité pour voler ses bagues ! Mais si discrète qu'elle fut, sa manœuvre ne passa pas inaperçue ; dénoncée et confondue le lendemain, la voleuse dut restituer le produit de son larcin.

Après des obsèques royales, le corps de Gabrielle d'Estrées fut déposé à l'abbaye de Maubuisson⁷².

Plus proche de la « croqueuse de diamants » que de la favorite traditionnelle, Gabrielle d'Estrées lia le roi par les plaisirs. Bien que dénuée du sens du service, elle fut parfois de bon conseil et n'eut pas de sang sur les mains.

ANNEXE

Les femmes et le « bon roi » Henri

Le Béarnais n'eut pas toujours la dignité de comportement exigé par son rang, ni même une conduite honorable : il laissa misérablement périr Esther Ysambert, une Rochelaise dont il avait eu un fils naturel – « *Gédéon Monsieur* », mort en 1588 –, alors qu'elle vint à Saint-Denis le supplier de la secourir ; son corps fut jeté à la fosse commune (fin 1592). Il humilia Corisande, dont l'amour fut toujours désintéressé. Il n'aima véritablement que les dindes vénales qui le méprisaient et se servaient de lui. Dans l'une de ses lettres à Gabrielle, il assurait qu'il était sous le charme... Ne nous y trompons pas : quand le Vert-Galant qualifie Gabrielle de « *charmante* », il faut lire cet adjectif dans son acception classique et littérale, plus forte que son sens général : « *charmante* » signifie « *ensorcelante* », c'est-à-dire une personne usant d'un sortilège.

Les amants de Gabrielle d'Estrées

Bellegarde fut le premier et le plus assidu. Henri IV l'avait envoyé à Cœuvres pour reprocher à Antoine d'Estrées la perte de La Fère, mais il tomba amoureux de Gabrielle (novembre 1589). Ravi de trouver un dérivatif aux reproches justifiés dont il était l'objet, Antoine d'Estrées ne mit pas d'entraves à la cour effrénée que M. le Grand faisait à sa fille ; il songea non sans raison qu'un homme amoureux serait moins sévère et saurait atténuer la colère du roi. Devenue maîtresse d'Henri IV, Gabrielle poursuivit sa liaison avec Bellegarde, au grand dépit du souverain, qui finit par interdire à M. le Grand, menaces à l'appui, de paraître à la cour tant qu'il ne serait pas marié avec une autre femme.

Cousin éloigné d'Henri IV, Henri d'Orléans, comte de Longueville, bénéficia aussi des faveurs de Gabrielle, début 1591 ; le roi, qui se donnait beaucoup de mal pour la mettre dans son lit, intima à ce cousin trop chanceux de mettre un terme à cette liaison.

On prête d'autres aventures à Gabrielle d'Estrées, du reste sans lendemain. Mais l'intérêt de la question réside moins dans une énumération que dans le cocuage du roi, de notoriété publique. Interrogé par Henri IV, qui se promenait *incognito*, un pauvre batelier parisien lui aurait répondu ses quatre vérités : « *Le roi est assez bon homme [...] mais il a une méchante putain qui nous ruine tous [...]* ».

Encore si elle lui appartenait à lui seul ! Mais on raconte qu'il y en a beaucoup d'autres...» (1598).

Gabrielle est-elle morte empoisonnée ?

Il était coutumier de subodorer le crime dès que la mort d'une personnalité ne trouvait pas d'explication immédiate ; ces décès restaient souvent mystérieux faute de connaissances médicales. On prétendit que le citron mangé par Gabrielle chez Zamet – un ami intime – était empoisonné. Plusieurs personnes avaient certes intérêt à ce que son mariage avec Henri IV ne se fit point ; l'équilibre du royaume commandait même de l'éviter à tout prix, car une crise intérieure aurait engendré une crise européenne. Ces considérations rendent plausible la thèse de l'empoisonnement, mais ne la prouvent pas.

Pour toute autre femme que Gabrielle, la mort aurait paru naturelle précisément parce qu'elle l'était. Pourquoi pas pour elle ? On ignorait au ^{xvi}^e siècle les symptômes de l'éclampsie, maladie fatale au nouveau-né et à la mère, qui survient dans le dernier tiers de la grossesse. L'acidité du fameux citron a peut-être servi de révélateur ultime d'un état irréversible.

Une lignée d'artilleurs

Gabrielle était la petite-fille de Jean d'Estrées (1487-1571), grand maître et capitaine général de l'artillerie de 1550 à 1569. Ce vétéran des guerres d'Italie fut l'un des artisans de la reconquête de Calais : ses 33 canons lourds eurent raison des forts et des remparts (janvier 1558).

Lieutenant de son père, Antoine d'Estrées brigua sa succession, mais Charles IX lui préféra le duc de Gontaut-Biron (1569). À défaut de diriger l'arme savante, Antoine en apprit plus tard les rudiments à sa fille Gabrielle, qui eût fait un bon chef de pièce : elle connaissait les six calibres réglementaires et leurs caractéristiques, pointait le canon et maniait l'écouvillon d'une main sûre⁷³. Au plus fort de sa faveur, elle obtint du roi la nomination de son père à la charge de grand maître : le titulaire du moment venait d'être tué devant Amiens (septembre 1597). Alors septuagénaire, Antoine d'Estrées demeura peu en poste : sept mois après le décès de Gabrielle, il dut se démettre de sa charge au profit de Rosny (13 novembre 1599).

HENRIETTE D'ENTRAGUES

« Une franche putain et une belle garce »
(Sully)

Née en 1579 à Orléans. Premier enfant de François de Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, et de Marie Touchet, ancienne favorite de Charles IX.

Elle eut trois enfants de sa liaison avec Henri IV : un garçon mort à la naissance (1600), Gaston-Henri (1601) et Gabrielle-Angélique (1603), légitimés par le roi.

« Un clou chasse l'autre... »

La fin brutale de Gabrielle d'Estrées plongea Henri IV dans l'affliction : « *La racine de mon amour est morte, elle ne rejettera plus* », écrivit-il à sa sœur Catherine de Bourbon (15 avril 1599). Aînée de la disparue, Julienne d'Estrées⁷⁴ eut volontiers pris la suite de sa cadette, mais le roi ne tint pas à raviver le souvenir de la défunte dans les bras d'une femme que tous ses contemporains disaient nymphomane.

La tristesse du Vert-Galant fut toutefois brève, les peines de cœur durant peu chez lui. Son entourage lui conseilla de prendre une autre maîtresse et son choix se porta sur la brune Henriette d'Entragues (juin 1599).

Celle-ci était apparue pour la première fois à la cour lors d'un bal fêtant la guérison d'une maladie vénérienne du roi ; les ballets très suggestifs, à faire rougir un corps de garde, avaient fort diverté Henri, friand de gauloiser (5 novembre 1598). Parmi les plus jolies femmes de l'assistance, il avait remarqué cette Henriette. Dès que le roi s'éprit d'elle, Henriette sut magnifiquement se vendre, avec l'aide de son intrigant géniteur et de son demi-frère Charles d'Angoulême.

Un royal « pigeon » à plumer

Instruite, plus intelligente que Gabrielle d'Estrées, mais aussi avide qu'elle, l'effrontée Henriette capta les sens du Vert-Galant, les attisa, et le lia aussi solidement que l'avait fait le « péché capital ». Elle se déroba d'abord à ses assiduités, manière habile et classique d'exciter la

passion d'un homme. Émoustillé par ce refus, il se prit au jeu, et lui envoya des vers qui en disaient long sur son état d'esprit :

*Vous êtes mon unique amour,
Jour et nuit pour vous je soupire [...]
Je vous offre sceptre et couronne...*

Le reste était à l'avenant. Henri lui offrit d'abord la terre de Beaugency (juillet 1599). Comme elle ne cédaît toujours pas, il lui donna la terre de Verneuil-en-Halatte⁷⁵ puis lui signa une promesse de mariage⁷⁶ assortie d'une « prime » de 50 000 écus si elle accouchait d'un fils dans l'année à venir (1^{er} octobre). Trop confiant, il ignorait sur quels rapaces il était tombé ; le compromettant billet fut remis à François d'Entragues, père d'Henriette, individu totalement dénué de scrupules, qui le garda à toutes fins utiles. Henri IV démontra une fois de plus son imprudente faiblesse avec les femmes ; cette faiblesse confondit ses proches, d'autant que le pape venait enfin de prononcer l'annulation de son union avec la reine Margot, et qu'une mission diplomatique négociait son mariage avec Marie de Médicis, en Toscane. Pour le roi, esclave de son plaisir, l'essentiel fut que la belle Henriette lui cédât enfin (15 octobre 1599), bien qu'on devine aisément qui cédaît le plus à l'autre. La vertu de Mlle d'Entragues pouvait se révéler coûteuse à la longue. Rosny versa les fonds, non sans maugréer contre pareille gabegie.

Le contrat de mariage du roi et de Marie de Médicis fut enfin conclu le 25 avril 1600, à la fureur d'Henriette, alors enceinte. Le roi comprit un peu tard son imprudence de l'automne précédent et intima à sa favorite et à son père de lui restituer le fâcheux billet. Ils firent la sourde oreille. Mais le destin veillait : en juillet, Henriette accoucha d'un fils, qui mourut le jour même, faisant échouer la fameuse promesse. Elle n'avait cependant pas tout perdu : le mois précédent, Henri IV avait érigé sa terre de Verneuil en marquisat et lui avait concédé le comté de Beaugency.

Ambition contrariée

Le roi épousa Marie de Médicis en décembre 1600, après qu'Henriette eut tenté de l'en dissuader durant tout l'automne ; elle l'avait insolemment questionné un jour quand il épouserait sa « *banquière* », et il avait durement répliqué : « *Aussitôt que j'aurai chassé toutes les putains de la cour !* » Cela avait jeté un froid (5 octobre). Mais après quelques semaines passées à Lyon avec la nouvelle reine, Henri IV se dépêcha de retourner dans les bras de sa favorite, dont il aimait tant les « *petits garçons*⁷⁷ », tandis que la cour revenait par courtes étapes avec la reine, qui n'entra à Paris que le 24 janvier 1601.

Peu délicat, Henri présenta sa favorite à la reine en ces termes : « *Cette femme a été ma maîtresse et veut être aujourd'hui votre humble servante.* » Comme Henriette tardait à faire sa révérence, le roi l'y obligea assez brutalement. L'hostilité entre les deux femmes fut immédiate. L'acariâtre Henriette, que le roi avait logée au Louvre, non loin des appartements de Marie de Médicis, faisait de fréquentes scènes au couple, allant jusqu'à traiter la reine de « *grosse banquière* ». Moins intelligente que sa rivale, Marie avait en revanche l'injure facile et qualifiait la marquise de « *poutane* » sans grand risque d'erreur. Elles furent enceintes en même temps et Henri IV confia avec cynisme : « *Il me naîtra bientôt un maître et un valet.* » La reine accoucha du dauphin le 27 septembre 1601, Henriette eut un garçon le 4 novembre. Le roi se réjouit des deux naissances, surtout de la première, qui assurait l'avenir de sa dynastie. Mais, dénué du moindre tact, il proclama que le fils d'Henriette était plus beau que le dauphin Louis...

Furieuse de voir disparaître ses espoirs d'accéder au trône, la favorite ne se remit pas d'avoir enfanté après la reine et reporta sa mauvaise humeur sur Henri IV. Elle le trompa avec le prince de Joinville, se moqua de lui et l'abreuva d'humiliations : « *En vérité, Sire, vous puez comme charogne* », eut-elle l'audace de lui dire – avec quelque franchise, tant il manquait d'hygiène⁷⁸. Elle tourna ses défaillances sexuelles en dérision et, dans ses lettres à Joinville, le qualifiait de « *vieux barbon* ». Elle ne put empêcher que son fils fut élevé à Saint-Germain-en-Laye avec le dauphin Louis et les autres enfants du roi, qu'elle prétendait tous « *bâtards* ». Le mot arriva aux oreilles de la reine qui, éclatant de colère, somma le roi de chasser sa « *poutane* ». Henriette brûlait de se venger d'Henri, car il n'avait pas respecté, selon elle, sa promesse de mariage ; elle incita donc son demi-frère Charles de Valois à se joindre à la conspiration de Biron (1602).

« *La pimbêche et rusée femelle*⁷⁹ »

Seule favorite à comploter contre son royal amant, précisément parce qu'elle ne l'aimait pas, Henriette savait nouer les fils d'une intrigue. Plusieurs compagnons du roi s'estimaient mal récompensés de leurs efforts, tels le duc de Bouillon, le maréchal de Biron et le duc d'Épernon ; ils reçurent l'appui de l'Espagne et de la Savoie. Charles de Valois entra dans le complot, mais les révélations d'un agent double décidèrent le roi à agir. Bouillon et Épernon se désolidarisèrent prudemment des conspirateurs, Biron et Charles de Valois ne se méfièrent pas. Arrêté, jugé, Biron fut condamné à mort et décapité (31 juillet 1602), tandis que, par égard pour sa favorite, Henri pardonnait à Charles. Geste de faiblesse, que l'avenir démontra.

L'agitation reprit au début 1604. Estimant que son fils Gaston-Henri,

légitimé en 1603, était le vrai dauphin, Henriette renoua avec le roi Philippe III d'Espagne ; il lui promit de proclamer son fils héritier du trône de France au détriment du dauphin Louis en cas de décès d'Henri IV, dont la santé laissait à désirer ; il n'y aurait plus qu'à demander au pape l'annulation du mariage avec Marie de Médicis, au nom de l'extravagante promesse d'octobre 1599 ! La belle marquise se berçait d'illusions, mais était soutenue par les anciens amis de feu Biron. Les étranges humeurs d'Henriette et sa retraite à Verneuil intriguèrent le roi ; l'arrestation opportune et les aveux de certains comparses attirèrent les soupçons sur la favorite, sur son père et sur son demi-frère. Par amour pour la marquise, Henri IV feignit de croire à la seule culpabilité espagnole, mais exigea la restitution du fameux billet de l'automne 1599 (juin 1604) : trop heureux de s'en tirer à si bon compte quand il y allait de sa tête, François d'Enragues obéit. Seul Charles de Valois ne prit pas l'avertissement au sérieux et poursuivit ses menées factieuses. Lassé, le roi se résolut enfin à sévir et fit arrêter les Enragues (novembre-décembre). Traduits devant le parlement de Paris sous l'inculpation de haute trahison, le père et le demi-frère de la favorite furent jugés et condamnés à mort (février 1605) ; Henriette reçut l'ordre de se retirer dans un monastère tourangeau. La soumission du duc de Bouillon, l'année suivante, mit un terme à cette série de complots (avril 1606).

Le pardon royal

Vaincue, la favorite adressa une lettre fort tendre au roi, qui lui permit de quitter son monastère à condition de se retirer à Verneuil. Henri IV poussa l'indulgence jusqu'à gracier son père, l'assigner à résidence, et commuer la peine de Charles en détention perpétuelle (août 1605). Puis, « *[se] souvenant de l'amitié [qu'il] lui [avait] portée et des enfants [qu'il avait] eu d'elle* », il pardonna à Henriette (septembre). Elle fut autorisée à revenir à la cour dès 1606, mais le roi dut l'en chasser définitivement deux années plus tard : elle suscitait des querelles hargneuses, éprouvantes, qu'il devait arbitrer. Séjournant dès lors entre Verneuil et Paris, l'ex-favorite voulut se faire épouser par le duc de Guise, et n'y parvint pas (1608). Proche de la reine, qu'il avait suivie depuis l'Italie, l'intrigant ménage Concini créa alors la surprise : il réconcilia Henriette de Verneuil avec Marie de Médicis. Sans doute parce qu'elles ne se voyaient plus chaque jour, les deux femmes vécurent désormais en bonne intelligence. Henriette espérait probablement son rappel à la cour, après avoir donné aux yeux de tous un tel gage de bonne volonté mais, lassé, le roi ne lui accorda point cette joie.

Henri IV fut assassiné le 14 mai 1610 et la marquise de Verneuil ne témoigna d'aucune affliction particulière à l'occasion de cette

tragédie. Une demoiselle d'Escoman l'accusa quelques mois plus tard d'avoir été l'instigatrice du meurtre, avec le duc d'Épernon et d'autres puissants personnages⁸⁰. Interrogée par les magistrats du parlement de Paris, qui connaissaient ses anciennes manigances avec l'Espagne, Henriette put se disculper. Les juges la mirent hors de cause (mars 1611).

Elle maria sa fille Gabrielle-Angélique au fils du duc d'Épernon (1622) et mourut à Paris, bien oubliée, le 9 février 1633.

Adulée par Henri IV, Henriette d'Entragues voua son existence à l'intrigue et la vénalité. Femme au cœur sec, elle ne se signala par aucun bienfait ni mécénat.

CHARLOTTE DE MONTMORENCY

« *L'impossible favorite* »

Née en 1594. Seconde fille du connétable Henri I^{er} de Montmorency et de Louise de Budos. Mariée à Chantilly le 17 mai 1609 à Henri II de Bourbon, prince de Condé, elle en eut Anne-Geneviève, future duchesse de Longueville (1619), Louis, futur « *Grand Condé* » (1621) et Armand, futur prince de Conti (1629).

Le dernier coup de foudre du Vert-Galant

Henri IV désira toujours les femmes, à condition qu'elles fussent jeunes et jolies. Il avait aussi le goût des tendrons, bénéficiant parfois du privilège d'être le premier dans le cœur – et surtout dans le lit – de ces demoiselles. À cinquante-cinq ans bien sonnés, paraissant du reste plus âgé qu'il n'était, il n'entendait pas dételer de ses plaisirs favoris, la guerre, la chasse et l'amour, qui ont d'ailleurs bien des points communs.

Le 16 janvier 1609, la prunelle allumée, il assista à la répétition d'un ballet, au Louvre. Il déshabillait toutes les femmes présentes du regard. Charlotte de Montmorency, qui n'avait pas quinze ans, parut vêtue en chasseresse, avec une flèche à la main. Sans imaginer les conséquences du geste, elle s'amusa à en désigner le roi, qui en demeura foudroyé. Il s'alita les jours suivants à cause d'une crise de goutte et l'image de la ravissante jouvencelle le poursuivit. Ironie du sort, vingt-huit ans après « *la belle Fosseuse* », il était à nouveau captivé par une fille de la maison Montmorency.

Le Béarnais crut que la divine apparition lui avait jeté un sortilège. Cet enchantement ne le quittait plus. Il s'en ouvrit à ses intimes ; ceux-ci, qui le croyaient bien connaître, ne s'inquiétèrent pas outre mesure : les amours de leur maître n'excédaient jamais trois jours. De plus, la belle adolescente était promise, depuis l'automne 1608, à François de Bassompierre, ami personnel du Vert-Galant.

Obstacle de pure forme aux yeux de ce dernier : il voulait Charlotte, dont le souvenir l'obsédait, et il l'aurait – du moins le croyait-il. Avec une autorité qui n'admettait pas de réplique, il fit rompre les fiançailles et décida de marier la jeune fille à son neveu, le prince

Henri II de Bourbon-Condé. Une telle alliance avec la famille royale ne se refusait pas : flatté, le connétable de Montmorency, père de Charlotte, s'inclina devant la décision d'Henri IV. Le beau Bassompierre réprima quelques pincements de cœur, mais renonça à la fille des « *premiers barons de la chrétienté* » : ambitieux, d'esprit courtisan, il guignait la charge prestigieuse de premier gentilhomme de la Chambre. Cela valait bien ce troc. Après tout, la haute noblesse ne manquait pas d'autres jeunes filles à marier...

Quand un roi perd la tête

Officiellement fils posthume du prince Henri I^{er} de Condé⁸¹, le neveu du roi préférait les messieurs aux dames et une rumeur le disait impuissant. L'oncle méprisait ce timide garçon et escomptait sa complaisance pour lutiner sa future femme à sa place : « *Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et aime mieux la chasse cent mille fois que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps* », avoua-t-il à Bassompierre. Fiancé d'autorité (2 mars), conscient du marché sordide auquel on l'obligeait, le prince y répugnait ; il supplia le roi d'abandonner le projet. Rien n'y fit et il épousa Mlle de Montmorency. Henri IV lui donna 100 000 livres de pension et n'oublia pas la jeune mariée, qui en reçut 24 000 pour ses frais d'habillement.

Le sentiment du roi à l'égard de Charlotte différait radicalement de ceux qu'il avait naguère éprouvés pour ses autres favorites. Au fond, il n'avait jamais su aimer ni être aimé au long de sa vie mouvementée : ses « amours » n'étaient que des passades où la sensualité l'emportait sur le sentiment. Sa passion nouvelle faisait de lui un homme neuf : le barbon était amoureux comme un collégien. Bien avant les noces, il avait envoyé de tendres missives à Charlotte. Surprise, flattée même, elle lui avait répondu sur le même ton et leur correspondance continua bien au-delà de son mariage. Lui, d'habitude si négligé, se vêtait avec plus de soin et mit tout en œuvre pour lui plaire. Et elle ? Amoureuse, peut-être pas ; séduite, assurément. Il est d'ailleurs possible qu'elle ait ressenti quelque trouble émoi pour cet homme prématurément vieilli, mais encore vert, riche d'expériences variées és plaisirs de la chair et qui, de surcroît, était le roi de France ; en outre, son triste mari ne semblait pas pressé de la rendre femme et elle en avait probablement conçu du dépit. Allez deviner ce qui se passe dans la tête des jeunes filles !

Le « rapt innocent »

Il advint alors deux choses imprévues. Condé refusa le rôle de mari complaisant que son oncle lui destinait, ce qui est tout à son honneur. Puis, lassé de l'insistance suspecte du roi auprès de Charlotte, il devint

subitement jaloux de celle-ci. Il sollicite la permission de quitter la cour, pour se retirer en province avec elle (12 juin). Le roi rejeta cette prétention. Indigné, M. le Prince⁸² s'oublia jusqu'à le traiter de « *tyran* » ; Henri IV manda alors à Sully de retarder le versement de sa pension pour amener son neveu à résipiscence. Condé se réfugia d'abord au château bourguignon de Vallery (juillet). Le roi passa l'été à Montceaux-en-Brie et vint chasser non loin de là. Les Condé gagnèrent Soissons à l'automne. Infatigable, le roi les suivit et se montra plusieurs fois à Charlotte sous un déguisement. Averti de ce manège, Condé décida de soustraire sa femme à l'assiduité du roi, définitivement. Sans la prévenir de ses intentions, il l'entraîna à Bruxelles, capitale des Pays-Bas espagnols (décembre 1609). Cette fuite désespéra Henri IV.

Mais, dans son affolement, Condé avait commis deux fautes graves : prince du sang, il ne pouvait pas quitter la France sans autorisation du roi, chef de famille ; ensuite, le choix de son lieu d'exil volontaire parut inopportun : les Pays-Bas espagnols étaient les alliés traditionnels de l'empereur Rodolphe II. Or, celui-ci souhaitait s'emparer de la succession des duchés rhénans de Berg, Clèves et Juliers, pour des raisons stratégiques et confessionnelles : il menacerait les Provinces-Unies et les princes allemands, alliés protestants de la France. Henri IV voulait intervenir en Rhénanie pour contrer le projet de Rodolphe II. Dans ce contexte international, la fuite de Condé à Bruxelles ressemblait beaucoup à une trahison.

Vers une « guerre des amoureux » ?

L'Espagne sut très vite tirer parti de cette péripétie inattendue : prête à reconnaître Condé héritier du trône au détriment du dauphin Louis, elle l'invita à Milan pour des entretiens secrets. M. le Prince s'y rendit. La trahison si redoutée était consommée.

Demeurée à Bruxelles, à l'hôtel de Nassau, Charlotte trompait son ennui : preuve de son attachement à Henri IV, elle lui écrivit, l'appelant son « *cher chevalier* ». Le roi pressa le gouvernement des Pays-Bas espagnols de rendre Charlotte à sa famille, et manda le connétable de Montmorency de procéder à l'annulation du mariage (février 1610). Il prévint même le rapt de la princesse, mais une indiscretion éventa le projet. Hâtant ses préparatifs militaires, le roi ne tint pas compte des mises en garde répétées du nonce Ubaldini, légat du pape à Paris, contre le risque réel d'extension du conflit ; il ne pensait qu'à Charlotte, il la voulait et il l'aurait ! Craignant les ravages d'une invasion, le gouverneur des Pays-Bas espagnols agréa les exigences d'Henri IV : libre passage de ses troupes entre Luxembourg et Juliers, retour en France de Charlotte, d'ailleurs réclamée par sa famille (8 mai). Et, tandis que le roi fixait son départ aux armées au

19 mai 1610, le gouverneur s'apprêtait à écrire à M. le Prince, qui se trouvait toujours à Milan : il lui était désormais impossible de retenir son épouse à Bruxelles contre son gré, et contre celui de sa famille.

Le conflit européen que la France menaçait d'allumer contre les Habsbourg n'eut pas lieu : le 14 mai, Ravaillac assassina Henri IV à Paris.

Le retour

Les Condé revinrent à Paris. Le prince fit allégeance au petit Louis XIII et à la reine régente Marie de Médicis (juillet 1610). D'esprit confus, il ne respecta pas sa parole et se lança dans une agitation politique brouillonne, où la rébellion n'était jamais bien loin. La reine mère l'apaisait régulièrement par des libéralités financières ou l'octroi de dignités mais, tout aussi régulièrement, M. le Prince reprenait le flambeau de la révolte. Il finissait par coûter cher. Excédée de son opposition systématique, elle le fit embastiller (1^{er} septembre 1616). Modèle de dévouement conjugal, Charlotte obtint de partager sa captivité trois ans plus tard. Libéré fort assagi en octobre 1619, M. le Prince resta désormais fidèle à Louis XIII.

Charlotte de Montmorency mourut à Châtillon-sur-Loing le 2 décembre 1650.

« Impossible favorite » du Vert-Galant, Charlotte de Montmorency resta toute sa vie sous le choc sentimental qu'Henri IV avait provoqué.

MARIE DE HAUTEFORT

« *L'incomparable Hautefort* »
(Paul Scarron)

Née le 7 janvier 1616 à Hautefort⁸³. Septième enfant – et cinquième fille – de Charles, marquis de Hautefort, et de Renée du Bellay. Mariée le 24 septembre 1646 à Charles de Schomberg, duc d'Halluin, maréchal de France (1601-1656), sans postérité.

Une histoire de carreau

Marie ne connut pas son père : fidèle serviteur du roi, *mestre de camp* de dix compagnies, soit mille hommes, M. de Hautefort mourut deux mois après sa naissance. Sept enfants représentaient une charge pour sa veuve ; confiée à dix ans à sa grand-mère Catherine de La Flotte-Hauterive⁸⁴, gouvernante des demoiselles d'honneur de la reine mère, Marie fut admise grâce à elle auprès de Marie de Médicis (1628).

Le vendredi saint 12 avril 1630, le roi Louis XIII, plutôt porté vers les amitiés masculines, ressentit un coup de foudre inattendu pour cette superbe adolescente de quatorze ans. Les faits et gestes du monarque étant épiés avec indiscretion par la cour et les ambassadeurs, le royal émoi fit l'objet d'une dépêche du nonce apostolique au pape. Louis avait suprêmement honoré la jeune personne en ce vendredi saint : les demoiselles d'honneur écoutant le sermon, assises à même le dur sol de pierre de la chapelle, le roi avait tendu son « carreau⁸⁵ » à Marie de Hautefort, interdite et rougissante, qui n'osa s'en servir et le déposa à côté d'elle avec respect.

Afin de satisfaire sa nouvelle inclination sans déroger aux règles de l'étiquette, Louis XIII demanda à la reine mère la permission de servir la blonde demoiselle, en tout bien tout honneur, évidemment : ce roi mélancolique, à la sexualité refoulée, tenait à se démarquer de la paillardise scandaleuse de son père. Son amitié avec Marie profita curieusement à la reine Anne d'Autriche, ordinairement délaissée : le roi fit à nouveau lit commun avec elle.

Liaison platonique

Louis XIII plaçait son métier de roi au-dessus de toute considération personnelle et se définissait comme « *premier serviteur de l'État* ». Cette haute conception du devoir monarchique coïncidait avec les idées de Richelieu, son principal ministre. Durant sa longue carrière, ce dernier renforça le pouvoir du souverain au détriment de la haute noblesse. « *Je suis plus obligé à mon État qu'à ma mère* », dit le roi au cardinal-ministre lors de la journée des Dupes, lorsqu'il le maintint à son poste contre l'avis de la reine mère (11 novembre 1630). Ce jour mémorable de notre histoire provoqua aussi deux promotions à la cour : quittant le service de la reine mère, Marie de Hautefort et Mme de La Flotte passèrent à celui d'Anne d'Autriche.

Louis XIII galantisa fort convenablement la nouvelle demoiselle d'honneur de son épouse. Sa discrétion l'y poussait et cela arrangeait Marie, vertueuse et sage sans être bégueule. Il la retrouvait tous les soirs chez la reine, après le souper. Prude, mal à l'aise avec les femmes, ce monarque timide et sentimental avait besoin d'être aimé, mais sa conduite intriguait les observateurs : « *L'amour du roi n'était pas comme celui des autres hommes ; car il aimait une fille sans dessein d'en avoir aucune faveur et vivait avec elle comme avec un ami*⁸⁶. » Jaloux, le roi ne voulait pas prêter le flanc à la médisance ; il souffrait déjà d'un complexe d'infériorité dû à son bégaiement. Il fit de louables efforts pour plaire à Marie : d'habitude peu coquet, il s'habilla avec recherche ; guère doué pour la conversation, hors les sujets portant sur la chasse et les animaux, il se rattrapa par ses dons manuels et artistiques. Il donna, en l'honneur de Marie, des ballets qu'il avait apprêtés et où il tenait un rôle, des concerts avec les musiciens de la Chambre, des farces et des pièces de théâtre, des feux d'artifice.

Le caractère de la favorite différait en maints points de celui de son royal soupirant : fine, instruite, de repartie prompte et moqueuse, Marie était altière mais sociable et naturelle, alors que Louis XIII fuyait la vie mondaine. La cour l'appréciait : en novembre 1631, chacun s'inquiéta de sa santé alors qu'elle était malade. Elle ressemblait au roi par sa dignité et le respect qu'elle avait de leurs positions respectives : l'affection de Louis ne lui tourna pas la tête, et elle ne chercha pas, contrairement à tant d'autres, à profiter de sa situation. Bien qu'elle eut de l'ambition, sa nature désintéressée lui interdisait de quémander pour son propre compte et elle donnait ses robes ou ses meubles à ceux qui en étaient démunis. Elle obtint quelques faveurs pour les siens, toujours dans des proportions raisonnables, car son sens élevé de l'honneur l'empêchait de réclamer au-delà du nécessaire.

L'amour courtois, éthéré, de Louis XIII trompa les chansonniers, habitués à des liaisons plus coquines :

Réveille
Tous les sens de Louis...

Hélas, les « sens » du roi semblaient bien anesthésiés, ce que Boisrobert⁸⁷ rima ainsi :

*Je l'aime sans désir : mais jamais langueur
Ne vient troubler ma vie,
Ô bienheureuse flamme
Qui conservez l'amour et la paix dans mon âme.*

Des amours compliquées

Louis XIII se rendit-il compte qu'il avait allumé chez Marie quelque sentiment, sinon quelque reconnaissance, qu'elle lui aurait volontiers prouvé ailleurs que dans le salon de la reine ? Elle était jeune, belle et désirable. Bon danseur et excellent cavalier, il ne manquait pas d'allure. Mais pour le roi, la possession chamelle portait la marque du péché. L'incompréhension entre la favorite, peut-être prête à céder, et un monarque qui ne le voulait pas, suscita des fâcheries suivies de réconciliations. Ces scènes puériles devenaient de véritables affaires d'État, car Louis XIII confiait ses affaires de cœur à Richelieu. Le cardinal se servait de Mlle de Hautefort et jouait les consolateurs, le cas échéant. Le roi appelait Marie « *l'inclination* » quand leurs rapports allaient bien, et « *la créature* » quand il y avait de la dispute dans l'air.

Le mémorialiste Tallemant des Réaux raconta une cocasse histoire : un jour, le roi aurait surpris Marie lisant une lettre et la pria de la lui montrer ; elle refusa avec un sourire mutin et, comme il insistait, elle la replia, l'enfonça dans son décolleté, disant : « *Si vous le voulez, vous le prendrez donc là !* » La lettre servait de prétexte à cette claire invitation : il lui fallait passer à l'acte⁸⁸. Louis XIII rougit comme une pivoine : il n'osa pas mettre la main là où Henri IV, ou tout homme normal, l'aurait plongée jusqu'au coude, progressivement, sans hésiter. Saisissant les pincettes de la cheminée, il farfouilla vainement dans le corsage de Marie ! On moqua gaillardement la timidité royale à la cour comme à la ville, pas trop haut toutefois, la Bastille n'étant guère éloignée :

*Malheureuse Hautefort [...]
Lorsque le temps est froid
Et lui⁸⁹ rougit les doigts
D'engelures,
Il souffle ou il se frotte
Pour se chauffer un brin ;
Mais jamais sous ta cotte
Il n'a glissé la main [...]*

François de La Rochefoucauld confirma le fait dans ses *Mémoires* : « *La vertu de cette jeune personne ne fut jamais attaquée.* » Pauvre Marie !

Louis XIII n'aimait pas la femme que la politique lui avait donnée et les rapports du couple royal étaient plutôt conflictuels. Aussi, lorsque Marie de Hautefort entra à son service, fin 1630 ou début 1631, Anne d'Autriche se méfia d'abord d'elle, la prenant pour une espionne, sinon une rivale. Le franc caractère de la jeune fille désarma peu à peu l'hostilité de la souveraine, puis capta son amitié et sa confiance. Bientôt, Marie se détacha du roi et de sa ligne politique, c'est-à-dire celle du tout-puissant cardinal de Richelieu.

Mais la maison de la reine était un nid de fieffées intrigantes, sa surintendante Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, en tête. D'une intelligence brillante quoique dévoyée, cette femme eut sur Anne d'Autriche une influence désastreuse. Ennemie jurée du cardinal, la duchesse de Chevreuse crut le renverser avec l'aide de l'Espagne ; elle poussa la reine à trahir son pays d'adoption, alors que la guerre franco-espagnole venait d'éclater (1635). De hauts seigneurs mêlèrent leurs revendications à ces complots contre la sûreté de l'État, à commencer par Gaston de France, duc d'Orléans, frère du roi. Hostile au cardinal, Mlle de Hautefort épousa la cause de la reine par fidélité, mais eut la sagesse de ne pas se compromettre.

Elle s'y engagea, peut-être par dépit et par jalousie, lorsque Richelieu introduisit une favorite rivale auprès du roi, Louise-Angélique de La Fayette, pour en faire son espionne (1635). La manœuvre échoua. Il renouvela la tentative avec une autre demoiselle d'honneur de la reine, amie de Mlle de Hautefort. Ce dessein échoua derechef : Françoise de Chémereault était toute prête à travailler au service du cardinal, mais elle ne plut pas au roi. Celui-ci préféra se réconcilier avec Marie.

La brutale intervention de la police de Son Éminence affola soudain la volière ; depuis l'arrestation de Pierre de La Porte, valet de chambre et agent de la reine, le cardinal détenait les preuves de la trahison d'Anne d'Autriche et de la duchesse de Chevreuse. Marie de Hautefort transmit alors des missives compromettantes et servit de « boîte aux lettres » : grâce à cette action clandestine, la duchesse de Chevreuse brûla la politesse aux espions du cardinal et put fuir subrepticement le royaume ; toujours embastillé, La Porte reçut par le même canal les instructions secrètes de la reine, en dépit de la rigoureuse surveillance dont il était l'objet.

Vers la disgrâce

En septembre 1638, la naissance du dauphin Louis-Dieudonné, futur Louis XIV, provoqua une explosion de joie populaire et de loyalisme dynastique dans tout le pays. Cela consola le roi d'une brouille avec

Marie, très vexée que la charge de gouvernante des enfants royaux n'eût pas été attribuée à sa grand-mère, Mme de La Flotte. Richelieu, à qui on attribue parfois quelques arrière-pensées fort peu cardinalices pour la favorite de son maître, les réconcilia. En guise de consolation, Marie devint dame d'atour de la reine et reçut le droit de péage du pont de Neuilly.

Elle avait espéré une charge plus honorifique, ou le duché promis par Louis : son ambition rebutée l'amena à bouder le monarque une fois de plus, et à renouer avec les intrigues de couloir (novembre 1638). Peu désireuse de perdre sa dernière confidente, la reine lui intima de faire la paix avec le roi ; Marie montra alors meilleur visage. Rasséréné, Louis lui offrit une pension de 1 200 écus ; elle lui fit à nouveau grise mine. Le malheureux ne savait plus à quel saint se vouer : « *On ne sait comment on se doit gouverner avec elle. Pour moi, j'y perds mon latin* » (février 1639). La querelle s'apaisa, mais cette mésentente à éclipses affectait le moral du roi ; Richelieu résolut d'y mettre fin. Il se servit du jeune grand maître de la garde-robe, Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars⁹⁰, pour écarter Marie de l'esprit du roi ; le sémillant marquis joua si bien son rôle que Louis rompit définitivement avec l'ingrate Marie : « *Madame, mes affections sont toutes désormais pour M. de Cinq-Mars* » (7 novembre 1639). Il précisa le surlendemain : « *Je ne désire plus vivre avec vous comme je l'ai fait dans le passé* », ajoutant toutefois qu'il lui rendrait volontiers service si l'occasion devait se présenter.

Cela ne suffit pas au cardinal, qui expliqua à Louis XIII le danger qu'il y avait de laisser Mlle de Hautefort dans l'entourage de la reine. Marie reçut alors une lettre de cachet l'exilant pour quinze jours. Furieuse, elle exigea une explication de son amant platonique. Gêné, celui-ci confirma son ordre. Marie jura de le quitter pour toujours et tint parole (25 novembre 1639). Anne d'Autriche la vit partir avec regret et lui offrit ses boucles d'oreilles, d'une valeur de 30 000 livres. Après un bref séjour dans un couvent parisien, elle se retira au château de La Flotte, non loin du Mans (26 décembre).

D'une disgrâce à l'autre

Marie occupa sa nouvelle vie avec esprit et dignité, écrivant, lisant et recevant beaucoup ; sa piété demeurerait exemplaire. Protectrice des arts, assistant aux ballets, aux concerts et aux comédies qu'elle appréciait, elle accueillit chez elle les poètes Jean Mairet et Paul Scarron, qui lui dédièrent leurs vers. Elle s'amusait de la verve burlesque de Scarron ; prenant le poète infirme en amitié, elle l'aida par divers moyens : elle lui envoya des colis de victuailles, le recommanda à plusieurs mécènes parisiens, et insista auprès d'Anne d'Autriche pour qu'il obtint sa charge de « *malade de la reine*⁹¹ ».

Marie lui fit même attribuer le bénéfice d'un prieuré, lorsqu'elle revint à la cour après la mort du roi. Et quand la reine régente admit Mlle de Hautefort au privilège du tabouret⁹², le poète dédia sa truculente *Symphonie en cul majeur* à l'impétrante, dont on ignore les réactions :

*[...] Votre cul, qui doit être un des plus beaux culs de France
Comme un cul d'importance
A reçu chez la reine enfin le tabouret [...]*

Reprise par les passions politiques, Marie se lia à la cabale des Importants, qui regroupa les anciens ennemis de Richelieu contre son successeur Mazarin (fin 1643). Elle voulait que la régente chassât l'italien, et ne se gênait pas pour le cribler de moqueries. Anne d'Autriche lui pardonna d'abord ses impertinents sarcasmes, puis s'en lassa. Les autres conjurés nourrissaient des projets plus meurtriers, mais les espions du ministre ne restaient pas inactifs : ils éventèrent la conspiration devant aboutir à l'assassinat de Mazarin. Les principaux comparses furent arrêtés ou exilés. Le cardinal épargna volontairement Marie, qu'il souhaitait rallier à sa cause. Peine perdue : la jeune femme rejoignit les mécontents demeurés libres. Ce fut sa perte.

Pourtant fine, Marie de Hautefort n'avait pas saisi la métamorphose d'Anne d'Autriche, en qui elle voyait toujours la victime de la raison d'État. Mais les épreuves avaient mûri la régente. Le temps des égarements était passé, elle savait désormais où était son devoir : ce pays qu'elle trahissait en 1637, elle devait le remettre intact à son fils, le petit Louis XIV, pour sa majorité. Mazarin devait poursuivre l'œuvre de Richelieu. Elle reconnaissait implicitement la tâche considérable accomplie par feu le « *Grand Cardinal* » au service de la France. L'appui que Mlle de Hautefort accordait aux ennemis de Mazarin finit par singulièrement l'agacer : un soir que Marie pérorait en faveur de ceux-là, la reine lui imposa silence (13 avril 1644). Le lendemain, elle lui signifia son congé définitif.

« *La chute de ma Hautefort m'est un rude coup de tonnerre* », déplora Scarron, qui dissuada la jeune femme désemparée d'entrer en religion. Après quelques mois de retraite, Marie renonça aux errements politiques qui lui avaient valu tant de déboires ; comme elle approchait de la trentaine, elle décida de se marier. Les prétendants ne manquèrent jamais à l'ex-cabaleuse, qui jeta finalement son dévolu sur le valeureux Charles de Schomberg.

La maréchale

Ironie de l'histoire, ce maréchal de France veuf et sans enfant, intègre et dévoué, était l'un des plus fermes soutiens de Mazarin. Marie et lui formèrent un heureux ménage, troublé par la santé

délicate du mari, chagriné de n'avoir point de descendance. Marie resta neutre sous la Fronde, tandis que son mari servit l'État ; l'octroi du gouvernement de Metz et Verdun rétribua sa loyauté : diplomates avisés, mécènes éclairés, pieux et tolérants, les Schomberg s'y firent aimer et soutinrent les débuts du jeune prêtre Jacques Bénigne Bossuet (1652).

Veuve le 6 juin 1656, Marie concilia la foi religieuse et la vie mondaine, observant une conduite irréprochable dans la meilleure société de son siècle. Fréquentant les salons littéraires, elle devint « précieuse » sous le nom d'Hermione. Elle réapparut à la cour après la mort de Mazarin (mars 1661). Louis XIV l'estimait beaucoup : « *Je ne saurais répondre de la vertu d'aucune femme si ce n'est de la reine mon épouse et de madame la maréchale de Schomberg* », déclara-t-il. Il se plaisait à l'écouter, même quand elle lui reprochait gentiment sa vie intime dissipée. Mais la sensualité du Roi-Soleil l'emporta sur les sages conseils de la vieille amie de sa mère.

En mai 1684, Louis XIV voulut lui confier la charge de dame d'honneur de la dauphine. Marie déclina l'offre, prétextant ses soixante-huit ans et ses ennuis de santé ; en fait, la cour ne l'amusait plus : les amis de sa jeunesse avaient disparu, la laissant seule. Déplorant son refus, le roi lui écrivit ces lignes, qui constituaient un magnifique hommage : « *J'espérais aussi que [...] vous remettiez chez Madame la Dauphine une dignité et une grandeur que je n'y vois plus.* » Dès lors, elle se prépara à une fin chrétienne, pieuse et charitable.

Gravement malade depuis plusieurs mois, elle mourut à Paris le 1^{er} août 1691.

Courageuse, de noble caractère, Marie de Hautefort représenta le rare cas d'espèce de la favorite platonique. Il a manqué la sensualité à Louis XIII pour s'en faire une véritable alliée.

ANNEXE

Une favorite très courtisée

Parmi les quelques dix ou douze prétendants connus de Marie de Hautefort, se trouvent des noms illustres de l'armorial français et des situations brillantes, mais aussi des candidatures extravagantes.

Le vieux Charles d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, veuf depuis 1636, ne craignit pas de se mettre sur les rangs. Repoussé par Marie, il épousa une très jeune fille en 1644, à soixante et onze ans ; il mourut six ans plus tard et sa veuve lui survécut jusqu'en 1713 !

Autre vieillard vert, ou se vantant de l'être, le poète Nicolas Vauquelin des Yveteaux (1567-1649) lui aurait avoué sa flamme avec une audace touchante et ridicule : « *Madame, voulez-vous faire parler de vous ? Après avoir maltraité les rois, aimez un petit bonhomme comme moi !* »

Il avait un demi-siècle de plus que Marie...

Plus grotesque avait été la tentative de François de Baradat, une dizaine d'années plus tôt. Ancien favori du roi, disgracié en 1626, puis autorisé à revenir à la cour, il y commit l'erreur de courtiser Mlle de Hautefort de près (1635). Louis XIII n'en sut rien, mais Richelieu vit tout et rappela au lourdaud quelques vérités de base : le roi avait un caractère maladivement jaloux et des cachots restaient disponibles à la Bastille. Le cardinal suggéra aimablement à Baradat de rejoindre son exil champenois, qu'il n'aurait jamais dû quitter. L'autre ne se le fit pas dire deux fois et fila sans demander son reste. Vers la même époque, François de La Rochefoucauld, futur auteur des célèbres *Maximes*, nourrit de tendres pensées pour Marie. Il n'avait que trois ans de plus qu'elle et partageait les mêmes opinions politiques.

Plus sérieusement, le marquis de Gesvres, capitaine des gardes du roi, proposa à Marie de l'épouser (1638). Louis XIII l'apprit et exigea la renonciation du marquis. Les ducs de La Rocheguyon et d'Elbeuf soupirèrent après Marie, vrai « morceau » d'un roi qui n'osait y mordre.

Autre grand seigneur, estimé de la régente, le duc de Ventadour souhaita épouser Marie, « *n'aurait-elle pas un sou vaillant* ». La reine donna son accord, mais l'« *incomparable Hautefort / Seule maîtresse de son sort* » refusa (1645).

Enfin, bien qu'elle admirât le maréchal de Gassion, l'un des vainqueurs de Rocroi, elle le récusa parce qu'il était huguenot, et lui

préféra Schomberg.

LOUISE-ANGÉLIQUE DE LAFAYETTE

« *Petite La Fayette / cas n'est pas net...* »

Née vers 1616 à Vésigneux⁹³. Fille de Jean Motier, comte de La Fayette, et de Marguerite de Bourbon-Busset. Sans postérité.

Jeune fille « bien sous tous rapports »

Cette jolie brune aux yeux bleus fut introduite à la cour par sa grand-mère Louise de Bourbon-Busset, qui exerçait la fonction de dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Louise-Angélique pouvait du reste exciper de plusieurs appuis, et pas des moindres : un de ses oncles était évêque de Limoges et premier aumônier de la reine ; un autre de ses proches parents se nommait François Leclerc du Tremblay, capucin plus connu sous le nom de « père Joseph », « l'éminence grise » de l'Éminence rouge.

Louis XIII l'aperçut pour la première fois au bal donné à la cour, le Mardi gras 18 février 1635. La jeune fille lui plut et, dès le printemps, il la convia à l'une de ses chasses. Le 12 avril, elle se rendit à Versailles : le roi y possédait un modeste château, édifié en 1623. Louise-Angélique le charma apparemment, car il l'évoqua dans une lettre au cardinal de Richelieu, son principal ministre, l'été suivant. Chaste, douce de caractère, très pieuse, fine et spirituelle, goûtant le chant et la danse, la jeune personne était encline à la gaieté autant qu'au sérieux.

La faveur

Modeste et réservée, Mlle de La Fayette ne sembla point nourrir d'ambition. Aimer le roi d'une façon aussi platonique que possible suffisait à la combler de félicité. Certes, rien ne prouve qu'elle n'eût pas succombé un jour à la tentation de l'amour physique, mais, compte tenu de l'étrange caractère de Louis XIII, ce divertissement ne risquait pas d'aboutir.

La présence de cette jolie personne arrangeait bien Richelieu : lassé des intrigues de Marie de Hautefort, qu'il jugeait trop proche de la reine, il voulait la détacher du cœur du roi. Louise tombait

décidément à pic. Il la poussa au premier plan pour qu'elle fut constamment remarquée du souverain. Il espéra en faire son espionne. Son Éminence avait besoin de tout savoir, par instinct de conservation : il craignait les attentats avec raison, car il avait déjà échappé à quelques tentatives d'assassinat. Conservant toujours le sens aigu des réalités, Richelieu appréhendait les ombrageuses réactions de son maître : le coup d'État d'avril 1617, où Concini, principal ministre, avait péri et lui-même, jeune évêque de Luçon, écarté du pouvoir, pouvait se répéter. La pourpre cardinalice ne le préservait pas des meurtriers.

Mlle de La Fayette écoutait Louis XIII. Ce monarque atrabilaire lui contait ses humeurs, sa mélancolie, et lui confia probablement quelques secrets politiques. Il aimait Louise-Angélique parce qu'elle le comprenait – ou faisait mine de le comprendre. Analogue à la sienne, sa dévotion le mettait en confiance. Le roi ne se trompa point sur son compte, car elle refusa de le trahir au profit du cardinal. Elle desservit même ce dernier dans l'esprit du souverain. Richelieu s'aperçut vite du danger et résolut d'écarter Louise-Angélique de La Fayette au plus tôt (début 1636).

Vers le couvent

Tirant parti des pieuses dispositions de la jeune fille, le cardinal encouragea sa vocation religieuse. Par la voix du père Carré⁹⁴, il lui suggéra d'entrer au couvent. La perspective n'effraya pas Louise-Angélique de prime abord, mais le roi fit grise mine à l'idée de la perdre. Toutefois, il respectait trop les vœux spirituels pour se regimber. Se ressaisissant à l'approche de l'été 1636, Mlle de La Fayette changea subitement d'avis, à cause de son amour croissant pour Louis XIII.

Là-dessus, l'irruption brutale de la guerre ramena ce dernier à des réalités plus amères : une puissante armée espagnole pénétra en Picardie⁹⁵ le 2 juillet 1636 dans l'idée de fixer le gros des troupes françaises et de lancer un raid vers Paris. Précédée par la prise de quelques autres places sur la Somme, la chute de Corbie précipita l'invasion, affolant la population (15 août). Les éclaireurs espagnols s'aventurèrent jusqu'à Pontoise. Le calme résolu du roi galvanisa la volonté de résistance. Bien décidé à sauver sa capitale, il enrôla les soldats désœuvrés et des milliers de volontaires, et plaça les officiers de sa propre maison à leur tête. Bloquant les gros de l'armée espagnole, il les força à se replier vers l'Artois dès le début de l'automne ; Corbie fut reprise le 14 novembre.

Louise-Angélique était passée au second plan des préoccupations de Louis XIII durant cet été critique. Sauf un bref regain d'intérêt du roi à son égard de novembre 1636 à janvier 1637, on peut dire qu'elle y

resta. En effet, sa rivale Marie de Hautefort revenait en faveur. Le retors père Carré reprit alors ses manœuvres insinuanes. Elles furent couronnées de succès : à la fin mars 1637, Louise-Angélique confia au père Caussin, nouveau confesseur du roi, son désir de se donner définitivement à Dieu. Il n'y avait qu'une ombre au tableau : « *Je ne remporte qu'un déplaisir, qui est de donner de la joie au Cardinal par ma retraite* », précisa-t-elle, car elle avait parfaitement compris sa machination.

Elle eût pu aussi ajouter un second déplaisir, celui de causer de la tristesse au roi, bien qu'elle ait avoué au père Caussin qu'elle le trouvait « *bizarre et inégal* ». Voulant la conserver près de lui, Louis XIII lui aurait proposé de l'enlever et de se réfugier avec elle à la campagne pour y filer le parfait amour ; il se serait même permis un geste déplacé à son égard, chose étonnante lorsqu'on connaît sa réserve. Finalement, le roi se résigna à la perdre, mais lui demanda de différer son retrait du monde jusqu'à son propre départ aux armées (19 mai 1637).

Le grand saut

Le père Caussin avait plusieurs fois tenté de dissuader Mlle de La Fayette de prendre le voile, d'autant qu'elle ne faisait pas mystère de sa destination : le Carmel du faubourg Saint-Jacques. Il lui représenta l'extrême dureté de la règle carmélitaine, surtout pour une jeune fille habituée au luxe de la cour. Il ne la convainquit qu'à moitié : Louise-Angélique accepta de renoncer au Carmel, mais lui signifia l'irrévocabilité de sa vocation. Elle opta en définitive pour le couvent de la Visitation, rue Saint-Antoine, créé peu auparavant sous l'égide de Jeanne de Chantal⁹⁶.

Louise-Angélique fit ses adieux à Louis XIII et Anne d'Autriche comme convenu, à Saint-Germain-en-Laye. Le roi versa d'abondantes larmes, après quoi il monta en carrosse et rejoignit son armée. Le voyant s'éloigner, sa chaste favorite eut ces mots révélateurs : « *Hélas, hélas, je ne le reverrai plus !* » Puis elle partit pour son couvent parisien (19 mai 1637).

Louis XIII vint la visiter de temps à autre au parloir, comme n'importe lequel de ses sujets : jamais il n'usa de son privilège royal de franchir la clôture. Peut-être conseillée par le père Caussin, Mlle de La Fayette essaya vainement de prévenir le monarque contre les actions du cardinal, qui affrontait la catholique Espagne avec l'aide des protestants allemands. Louis ne la suivit pas et le père Caussin fut exilé, histoire de lui apprendre à se mêler de ses affaires et à garder pour lui ses sentiments politiques. Elle eut plus de chance sur le plan intime, encourageant le roi à se réconcilier avec Anne d'Autriche, ne serait-ce que pour donner un dauphin à la France (novembre 1637).

De cette réconciliation naquirent le futur Louis XIV (1638) et son frère cadet Philippe d'Orléans (1640). Louise-Angélique prononça ses vœux définitifs un an après son entrée au couvent (mai 1638). Elle devint la sœur, puis la mère Angélique.

Supérieure de la Visitation de Chaillot depuis 1657, elle mourut en 1665.

Louise-Angélique de La Fayette fut probablement la moins coûteuse des favorites royales. Comme sa rivale Marie de Hautefort, elle nourrissait un idéal élevé.

ANNEXE

Un fâcheux « petit oubli »

Au cours d'une conversation vespérale avec le roi, la reine et les demoiselles d'honneur, Louise-Angélique « *rit si fort qu'elle pissa sous elle, si bien qu'elle fut longtemps sans oser se lever* », selon Pierre de La Porte⁹⁷. Après le départ du roi, elle fut contrainte de se déplacer, laissant voir « *une grande mare d'eau : "C'est La Fayette qui a pissé !" annonça hautement la reine* ». Une autre fille d'honneur vola à la rescousse de la coupable et déclara que c'était du jus de citron. Anne d'Autriche ordonna à La Porte de flairer la mare suspecte ; son témoignage étant contraire, la reine décida une inspection de propreté de ses filles, mais elles se réfugièrent toutes dans leurs chambres pour y échapper. La mésaventure circula au vif déplaisir du roi :

*Petite La Fayette
Votre cas n'est pas net ;
Vous avez fait pissette
Dedans le cabinet
À la barbe royale
Et même aux yeux de tous,
Vous avez fait la sale
Ayant pissé sous vous.*

Seul un témoin de la scène avait pu écrire ce petit couplet anonyme. La remarque peu charitable de la reine témoigne que la vie de cour sous Louis XIII présentait encore des côtés assez frustes, et que certains gros mots n'avaient pas à l'époque le sens péjoratif ou familier qu'on leur prête aujourd'hui.

MARIE MANCINI

« *Ma Reine* »
(Louis XIV)

Née en 1640⁹⁸ à Rome. Troisième fille de Michele Lorenzo Mancini et de Jeronima Mazarini. Mariée à Rome le 15 avril 1661 au connétable Lorenzo Colonna, elle en eut Philippe (1662), Marc (1663) et Charles (1668).

Un amour de jeunesse

L'une des cinq nièces du cardinal Mazarin, Marie Mancini, vint à Paris en 1654. Elle resta pensionnaire chez les visitandines de Chaillot jusqu'à février 1657, et logea ensuite au Louvre. Elle ne correspondait pas aux canons physiques du temps ; hormis de belles dents, elle passa pour laide aux yeux de ses contemporains : maigre⁹⁹, le teint olivâtre, les yeux noirs, elle était de ces filles, peu jolies ni même distinguées, mais qui possèdent « du chien », auquel les hommes finissent par succomber.

Roi dès cinq ans, Louis XIV fut un adolescent pas tout à fait comme les autres : quand il eut quatorze ou quinze ans, la reine mère le fit déniaiser par une femme d'expérience. Il prit goût à la chose. Pour le reste, il eut la gaucherie, la timidité et la brusquerie inhérentes à cet âge, avec ses éclats, ses bouderies, ses amours éphémères. Les nièces de Mazarin lui plurent. Il aima d'abord l'ambitieuse Olympe¹⁰⁰ (1655), s'intéressa ultérieurement à Hortense, mais Marie fut la grande passion de sa jeunesse.

L'idylle remontait à l'orée de l'été 1658, au nord de la France ; le roi avait assisté à la bataille des Dunes, où Turenne écrasa l'armée espagnole de don Juan d'Autriche (15 juin), puis à la prise de Dunkerque (23 juin). Mais Louis fut saisi d'une fièvre maligne à Mardyck, au point qu'on le crut perdu ; ne restèrent à son chevet que les médecins, fort pessimistes, la reine mère et le cardinal, en proie à une vive angoisse, enfin Marie, qui pleurait à chaudes larmes au pied de son lit. La douleur réelle de la jeune fille émut le roi, et conforta son expérience déjà étendue de la nature humaine¹⁰¹ : les courtisans avaient déserté sa chambre afin de se précipiter chez Philippe

d'Orléans, son cadet, héritier du trône s'il venait à disparaître. Marie, qui n'avait rien à espérer, était restée ; il la regarda plus attentivement, lui trouva du charme et, une fois guéri, y céda comme un collégien.

Le cœur et la raison

Tout devient facile quand on est roi de France et qu'un principal ministre se charge des pénibles tâches de gouvernement :

Louis XIV ordonna des bals, des fêtes, des chasses, des repas champêtres, des promenades en bateau, pour la seule joie de retrouver sa « *mazarinette* ». Servie par une excellente mémoire, l'instruction soignée de la jeune fille, férue de belles-lettres, le ravissait. Elle chantait juste tandis qu'il l'accompagnait à la guitare, et tant pis si elle n'était pas la plus jolie fille de la cour ! Avec la fougue de sa jeunesse, il put s'estimer le garçon le plus heureux du monde : à vingt ans, il régnait sur le plus puissant royaume d'Europe et adorait Marie. Pour elle, il était prêt à toutes les sottises. Quel contraste avec le roi mûr et réfléchi qu'il fut, dès la mort du cardinal !

Tout cela ne faisait pas l'affaire de l'oncle Mazarin : il épuisait ses dernières forces à parachever la victoire de la France sur l'Espagne après vingt-trois ans de guerre. Il lui fallait en outre marier son royal filleul¹⁰² à une princesse digne de la dynastie. Il songea pour cela à l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne ; cette union rétablirait l'équilibre européen. Restait à décider le père : le cardinal rusa et lui fit croire que Louis XIV épouserait Marguerite, fille du duc de Savoie : le roi et la cour se rendirent ostensiblement à Lyon, *a priori* dans ce but (octobre 1658). Aussi désireux que Mazarin de conclure une paix durable, Philippe IV tomba dans le panneau : « *Ce mariage [avec Marguerite de Savoie] ne peut point se faire et ne se fera pas !* », s'écria-t-il, et il négocia immédiatement avec le gouvernement français.

De retour à Paris, Anne d'Autriche constata que son fils ne paraissait guère préoccupé du prestigieux mariage espagnol. Marie Mancini hantait son esprit. Lui avait-il promis de l'épouser ? Ce n'est pas impossible ; n'avait-il pas complimenté sa mise éclatante un soir de bal, disant : « *Ma reine, cet habit vous sied à ravir* » ? Henri IV avait naguère prouvé à quel point ces petites phrases étaient lourdes de sens¹⁰³. Du reste, à force d'adulation, Marie modifia beaucoup son comportement : sûre de sa beauté, elle devint capricieuse, provocante, vaniteuse et insolente. Inquiète, la reine mère prévint le cardinal. Celui-ci réagit très vite : il ordonna à la gouvernante de sa nièce de ne jamais la laisser seule avec le roi (printemps 1659).

Celui-ci l'apprit et se regimba contre la raison d'État, criant qu'il renoncerait à l'infante plutôt qu'à sa dulcinée. Mazarin et Anne

d'Autriche répliquèrent qu'il ne pouvait pas compromettre la paix étrangère, ni l'ordre intérieur, par une mésalliance indigne d'un souverain. D'ailleurs, il ne pouvait plus reculer : les préliminaires de paix venaient d'être signés (4 juin). Il se résigna. Par prudence, Mazarin expédia Marie en province, avec ses sœurs Hortense et Marie-Anne, qui vivaient alors à Paris (22 juin). Louis XIV vint la saluer le jour de son départ et elle lui dit alors : « *Vous êtes roi, vous pleurez, et je pars !* » Il courut cacher son chagrin à Chantilly, d'où il écrivit quotidiennement à Marie, aux bons soins de son oncle. Mazarin s'inquiéta de la quantité et de l'épaisseur de ces lettres ; roulant vers Saint-Jean-de-Luz, où l'attendaient les plénipotentiaires espagnols, il écrivit à Louis pour le raisonner : « *Dieu a établi les rois pour veiller au bien, au repos et à la sûreté de leurs sujets, et non pas pour sacrifier ce bien-là à leurs passions particulières.* » Louis quitta finalement Chantilly et se rendit à Bordeaux avec la cour. Mais il s'arrêta à Saint-Jean-d'Angély chez sa bien-aimée pour lui jurer un amour éternel (13-14 août 1659) ; tous deux espéraient bien l'échec du mariage espagnol. Mazarin apprit leurs manigances et adressa une autre lettre à Louis XIV, sévère mercuriale cette fois, où il lavait la tête du jeune écervelé.

On sait ce que valent les serments d'amour ; bien chapitré par la reine mère, Louis accepta de renoncer à sa « *mazarinette* » pour épouser l'infante Marie-Thérèse (11 septembre). Apprenant la nouvelle, qui brisait ses derniers espoirs, Marie Mancini rompit avec le roi. La paix était sauvée : signé le 7 novembre 1659, le traité des Pyrénées mit un terme définitif à un conflit né en 1635.

L'enterrement d'une passion

Au cours de l'hiver et du printemps 1660, Louis XIV inspecta les provinces méridionales, affermissant ainsi le loyalisme des populations envers la dynastie. Marie et ses sœurs restèrent en Saintonge, où on s'efforça de les bien distraire ; elles revinrent à Paris et passèrent par Blois, invitées par Gaston d'Orléans du 25 au 27 janvier 1660, moins d'une semaine avant la mort de celui-ci.

Redoutant une dernière foudrue de Louis juste avant son mariage, le cardinal et la reine mère le convinquirent que Marie l'avait oublié. Ils insinuèrent que les avances du duc Charles de Lorraine ne la laissaient pas insensible. Froissé dans son amour-propre, le roi épousa l'infante Marie-Thérèse à Saint-Jean-de-Luz sans aucun état d'âme (9 juin 1660). Les félicités de la nuit de noces, riche en diverses extases, l'engouement de la nouvelle reine de France pour les plaisirs de la chair, firent oublier au souverain le grand amour de sa jeunesse ; le lendemain 10 juin, il dit à sa mère que la nièce de Son Éminence manquait de bon sens et de raison, et qu'on avait bien fait de la lui

ôter du cœur et de l'esprit ! Cela ne l'empêcha pas de pleurer abondamment lorsque, de retour vers Paris, il passa par Brouage accompagné par Philippe Mancini (29 juin).

Marie Mancini revit Louis XIV lors de son entrée à Paris (26 août 1660) et fut frappée par « *la froideur et l'indifférence*¹⁰⁴ » du roi à son égard. Elle épousa par procuration le grand connétable de Naples et quitta Paris pour le rejoindre (printemps 1661). Comme ses sœurs, elle eut une vie mouvementée : séparée de son mari en 1672, elle erra plusieurs années en Savoie, en France, aux Pays-Bas et en Espagne, où elle fut même gardée à vue dans un couvent. Elle ne revint à Rome qu'en 1690. Elle fit un dernier voyage à Paris en 1705, mais ne voulut pas aller à Versailles y saluer son ancien amour. Louis XIV n'a jamais cédé aux emportements de la chair avec elle, si l'on en croit sa sœur Hortense : « *Le connétable, qui ne croyait pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des rois, fut si ravi de trouver le contraire dans la personne de ma sœur qu'il compta pour rien de ne pas avoir été le premier maître de son cœur.* »

Sa date de décès fut sujette à controverse. Certains historiens croient qu'elle finit ses jours à Madrid en 1715, mais il apparaît plus probable qu'elle mourût d'apoplexie à Pise, le 11 mai 1706.

L'étonnant amour de Louis XIV pour Marie Mancini a l'aspect d'une révolte d'adolescent contre la raison d'État, que ce roi incarna tant par la suite. Cette passion contrariée serait-elle à l'origine de sa vie sentimentale à venir, dénuée de contraintes et d'interdits ?

LOUISE DE LAVALLIÈRE

« Douce, discrète, délicate et droite »
(Jean-Christian Petitfils)

Née le 6 août 1644 à Tours¹⁰⁵. Second enfant de Laurent de La Baume Le Blanc, seigneur de La Vallière, et de Françoise Le Provost.

Elle eut six enfants de sa liaison avec Louis XIV : Charles (1663), Philippe (1665), Louis (1665), une fille qui ne vécut pas (1666), puis Marie-Anne (1666) et Louis (1667). Seuls les deux derniers survécurent et furent légitimés.

Éducation tourangelle

Louise eut une enfance paisible entre l'hôtel familial à Tours et le manoir de La Vallière. Droit et bon, aimé et estimé de tous, son père était issu d'une lignée de loyaux serviteurs de la Couronne. Mais cet homme désintéressé, instruit et pieux, mourut à quarante ans, l'été 1651. Sa veuve régla ses dettes, puis se remaria¹⁰⁶ avec Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Rémy, premier maître d'hôtel de Gaston d'Orléans. Ils s'installèrent à Blois (1655). Conspirateur assagi, mécène éclairé, l'affable Gaston admit Louise à sa cour. Blonde, les yeux bleus, mince, cette candide adolescente était « *aimable et sa beauté avait de grands agréments*¹⁰⁷ », malgré une légère claudication due à une chute de cheval. À la mort de Gaston, la duchesse d'Orléans vint habiter Paris. Les Saint-Rémy et Louise l'y suivirent (1660).

L'échelle des honneurs

Par un heureux concours de circonstances, Louise devint demoiselle d'honneur de la belle Henriette¹⁰⁸ d'Angleterre, que Monsieur¹⁰⁹ venait d'épouser (avril 1661). La cadette sans fortune entra à la cour du roi de France par la grande porte. Il ne lui fallut plus que trois mois pour accéder à sa chambre à coucher, mais personne, et surtout pas elle, ne s'en doutait encore.

Sachant que Monsieur penchait du côté de Sodome, Louis XIV s'intéressa d'un peu trop près à sa jolie belle-sœur. Nonobstant ses

mauvaises mœurs, Monsieur fut fâché de cette assiduité, et la reine mère s'en inquiéta. Le roi et Madame convinrent alors d'un stratagème destiné à détourner les soupçons : il simula la passion pour une de ses demoiselles d'honneur. Le sort désigna Louise de La Vallière sur les trois « candidates » retenues. Contre toute attente, Louis XIV fut séduit par la fraîche jeune fille. Il rechercha dès lors sa compagnie, car il appréciait son instruction et son humeur égale. Sa réserve lui plut aussi, lui-même étant de naturel timide. Il convenait du reste de garder une certaine discrétion : la reine était enceinte de six mois et le ménage royal n'avait pas un an. Fin juillet 1661, Louise céda aux avances précises du monarque dans une chambre retirée du château de Fontainebleau, prêtée, dit-on, par le seigneur de Saint-Aignan, ami intime du roi. Elle aurait prononcé à cette occasion ces quelques mots touchants de simplicité, inimaginables de nos jours : « *Ayez pitié de ma faiblesse !* »

Piquée de ce que le roi se fut laissé prendre au piège de l'amour avec sa demoiselle d'honneur, Madame se fit alors courtiser, croyant attiser la jalousie du souverain. Elle jeta son dévolu sur le comte de Guiche, compagnon de débauche de Monsieur. Celui-ci le prit fort mal : que le roi galantisât une simple suivante lui parut une déchéance inadmissible, et que Guiche, tout grand seigneur qu'il fut, osât en faire autant avec Madame, passait les bornes de la bienséance. Comme il ne pouvait décemment se plaindre au roi son frère, Monsieur fit une scène au comte...

Une amoureuse désintéressée

Tirant parti de la naissance du dauphin (1^{er} novembre 1661), Louis XIV honora secrètement sa favorite par des fêtes, prolongées jusqu'au fameux carrousel royal du 5 juin 1662. Mais, bien que nul à la cour ne se doutât de la véritable nature de son commerce avec le souverain, Mlle de La Vallière éprouvait des remords à tromper la reine. Peu intelligente, celle-ci soupçonnait d'instinct l'infidélité de son mari, sans toutefois parvenir à mettre un nom sur un visage. Louis gratifia sa favorite de cadeaux qui, trop somptueux pour une simple amitié de salon, pouvaient attirer l'attention.

Elle voulut les refuser, il l'obligea à les accepter. La jeune femme souhaitait l'aimer à l'abri des regards ; étant le maître, il désirait afficher ses triomphes : « *Elle rêvait de l'ombre et lui du soleil*¹¹⁰. » Il respecta néanmoins son anonymat, bien que cela lui pesât, car les poètes attentifs aux bruits de la cour louaient déjà les « *chastes traits* » de la favorite.

Tombant par naïveté dans les pièges de ses ennemis, Louise conserva toujours la confiance du roi parce qu'elle ne voulait pas se prêter aux intrigues de la cour. Elle refusa notamment de l'espionner pour le

compte de Fouquet (juin 1661). Surintendante de la maison de la reine, Olympe de Soissons¹¹¹ voulut la perdre dans l'esprit de Marie-Thérèse. Elle fit parvenir à celle-ci une « lettre espagnole¹¹² » qui lui révélait son infortune : le roi ayant interceptée la lettre, Marie-Thérèse en ignora la teneur. Jamais à court d'idées, Olympe poussa alors une fille d'honneur de la reine à séduire Louis XIV : cette rivale serait parvenue à ses fins si elle n'eut pas commis l'erreur de réclamer l'éviction de Louise ; le roi rompit net. Il conta toute l'histoire à sa favorite qui découvrit alors les affres de la jalousie (1662). Prévenu par Anne d'Autriche des intrigues de la comtesse de Soissons, Louis XIV s'en méfia désormais. Pas assez toutefois : Olympe annonça à la reine que le roi la trompait avec Louise (juillet 1663).

Enceinte, Louise accoucha au palais Brion, à Paris (18 décembre 1663). Déclaré sous une fausse identité, l'enfant fut confié à un couple de domestiques recruté par le ministre Colbert.

La favorite

À quelque temps de là, à Versailles, le roi dédia très officiellement les *Plaisirs de l'île enchantée*¹¹³ aux reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, plus secrètement à sa « reine de cœur » (mai 1664). Sans égard pour Marie-Thérèse, qui en tomba gravement malade de chagrin, il imposa la présence de Louise comme favorite (novembre 1664). La reine étant très aimée, le peuple n'hésita pas à attribuer sa maladie à la concurrence de la favorite et pria pour sa guérison ; cette humble ferveur, ces reproches muets, émurent le roi. Il promit de marier Louise au plus vite. Mais celle-ci déclara qu'elle préférerait mourir plutôt que de perdre le roi, confirmant un caractère passionné et impulsif. Deux ans plus tôt, Louise avait prêté l'oreille aux confidences d'Anne de Montalais, autre demoiselle d'honneur de Madame, sur la liaison entre sa maîtresse et le comte de Guiche. Le roi avait pressé Louise de tout avouer : bravant sa colère, elle s'était tue, avant de se réfugier brusquement chez les visitandines de Chaillot¹¹⁴, le surlendemain. Malgré son respect de l'étiquette, le roi bouscula le protocole d'une cérémonie officielle pour l'aller chercher (février 1662).

Louise se plia mal aux exigences de son nouveau rôle de cour. « *Elle ne s'est jamais montrée fière de la faveur du roi* », écrivit un familier du légat du pape. Sa modestie récusait les honneurs, la pompe et la parité de fait avec les dames de la haute noblesse. Sa situation privilégiée attisa cependant la jalousie et la médisance. La comtesse de Soissons échauffa même des projets homicides contre elle, mais ajourna leur exécution. Madame suscita une autre idylle entre Louis XIV et une de ses demoiselles d'honneur : peine perdue, le bonheur régnait entre le roi et Louise. Un méchant sixtain courut :

*Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
Pas de gorge, fort peu de sens,
Des parents, Dieu le sait. Faites-en fille neuve
Dans l'antichambre vos enfants,
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants
Et La Vallière en est la preuve.*

Quand Anne d'Autriche mourut, Louis XIV n'hésita plus à afficher sa liaison : il sortait avec ses deux reines, la vraie et celle de cœur. Marie-Thérèse souffrit stoïquement devant la cour et n'exhala une compréhensible rancœur, avec l'accent espagnol, qu'en petit comité : *« Cette poute mé fera mourir. »* La phrase lui resservit plus tard lorsque Françoise de Montespan succéda à Louise dans la faveur du Roi-Soleil. Le peuple en prit son parti et chantonna quelques couplets gaillards :

*J'ai le teint beau, je suis bien faite et blonde
Et j'ai les yeux brillants.
J'ai pour galant
Le plus grand roi du monde
Constant depuis trois ans
Malgré la bru et la belle-mère
Et cependant, quoique je sois chère,
Je suis La Vallière,
Moi,
Je suis La Vallière.*

La duchesse de Vaujours

Bien qu'il lui témoignât intérêt et attachement, Louis XIV se lassa de sa favorite et de l'adulation béate qu'elle lui vouait. Sa gloire naissante réclamait une partenaire à sa mesure, une femme de caractère qui lui donnerait la réplique.

Les grossesses répétées¹¹⁵ de ses deux « reines » prouvaient toujours son assiduité, mais il s'intéressa à d'autres dames de la cour, surtout la belle Françoise de Montespan. Habilement impatronisée meilleure amie de la favorite, fin 1666, Mme de Montespan nourrissait l'espoir de la supplanter. L'affaire était du reste en bonne voie.

Le roi désirait rompre avec Louise, tout en assurant son avenir et celui de sa fille Marie-Anne, seul enfant adultérin alors survivant¹¹⁶. Faisant acquérir le domaine de Vaujours¹¹⁷, il l'érigea en duché-pairie par lettres patentes (13 mai 1667). Une clause légitima la fille du roi sous le nom de Mlle de Blois, effaçant les restrictions juridiques qui frappaient ordinairement les bâtards : *« Je crus qu'il était juste d'assurer à cet enfant l'honneur de sa naissance et de donner à la mère un établissement convenable à l'affection que j'avais pour elle depuis six ans¹¹⁸. »* Le titre ducal valut à Louise quelques avantages supplémentaires : un carrosse armorié et le tabouret chez la reine¹¹⁹. Le roi combla de bienfaits la parentèle de sa favorite, mais Louise lut

sa disgrâce dans la légitimation de sa fille. Usufruitière et non propriétaire de son duché, elle se retrouvait dans l'impossibilité de se marier : « *Où est le gentilhomme assez sot qui voudrait épouser une duchesse sans devenir duc, être beau-père d'une fille naturelle du roi sans avoir de qualité qui y corresponde ?* », écrivit-elle à une amie (24 mai 1667).

Louis XIV venait de partir pour combattre aux Pays-Bas espagnols¹²⁰, accompagné de la reine et des dames d'honneur.

Il laissait Louise à Versailles, enceinte pour la sixième fois – opportune grossesse –, ce qui n'augurait rien de bon. Tout ce que la favorite pouvait espérer était un retour de la flamme amoureuse du roi. Son impulsivité joua un tour à la duchesse de Vaujours : insoucieuse du scandale, elle quitta soudain Versailles et rejoignit la reine à La Fère (7-8 juin 1667). Outrée, Marie-Thérèse défendit qu'on la servît, mais le premier maître d'hôtel la ravitailla en cachette par crainte de déplaire au roi. Les dames d'honneur se montrèrent à l'unisson de la souveraine, surtout Mme de Montespan. Louise se distingua encore le lendemain ; au grand dam de Marie-Thérèse, qui ne put empêcher la manœuvre, elle lança son carrosse à travers champs pour gagner plus vite le tertre où se tenaient le roi et son état-major. Louis XIV fut glacial, mais pria la reine de faire bon visage à Louise, de dîner avec elle et de l'accueillir dans son carrosse. Avalant l'affront, Marie-Thérèse obéit à son seigneur et maître ; mais, charitable, elle pardonna à la duchesse quelques jours plus tard.

Le roi se désintéressa d'autant plus vite de Louise que Mme de Montespan était devenue sa maîtresse durant le voyage. Mlle de La Vallière réintégra Versailles avec un lot de consolation : elle hériterait de son duché-pairie si sa fille mourait avant elle. Revenu à la cour, Louis reprit ses visites à la jeune femme, plus espacées qu'autrefois. Il consacrait désormais le plus clair de son temps à Mme de Montespan. Louise, qui accoucha secrètement d'un fils le 3 octobre 1667, à Saint-Germain-en-Laye, se résigna à passer au second rang dans la faveur royale.

« *On dit que La Vallière /S'en va sur son déclin* »

Le Roi-Soleil triompha dans ses ébats amoureux et le montra sans complexe, désespérant ses confesseurs : il n'avait plus deux, mais trois reines dans son sillage, à la cour, à la chasse, en voyage. Il leur fit simultanément des enfants, et les trompa toutes par des passades susceptibles de les blesser : « *Le roi n'est point de ces gens à rendre heureux ceux qu'il veut le mieux traiter* », constata Madame avec amertume.

Le roi légittima le dernier fils de Louise, le titra comte de Vermandois (février 1669), et lui attribua la charge d'amiral de France

(novembre). Il ne couchait plus avec la mère, qui réclama vainement que « *les faveurs fussent égales* ». Selon certains témoignages, il l'aurait même traitée fort cavalièrement ; on a peine à le croire, tant sa courtoisie était réputée. Fut-il assez mufle, en vérité, pour lui jeter un petit chien sur ses genoux, disant : « *Tenez, madame, voilà votre compagnie, cela vous suffira* » ? Quel qu'il fut, ce royal dédain la mena à la conversion intérieure. Rejetant les mondanités, Louise se consacra à la pénitence, la prière et la contemplation. Elle écrivit les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, sa première étape vers la retraite définitive hors du siècle. Ce travail lui permit d'oublier les humiliations quotidiennes infligées par Mme de Montespan.

Au printemps 1670, Mlle de La Vallière séjourna dans les villes de Flandre conquises deux ans plus tôt, et dont le rattachement à la France avait été confirmé par le traité d'Aix-la-Chapelle. Le roi lui fit l'insigne faveur de l'inviter dans son nouveau carrosse avec la reine, Monsieur, Madame, Mlle de Montpensier¹²¹, Mmes de Béthune et de Montespan. Puis elle participa sans aucun enthousiasme aux fêtes de la cour. Après une conversation avec le roi, elle ne parut pas au bal du Mardi gras 10 février 1671. Le lendemain, mercredi des Cendres, elle se réfugia chez les visitandines de Chaillot, comme en 1662 ; elle avait laissé une lettre qui expliquait sa fuite et léguait ses biens à ses enfants. Embarrassé, Louis XIV pria le duc de Lauzun de ramener Louise. Celui-là ayant échoué, le roi envoya le maréchal de Bellefonds, ami de la favorite, qui ne sut pas plus la raisonner. La mission échut alors à Colbert, dont l'épouse élevait les enfants légitimés de Mlle de La Vallière : il réussit à convaincre celle-ci que le roi désirait lui parler une dernière fois et qu'il ne s'opposerait pas à son départ définitif, si elle persistait dans son intention de quitter le monde. Elle revint à la cour, y vécut plus retirée, s'habilla plus modestement et porta un cilice.

Sœur Louise de la Miséricorde

En dépit de ses prières, elle brûlait toujours d'amour pour le roi et de jalousie à l'égard de Mme de Montespan. Des parents, des amis sûrs, l'aidèrent alors dans sa quête spirituelle et sa conversion : son oncle, évêque de Nantes, une tante ursuline à Tours, le duc de Beauvillier, gendre de Colbert, le maréchal de Bellefonds, la mère Marie de l'Incarnation, évangéliste des Indiens du Canada¹²², l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, Bossuet, précepteur du dauphin, et jusqu'à la bonne reine Marie-Thérèse. Louise se préoccupa des malades et des pauvres avec un bonheur croissant, leur consacrant de fortes aumônes. Un moine quêteur lui dit un jour : « *Madame, vous êtes trop charitable pour que Dieu n'ait pas pitié de vous. Espérez en Lui ; vous éprouverez un jour les effets de Sa miséricorde.* » Elle y vit un

heureux présage. Elle serait bientôt exaucée, prédit sa tante ursuline, qui précisa : « *après ma mort* » ; or, cette religieuse décéda en décembre 1673...

Louise hésita entre plusieurs couvents et arrêta son choix sur le Carmel de l'incarnation, rue Saint-Jacques à Paris¹²³, où elle avait déjà pratiqué deux retraites. D'abord réticentes, les carmélites finirent par l'accepter. Il ne lui restait plus qu'à obtenir son congé du roi.

À la cour, Mme de Montespan essaya de la détourner de ce projet. Elle le percevait comme un reproche vivant de sa faveur ; aussi dépêcha-t-elle Mme Scarron à Mlle de La Vallière : la protégée de la belle marquise lui suggéra de s'installer chez les sœurs sans prendre le voile, et de conserver un pied dans le siècle. Louis XIV souhaitait de son côté que Louise se consacraît à ses enfants ; il convia ceux-ci à un bal, manifestement pour attendrir leur mère et l'inciter à rester (12 janvier 1674). Mais la décision de Louise était irrévocable. Le roi lui accorda audience et n'émit plus d'objection à son départ.

Réglant ses affaires, elle fonda un hospice pour les enfants et les vieillards pauvres de son duché. Elle se fit peindre avec ses enfants par Mignard. Vint le temps des adieux au roi et à la reine, dont elle implora le pardon en se jetant à ses pieds : « *Mes crimes ont été publics, il faut que la pénitence le soit aussi* », dit-elle ; touchée, la reine la releva, l'assurant qu'elle lui avait pardonné depuis longtemps (18 avril 1674). Mlle de La Vallière quitta Versailles le lendemain en carrosse, avec ses enfants ; ses parents et amis la suivaient dans une seconde voiture : arrivée à destination, elle descendit, leur adressa un ultime geste d'adieu et entra.

Louise abandonna sa toilette élégante pour la robe de bure et coupa ses cheveux. La sévère pénitence qu'elle s'était imposée réduisit son temps de postulat à six semaines ; elle prononça ses vœux définitifs après un an de noviciat, la prise de voile ayant lieu le lendemain devant la reine, Monsieur, la seconde Madame¹²⁴, la Grande Mademoiselle, d'autres membres de la famille royale et plusieurs dames de la cour (3-4 juin 1675).

Sous le nom de « sœur Louise de la Miséricorde », l'ex-duchesse de Vaujours partagea désormais l'existence contemplative et mystique des sœurs du Carmel. Les plus lourds travaux, les plus exigeantes mortifications ne l'effrayaient pas. Elle devint très vite un modèle pour sa communauté. Désireuse de se soustraire aux visites des dames de la cour, elle demanda sa relégation dans le plus pauvre Carmel du pays ; la mère prieure refusa : « *Son exemple nous était trop utile et sa personne trop chère pour consentir à son éloignement.* » Louise ne sortit de son silence qu'une fois, à la mort de son frère : sollicitée par sa veuve, elle écrivit au roi afin qu'il attribuât au fils la survivance de la charge du défunt. Louis XIV lui donna satisfaction par une lettre personnelle

(octobre 1676).

Louise, qui eut la douleur de perdre le comte de Vermandois (1683), protégea Ismiane, jeune veuve d'un officier turc, ramenée en France par le prince de Conti, époux de Mlle de Blois ; édifiée par sa piété, Ismiane se convertit au christianisme et entra au Carmel de la rue Saint-Jacques, sous le nom de « sœur Adélaïde de Jésus » (1685). Enfin après sa disgrâce, aspirant à racheter ses fautes, Françoise de Montespan vint demander conseil à son ancienne rivale, dont la conversion l'avait naguère impressionnée (1691).

Gravement malade, Louise de La Vallière rendit son âme à Dieu le 6 juin 1710, après trente-six ans de vie consacrée. Son décès eut un profond retentissement à la cour, mais Louis XIV se borna à dire : « *Elle est morte pour moi le jour de son entrée au Carmel*¹²⁵. » Le corps de Louise fut exposé le 7 juin et les Parisiens, qui la vénéraient à l'égal d'une sainte, lui rendirent un dernier hommage. Elle fut enterrée le soir même.

Les sans-culottes profanèrent la sépulture de Louise de La Vallière, comme celles des autres carmélites, sous la Révolution. Vendu comme bien national, le Carmel de la rue Saint-Jacques fut détruit entre 1797 et 1816.

Louise de La Vallière demeure l'une des seules favorites royales dont la mémoire ne fut jamais salie par la postérité. Rompant avec les honneurs factices, sa vie de carmélite revêt une singulière grandeur.

ANNEXE

Une gestionnaire malhabile

Louise géra mal les sommes exigées par le coûteux train de vie d'une favorite. Bien que le roi eût payé le duché de Vaujours, elle dut emprunter 20 000 livres en 1668. Sa vie matérielle était toutefois fort agréable ; elle appréciait les belles robes et les bijoux, possédait une maison à Versailles, rue de la Pompe¹²⁶, un hôtel à Saint-Germain-en-Laye, racheté à Louvois, et une petite maison champêtre au bord de la Seine, à Carrières : elle y menait une vie rustique et simple l'été avec des amis.

Personnellement désintéressée, Louise ne sut jamais distinguer parmi les innombrables solliciteurs qui, sachant son crédit, quémandaient des places, des faveurs ou des passe-droits. À cette foire aux honneurs, son frère fut le plus acharné (ah, la famille !), mais des « amis » et même quelques-uns de ses domestiques n'eurent aucun scrupule à réclamer des avantages indus. En 1674, ses dettes s'élevaient à 150 000 livres, qu'elle régla grâce à un « prêt » analogue du petit comte de Vermandois.

Louise écrivain

Elle rima ces vers mélancoliques durant son abandon progressif :

[...]

Des désirs d'un grand roi rien n'arrête le cours ;

Ce qui plaît aujourd'hui déplaît en peu de jours ;

Cette inégalité ne saurait se comprendre.

Tous ces défauts, grand roi, font tort à vos vertus ;

Vous m'aimiez toutefois, mais vous ne m'aimez plus.

Mes sentiments, hélas ! diffèrent bien des vôtres !

[...]

Dans un autre registre, un libraire de la rue Saint-Jacques publia les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par une dame pénitente* (juin 1680), ouvrage anonyme qui connut un grand succès : il y en eut trente-quatre éditions ! Nous savons aujourd'hui que Louise le rédigea, puis qu'il fut édité par le soin d'une de ses amies, à qui elle avait confié le manuscrit après son entrée au Carmel.

L'avidité de Jean-François de La Vallière

Né en 1642, le marquis profita de façon éhontée de la position de sa

sœur. Dès 1663, ce mousquetaire du roi obtint une pension de 4 000 livres et le grade de cornette, équivalent de sous-lieutenant, dans la prestigieuse compagnie des cheveau-légers du dauphin : cette charge valait 50 000 livres et n'était ordinairement attribuée qu'à un officier éprouvé. La même année, le roi signa son contrat de mariage avec une riche héritière. L'arriviste Jean-François se convertit même au vice italien pour complaire à Monsieur, mais cette brigue n'eut pas le succès escompté.

S'il trafiquait et maquignonnait, au moins fut-il un officier courageux. Capitaine-lieutenant de sa compagnie, avec rang de mestre de camp¹²⁷, il fut félicité par Louis XIV après s'être distingué au combat, et reçut 12 000 livres de récompense (février 1666). La somme lui parut mesquine et il réclama de nouveaux subsides.

Bien que sa familiarité déplacée déplût fortement au roi, qui le lui fit vertement savoir, le marquis de La Vallière obtint le grade de brigadier¹²⁸ avant l'invasion des Pays-Bas espagnols (mai 1667). Il n'avait pourtant pas l'âge ni les états de service justifiant une telle promotion. L'éternel quémendeur finit gouverneur du Bourbonnais et mourut en 1676, à l'âge de trente-quatre ans.

FRANÇOISE DE MONTESPAN

« *Paroles et regards, tout est charme dans vous.* »
(Jean de La Fontaine)

Née le 3 octobre 1640 à Lussac-lès-Château¹²⁹. Troisième enfant de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemart, et de Diane de Grandseigne. Mariée le 6 février 1663 à Louis-Henry de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, elle en eut Marie-Christine (1663-1675) et Louis-Antoine (1665).

Elle donna sept enfants à Louis XIV, tous légitimés à l'exception du premier : X..., resté inconnu (1669-1672), Louis-Auguste (1670), Louis-César (1672-1683), Louise-Françoise (1673), Louise-Marie-Anne (1674-1681), Françoise-Marie (1677), Louis-Alexandre (1678).

Des qualités innées

Réputée pour son esprit, la maison de Rochechouart, l'une des plus prestigieuses de la noblesse française, remontait sa filiation certaine à 980 : presque aussi ancienne que la maison de France¹³⁰ et que celle des Montmorency, « *premiers barons de la chrétienté* », elle en tirait une légitime fierté. Les parents de Françoise exerçaient tous deux des charges au Louvre.

Françoise fut d'abord instruite au couvent de Saintes, puis devint demoiselle d'honneur de la jeune reine Marie-Thérèse (1660). Mince, blonde et jolie, les yeux bleus, la dentition parfaite, de caractère agréable, gai quoique volontiers moqueur, elle fut vite appréciée de la reine et de son entourage. De plus, Marie-Thérèse ne pouvait qu'être sensible à sa piété sincère et son sens de la charité. Les poètes la louèrent à l'unisson :

*Que d'appâts ! Que d'attraits, de charmes !
Pour tout dire en un mot : que d'armes !*

Mais Françoise sut rester vertueuse en un milieu qui l'était fort peu, car les courtisans copiaient l'inconduite royale avec ardeur. Elle eut du mérite si l'on considère le mari que le sort lui donna.

Un croqueur de dot

Louis-Henri, marquis de Montespan, fut bien malgré lui le plus célèbre cocu de l'histoire de France, qui en compte pourtant de fameux. Mais ce fils des très nobles lignages de Comminges et de Foix¹³¹ eut un caractère plus complexe que le traditionnel mari trompé cher aux comédies de boulevard. De réputation assez douteuse, avide, égoïste, dépensier, joueur, il déplut à sa belle-famille, qui prit soin de verser une partie de la dot de Françoise sous forme d'une rente annuelle.

Louis XIV ne l'appréciait pas davantage et ne lui confia aucune fonction à la cour. Montespan n'était pourtant pas dénué de qualités : instruit, il fréquentait le salon littéraire d'Albret avec Françoise¹³², qu'il ne cessa jamais d'aimer ; courageux, il se distingua aux combats de Marsal (1663) et de Djidjelli (1664).

Incapable de s'enrichir, il s'endetta. L'argent lui filait littéralement entre les doigts. Débiteur de 13 000 livres en 1663, il en devait 48 000 cinq ans plus tard. Mû par la nécessité, il enjoignit à Françoise de gager l'un de ses plus beaux bijoux. Le couple vécut chichement, humiliante situation pour la fille des Mortemart, dont le service à la cour exigeait qu'elle tînt son rang (novembre 1666). Elle ne revivait qu'auprès de la reine ou de Philippe d'Orléans, frère du roi : « *Elle a de l'esprit, elle m'amuse* », dit ce dernier à Louis XIV. Le marquis soupçonna même une liaison entre sa femme et Monsieur, qui ne faisait pourtant pas mystère de son goût des garçons. Montespan voulut emmener Françoise loin de la cour ; elle implora alors l'aide de Monsieur. Le prince convoqua le mari et l'invita à laisser son épouse à Paris jusqu'au printemps. Un tel désir valait un ordre : Montespan partit seul en Gascogne. Il revint au début de mai 1667 pour emprunter de fortes sommes et organiser une compagnie de cavalerie, que le roi paya à l'impécunieux marquis.

L'étoile montante

Amoureux de Mlle de La Vallière, Louis XIV prisait peu Mme de Montespan. Il reprocha même à Monsieur de trop la fréquenter. Étonnés de cette froideur, ses proches regrettèrent qu'il négligeât l'une des plus jolies femmes de la cour : « *On ne peut avoir plus d'esprit ni plus de beauté qu'elle en a* », nota le duc d'Enghien (5 novembre 1666), et la Grande Mademoiselle partageait son opinion. Trompés par sa discrétion, ils ne remarquèrent pas que Louis délaissait progressivement Mlle de La Vallière et s'éprenait de Françoise de Montespan. Celle-ci voulait le séduire pour le gouverner en son particulier par l'esprit, tout en restant fidèle à son mari ; son caractère « *était naturellement éloigné de la galanterie et porté à la vertu [...]. Elle croyait qu'elle lui ferait toujours désirer [au roi] ce qu'elle avait résolu de ne pas lui accorder*¹³³ ». Elle se lia adroitement avec Louise de

La Vallière pour se rapprocher du roi. Celui-ci lui témoigna une attention soutenue ; Françoise assista aux préparatifs de la guerre contre l'Espagne et l'accompagna durant la campagne avec la reine et ses dames d'honneur (printemps 1667).

Restée à Versailles à cause de sa grossesse, Mlle de La Vallière scandalisa ces dames quand elle rejoignit le roi sur un coup de tête¹³⁴. Françoise blâma fort une pareille conduite : « *Dieu me garde d'être la maîtresse du roi [...], je serais bien honteuse devant la reine* » (7 juin 1667). Paroles hypocrites : Louis triompha aisément de sa vertu quelques jours plus tard, à Avesnes. Prévenue de la froideur subite de son mari pour sa favorite, la naïve reine Marie-Thérèse pensa qu'il allait enfin lui revenir ; elle ne crut donc pas un mot d'une lettre anonyme l'informant de sa nouvelle infortune. La curieuse prévenance de Louis XIV envers Mme de Montespan aurait dû lui mettre la puce à l'oreille : il lui fit l'honneur inouï de la ramener à Versailles en son propre carrosse, avec la reine (septembre 1667). Aussi aveugles que cette dernière, les courtisans ne s'aperçurent pas de la liaison et Mlle de La Vallière était toujours à leurs yeux la favorite en titre. En vérité, Louis XIV jouait de son grand pouvoir de dissimulation, qualité essentielle pour un chef d'État.

« Dame de la faveur »

Le caractère de Françoise se métamorphosa dès qu'elle entra dans l'intimité du roi. Sûre de son appui, elle devint égoïste, hautaine et s'éloigna des préoccupations spirituelles qu'on lui avait connues. Parlant haut, elle ne se gêna plus pour se moquer de quiconque, y compris la reine. Mais, soucieux de sa dignité et de celle de la famille royale, Louis XIV ne toléra pas le moindre manquement au respect dû à sa femme : « *Souvenez-vous, madame, qu'elle est votre maîtresse* », répliqua-t-il sèchement à l'altière Athénaïs, qui se le tint pour dit. En revanche, elle joua son rôle d'épouse fidèle à la perfection : revenu vivre à Paris, son mari ne décela rien d'anormal (janvier 1668).

Hommage secret à sa nouvelle favorite, le roi donna une fête somptueuse à Versailles à l'occasion du traité d'Aix-la-Chapelle, le 18 juillet 1668 : les visiteurs purent admirer le bassin d'Apollon, puis goûter à une collation, avant d'assister aux représentations du *George Dandin* de Molière et des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* de Lully. Un souper de cinquante-six plats fut ensuite servi en musique à trois mille invités. La table du roi comportait soixante couverts, celle de la reine quarante, tandis que les eaux jaillissaient des fontaines et qu'un feu d'artifice émerveillait les convives ; une certaine Françoise Scarron se trouvait parmi ces heureux mortels. La fête, qui coûta 117 000 livres à Louis XIV, lui rapporta bien plus en hommage à la majesté royale ; seize ans après la Fronde, plus personne n'osait se placer en travers de

la volonté du monarque. Ce faste grandiose démontrait sa richesse et sa puissance ; il pouvait tout se permettre. Concernant sa vie privée, il ne se gêna pas. Le bruit de la « faveur » de Mme de Montespan se répandit peu après et les gens d'esprit, qui vivaient nombreux à la cour, firent leurs choux gras de cet amusant septain :

*On dit que La Vallière
S'en va sur son déclin.
Ce n'est que par manière
Que le roi suit son train.
Montespan prend sa place.
Faut-il pas que tout passe
Ainsi de main en main ?*

Enceinte des œuvres du roi, Françoise s'en affligea pour sa réputation, au point de dissimuler son état sous des robes bouffantes (août 1668). Quand elle ne put plus masquer sa grossesse, sa famille fit d'abord grise mine, car il y allait tout de même de l'honneur du lignage. Les libéralités royales la déridèrent bien vite : don de 300 000 livres pour soulager ses dettes criardes, octroi du gouvernement de l'Île-de-France au père, de la charge de général des galères à Vivonne, frère aîné d'Athénaïs, avec le demi-million nécessaire pour la racheter au titulaire du moment. Quand l'argent paraît...

Le mari réagit plus noblement au fond, mais commit la double erreur de maudire les amours du roi avec des termes de soudard et de crier vengeance. On se moqua bientôt de son incapacité à tirer quelque profit de son infortune. Ses insolences et ses grossièretés avaient déjà eu un écho à la cour, quand il querella affreusement Mme de Montausier, l'accusant de complicité ; l'épouse du gouverneur du dauphin en eut la raison choquée¹³⁵. Arrêté sur l'ordre du roi, M. de Montespan fut élargi après douze jours de détention, puis exilé sur ses terres gasconnes avec défense expresse d'en sortir (4 octobre 1668).

Là-bas, les bizarreries du marquis firent rire à ses dépens : devant ses amis et ses serviteurs, il prit le deuil de sa femme avec ostentation ; il entra en son château par le grand portail à cause, disait-il, de la hauteur de ses cornes ! La rumeur lui prêta d'autres fantaisies du même acabit : il aurait fait peindre ses armoiries avec lesdites cornes sur son carrosse, celui-ci étant crêpé de noir et orné de bois de cerf à l'avant, toutes choses possibles, vu les excentricités et voies de fait ultérieures du sire...

L'éclatante Athénaïs

Mlle de La Vallière avait accepté de n'être plus que la seconde dans les affections de Sa Majesté. Le roi veilla à ce qu'une apparente concorde régnât entre les « dames de la faveur » et les traita sur le

même pied. Mais également possessives, Louise et Françoise se répandaient en crises de jalousie dans l'intimité. Supérieurement intelligente, la seconde abreuva sa rivale de piques et d'humiliations, que la cour se complut à amplifier. Écœurée, Louise se retira au Carmel. Ce choix effraya Mme de Montespan, qui y lut le reproche de sa vie dissolue. Par l'intermédiaire de Mme Scarron, elle tenta vainement de dissuader Mlle de La Vallière des vœux perpétuels et des mortifications (1674). Françoise crut néanmoins triompher après ce départ, car le roi l'honora par de grandes fêtes, et lui fit construire le charmant château de Clagny¹³⁶.

Sa charge de dame d'honneur lui rapportait chaque année 6 000 livres de pension. Elle recevait aussi 150 000 livres pour l'éducation de ses enfants. Elle émargeait de surcroît sur la cassette royale pour des sommes difficiles à évaluer.

Le roi lui paya exceptionnellement ses dettes de jeu et lui constitua une riche cassette de bijoux. Françoise sembla plus reine que la véritable souveraine : le capitaine des gardes du corps devait porter sa traîne quand un simple page portait celle de Marie-Thérèse. Chagrinée, la reine reprit une antienne déjà utilisée du temps de Mlle de La Vallière et qui était, on en conviendra, d'un style plus fleuri que royal : « *Cette poute mé féra mourir !* » Mais bien qu'elle donnât régulièrement des enfants au roi, que celui-ci légitimait, la marquise vécut dès 1675 sous la menace constante d'une disgrâce.

Une lutte constante

La première attaque vint du clergé, pour qui la favorite était un objet de péché. Bossuet et le père de La Chaize, confesseur du roi, avaient sollicité du Très Chrétien l'accomplissement de ses devoirs religieux qu'il négligeait depuis plusieurs années. Françoise voulut aussi se confesser, mais fut tancée par le vicaire de l'église de Versailles : « *Est-ce là cette Mme de Montespan qui scandalise toute la France ? Allez, madame, cessez vos scandales et vous viendrez vous jeter aux pieds des ministres de Jésus-Christ !* » (10 avril 1675). Furieuse, elle se plaignit au roi. Mais celui-ci ne put intervenir, car la hiérarchie fit bloc : le curé soutint son vicaire, et reçut l'appui de l'éloquent Bossuet. Plutôt que de se mettre le clergé à dos, le roi accepta de quitter Mme de Montespan. Le bruit de sa disgrâce courut et Françoise se réfugia à Clagny. Le père de La Chaize ne fut qu'à demi rassuré : « *Dieu serait plus satisfait si Clagny était à quarante lieues de Versailles* », dit-il à Louis XIV. Celui-ci réussit à maintenir sa favorite à distance plus de quinze mois, bien qu'il la vît quotidiennement dans l'exercice de sa charge à la cour. Il « craqua » fin juillet 1676 : elle redevint maîtresse de ses sens « *et il en advint Mme la duchesse d'Orléans et M. le comte de Toulouse*¹³⁷ ».

La seconde attaque vint d'une femme que Mme de Montespan avait instituée gouvernante de ses enfants et dont il était difficile de croire qu'elle devrait la redouter : veuve du poète Paul Scarron, Françoise d'Aubigné élevait ces bâtards avec soin et affection. Mais des disputes au sujet de leur éducation opposèrent les deux femmes, et Mme Scarron réclama l'arbitrage du père : le roi, qui avait eu l'occasion d'apprécier son dévouement au point de la créer marquise de Maintenon (1675), fut marri de ces querelles, car il ne pouvait donner tort à la gouvernante ni désavouer sa favorite. Mme de Montespan ragea du discret soutien du roi à la nouvelle marquise, comme si sa noblesse huit fois séculaire ne comptait pas face à une bourgeoise tirée du néant ; dénué de préjugés, Louis XIV appréciait la compagnie paisible de l'ex-Mme Scarron, dont le bon sens, le savoir et la conversation honnête le reposaient des aigres scènes de jalousie d'Athénaïs.

Bien que Mme de Sévigné rapportât que sa beauté était une « *chose surprenante* » (juillet 1676), Françoise de Montespan n'était plus la mince jeune femme qui avait tant charmé Monsieur quinze ans plus tôt ; ses maternités assorties d'un solide coup de fourchette lui donnaient désormais l'allure d'un modèle de Rubens. Cet excès d'embonpoint l'obligea à prendre les eaux, tandis que le roi la trompait avec Mme de Ludres¹³⁸. La passade aiguïsa la féroce jalousie de Françoise, qui surnomma sa rivale « *le haillon* » (1676-1677).

Françoise, les artistes et les œuvres

Mme de Montespan n'était pas une poupée mondaine et frivole. Femme de goût et d'esprit, elle aida les artistes du Grand Siècle. Elle protégea Michel Lambert, maître de musique de la chambre du roi, son gendre Lully, et le librettiste Quinault. Historiographes du roi depuis 1677, Racine et Boileau lui lisaient régulièrement leurs récits en présence du souverain. Spirituelle, volontiers moqueuse, elle appréciait les comédies et l'humour de Molière. La Fontaine lui dédia le livre VII de ses célèbres *Fables*.

Bienfaitrice des pauvres, Françoise aida dès 1671 la communauté des filles de Saint-Joseph, qui élevait des orphelines. Les administrateurs la reconnurent fondatrice de cet institut en 1681. Elle en fit un atelier de broderie de si grande qualité qu'il reçut des commandes du garde-meuble royal. Elle fonda aussi un hôpital de vieillards et un pensionnat de jeunes filles à Saint-Germain-en-Laye (1678-1681), un hôpital pour orphelines à Fontainebleau (1686). L'œuvre de sa vie resta néanmoins l'hospice de la Sainte-Famille, créé à Fontevrault le 8 avril 1693 : confié aux sœurs de la Charité, il accueillait cent indigents. En 1704, Françoise fixa de nouveaux statuts, rédigea un règlement intérieur, et dota l'hospice de 110 000 livres ; la

direction spirituelle échut à l'évêque de Poitiers. Par lettres patentes, le roi confirma la fondation (mai 1705). L'œuvre survécut à sa créatrice : quoique modifiée, elle existe toujours aujourd'hui.

Le lent déclin

Françoise atteignit son zénith lorsqu'elle triompha de Mme de Ludres (juin 1677). Malgré les scènes de jalousie parfois publiques qu'elle lui infligeait, Louis XIV l'aimait avec passion : « *Jamais on n'a vu d'empire plus établi* », écrivit Mme de Sévigné (2 juillet 1677). Le roi lui donnait d'exceptionnelles marques de faveur, qu'il n'avait jamais accordées à quiconque : « *Mme de Montespan était l'autre jour toute couverte de diamants ; on ne pouvait soutenir l'éclat d'une si brillante divinité* », ajouta Mme de Sévigné (30 juillet). La liaison n'eut aucune incidence sur la vie politique, Louis XIV séparant avec soin ses affaires privées des questions d'État.

La marquise accoucha d'un ultime bâtard, mais le roi s'en déprit physiquement après la naissance (6 juin 1678) et la délaissa au profit de Mlle de Scorailles : « *La violence de la passion du roi pour Mme de Montespan n'est plus rien*¹³⁹ » (1679). Françoise s'offusqua de ce que le père de La Chaize fermât benoîtement les yeux sur la liaison de son royal pénitent avec Mlle de Scorailles, quand il avait condamné vertueusement la sienne trois ou quatre ans plus tôt : « *Ce père de La Chaize est une vraie chaise de commodité !* » Elle feignit l'amitié avec Mlle de Scorailles, simulacre déjà utilisé du temps de Louise de La Vallière ; elles assistaient ensemble à la messe du roi, « *levant les yeux en extase, comme des saintes*¹⁴⁰ ».

En guise de consolation, Louis XIV racheta la charge de surintendante de la reine pour 600 000 livres et l'offrit à Françoise. Elle espéra le tabouret¹⁴¹, mais l'opposition inattendue de son mari à une telle promotion la maintint à un rang inférieur aux duchesses, situation délicate dans l'exercice de ses fonctions. Le roi la nomma alors chef du conseil de la reine, poste lui attribuant des prérogatives identiques au tabouret et 15 000 livres de pension. Las ! elle apprit avec colère que Mlle de Scorailles avait reçu le titre ducal si convoité : « *Le roi a trois maîtresses : moi de nom, cette fille [Mlle de Scorailles] de fait et vous de cœur* », dit-elle à Mme de Maintenon (avril 1680).

Ce qui embarrassait son esprit lui pesait aussi sur le corps. Il n'y a rien de plus triste qu'une femme délaissée, quand elle a été beaucoup aimée. Le roi l'évitait. Grossie, enlaidie, l'impérieuse Athénaïs assista dépitée au triomphe de Mme de Maintenon, son ancienne subordonnée, restée belle bien qu'elle eût cinq ans de plus qu'elle (1683). Mme de Montespan s'occupa de l'avenir de ses enfants : la Grande Mademoiselle fit une donation en faveur du jeune duc du Maine, tandis que le roi accepta de légitimer Mlle de Blois et le petit

Des relations imprudentes

Soucieuse de demeurer dans les bonnes grâces du roi, Mme de Montespan avait consulté des devins et acheté des philtres aphrodisiaques (1668). Il n'y avait là rien que de très banal : les voyantes extralucides sont de tous les temps et chaque époque a son Viagra. Mais les fournisseurs étaient gens peu honorables : arrêtés quelque temps plus tard pour un autre motif, ils révélèrent les identités de tous leurs clients aux juges, espérant égarer les soupçons. Françoise figurait parmi d'autres dames nobles. Le dossier fut classé (1668).

Sans rapport avec un banal commerce de poudres destinées à stimuler les virilités, l'affaire des Poisons éclata en 1680. Elle mettait en cause tout un sordide petit monde d'empoisonneurs, de sorciers et de faiseuses d'anges. La justice retrouva les suspects de 1668 parmi ceux-ci. Promis au bûcher ou au cachot perpétuel, ils ne perdaient rien à porter de faux témoignages : ils accusèrent Mme de Montespan d'avoir participé à des messes noires, où des officiants égorgeaient des nouveau-nés sur son corps nu, d'avoir empoisonné Mlle de Fontanges, puis nourri des projets homicides contre Mlle de La Vallière et même contre le roi ! Ces calomnies visèrent d'autres familiers de la cour, qui avaient des alibis et purent donc se disculper. Les interrogatoires séparés ne fournirent aucune preuve de la culpabilité de Françoise : mélangeant les noms et les dates, les empoisonneurs se contredirent. Leur tissu de mensonges ne résiste pas à un examen sérieux : quel motif aurait eu Mme de Montespan de supprimer le roi, qu'elle aimait ? Mlle de La Vallière se trouvait déjà au Carmel à la date avancée par les accusateurs de la marquise, et celle-ci n'eut pas besoin de poison pour l'écarter de son champ d'action. Mlle de Fontanges mourut naturellement. Quant aux messes noires, une croyante sincère et pieuse telle que Mme de Montespan ne se serait jamais livrée à ces ignominies. Le roi l'aurait-il nommée surintendante de la reine, lui eût-il conservé si longtemps un appartement au château, dans le cas contraire ? Des historiens à sensation, qui confondent volontiers Mme de Montespan avec le docteur Jekyll et Mr Hyde, ont évoqué la crainte du « scandale » qu'il aurait éprouvé devant la « vérité ». L'argument est pauvre ; Louis XIV n'eut jamais peur d'emprisonner ou d'exiler les gêneurs : Lauzun, confident de ses amours, et Fouquet, détenteur de secrets d'État, personnages bien plus redoutables que ces empoisonneurs, gens de sac et de corde échappés de la Cour des Miracles, le vérifièrent à leurs dépens. Mme de Montespan était déjà sur son déclin quand l'affaire éclata.

Françoise perdit sa charge de surintendante à la mort de la reine (30 juillet 1683). Ce décès l'affecta plus que le roi, car, en dépit de son cocuage, Marie-Thérèse l'aimait et la traitait avec bonté. Bossuet, le père de La Chaize et l'archevêque de Paris souhaitaient que le roi s'achetât une conduite ; Françoise savait qu'il ne pouvait pas vivre sans femme : « *Il faut songer à le remarier au plus tôt, sans cela, tel que je le connais, il fera un mauvais mariage plutôt que de n'en faire point* », écrivit-elle, non sans arrière-pensées. Avec une naïveté étonnante chez une femme aussi supérieure, elle escomptait les décès de Mme de Maintenon et de M. de Montespan afin de se remarier secrètement avec Louis XIV ! Obéissant d'autre part au vœu de la reine défunte, elle retourna à la piété de sa jeunesse : « *Mme de Montespan s'est jetée dans la plus grande dévotion [...]. Il est bien temps qu'elle nous édifie* », persifla Mme de Maintenon.

Mme de Montespan conserva son rang de favorite. Le roi lui témoignait toujours sa considération et la visitait deux fois par jour, quoique leurs rapports n'eussent plus rien de sensuel. Mais elle ne monta plus dans son carrosse comme autrefois, cette place étant désormais dévolue à Mme de Maintenon. « *Premier pas de sa disgrâce et de son éloignement*¹⁴² », elle dut échanger sa suite du premier étage au château de Versailles contre un logis moins spacieux (décembre 1684). Elle fut peu à peu dépouillée de ses privilèges au profit de ses enfants. Son fils légitime, le marquis d'Antin, admis à la cour, devint titulaire d'une lieutenance au régiment du Roi.

Françoise aima toujours les divertissements et les fêtes, quand bien même elle n'en était plus l'ornement. Organisant des bals masqués et autres festivités pour ses enfants, elle moquait avec esprit le sérieux compassé de Mme de Maintenon. Toutefois, dès septembre 1686, elle ne fut plus invitée aux « Marly » et s'en plaignit au roi. Elle éprouvait quelque mal à « dételer » de la vie de cour, même si, l'âge venant, elle pensait à son salut. Lorsque sa dernière fille, Mlle de Blois, lui fut retirée pour être élevée par une préceptrice en vue de son mariage avec le duc de Chartres¹⁴³.

Françoise n'eut plus aucun motif de rester à la cour ; espérant que Louis XIV la retiendrait, elle annonça son départ. Mais le roi accepta et elle quitta définitivement la cour (mars 1691) où elle avait passé trente ans. Elle se retira à Clagny, puis au couvent parisien des filles de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique.

Elle revenait parfois à Versailles, remarquant qu'on l'oubliait déjà. Elle ne fut même pas invitée au mariage de Mlle de Blois (17 février 1692), ni à celui de son fils le duc du Maine avec la princesse de Condé (18 mars).

Françoise renonça à la coquetterie et aux vanités mondaines sous la ferme direction d'un prêtre oratorien. Adoptant une vie simple, elle se livra à d'humbles travaux de couture, à la méditation et à la prière. Sa conversation garda toutefois son attrait et elle conservait naturellement « *cet air de grandeur, de domination, de majesté*¹⁴⁴ » qu'on lui avait connu à la cour. Vieillie, grossie, la figure rouge et ridée, les cheveux blancs, elle souffrait de suffocations et d'évanouissements. Fort affectée du décès de Monsieur (9 juin 1701), elle essayait de se préparer à une fin chrétienne. Son confesseur lui ordonna d'implorer le pardon de son mari ; ravalant sa fierté, elle obéit et lui proposa de reprendre la vie conjugale. M. de Montespan refusa de revoir son épouse. En revanche, il la nomma dans son testament exécutrice de ses dernières volontés (23 octobre 1701). Il l'aimait toujours et lui avait pardonné sa trahison. Il mourut six semaines plus tard.

Françoise se retira au château d'Oiron¹⁴⁵, qu'elle avait acheté en 1700. Elle y réinstalla l'hospice de la Sainte-Famille en novembre 1703. Ses capacités et son sens pratique rendirent les plus grands services à la fondation. Elle eut le sentiment de travailler à la rémission de ses péchés et redoubla d'efforts spirituels, aidée par sa sœur Gabrielle, abbesse de Fontevault. Dès 1704, elle s'astreignit au port d'un cilice. Pensa-t-elle à Louise de La Vallière, dont la conversion l'avait tant marquée, lorsqu'elle écrivit ces lignes empreintes de spiritualité : « *Cherchons Dieu pendant qu'il peut être trouvé, de peur de le chercher inutilement à la fin d'une vie, dont le terme ne saurait être long, et craignons de mourir dans notre péché et dans nos désordres* » ? Elle déplora la réduction de sa pension de 12 000 louis à 4 000¹⁴⁶ à cause des dépenses de la guerre de Succession d'Espagne : « *Les pauvres y perdront plus que moi* » (janvier 1707).

Victime d'une attaque d'apoplexie durant une cure à Bourbon¹⁴⁷, le 22 mai 1707, Françoise de Montespan mourut le 27. Le roi ne manifesta aucune émotion. Seule Mme de Maintenon la pleura : « *Cette personne-là n'a pu m'être indifférente en aucun moment de ma vie*¹⁴⁸. » Transféré à Poitiers, son corps fut inhumé dans l'église des Cordeliers ; la tombe fut profanée sous la Révolution.

Femme la plus aimée du Roi-Soleil, et aussi la plus calomniée, Françoise de Montespan est indissociable du Grand Siècle. Son « règne » mérite mieux que les absurdes légendes noires nées de l'affaire des Poisons.

ANNEXE

Molière, interprète des amours du roi ?

Le public ignorait la nature des relations du roi et de Mme de Montespan. En 1668, Molière plaça une réplique dans son *Amphytrion*, qui prenait un tour burlesque au moment où le marquis de Montespan revenait à Paris :

*Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore.*

On a prétendu que Molière, ami du roi, connaissait la vérité. Rien n'est moins sûr. En revanche, le prologue du *Malade imaginaire* (1673) traduit mieux la vie intime du roi ; lorsque la nymphe Climène interroge la déesse Flore sur la nouvelle qui doit les réjouir, la déesse répond :

*Vos vœux sont exaucés, LOUIS est de retour ;
Il ramène en ces lieux les plaisirs et l'amour...*

Le ballet final du *Bourgeois gentilhomme* (1670) paraît inspiré par la superbe fête du 18 juillet 1668 :

*Quels spectacles charmants, quels plaisirs goûtons-nous !
Les dieux mêmes, les dieux n'en ont point de plus doux.*

Les légitimés

Selon le droit de la famille alors en vigueur, les bâtards de Louis XIV et de Françoise étaient supposés issus de l'époux légitime, M. de Montespan. Le roi ne voulut pas que ses enfants naturels portassent ce nom, et décida de les légitimer, comme son grand-père Henri IV l'avait fait avec les siens. Premier président du parlement de Paris, Harlay trouva la solution afin d'éviter toute contestation du mari : les actes de légitimation ne mentionnaient pas le nom de la mère. Les légitimés portèrent tous le nom de Bourbon.

Inquiet des morts prématurées de sa descendance légitime (1711-1712), Louis XIV déclara le duc du Maine et le comte de Toulouse princes du sang, avec rang de succession (29 juillet 1714). Cette décision violait les lois fondamentales du royaume, ces garçons n'étant pas nés successibles. Le retour à la légalité s'opéra en deux temps : cassation du testament royal par le parlement de Paris (2 septembre 1715) et déchéance de la qualité de prince du sang (1^{er}

juillet 1717).

Une descendance inattendue

Premier ministre de 1723 à 1726, le duc Louis-Henri de Bourbon-Condé, était fils de Mlle de Nantes et petit-fils de Mme de Montespan. Mais Louis-Philippe I^{er}, roi des Français de 1830 à 1848, descendait deux fois de la marquise : par le comte de Toulouse (son arrière-grand-père maternel) et par Mlle de Blois, épouse du Régent (arrière-grand-mère de Philippe-Égalité, père de Louis-Philippe).

Le comte de Lauzun

Confident des amours secrètes du roi avec Mme de Montespan, ce bon courtisan savait divertir le souverain. Insolent, couvert d'honneurs, il accusa la favorite d'avoir par deux fois contrarié ses ambitions.

N'obtenant pas, en 1669, la charge de grand maître de l'artillerie, Lauzun brisa son épée devant le roi, criant qu'il ne la tirerait plus « *pour le service d'un roi qui, pour une putain, lui manquait de parole* » ! Louis XIV jeta sa canne par la fenêtre afin de n'avoir point à bâtonner un gentilhomme et envoya le comte à la Bastille. Libéré à la prière de Mme de Montespan, qui n'était pour rien dans ce refus – dû à Louvois –, il revint vite en faveur. Fin 1670, il se trouva malgré lui au centre d'un scandale : vieille amoureuse, Mlle de Montpensier¹⁴⁹ prétendit l'épouser.

Françoise soutint d'abord le projet, puis s'y opposa. Le roi l'annula purement et simplement. Lauzun se fichait bien de Mlle de Montpensier, mais guignait sa coquette fortune. Apprenant la volte-face de Mme de Montespan, il crut qu'elle avait influencé le roi. Il résolut de se venger par un moyen détourné. N'osant pas réclamer la charge convoitée de colonel des gardes françaises, il aurait sollicité l'appui de la favorite. Puis, caché sous son lit tandis qu'elle parlait au roi, il aurait entendu ses propos, qui le desservaient dans l'esprit du monarque. Il lui aurait ensuite répété toute la conversation à voix basse, avant de la couvrir de termes incompatibles avec sa bonne éducation : *menteuse, coquine, friponne, putain à chien, bougresse de putain et grosse tripière* ! Muette de peur, elle n'osa se plaindre au roi (26 octobre 1671).

Elle ne lui conta la scène que le 15 novembre, quand Lauzun s'opposa à elle pour la nomination d'une dame d'honneur. Louis XIV eut une explication orageuse avec le comte : oubliant à qui il parlait, ce dernier « *débata cent mille injures* » contre la favorite, soutenant qu'elle lui avait accordé ses faveurs, ainsi qu'à Monsieur, cela bien avant le roi¹⁵⁰ ! Refusant de s'excuser, il fut arrêté le 25 novembre et

paya ses insolences de neuf années de cachot à Pignerol. Libéré, exilé (1680), il épousa secrètement la Grande Mademoiselle, toujours amoureuse de lui (1682). Il la battait comme plâtre et la trompait sans vergogne. Le couple se sépara en 1684. Mlle de Montpensier mourut en 1693. Revenu en grâce (1688), Lauzun se remaria avec Geneviève de Durfort ; elle avait quatorze ans et lui soixante-deux (1695) ! Il la rendit malheureuse et mourut nonagénaire en 1723.

Le domaine de Clagny

Ce fief médiéval s'étendait au nord du récent quartier Notre-Dame à Versailles. Il englobait quelques terres, un vaste étang, une haute tour carrée, deux communs. Louis XIV l'acquit pour 75 000 livres (1665). En 1674, Mme de Montespan le lui demanda, pour leurs enfants légitimés.

Les architectes Le Pautre et Hardouin-Mansart remplacèrent la tour par un bâtiment pourvu d'une longue galerie intérieure, et flanqué de deux ailes en retour ; Hardouin-Mansart reprit ce plan pour améliorer le palais de Versailles. Magicien des jardins, Le Nôtre conserva l'étang et un petit bois ; il traça des allées d'orangers en caisses et une pépinière, qui éblouirent Mme de Sévigné : « *C'est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer* » (août 1675). Elle évoqua le château à peine construit en ces termes : « *C'est le palais d'Armide.* » On ajouta un potager, une ferme, des animaux qu'on paya 6 000 livres. Les travaux durèrent de 1674 à 1683, pour un montant de 2 073 000 livres. L'extension du domaine par achat de la terre de Glatigny coûta 300 000 livres supplémentaires au roi. Le coût total de Clagny excéda donc 2,4 millions.

Résidence royale jusqu'en 1685, Clagny fut laissé à Mme de Montespan, qui le légua au duc du Maine. Le fils de celui-ci le céda à Louis XV (1766), qui fit raser le château et assécher l'étang (1769), puis lotit le domaine. Ultime vestige, un portail de pierre se dresse, passage Jeanne-d'Arc¹⁵¹. La toponymie versaillaise conserve la mémoire du domaine : rue du Parc-de-Clagny, boulevard de Glatigny. Plusieurs gravures d'époque, dont celles de Rigaud, témoignent de la splendeur du château disparu¹⁵².

MARIE-ISABELLE DE LUDRES

« *La belle de Ludres* »

Née en 1647 à Ludres, fille de Jean de Ludres et de Claude des Salles. Sans postérité.

La chanoinesse

Admise à un âge fort tendre chez les chanoinesses du chapitre des dames nobles à Poussay¹⁵³ pour y parfaire son éducation, elle fut fiancée à quinze ans au duc Charles IV de Lorraine. Elle ne savait pas à quel vieux débauché elle avait affaire : excommunié pour bigamie en 1641, père d'un fils bâtard auquel il voulait transmettre son duché, Charles IV avait perdu sa femme légitime en 1657 ; sa maîtresse voulait régulariser leur union, mais le duc se fiança à Mme de Ludres¹⁵⁴ un jour qu'il vint à Poussay. On ne sait trop pourquoi il rompit les fiançailles en 1663 pour épouser sa maîtresse, qui mourut d'ailleurs fort peu de temps après. Il aurait alors bien convolé en troisièmes noces avec Mme de Ludres, mais il aimait décidément les fruits verts : ébloui par les treize ans d'une Marie-Louise d'Apremont, il décida de l'épouser (1665). Marie-Isabelle argua de l'ancienne promesse de Charles auprès du clergé nancéien pour s'opposer à ce mariage. Le duc menaça de la poursuivre comme « *faussaire et criminelle de lèse-majesté* » si elle ne retirait pas sa plainte. Elle le fit, mais quitta la Lorraine pour la cour du roi de France.

« Dame de cœur »

La taille élancée, les cheveux châtain clair et les yeux bleus de Marie-Isabelle de Ludres séduisirent de graves messieurs ; le poète Benserade, les ducs de Lesdiguières, Villeroiy et Mortemart, le prince Philippe de Vendôme¹⁵⁵ s'éprirent d'elle. Dame d'honneur de Madame (1666), de la reine (1670), puis de la seconde Madame¹⁵⁶ (1673), la chanoinesse resta sage ; les « aventures » manquaient de sérieux et compromettraient ses chances de trouver un mari. Mais un destin facétieux la laissa célibataire.

Louis XIV remarqua d'abord ses talents de danseuse lorsqu'elle

participa au ballet des Muses (1666). Huit ans plus tard, il s'intéressa à elle pour une autre raison et ne chercha pas à lui dissimuler son intérêt ; Marie-Isabelle s'imagina un peu vite qu'il l'aimait. Aussitôt jalouse, Mme de Montespan craignit que l'élégante chanoinesse ne la détrônât : elle répandit le bruit que Marie-Isabelle avait le corps couvert de dartres, voire « *la gale, la lèpre et toutes les maladies imaginables*¹⁵⁷ ». Sans insister sur le moment, le roi ne crut pas un mot de l'histoire. Il se promit de vérifier l'anatomie de Mme de Ludres, une fois que la méfiance de sa favorite serait assoupie. Curieusement, cette occasion lui fut donnée à cause d'une obligation imposée par son confesseur. Les voies du Seigneur sont vraiment impénétrables...

Afin d'obéir aux commandements de Bossuet et du père de La Chaize, Louis XIV cessa effectivement de fréquenter Mme de Montespan, de Pâques 1675 à juillet 1676. Son riche tempérament le força à « s'intéresser » à d'autres dames, qui ne demandaient du reste que cela, espérant détrôner Françoise de Montespan de sa position inexpugnable. Il courtoisa la belle Lorraine, d'abord en tout bien tout honneur, et l'on rima bientôt :

*La Vallière était du commun,
La Montespan était de la noblesse,
La Ludres était chanoinesse.
Toutes trois ne sont que pour un :
C'est le plus grand des potentats
Qui veut assembler les états.*

Les avis divergent à propos de la date précise où elle lui aurait cédé, d'ailleurs avec une hâte suspecte : l'été 1675 ou l'automne 1676 ? Quoi qu'il en fut, le roi avait pris l'habitude de tromper Mme de Montespan absente. L'infidélité commise avec Mme de Ludres n'avait toutefois pas transpiré, hors les intéressés et le valet de chambre du roi. Mme de Montespan l'apprit lorsqu'elle recouvra son empire sensuel sur le souverain.

« *Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours...* »

Acceptant mal le fait accompli, cette femme d'esprit s'évertua à ruiner le crédit de Marie-Isabelle dans l'estime du roi. Sans doute moqua-t-elle son fort accent lorrain, évoqué dans la correspondance de Mme de Sévigné. Sa féroce jalousie lui fit également dire des méchancetés : elle n'appela plus sa rivale que « *le haillon* ». Elle ne pouvait cependant empêcher Louis XIV de croiser Mme de Ludres, au service de Madame, ni de lui interdire des passades avec elle : l'altière marquise se trouvait enceinte une fois de plus, donc momentanément « indisponible ».

Grosse de huit mois, Mme de Montespan s'absenta de Versailles de mars à mai 1677, invitée avec le jeune duc du Maine au château de

Maintenon. Le roi s'était rendu aux armées, prenant Cassel et Saint-Omer aux Espagnols. Restée à Versailles, Mme de Ludres envisageait l'avenir avec une telle confiance qu'elle commit deux irréparables bourdes.

La première fut d'ébruiter sa liaison, feignant même d'être enceinte, et de profiter du départ de la marquise de Montespan pour se pavaner à la cour. La fausse rumeur de son élévation lui valut la considération obséquieuse des privilégiées du tabouret ; selon Primi Visconti, elles se levaient à son arrivée en signe de respect – ou de brigue – même en présence de la reine !

Seconde erreur, corrélative de la précédente, elle se permit d'écrire directement au roi, chargeant le marquis de Montataire de porter la lettre à son quartier général. Or, Louis observait un secret absolu sur ses relations avec Mme de Ludres et n'appréciait aucunement le messenger qu'elle avait choisi. Furieux de l'indiscrétion hardie dont elle venait de se rendre coupable, au su et au vu de tous, le roi rompit net avec la chanoinesse. La cour l'imita et tout le monde bouda l'imprudente, ridiculisée de surcroît par le bruit de sa fausse grossesse.

Le pire restait à venir. Relevée de ses couches, Mme de Montespan retourna à Versailles. La considération marquée du roi et de la cour fut pour elle une revanche éclatante : « *Ah, ma fille, quel triomphe à Versailles ! Quel orgueil redoublé ! Quel solide établissement ! Quelle duchesse de Valentinoi¹⁵⁸ ! [...] Quelle reprise de possession !* », écrivit Mme de Sévigné à Mme de Grignan (11 juin 1677). La marquise criblait sa rivale de sarcasmes et « *riaît de ce qu'elle [Mme de Ludres] avait l'audace de se plaindre d'elle* ». Se rendant à la messe quelques jours plus tard, le roi adressa quelques paroles courtoises, peut-être par charité, à la jeune femme déconfite, mais Mme de Montespan surgit, fit une scène publique à Marie-Isabelle et reprocha même au roi son attitude. Balayée comme un fétu de paille par cette Junon en furie, Mme de Ludres alla se remettre de ses émotions chez la gouvernante des demoiselles d'honneur de Madame. Elle ne reprit son service qu'à la fin du mois de juillet 1677.

Une longue vie

Selon le maréchal de La Feuillade, proche du roi, Mme de Ludres s'était lourdement trompée en se déclarant trop tôt « héritière » de Mme de Montespan : Louis XIV n'oubliait pas si aisément les dix années de vie commune et de rapports passionnés qu'il avait entretenus avec elle. Il avait en outre horreur du scandale. Il voulut dédommager Mme de Ludres par une gratification en argent, mais elle la refusa par scrupule. Démissionnant de sa charge au début de 1678, la chanoinesse se retira au couvent parisien de la Visitation Sainte-Marie, rue du Bac. Son départ laissa le roi indifférent.

Elle vécut de nombreuses années dans plusieurs couvents de la capitale, dont celui de Port-Royal. Une gêne financière croissante la poussa d'ailleurs à accepter une pension de 6 000 livres et une somme forfaitaire de 25 000 livres afin de payer ses dettes. Mme de Ludres revint en Lorraine au début du siècle suivant. Restée belle et élégante en dépit des années, elle ne se maria pas.

Créée marquise en 1720, elle mourut à Nancy le 28 janvier 1726 et fut inhumée dans l'église des dames du Saint-Sacrement

Simple « dame de cœur », Marie-Isabelle de Ludres ne put supplanter Mme de Montespan, dont Louis XIV restait durablement épris.

MARIE-ANGÉLIQUE DE FONTANGES

« Belle comme un ange, sottie comme un panier »
(Mme de Sévigné)

Née en 1661, sans doute à Cropières¹⁵⁹. Fille de Jean Rigaud de Scorailles¹⁶⁰, comte de Roussille, et d'Aimée-Éléonore de Plas.

Elle eut deux enfants de sa liaison avec Louis XIV, qui moururent avant terme (1679 et 1681).

« On ne pouvait voir rien de plus merveilleux¹⁶¹ »

Lieutenant du roi pour la province d'Auvergne, son père avait fort à faire avec sept enfants à nourrir ; un sien cousin proposa alors d'emmener Marie-Angélique à Versailles et de la présenter à la cour. L'adolescente y fut rapidement admise et Madame Palatine la prit à son service comme fille d'honneur (17 octobre 1678).

À cette date, Mme de Montespan était devenue une imposante matrone, alourdie par la bonne chère et les maternités à répétition. Louis XIV avait quarante ans, âge fatidique où certains hommes s'intéressent soudain aux charmes des fruits verts et coquettent volontiers avec la jeunesse. Les frais appâts de la jouvencelle le conquièrent aisément, encore qu'il ne la remarquât d'abord point. Par une ironie du sort, ce fut Mme de Montespan qui attira son attention sur elle : « *Regardez donc, sire, voilà une fort belle statue* », dit-elle un jour au roi en lui montrant Mlle de Scorailles. D'un naturel discret, lassé de surcroît par les scènes de jalousie que lui imposait sa favorite, le monarque se contenta d'une réponse neutre : « *C'est une belle créature.* » La taille mince, la blondeur, les grands yeux gris-bleu, les belles dents et les dix-sept printemps de Marie-Angélique de Scorailles lui rappelèrent peut-être l'allure physique de Françoise à son arrivée à la cour puis, un peu plus tard, dans son lit... Il médita peut-être sur la fuite irréparable du temps, beau prétexte pour se lancer à l'assaut de la charmante apparition.

« On parle de changements d'amour à la cour...¹⁶² »

Marie-Angélique logeait à Paris, au Palais-Royal, qui était dévolu au

frère et à la belle-sœur de Louis XIV. Très discrètement, comme à son habitude, le roi quitta un soir Versailles, galopa jusqu'à Paris, rejoignit la demoiselle d'honneur jusque dans sa chambre, où il remporta une facile victoire. Il est de ces forteresses qui se rendent à la simple vue d'un canon ; peu farouche, par ambition et par tempérament, Marie-Angélique était du nombre. Elle se fit, dit-on, juste un peu prier pour la forme et le respect des convenances. Le roi s'attacha à sa nouvelle conquête au point de lui faire aménager un logis au château de Saint-Germain-en-Laye. Mlle de Scorailles semblait douce et ingénue ; elle était en réalité passablement stupide et, comme beaucoup de personnes sottes, fort vaniteuse.

Tous s'accordaient à louer le port de la jeune fille. La Fontaine rima sa beauté :

*Charmant objet, digne présent des cieux [...]
Votre beauté vint de la main des dieux...*

Il y a des encens qui enivrent : de s'entendre ainsi louée après avoir été distinguée par le souverain, elle crut sa faveur définitive et obtint du roi, après l'avoir réclamée, la considération de favorite (printemps 1679). Elle reçut aussi quelque argent qu'elle dépensa inconsidérément ; la prodigue cigale aurait ainsi dilapidé 75 000 livres en une semaine ! Enfin, Marie-Angélique se permit de toiser de haut Mme de Montespan, qui constata non sans amertume que Louis XIV était fort épris de la jeune fille.

Si la beauté de Marie-Angélique faisait toujours l'admiration, sa sottise lui valut aussi une unanimité moins flatteuse et les courtisans daubèrent à l'envi son peu d'esprit. Le roi ne paraissait pas s'en apercevoir. Mmes de Montespan et de Maintenon lui suffisaient pour le plaisir de la conversation, Mlle de Scorailles pour le plaisir tout court. Elle pallia ainsi sa stupidité par des talents d'une autre sorte, ordinairement – mais non exclusivement – pratiqués à l'horizontale ; cette imagination sensuelle lui valut l'indulgence du Roi-Soleil.

Une beauté coûteuse

Enceinte, Marie-Angélique accoucha avant terme d'un garçon qui ne vécut pas (fin 1679). Elle s'en consola mal, tandis qu'une chanson fort irrespectueuse, due sans doute à l'indiscrétion d'un familier de la cour, circulait :

*Notre prince, grand et bien fait,
Qui ne fait rien que de parfait,
Landerirette,
Ne travaille plus qu'à demi,
Landeriri.
Sa jeune maîtresse, dit-on,
A mis au monde un avorton,*

Le roi réconforta Marie-Angélique par des marques extérieures de considération. Il lui acheta un carrosse gris, de la couleur de sa livrée, tiré par huit chevaux, autant que l'attelage royal ; pour désigner Mlle de Scorailles sans la citer, les courtisans l'appelèrent alors « *le carrosse gris* » ou « *le char gris* ». Elle partit à Villers-Cotterêts en ce brillant équipage, accueillir la future dauphine Anne-Marie de Bavière (février 1680). Occasion de réjouissances diverses, ce voyage révéla une autre lacune de Marie-Angélique : elle ne savait pas danser. Mme de Montespan accompagnait la délégation ; elle prit ainsi une savoureuse revanche sur sa jeune rivale, la surclassant nettement dans l'art de Terpsichore, malgré ses quarante ans, son poids et son tour de taille (28 février).

Cela n'empêcha pas le roi de gâter Marie-Angélique par des libéralités qui parurent excessives : « *Il y a 10 000 louis d'envoyés et un service en vermeil doré*¹⁶⁴ », si l'on en croit Mme de Sévigné. Ne connaissant pas la valeur de l'argent, elle le dépensa sans retenue, mais avec générosité : elle donna 60 000 livres à ses anciennes condisciples de la maison de Madame et offrit un superbe agenda incrusté de pierreries à Mme de Montespan. Cadeaux dignes de sa splendeur, car elle arborait ce jour-là une robe parée de pierres précieuses, aussi somptueuse que l'habit du monarque (1^{er} janvier 1680).

Un cœur de midinette

En proie de plus à des sentiments romanesques, elle tomba amoureuse du roi au moment où celui-ci se lassait de cette ravissante idiote ; rien ne lui fut plus pénible que de supporter une fille sentimentale et sotte, après deux favorites instruites, spirituelles et sensuelles. Certes, les déficiences intellectuelles de Mlle de Scorailles ne gênaient guère au lit, mais projeté dans une cour brillante et féroce à l'affût de quelque bévue propre à perdre une réputation, le « *digne présent des deux* » collectionna les bourdes et fit rire à ses dépens. Trop sûre d'elle, de l'amour qu'elle pensait toujours inspirer au roi, à moins qu'elle n'eût été physiquement myope, elle ne remarquait pas les sourires moqueurs qui surgissaient sur son passage.

Louis XIV crut se débarrasser d'elle par l'attribution du tabouret, du titre de duchesse de Fontanges et d'une pension annuelle de 80 000 livres. Oubliant par miracle tous les bons mots qu'elle avait colportés sur Marie-Angélique, la cour s'empressa de féliciter et de flatter la nouvelle promue, qui ne s'aperçut pas de cette soudaine amnésie. Mme de Montespan, qui avait espéré la place, s'affligea de demeurer

simple marquise. Elle ne cacha pas sa colère et s'en ouvrit même à son autre rivale, Mme de Maintenon¹⁶⁵ (début avril 1680).

Le roi « *craignait un éclat* » s'il avouait le fond de sa pensée à sa jeune favorite. Aussi demanda-t-il à Mme de Maintenon de la persuader de le quitter. Françoise usa vainement de tout son art oratoire et la nouvelle duchesse lui rétorqua vivement : « *Mais, madame, vous me parlez de me défaire d'une passion comme de quitter une chemise !* » Comme Pâques approchait, le confesseur du roi n'eut pas trop de mal à convaincre son pénitent de se séparer de Mlle de Fontanges pour la durée des fêtes, d'autant que la santé de la favorite était mauvaise.

Une fin précoce

Marie-Angélique souffrait de poussées de fièvre et de pertes de sang, symptômes de tuberculose aggravée. Hébergée à Maubuisson, elle fit venir du Languedoc un médecin réputé, dont les remèdes empiriques la soulagèrent quelque temps (mai 1680). Elle revint alors à la cour, y déployant un luxe prodigieux, et n'oublia pas de réclamer au roi un surcroît d'avantages pour sa famille, qui n'en manquait déjà pas depuis deux ans ; l'abbaye de Chelles échut ainsi à sa sœur aînée. Marie-Angélique s'y retira l'été suivant à la suite d'une rechute, le moral affecté, « *méprisant 40 000 écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé et le cœur du roi, qu'elle n'a pas*¹⁶⁶ » (juillet-août). Revenue à la cour, la vaniteuse enfant se résigna mal à la perte de sa faveur au profit de Mme de Maintenon, qui aurait largement pu être sa mère. Selon Mme de Sévigné, Marie-Angélique fut « *le contraire de cette petite violette [Mlle de La Vallière] qui se cachait sous l'herbe, et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse* » (fin août). Mais le roi ne la visita plus que par charité.

Sa santé se dégradait après l'accouchement d'une fille mort-née et elle s'installa à l'abbaye parisienne de Port-Royal, accompagnée de sa maison (mars 1681). Le roi fit prendre de ses nouvelles trois fois par semaine et vint la voir quand elle se trouva à la dernière extrémité. Il pleura en la voyant : « *Je meurs contente, puisque mes yeux ont vu pleurer le roi* », soupira l'amoureuse ingénue.

Morte d'un abcès pulmonaire le 28 juin 1681, à une 1 h 30 du matin, elle fut inhumée le lendemain dans l'église de l'ancienne abbaye de Port-Royal. Le roi fonda en 1682 un service de messes annuelles à perpétuité pour le repos de son âme. Elle fut la seule maîtresse royale à bénéficier de ce traitement posthume.

Simple « dame de cœur » en dépit des apparences, Marie-Angélique de Fontanges passa comme un feu follet dans la vie du Grand Roi.

ANNEXE

L'építaphe d'une étoile filante

*Autrefois, à la cour, on me vit égale ;
Maîtresse de mon roi je défis une rivale.
Jamais un temps si court ne fit un sort si beau,
Jamais fortune aussi ne fut sitôt détruite.
Ah ! que la distance est petite
Du comble des grandeurs à l'horreur des tombeaux !*

L'héritage de la duchesse

Dès que Mlle de Fontanges rendit le dernier soupir, sa correspondance fut saisie et on dressa l'inventaire de ses biens. Marie-Angélique était criblée de dettes malgré les gratifications royales. Depuis quinze mois, son maître d'hôtel payait l'entretien des domestiques de sa poche, du moins le prétendait-il. Des employés de la lingerie et de la cuisine déclarèrent tout net que les ustensiles de leurs fonctions leur appartenaient. La chose étant invérifiable, on les leur laissa. Le mobilier restant alla au dépôt des meubles de la Couronne et le roi paya les créanciers.

Une disparition suspecte ?

Deux témoins attentifs de la cour, Ézéchiél Spanheim et Mme de Caylus, estimèrent que la mort de la duchesse était naturelle. D'autres contemporains la trouvèrent suspecte, sans pouvoir l'attribuer au poison. Après 1715, Madame Palatine prétendit que Mme de Montespan avait empoisonné Mlle de Scorailles : un ragot de plus à rejeter, Madame ayant toujours haï et jaloué les femmes aimées du roi, les accusant des pires turpitudes.

Mlle de Fontanges faillit néanmoins être victime d'un empoisonnement à Chelles. Son médecin lui prescrivit une eau minérale qu'il devait commander et, le soir même, un valet inconnu en livra six flacons. Elle n'en but pas. Le lendemain, le praticien s'étonna de cette livraison rapide, car il n'avait pas encore commandé l'eau. Il fit analyser les bouteilles par précaution : elles contenaient toutes du poison. On ne connut jamais l'auteur de la tentative.

La coiffure à la Fontanges

Ses cheveux s'étant défaits lors d'une chasse royale à Fontainebleau,

Marie-Angélique les renoua à l'aide d'un ruban. Cette simplicité plut au roi. Toutes les dames de la cour l'imitèrent peu après et la coiffure à la Fontanges devint une mode durable, de plus en plus sophistiquée.

FRANÇOISE DE MAINTENON

« *Votre Solidité* »
(Louis XIV)

Née le 24 novembre 1635 à Niort. Troisième enfant de Constant d'Aubigné et de Jeanne de Cardilhac. Mariée à Paris le 4 avril 1652 avec Paul Scarron, sans postérité. Remariée secrètement à Versailles avec Louis XIV le 9 octobre 1683, sans postérité.

Une jeunesse misérable

On ne peut pas dire que les fées se penchèrent sur le berceau de Françoise : elle naquit en prison, où son père purgeait une peine pour dettes. Celui-ci, faux noble, était un triste sire, coureur, joueur et assassin : surprenant sa première femme avec son amant, il les avait tués tous les deux. L'adultère lui avait valu l'indulgence du tribunal. Constant connut la paille humide des cachots à cause de ses dettes criardes, en 1627, à Bordeaux. Il séduisit la fille du gouverneur, l'engrossa et l'épousa après sa libération (décembre). Il fut à nouveau incarcéré pour le même motif en 1635. Jeanne d'Aubigné supplia Richelieu de le faire libérer ; le cardinal connaissait l'exécrable réputation de Constant et répondit : « *C'est vous rendre service que de vous ôter un tel mari.* » Petite-fille du poète calviniste Agrippa d'Aubigné¹⁶⁷ mais baptisée catholique, Françoise fut élevée par une tante huguenote durant l'absence forcée de son père. Elle retrouva sa famille en 1642 : libéré, Constant brigua le siège de gouverneur de l'île antillaise de Marie-Galante. Ils traversèrent l'océan et eurent la fâcheuse surprise de constater que le poste convoité était déjà pourvu. Abandonnant les siens, Constant revint seul en France¹⁶⁸. Sa femme et leurs trois enfants vécurent d'expédients avant leur rapatriement ; ils débarquèrent à La Rochelle, réduits à la misère et la mendicité. Françoise fut recueillie par sa tante huguenote (1645).

Scandalisée, une autre de ses tantes, catholique celle-ci, la retira de ce foyer d'hérésie ; peu affectueuse, Mme de Neuillant usait d'une pédagogie étrange : elle envoyait sa nièce garder les oies avec un livre de poésies à apprendre. Françoise reçut ensuite une instruction plus soignée chez les ursulines de Niort et de Paris. Toutefois, l'atmosphère

du couvent lui pesa et elle refusa la vie consacrée.

Le mariage

Voulant la caser, sa tante la somma de choisir, du couvent ou de l'époux qu'elle venait de lui dénicher : le poète Paul Scarron, homme d'esprit, malheureusement infirme et torturé par de terribles rhumatismes. Il tirait le diable par la queue, car ses mazarinades sous la Fronde l'avaient privé de sa pension de « malade de la reine¹⁶⁹ ». « *J'aime mieux l'épouser que le couvent* », dit Françoise. Elle avait dix-sept ans, lui quarante-deux.

Mariage blanc ou mariage gris ? « *Que fera Scarron de Mlle d'Aubigné ? Ce sera le meuble le plus inutile de la maison* », s'étonnait Anne d'Autriche. De son côté, le poète avait gaillardement prévenu : « *Je ne lui ferai pas de sottise, mais je lui en apprendrai.* » Il cloua le bec de l'indiscret curé qui les unit et qui lui demandait, en termes à peine voilés, s'il pourrait honorer sa femme : « *C'est l'affaire de madame et de moi !* » La nuit de noces fut éprouvante, les suivantes aussi : Françoise confia que les maris demandaient des « *choses impossibles* » (1655). Scarron aurait même envisagé de la faire engrosser par son domestique...

Leurs espérances matérielles étaient quasi nulles ; de l'aveu du poète, Françoise n'avait pour dot que « *quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très beau corsage, une belle paire de mains et beaucoup d'esprit* ». L'impécunieux Scarron ne l'enrichit guère plus, mais lui promit « *l'immortalité ! Le nom des femmes des rois meurt avec elles, celui de la femme de Scarron vivra éternellement* » : la singulière prophétie se réalisa, à ceci près que Françoise épousa aussi un roi ! Faute du grand amour ou de l'extase sexuelle, ces deux êtres conclurent un pacte tacite d'échange de bons procédés : Françoise fut une garde-malade dévouée, une parfaite maîtresse de maison, une collaboratrice avisée ; animant un salon littéraire où l'on croisait libertins¹⁷⁰ et grands seigneurs, le burlesque Scarron légua à sa jeune femme le moyen de son ascension future : un carnet d'adresses.

Des relations puissantes

Scarron mourut le 6 octobre 1660, laissant des dettes et ce conseil à sa veuve : « *Soyez toujours vertueuse.* » Sur le mode gaillard, il lui suggéra de se remarier à cause des « privations » qu'il lui avait imposées :

*Car il est vrai, malgré moi-même,
Que notre hymen fut un carême
Qui doit mettre en appétit.
Qu'elle en use donc à petit !*

*Et que sa sage politique
N'use plus d'un paralytique,
Mais qu'elle jouisse du bien
Que permet un sacré lien.*

La succession réglée, Françoise prit pension chez les ursulines et mena parallèlement une vie mondaine grâce aux relations de feu Scarron, dont elle avait su se faire apprécier. *« Elle est fort belle [...], douce, reconnaissante, secrète, fidèle, modeste, intelligente et, pour comble d'agrément, elle n'use de son esprit que pour divertir ou pour se faire aimer »*, reconnut l'un de ses soupirants, le chevalier de Méré. Sa bonne éducation lui ouvrit maints salons littéraires et aristocratiques, où elle se rendait volontiers utile : *« Elle savait le monde et mille choses dont elle ne se souciait pas de faire vanité »*, selon Mlle de Scudéry. Mme de Sévigné loua *« sa conversation délicieuse, [son] esprit merveilleusement droit [...] Elle est aimable, belle et bonne »*. Mme Scarron supportait dignement sa pauvreté : ses amis le maréchal d'Albret et le marquis de Montchevreuil intercédèrent alors auprès d'Anne d'Autriche, qui accorda une pension de 2 000 livres à la jeune veuve. Sage et pieuse, celle-ci entretenait néanmoins quelques liaisons discrètes, dont l'une avec le marquis de Villarceaux¹⁷¹. Elle les camoufla par le choix d'un confesseur austère, l'abbé Gobelin, ce qui lui permit d'arborer le masque de la respectabilité. Ambitieuse sous des dehors serviables, elle entendait bien se revancher d'une existence qui ne l'avait pas épargnée jusqu'ici. Un dernier coup du sort la frappa en 1666 : la mort de la reine mère supprima sa pension.

L'intervention du destin

Vers 1665, Mme Scarron avait consulté le grand devin Barbé, au milieu d'une assistance aristocratique. Ignorant à qui il avait affaire, Barbé affirma qu'elle avait été *« la femme d'un estropié »*, ajoutant : *« Elle est née pour être reine. »* Sa prédiction fut étonnante : *« Après bien des chagrins et des peines, enfin vous monterez où vous ne croyez pas monter. Un roi vous aimera et vous régnerez. Et vous n'aurez jamais de grands biens. »* Les témoins s'esclaffèrent : distinguée par un roi, cette bourgeoise fauchée, veuve d'un poète licencié et réputé libertin ? Ils n'auraient pas misé un liard sur ses chances ; c'était trop énorme ! Vexé, Barbé aurait rétorqué qu'ils feraient mieux de baiser sa robe que de se moquer d'elle.

Or, Françoise rencontra chez le maréchal d'Estrées une jeune femme de la haute noblesse, vive et spirituelle, intéressée par sa conversation (1667). Elle ignorait qu'elle devrait sa prodigieuse ascension à cette Mme de Montespan. Familière de la cour, nouvelle favorite royale, celle-ci intervint efficacement auprès de Louis XIV pour qu'il rétablît la pension de la jeune femme. Mme Scarron, reconnaissante, s'attacha

à sa bienfaitrice. Invitée à la fête grandiose que donna le roi à Versailles, le 18 juillet 1668, elle soupa à la table de Mme de Montausier, gouvernante des enfants de France, dame d'honneur de la reine, et grande amie de Mme de Montespan... Françoise songea-t-elle que la prédiction de Barbé s'accomplissait ?

Enceinte de son premier bâtard, Mme de Montespan n'eut pas à chercher bien loin la future gouvernante. Mme Scarron lui sembla toute désignée : d'une discrétion et d'une moralité sans faille, elle s'occupait déjà fort bien des enfants Montchevreuil. La marquise lui proposa le poste par l'intermédiaire d'une amie commune, Bonne d'Heudicourt. Françoise accepta à condition que le roi l'ordonnât, puisqu'il s'agissait de ses enfants. Sa Majesté daigna agréer le choix de sa favorite, qui loua alors une maison sous un prête-nom (janvier 1669). Deux nourrices et une servante furent embauchées avant la naissance¹⁷². En 1670, une autre maison abrita le futur duc du Maine, obligeant Françoise à de continuelles allées et venues, de son domicile à ces crèches : « *La gouvernante devait les surveiller en toutes choses, mais non pas vivre avec eux* », raconta-t-elle. Elle avait caché cette occupation à ses amis. Françoise pria même Mme d'Heudicourt de lui confier sa petite fille pour leur prouver qu'elle gagnait sa vie comme préceptrice et pour ne plus se dissimuler (fin 1671) ; la fillette servit de compagne de jeu aux premiers bâtards du roi et de Mme de Montespan.

L'été 1672 réunit les enfants rue de Vaugirard, dans une maison discrète, plus luxueuse, avec un grand jardin, bordant la campagne. Françoise y logea et bénéficia de meilleures conditions : vêtue « *comme une personne qui passe sa vie avec des personnes de qualité*¹⁷³ », elle avait un carrosse et des chevaux à sa disposition. Elle emmena les bâtards à Saint-Germain-en-Laye. Le secret conservait son opacité : interrogée par le roi, la nourrice croyait que Françoise était la mère de ces enfants, le père devant être « *quelque duc ou quelque président au parlement* » (23 décembre 1672). Louis XIV alla plusieurs fois voir ses enfants incognito à Vaugirard en 1673. Il appréciait la distinction, l'aimable conversation, l'esprit maternel de Mme Scarron ; sensible à sa beauté, il en eut bien fait sa maîtresse, si elle n'avait coupé court avec déférence à ses velléités : « *Le maître vient quelquefois chez moi et s'en retourne, désespéré, mais non rebuté.* » Prudente réserve, mais Mme de Montespan régnait toujours sur les sens du roi ; elle aurait chassé Françoise en cas d'amours ancillaires.

Le roi fut touché du dévouement de la gouvernante : « *Elle sait bien aimer. Il y aurait du plaisir à être bien aimé d'elle.* » Il lui manifesta sa gratitude lorsqu'il légittima ses bâtards : elle s'installa à la cour avec eux, vit sa pension tripler de 2 000 à 6 000 livres et reçut une gratification de 100 000 livres (janvier 1674). À la fin de l'année, le

roi lui octroya une seconde prime, d'un montant analogue. Françoise acquit alors le château et la terre de Maintenon¹⁷⁴ (27 décembre 1674), que le roi érigea en marquisat. Quoique certains courtisans eussent ricané de la promotion de « *Mme de Maintenant* », celle-ci avait accompli une fulgurante ascension sociale.

Rivalité de marquises

Avant même que d'être titrée, Françoise avait déjà essuyé l'humeur de la favorite du roi pour des motifs pédagogiques. Mme de Montespan ne s'occupait guère de ses enfants, qu'elle aimait à sa manière en tolérant tous leurs caprices. Son attitude désinvolte ruinait le patient travail de leur gouvernante et celle-ci le lui représenta respectueusement. Outrée qu'une « domestique » osât lui donner tort, Mme de Montespan réprimanda ses plaintes. L'héritière des Mortemart se plut à humilier son ancienne protégée, lui rappelant sa condition subalterne. Selon Mme de Sévigné, la « *belle amitié* » des deux femmes était devenue une « *véritable aversion* ».

Françoise dut supporter cette situation délicate sans broncher. Elle n'osait pas rapporter au roi les scènes qui l'opposaient à la favorite, « *parce qu'elle ne me le pardonnerait jamais ; et [...] ce que je dois à Mme de Montespan ne me peut permettre de parler contre elle*¹⁷⁵ ». Athénaïs n'eut pas ce scrupule : dépitée que le roi se plût à converser avec la gouvernante, elle n'hésita pas à la desservir dans son esprit. Elle échaufauda même de s'en débarrasser en la mariant au duc de Villars-Branças ; flatteuse *a priori*, l'alliance vaudrait le tabouret à Mme de Maintenon. Mais celle-ci, horrifiée par le promis, vieux, bossu, deux fois veuf, « *assez malhonnête et fort gueux* », refusa ce cadeau empoisonné.

Louis XIV arbitra les deux femmes en pleine dispute, un jour où il survint à l'improviste. Priée de s'expliquer, Mme de Maintenon sollicita de lui un entretien privé, qu'il lui accorda sur-le-champ ; elle se plaignit de la dureté et de la jalousie de la favorite. Le roi ne la contredit point, se bornant à signaler qu'Athénaïs n'avait pas le cœur insensible que Françoise lui supposait (26 février 1675).

« Patience et longueur de temps... »

Mme de Maintenon s'était attachée au petit duc du Maine, que Louis XIV chérissait particulièrement. Elle le mena prendre les eaux dans les Pyrénées, à Barèges, pour fortifier sa santé ; les cures profitèrent à l'enfant qui, à sa mère, préférait sa gouvernante. Celle-ci rendait compte au roi, flattait son orgueil paternel dans ses lettres. Il la considéra bientôt « *comme sa première ou seconde amie* » (août 1676). Il appréciait chez elle « *le commerce de l'amitié et la conversation sans*

*contrainte et sans chicane*¹⁷⁶ ». Françoise assista à la déconfiture de Mme de Ludres (1676), à l'abandon progressif de Mme de Montespan (1678-1680) et à celui, plus rapide, de Mlle de Scorailles (1680). Nommée seconde dame d'atour de la dauphine (décembre 1679), elle eut l'honneur du carrosse royal (mars 1680) et le souverain passa ses soirées chez elle (août). Cette faveur intrigua la cour, qui ignorait la nature de leur commerce : « *On ne savait pas à qui on avait affaire. Beaucoup étaient d'avis qu'il y a des hommes dont les sens sont beaucoup plus portés vers les vieilles que vers les jeunes*¹⁷⁷. » Françoise avait trois ans de plus que Louis XIV ; à quarante ans passés, elle promenait une silhouette fraîche et avenante. On ne sait pas exactement quand elle devint sa maîtresse, peut-être en avril 1679. À Mme de Montespan qui lui faisait grief de se réjouir de l'oubli où le roi la tenait, Françoise rétorqua qu'il « *ne lui convenait pas de [lui] reprocher une faute dont elle [lui] avait donné l'exemple* » ; elle avoua néanmoins plus tard que « *[le roi] aurait été chercher son plaisir ailleurs s'il ne l'avait trouvé avec [elle-même]* ». Elle rapprocha Louis XIV de Marie-Thérèse, et la souveraine lui en sut un gré infini : « *Dieu a suscité Mme de Maintenon pour me rendre le cœur du roi* », s'exclama-t-elle, donnant son portrait à l'étrange réconciliatrice pour la remercier. Par respect envers Marie-Thérèse, Françoise refusa d'être déclarée favorite. Le roi accepta de dissimuler leur liaison.

« Mme Quatorze »

La reine mourut brusquement le 30 juillet 1683. M. de La Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe, grand veneur, ami du roi¹⁷⁸, conseilla à Mme de Maintenon de ne pas quitter celui-ci : « *Il a besoin de vous.* » Mais peu attaché à son épouse, Louis XIV supporta aisément sa disparition. Il aimait Françoise, sa tranquille affection. Comme il ne pouvait pas vivre sans elle, il l'épousa sans publicité. Il avait choisi une femme selon son cœur, à qui se confier : le chef d'État se sentit moins seul ; l'homme sensuel y trouva son compte, la morale aussi, puisque le mariage le mettait « en règle » avec Dieu. La mésalliance étant inavouable, Mgr de Harlay, archevêque de Paris, et le père de La Chaize, bénirent secrètement l'union devant trois témoins : Louvois, secrétaire d'État, le marquis de Montchevreuil, et Bontemps, valet de chambre du roi (9 octobre 1683)¹⁷⁹. Mme de Maintenon s'installa dans un appartement contigu à celui du roi (décembre 1684).

Casanière, très frileuse, elle « régna » sur leur vie domestique. Ce vieux couple fidèle ne se séparait que pour la chasse et la guerre. « *Il ne peut rester un quart d'heure sans lui glisser quelques mots à l'oreille ou sans lui parler en cachette*¹⁸⁰ » Elle réconfortait le roi qui, impénétrable en public, souffrait de crises d'abattement en son particulier. Prisant

peu l'amour physique, elle parla à son confesseur des « *occasions pénibles* » auxquelles le roi la soumettait encore après soixante-dix ans.

« Tombeuse » de Mme de Montespan, Françoise n'eut jamais sa gaieté enthousiaste. Sérieuse et compassée, elle se préoccupa uniquement de son salut : « *Je ne suis pas dévote mais je veux l'être et je suis persuadée que c'est la source de tout bien pour le présent et pour l'avenir* », écrivit-elle (16 juillet 1684). Ce goût pour la dévotion¹⁸¹ se prêtait à son caractère foncièrement pessimiste, mais l'éloignait de tout amusement. Par contagion, elle détacha le roi de ses distractions d'antan, le ballet, la comédie, l'opéra. Avec une certaine inconséquence, elle se plaignit ensuite qu'il n'avait point de conversation – accusation erronée – et qu'il était blasé : « *Quel malheur d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable !* » La vie à Versailles devint ennuyeuse ; les jeunes courtisans allaient se divertir à Paris. Mme de Montespan réagit malgré sa demi-disgrâce, organisant des bals et des fêtes pour ses enfants ; elle brocarda leur ancienne gouvernante avec son esprit habituel, la comparant à un éteignoir. Celle-ci intervint toutefois en sa faveur pour marier ses bâtards à des princes du sang, et assurer une place de gentilhomme du dauphin à son fils légitime, le marquis d'Antin.

Hors de l'intimité conjugale, Mme de Maintenon n'était qu'une simple particulière aux yeux de la cour et selon l'étiquette. Mais son antichambre ne désemplassait pas de solliciteurs. Elle recevait une incessante théorie de ministres, de prélats ou de courtisans, qui lui prêtaient à tort une influence sur le roi, oubliant qu'il ne partagea jamais son autorité. Il aimait travailler chez elle avec ses ministres, gênés de sa présence insolite, et s'amusait à la consulter pour la forme : son jugement, droit et de bon sens, lui valut le surnom de « *Votre Solidité* ». Elle ne se trompa que dans son imprudent soutien à Fénelon, le précepteur du duc de Bourgogne, adepte du quiétisme, doctrine condamnée par Rome en 1687.

Démasqué par Bossuet, Fénelon dut quitter la cour. Louis XIV lui offrit l'évêché de Cambrai à titre de compensation (1695), mais Fénelon en appela au pape Innocent XII, ravi d'intervenir contre la politique gallicane du roi. Initiatrice involontaire du scandale, Mme de Maintenon vit son crédit diminuer (1697). Elle se crut proche de la disgrâce et ne tenta plus de se mêler des affaires de l'État, préférant se consacrer à son œuvre éducatrice.

Saint-Cyr

Françoise fonda d'abord à Rueil une école catholique pour filles protestantes pauvres, destinées à la domesticité (1682). Puis elle créa une école au château de Noisy-le-Roi, offert par le roi, pour cent filles de noblesse pauvre. Elles y recevaient une instruction gratuite jusqu'à

vingt ans, âge où elles se mariaient ou optaient pour la vie consacrée. L'entretien et les frais de scolarité étaient à la charge du roi (1683). L'école eut un grand succès. Noisy devenant trop exigu, on transféra l'établissement à Saint-Cyr, dans des locaux neufs permettant d'accueillir deux cent cinquante pensionnaires (1686). Conformément à l'esprit du siècle, Mme de Maintenon fut une directrice sévère. Elle voulait que ses élèves, considérées comme étant au service du pays, cultivassent « *l'envie de plaire et de se rendre utile* ». La nourriture frugale, la toilette simple, le confort Spartiate, la discipline rigoureuse, devaient leur inculquer le sens de l'humilité. Les tâches manuelles supplantèrent les jeux de l'esprit. Mme de Maintenon avait commandé deux pièces à Racine, *Esther* (1689) et *Athalie* (1690), et les avait fait jouer par ses élèves : mais les caprices des « actrices », les billets doux que leur expédiaient les jeunes courtisans, l'incitèrent à bannir le théâtre. Détail piquant, cette femme instruite, veuve d'un écrivain, amie de Racine et de Mme de Sévigné, qui avait hanté les salons littéraires de son siècle, finit par déconseiller la lecture !

D'austère, l'institution devint sinistre : les hommes n'eurent plus le droit d'entrer, y compris les prêtres. Elle conserva cependant une réputation assez flatteuse pour que le pape envoyât un bref de félicitations à Mme de Maintenon.

La fin

La guerre de Succession d'Espagne et les difficultés de la fin du règne minèrent Françoise. Pacifiste, elle souhaita la paix à n'importe quel prix ; très affligée par le terrible hiver 1709, elle secourut généreusement les plus pauvres. La mort fauchant les héritiers de la Couronne, elle soutint l'édit de juillet 1714, où le roi incluait ses bâtards dans l'ordre successoral. Évoquant sa jeunesse, ses plaisirs et sa faveur, elle conclut que « *tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela, rien ne satisfait entièrement* » (17 août 1715). Malade, le roi sentit qu'il allait mourir et elle l'exhorta à une fin chrétienne. Il la recommanda au futur régent Philippe d'Orléans. Après trois adieux pleins de grandeur, elle vit son mari pour la dernière fois le 29 août, et quitta définitivement Versailles le 30 : « *Ma douleur est grande, je pleurerai souvent, mais ce seront des larmes de regret et de tendresse. Je n'ai jamais demandé sa vie depuis qu'il est malade, mais son salut* », dit-elle à sa secrétaire. Louis XIV mourut le 1^{er} septembre. Le Régent tint parole et régla à Françoise sa pension mensuelle de 4 000 livres. Il aida son institution de ses deniers après la faillite du système de Law.

Menant une vie retirée, Mme de Maintenon reçut la visite du tsar Pierre le Grand, alors en France (printemps 1717). Elle mourut à Saint-Cyr le 15 avril 1719. Exhumée en janvier 1794, sauvée de la

destruction et reléguée dans un grenier de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, sa dépouille fut inhumée à l'église Notre-Dame de Versailles après 1945.

L'étonnant destin de Mme de Maintenon, bourgeoise pauvre qui épousa sur le tard l'un des plus grands rois de la terre, fascine ou intrigue historiens et écrivains. Son « règne » annonce celui de Mmes de Pompadour et du Barry.

ANNEXE

Premiers contacts avec le roi

Le roi et la reine effectuèrent leur « joyeuse entrée » à Paris, le 26 août 1660. Leur cortège défila rue Saint-Antoine, où Mme Scarron trouva au roi « *une grâce et une majesté surprenante* ». Elle écrivit ses impressions à Mme de Villarceaux le lendemain, avec les arrière-pensées que l'on devine : « *Je ne crois pas qu'il puisse y avoir rien de si beau. La reine a dû se coucher hier soir assez contente du mari qu'elle a choisi.* » Le rêve passa... et la veuve Scarron épousa Louis XIV vingt-trois ans plus tard.

Mme de Montespan aurait entre-temps ménagé leur seconde rencontre, directe celle-ci, pour le rétablissement de la pension de Françoise. Le roi aurait dit à celle-ci : « *Madame, je vous ai fait attendre longtemps ; mais j'ai été jaloux de vos amis. J'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous* » (1667).

Un frère tapageur

La parentèle de Françoise se bornait à un frère, que le roi nomma gouverneur du Berry, une belle-sœur et une nièce. Gueux comme un rat d'église, ou peu s'en fallait, dépensier et querelleur, Charles d'Aubigné n'avait aucune pudeur ni discrétion : lui-même très volage, il se répandait sur les aventures galantes que Françoise avait eues après la mort de Scarron. Il parlait de Louis XIV aux courtisans stupéfaits, l'appelant « *le beau-frère* ». Bref, il n'était pas dans le ton de l'endroit. Excédé de ce manque de savoir-vivre, le roi le fit interner dans la maison de retraite de Saint-Sulpice. Mort en 1703, ce triste sire ne fut, semble-t-il, regretté de personne, pas même de sa femme.

Nièce de Françoise, leur fille épousa le duc d'Ayen. Pour cadeau de mariage, sa tante lui offrit le château de Maintenon, où elle ne séjournait presque plus (1698).

Une mauvaise réputation

Mme de Maintenon fut calomniée de son vivant et après sa mort. Madame Palatine l'accusa sans preuve de tous les péchés d'Israël. Plus objectif, Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, lui reconnut beaucoup d'esprit. La postérité lui imputa la révocation de l'édit de Nantes (18 octobre 1685), qu'elle ne paraît pas avoir inspirée : elle avait déjà désapprouvé les dragonnades de Louvois, goûtant peu cet homme

brutal, qui avait naguère dissuadé le roi de l'épouser. Enfin, à trop fréquenter des prêtres, elle ne fut pas exempte du reproche d'hypocrisie.

LOUISE-JULIE DE MAILLY

« *L'Inconnue* »
(Louis XV)

Née le 16 mars 1710 à Paris. Première fille de Louis III de Mailly et d'Armande-Félicité de La Porte. Mariée le 26 mai 1726 avec son cousin Louis-Alexandre de Mailly-Rubempré, sans postérité.

Une nouvelle La Vallière

Introduite à la cour en 1725 par Mme de Rubempré, sa future belle-mère, qui appartenait à la maison de la reine Marie Leczinska, Louise devint dame d'honneur de celle-ci (1729). Cela la distrayait d'un mariage raté avec son débauché de cousin, qui avait deux fois son âge et qui la trompait joyeusement; il ferma volontiers les yeux quand, à son tour, elle se décida à goûter les piments de l'adultère avec le marquis de Puisieux. Sans être très belle – un long nez, une grande bouche – Louise de Mailly avait du charme ; de caractère plutôt enjoué, voire spontané et même irréfléchi, elle possédait la qualité rarissime du désintéressement.

Marié à quinze ans et demi, Louis XV resta d'abord longtemps fidèle à la reine. Mais il avait hérité du chaud tempérament de ses ancêtres : lassé que Marie lui refusât trop souvent sa couche sous prétexte de ses fréquentes grossesses, il se résolut à chercher l'aventure ailleurs. À la cour, les occasions ne manquaient pas ; bien des femmes rêvaient de lui, du reste : visage d'adolescent sur un corps d'athlète, grand, élancé, le jeune roi passait déjà pour « *le plus bel homme de son royaume* ». Cet avantage physique allait curieusement de pair avec une timidité excessive et un goût presque maladif de la dissimulation. Il s'apprêtait à tromper la reine, à condition que la chose ne s'ébruitât point. Il lui fallait donc dénicher une partenaire discrète.

Le roi choisit alors Louise de Mailly, qu'il connaissait depuis son mariage. L'air modeste de la jeune femme lui plaisait et le rassurait. Invité au château de Madrid un soir de mars 1733 chez sa cousine ¹⁸² Mlle de Charolais, il leva soudain son verre à « *l'inconnue* », aiguisant ainsi la curiosité des convives. Mais seul Bachelier, premier valet de chambre de Sa Majesté, était dans le secret : honnête homme pour les

uns, entremetteur pour les autres, intermédiaire discret en tous les cas, il escorta le roi jusqu'à la chambre de Louise-Julie, ou l'inverse, trois années durant. La reine se douta bien de quelque chose sans deviner la vérité ; aucun détail ne laissait supposer une liaison, fut-elle clandestine ; Louis XV ne combla pas sa favorite de somptueux cadeaux : ils auraient pu attirer les soupçons. D'ailleurs, il était économe.

Au grand jour

Quatre années d'amours occultes donnèrent quelque assurance à Louis XV, il cessa de dissimuler et, dès le printemps 1737, la cour et la ville n'ignorèrent plus rien de sa liaison. La reine s'en plaignit, mais l'adultère royal combla d'aise les chansonniers ; ils s'en donnèrent à cœur joie, d'autant que depuis la Régence, ils n'avaient pas eu grand-chose à brocarder :

*Notre monarque enfin
Se distingue à Cythère,
De son galant destin
On ne fait plus mystère
Mailly dont on babille
La première éprouva
La royale béquille
Du bon père Baraba !*

Louis XV installa Louise-Julie à côté de ses petits appartements ; pour sauvegarder les apparences, le logis fut officiellement attribué à un ami intime du roi, M. de Choiseul-Meuse, mais personne ne fut dupe. Louis XV se reposait chez elle des charges de l'État et lui confiait – ce qu'il ne fit jamais avec la reine – l'ennui qui lui pesait. Sa grande faveur dura plus de deux ans. Peu exigeante, la jeune femme ne coûtait pas cher à la Couronne, ne se mêlait pas de politique et ne prêtait guère attention aux commérages des courtisans ; les critiques l'épargnèrent. Elle avait élu Mlle de Charolais pour confidente. Mal supportée, et pour cause, par la reine durant son service au palais, Louise avait l'amitié du cardinal Fleury, qui la voyait d'un œil plutôt favorable : « *Si vous saviez combien il était nécessaire que Mme de Mailly eût le cœur du roi, combien il serait funeste de le lui enlever [...]. Il a les vertus de Mme de Mailly. Laissons-les lui*¹⁸³ ! »

Au zénith

Louise-Julie ne provoqua pas de scandales, tout au plus des grincements de dents. Il y eut d'abord l'affaire des fourrures : elle demanda à son ami M. de La Chétardie, nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg, de lui acheter des fourrures et des toiles peintes pour la

modeste somme de 300 livres. La Chétardie se renseigna auprès de la tsarine qui, apprenant le désir de la favorite, offrit avec une générosité toute russe deux magnifiques fourrures valant 90 000 livres ! Le paquet arriva à Versailles par la valise diplomatique ; par une involontaire indiscretion du ministre des Affaires étrangères, on sut qu'il était destiné à Louise-Julie. Le roi plaisanta innocemment celle-ci à son petit coucher ; mal lui en prit : elle se mit en colère, disant qu'on la calomniait, affirma son honnêteté et alla jusqu'à accuser les épouses des ministres de percevoir des commissions sur les importations de la Compagnie des Indes ! Cela jeta un froid parmi les assistants, mais les deux amants se réconcilièrent sur l'oreiller.

Puis le père de Louise se fit remarquer. Perclus de dettes, il contestait une décision de justice qui l'obligeait à payer ses créanciers. Il rédigea un mémoire justificatif et demanda à sa fille de l'appuyer auprès du roi. Elle obéit sans enthousiasme. Louis XV refusa les arguments de M. de Mailly qui, fort malcontent, s'abaissa à traiter sa fille de « *gueuse* » et de « *putain* » ! De telles expressions ne fleuraient pas son gentilhomme ; il fut exilé à Caen.

Enfin, le mari de Louise mena aussi quelque tapage : devenu entre-temps adepte de la franc-maçonnerie¹⁸⁴, fort à la mode en son milieu, il se complut à critiquer la politique du cardinal. Cela revenait à blâmer le monarque. Louis-Alexandre fut poliment, mais instamment, prié de quitter la capitale et de se faire oublier en province.

L'année 1739 vit le triomphe de la favorite. Le roi offrit de grands bals en son honneur à l'occasion du Mardi gras. Ils coûtèrent plus de 500 000 livres, au grand dam du bon Fleury. Marie Leczinska manifesta quelque aigreur devant l'ascension de sa dame d'honneur ; alors que Louise-Marie lui demandait l'autorisation de suivre le roi à Compiègne, la reine prononça ces paroles à double sens : « *Vous êtes la maîtresse* »...

Des sœurs envieuses

La carrière galante de Louise-Marie fut curieusement contrariée par trois de ses sœurs cadettes, qu'elle avait imprudemment invitées à la cour. Ces jeunes ambitieuses se mirent aussitôt à l'œuvre. Dès septembre 1739, Louise dut se résoudre à partager les faveurs du monarque avec sa puînée Pauline¹⁸⁵. La mort précoce de cette dernière (1741) lui permit de retourner en grâce et Louis XV lui attribua un logis au-dessus de ses petits appartements. Elle descendait chez le roi, y soupaît avec lui et quelques intimes triés sur le volet. Elle essaya de le distraire de sa mélancolie, due au souvenir de Pauline disparue.

Louise-Julie se rendit coupable d'une mauvaise action : elle refusa de soutenir Mlle de Charolais, son ancienne confidente, alors disgraciée, qui désirait revenir à la cour. Elle en fut punie par les

menées de ses propres sœurs Marie-Anne¹⁸⁶ et Hortense. Avec naïveté, elle sollicita et obtint pour la première une charge vacante de dame du palais, naguère occupée par une de leurs tantes, morte peu auparavant ; l'ingrate Marie-Anne remercia son aînée à sa façon : elle la supplanta dans l'affection du roi. Sur le conseil intéressé du duc de Richelieu, amant d'Hortense, Louise-Julie démissionna de sa charge de dame d'honneur de la reine au bénéfice de cette dernière. Le cardinal Fleury l'avait pourtant prévenue du danger, le ministre Maurepas lui avait même prédit : « *Vous serez chassée de la cour par votre sœur.* » Pour éviter tout scandale, Richelieu convainquit Louise-Julie de quitter volontairement la cour (novembre 1742). Elle se retira à l'hôtel de Toulouse, chez la duchesse de Noailles.

Louise se trouvait dans une situation désastreuse, ses biens étant grevés de 600 000 livres de dettes. Elle ne les régla qu'avec l'aide du roi et de ses amis. Louis XV lui concéda généreusement une pension de 20 000 livres. Elle habita ensuite à Paris, y assista sa sœur Marie-Anne mourante (décembre 1744), revint à la foi après cette épreuve et s'occupa d'œuvres de charité.

Morte à Paris le 30 mars 1751, Louise de Mailly fut inhumée au cimetière des Innocents. On transféra ses ossements aux catacombes lors de la fermeture du cimetière (1785).

La postérité a ratifié le jugement équilibré de l'avocat Barbier sur Louise-Julie de Mailly : « une brave femme qui n'a jamais fait de mal à personne ». Ou si peu, que cela ne vaut pas qu'on s'y attarde.

PAULINE-FÉLICITÉ DE VINTIMILLE

« *Sa physionomie promettait de l'esprit* »

Sœur de la précédente, née en août 1712 à Paris. Deuxième fille de Louis III de Mailly et d'Armande-Félicité de La Porte. Mariée le 27 septembre 1739 à Jean-Baptiste de Vintimille, sans postérité légitime.

Elle donna un fils à Louis XV, Charles-Emmanuel (1741) » qui fut déclaré sous le nom de son mari.

Le loup dans la bergerie

Encore célibataire à vingt-six ans, chose rare dans son milieu, Pauline-Félicité parut à la cour au printemps 1738, invitée par sa sœur aînée Louise-Julie de Mailly. La nouvelle venue ne fit pas très bonne impression : on lui trouva la taille « *gigantesque* », la voix rude, le regard un peu trop hardi. Un contemporain plus critique – ou plus méchant – la dépeignit ainsi : « *Visage de grenadier, col de grue, odeur de singe.* » Mais derrière cette apparence rébarbative, elle ne manquait pas d'esprit. Cet aspect de sa personnalité charma Louis XV, quand Pauline-Félicité lui fut officiellement présentée (22 septembre 1738). De fil en aiguille, il la convia aux soupers des petits appartements. Il accepta d'en faire sa maîtresse, à la condition qu'elle se mariât. Ami du cardinal Fleury, l'archevêque de Paris avait un neveu, M. de Vintimille, comte du Luc, qui ferait un époux des plus convenables. Les Mailly étant pauvres, un « emprunt » de 200 000 livres au Trésor paya les frais et la dot de Pauline. Le roi lesta celle-ci d'une pension de 6 000 livres et lui promit, en outre, une charge de dame d'honneur de la future dauphine ; elle logerait ainsi au château. Fleury ne vit pas cette combinaison d'un bon œil. Le cardinal eut en effet préféré une alliance plus rentable pour M. de Vintimille, et surtout moins préjudiciable aux finances de l'État. Habile diplomate, Mlle de Charolais¹⁸⁷ se chargea de le convaincre, et y parvint.

Louise-Julie et Mlle de Charolais se repentirent bien vite de leur bonté : une fois dans le lit du roi, l'ingrate Pauline les écarta de son chemin. La première perdit sa place privilégiée et, à trop jouer les entremetteuses, la seconde fut éloignée de la cour (mars 1740).

Témoignant une faveur rare à sa nouvelle favorite, Louis XV lui offrit pour ses étrennes une belle boîte en ivoire incrustée de diamants (1^{er} janvier 1740) ; sa sœur n'avait jamais reçu un aussi beau cadeau durant les six années de sa liaison. Hormis ce cadeau, rien ne transpara des rapports des deux amants ; Pauline logeait chez la comtesse de Toulouse, dans l'appartement de feu Mme de Montespan ; un escalier secret le reliait aux petits cabinets du roi. L'ambitieuse favorite ne se contenta pas de la vie de cour : elle obtint des gouvernements provinciaux pour ses amis et se mêla de politique étrangère.

Sa grande idée fut de pousser le roi à intervenir dans la succession de l'empire germanique après le décès de son titulaire, Charles VI de Habsbourg (octobre 1740). Ce trône étant électif, la France devait donc soutenir un candidat hostile aux Habsbourg, en l'occurrence Charles-Albert, électeur de Bavière. Désigné pour cette mission, le maréchal de Belle-Isle partit pour Francfort. L'affaire se compliquait avec l'héritage personnel de Charles VI: faute de descendance mâle, il avait dévolu ses domaines à sa fille Marie-Thérèse, par la pragmatique sanction du 10 avril 1713. Ce texte approuvé par les principales puissances européennes (1725 à 1738), dont la France, était contesté par d'autres¹⁸⁸. Sauf l'élection impériale, Louis XV et Fleury ne voulaient pas intervenir plus avant dans la question d'Allemagne. Mais Belle-Isle excéda ses pouvoirs : fort du soutien de l'opinion en faveur d'une intervention française, il signa une alliance avec le roi de Prusse Frédéric II, afin d'imposer le candidat bavarois, au besoin par les armes (7 juin 1741). Cynique et dénué de scrupules¹⁸⁹, Frédéric II guignait la Silésie autrichienne, pourtant indivise depuis 1713 : il obtint de la France la garantie de la conserver après conquête. Belle-Isle, qui appartenait au camp antiautrichien de la cour, ne s'arrêta pas à cette contradiction. Mais ce manquement à la parole donnée exaspéra Fleury : furieux contre l'ambassadeur, il démissionna, prétextant sa fatigue et ses quatre-vingt-huit ans, laissant le roi désarmé (juin 1741). Pour une fois de bon conseil, Mme de Vintimille suggéra à Louis XV le rappel du vieux prélat, quitte à l'amadouer. Le roi nomma son neveu, le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre. Influencé par la favorite, Louis penchait pour l'intervention. Le cardinal se rallia à contrecœur à la guerre, après un dramatique conseil de neuf heures, où Belle-Isle justifia son belliqueux projet (12 juillet).

D'une duplicité rare, le roi de Prusse abandonna son allié français en plein conflit, et signa une paix séparée avec l'Autriche après lui avoir pris la Silésie (1742). La guerre de Succession d'Autriche dura jusqu'en 1748, les batailles se déroulant presque toujours hors du royaume. Ayant « travaillé pour le roi de Prusse », la France n'en retira

aucun avantage, plutôt le sentiment d'avoir été bernée dans une histoire qui ne la concernait pas. Mais Pauline-Félicité n'était plus là pour le voir ; elle avait déjà quitté ce monde depuis longtemps...

Une fin précoce

Lorsque Pauline se retrouva enceinte des œuvres du roi, la cour s'empessa de féliciter M. de Vintimille, qui fut le premier étonné (mars 1741). La grossesse difficile épuisa Pauline, qui partit se reposer durant l'été à Marly, puis à Choisy-le-Roi, avec Louis XV, loin des fatigues de la cour. Le roi rentra à Versailles vaquer aux affaires de l'État. Il prenait des nouvelles de sa favorite quatre fois par jour, et alla la revoir à maintes reprises avant son retour (24 août). Pauline accoucha d'un garçon le 2 septembre, mais ne s'en remit pas.

Mme de Vintimille mourut à Versailles le 9 septembre 1741, à 7 heures du matin, sans recevoir les derniers sacrements. On l'inhuma dans la chapelle du couvent des Récollets, proche du château, et qui fut détruite sous la Révolution.

Mme de Vintimille fut la favorite préférée de Louis XV. Le roi éprouva un profond chagrin à sa mort, demeurant prostré six semaines.

ANNEXE

« Le demi-Louis »

Fils illégitime de Louis XV et de Pauline-Félicité de Vintimille, Charles-Emmanuel fut ondoyé à sa naissance par le curé de Notre-Dame de Versailles, puis baptisé à Savigny-sur-Orge le 19 décembre 1742. Il vécut dans sa famille légale, car le roi ne l'avait pas reconnu. Mais il ressemblait tellement à Louis XV jusque dans ses gestes que personne ne s'y trompa et la cour le surnomma « *le demi-Louis* ». Apercevant un jour ce bel enfant à côté du roi, Mme de Pompadour s'exclama : « *Sire, on croit voir son père.* » Très pince-sans-rire, Louis XV répondit à la marquise : « *Je ne savais pas que vous connaissiez le comte du Luc si particulièrement...* » (1752).

Charles-Emmanuel embrassa la carrière militaire et devint capitaine au régiment de Bourbon-Cavalerie, colonel au Royal-Corse, puis maréchal de camp (officier général). Émigré sous la Révolution, représentant des princes à Turin, il revint en France à la faveur du Consulat (1800) et mourut à Saint-Germain-en-Laye le 14 février 1814. Il avait épousé en 1764 Marie-Madeleine de Castellane-Esparron, dont il eut une descendance.

Une famille encombrante

Les cinq filles du comte de Mailly, marquis de Nesle, nourrissaient toutes l'ambition de faire carrière à la cour.

Louis XV en aima trois, dont il fit ses favorites : Louise-Julie, Pauline-Félicité et Marie-Anne. Se succédant assez vite, elles moururent précocement. Les deux dernières sœurs, Diane-Adélaïde et Hortense, ne figurèrent point parmi les maîtresses du Bien-Aimé. Témoignant des amours royales, quelques rimes tournèrent les cinq filles Nesle en dérision :

*L'une est presque en oubli, l'autre presque en poussière,
La troisième est en pied ; la quatrième attend
Pour faire place à la dernière.
Choisir une famille entière,
Est-ce être infidèle ou constant ?*

MARIE-ANNE DE LA TOURNELLE

« Belle Châteauroux »

Sœur des précédentes, née le 7 octobre 1717 à Paris. Cinquième fille de Louis III de Mailly et d'Armande-Félicité de La Porte. Mariée le 19 mars 1734 avec Louis, marquis de La Tournelle (décédé en septembre 1740), sans postérité.

Une jeune veuve ambitieuse

Élevée à Saint-Cyr, présentée à la reine à la fin de janvier 1739, Marie-Anne laissa une bonne impression, parce qu'elle était beaucoup plus belle que ses sœurs : un teint superbe, des yeux bruns pétillants d'esprit, des lèvres charnues. Elle vécut à la cour à partir de mai 1740. Veuve quatre mois plus tard, elle ne porta pas longtemps le deuil de son mari : en novembre, elle devint la maîtresse du duc d'Agenois¹⁹⁰. Elle s'installa alors chez sa sœur Louise-Julie (20 septembre 1742), qui lui obtint une place de dame du palais de la reine (4 octobre). Le vieux cardinal Fleury vit clair dans son jeu et désapprouva sa rapide ascension : on avait affaire à une ambitieuse, âpre au gain.

Marie-Anne se débarrassa de M. d'Agenois et, grâce à l'entremise du duc de Richelieu, le plus fameux libertin de son temps, devint la maîtresse de Louis XV. Elle posa toutefois une condition *sine qua non* : le renvoi de sa sœur Louise-Julie, qui pouvait lui faire de l'ombre. « *Le roi a congédié Mme de Mailly pour prendre sa sœur, Mme de La Tournelle [...]. C'est la sœur qui chasse la sœur. Elle exige son exil*¹⁹¹ » Marie-Anne réclama aussi du roi qu'il n'écrivît plus à Louise-Julie, ni qu'il cherchât à la revoir (4 novembre 1742). Ayant ainsi fait place nette, elle voulut parachever sa victoire et revendiqua pêle-mêle d'exorbitants privilèges : être favorite déclarée, échanger son appartement de dame du palais contre un autre plus spacieux, être admise au tabouret¹⁹², bénéficier d'une « maison » digne de ce rang, recevoir une rente de 50 000 livres et un carrosse à six chevaux. Louis XV accepta les conditions, sauf pour le titre ducal : on verrait plus tard.

Néanmoins satisfaite de ces concessions, Mme de La Tournelle lui céda enfin le 9 décembre 1742. Cela se sut ; Marie Leczinska se montra désormais glaciale à l'égard de sa dame du palais, et affecta de

l'ignorer chaque fois qu'elle prenait son service de semaine.

Un « amour » intéressé

Les cadeaux de prix ne tardèrent pas à tomber dans l'escarcelle de la nouvelle favorite : pour les étrennes de 1743, Louis XV lui offrit une montre en or, primitivement destinée à Louise-Julie, et un luxueux logis remis à neuf; Marie-Anne lui donna en contrepartie un almanach serti de diamants. Elle ne l'aimait pas, mais sut le distraire, un peu à la façon de Louise-Julie quelques années plus tôt. Elle n'eut cependant pas la simplicité, ni la douceur de celle-ci ; son air dominateur lui valut même un surnom : « *la princesse* ». Marie-Anne ne se mêla pas de politique, du moins pas encore : elle se servit surtout de sa position idéale pour établir à la cour ses deux autres sœurs, Diane-Adélaïde et Hortense. Et bien qu'elle se montrât avide et intéressée, Marie-Anne resta toutefois honnête : elle ne se livra pas au trafic d'influences.

Au printemps 1743, elle aurait déclaré, selon certains témoins : « *À présent, j'aime le roi.* » L'aveu n'était pas si franc qu'elle le prétendit, et Louis XV ne fut pas dupe de ses sentiments, trop haut proclamés pour être sincères. Mais il lui accorda au compte-gouttes ce qu'il lui avait promis. Quand la favorite séjourna à Fontainebleau avec la cour, à la fin de l'été 1743, elle venait d'obtenir le carrosse gris et une domesticité spécialisée : un cuisinier, un écuyer, etc. Elle s'inquiétait alors de la possible « concurrence » d'une certaine Mme d'Étiolles¹⁹³, qu'on disait fort belle, et dont le nom revenait souvent dans la conversation des amis intimes du roi. Marie-Anne fut bientôt rassurée : le 21 octobre 1743, Louis XV signa un brevet, la créant duchesse de Châteauroux, et qui la nantissait d'une terre de 85 000 livres de revenus ; le roi l'avait rachetée au comte de Clermont, un descendant du Grand Condé. Prudent, il assortit son cadeau d'une clause restrictive : Marie-Anne n'en jouirait qu'à titre d'usufruit, et ne pourrait pas le transmettre à d'éventuels héritiers. Elle put toutefois soulager sa trésorerie mise à mal par le train qu'elle menait à la cour. La reine félicita brièvement la favorite le lendemain, par quelques mots d'une aimable sécheresse : « *Madame, je vous fais compliment de la grâce que le roi vous a accordée.* »

L'évolution politique

Lorsque le vieux cardinal Fleury mourut, Louis XV annonça qu'il se passerait désormais de premier ministre (29 janvier 1743). Dirigeant lui-même le gouvernement, il conserva la même équipe. Mme de Châteauroux, qui avait espéré un temps que le roi choisît son ami Richelieu pour remplacer Fleury, prit alors goût à la politique et soutint à l'occasion tel ou tel ministre. La guerre de Succession

d'Autriche¹⁹⁴ occupait alors tous les esprits.

Les combats s'étaient d'abord limités à la Bohême, où opérait un contingent français, et à la Silésie, envahie par l'armée prussienne (1741-1742). Charles-Albert de Bavière avait été élu au trône impérial grâce à l'influence et aux subsides de Belle-Isle, ambassadeur de France, contre François de Habsbourg-Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche ; il avait pris le nom de « *Charles VII* », probablement pour conforter sa légitimité incertaine¹⁹⁵ (4 janvier 1742). Mais le roi de Prusse compromit ce succès politique français : homme sans honneur, Frédéric II avait fait main basse sur la Silésie ; il abandonna alors son allié français et signa une paix séparée avec Marie-Thérèse. Le conflit fut relancé en 1743 : la Grande-Bretagne intervint en faveur de l'Autriche et l'Espagne s'engagea aux côtés de la France. Louis XV concentra l'effort vers les Pays-Bas autrichiens¹⁹⁶, afin de protéger le nord du royaume.

Mme de Châteauroux, dont l'influence sur le roi croissait, émit quelques idées judicieuses, comme la nomination du maréchal de Noailles à l'armée de Flandres (mars 1744) ou le départ du roi aux armées (4 mai) : il y renforça sa popularité. La favorite joua aussi la carte de l'alliance prussienne, malgré les déboires occasionnés à la France deux ans plus tôt. Réaliste, mais totalement dénué d'amour-propre, Frédéric II sollicita Marie-Anne, dont il connaissait l'importance, pour que Louis XV renouvelât le traité contre l'Autriche. La démarche réussit : l'indigne conduite du Hohenzollern¹⁹⁷ avait certes édifié le Bourbon, mais en 1744, il avait besoin d'alliés, si douteux qu'ils fussent. Forte de ce succès insolite, Marie-Anne n'eut garde d'oublier ses intérêts au passage ; le mariage du dauphin étant prévu pour 1745, elle obtint qu'on recréât la charge de surintendante de la maison de la dauphine à son profit. Mme de Châteauroux prévoyait d'y placer ses amies et sa parentèle à tous les échelons.

La favorite chassée

Louis XV partit aux armées sans Marie-Anne. Celle-ci l'aurait bien accompagné, mais le maréchal de Noailles l'en dissuada fermement. Aussi s'installa-t-elle à Plaisance chez ses amis, les financiers Pâris-Duverney (mai 1744). Cette femme de tête se lassa bientôt de son inaction et voulut coûte que coûte rejoindre le souverain. Elle écrivit d'abord au maréchal de Noailles et au duc de Richelieu pour les préparer à sa venue ; puis la favorite profita de ce que la duchesse de Modène¹⁹⁸, de passage à Versailles, désirait se rendre à Lille, pour saluer le roi : elle demanda à Marie Leczinska l'autorisation de l'y guider. La reine ne pouvait pas souffrir Mme de Châteauroux et fut ravie de s'en débarrasser.

Marie-Anne partit avec sa sœur Diane-Adélaïde et Mme de Modène

dans la nuit du 6 au 7 juin. Elles entrèrent à Lille le 8 à 2 heures du matin, après avoir roulé un train d'enfer. Le monarque se dérida devant Marie-Anne, ravi de rompre avec un état de continence qui lui pesait. Mais l'irruption de Mme de Châteauroux ne fut pas goûtée de tout le monde : de jeunes Lillois, probablement éméchés, vinrent brailler quelques refrains obscènes sous les fenêtres de l'hôtel du gouvernement, où elle logeait :

*Belle Châteauroux
Je deviens fou
Si je ne vous baise
Belle Châteauroux.*

Marie-Anne resta aux armées, malgré l'avis contraire de Richelieu, qui lui conseillait de rentrer à Paris : sans le vouloir, elle nuisait à la popularité du roi. Seul, le Bien-Aimé avait été follement acclamé par le peuple et par les soldats. Sa présence auréolait les victoires de ses troupes. Dès que sa favorite le suivit, les ovations se raréfièrent, ou se muèrent en railleries. De Lille, il partit pour Metz, car une invasion autrichienne menaçait l'Alsace. À Metz, la favorite s'installa chez le président du parlement, près du palais du gouverneur où résidait le roi ; aménagées tout exprès, des galeries de bois reliaient les deux bâtiments, et on interdit les rues adjacentes au public ; cela fit la plus fâcheuse impression (août 1744).

Subitement malade le 9 août après une inspection¹⁹⁹, Louis XV fut veillé par les princes du sang et par Mme de Châteauroux. Mais son état empira tant que ses médecins le crurent perdu. Hanté par la perspective de mourir en état de péché mortel, le roi décida de se confesser à M^{gr} de Fitz-James, évêque de Soissons et premier aumônier. Celui-ci exigea une conversion humiliante, qui passait par le renvoi immédiat de Marie-Anne ; le roi s'y plia et elle se vit intimer l'ordre formel de quitter le palais (12 août). Louis XV reçut les derniers sacrements le lendemain, après que l'évêque eut obtenu une seconde victoire : le départ *définitif* de la favorite. Mme de Châteauroux et sa sœur quittèrent Metz dans une voiture prêtée par le maréchal de Belle-Isle, la leur étant trop reconnaissable. La foule les poursuivit de ses quolibets orduriers :

*La paille au cul
Vous partez donc, grande duchesse,
La paille au cul !
Qui de nous l'aurait jamais cru
Que Louis rempli de tendresse
Renverrait un jour sa maîtresse,
La paille au cul !*

Le retour et la mort

Tandis qu'on ordonnait des prières publiques pour la guérison du roi et que sa famille gagnait Metz, Marie-Anne se remit de ses émotions à Bar-le-Duc. Elle écrivit au duc de Richelieu, espérant son retour en grâce ; mais sa lettre envisageait aussi la mort de Louis XV avec une froideur qui démentait son apparente affection (17 août). Elle quitta la ville le même jour : reconnue, elle fut huée ; on jeta de la boue sur son carrosse. Ces pénibles scènes se reproduisirent à chaque relais, gâchant son retour, tandis que le pays saluait avec ferveur la guérison de Louis XV (19 août). À Paris, les dames de la Halle vinrent l'insulter devant l'hôtel de Nesle, où elle s'était réfugiée. Ces anicroches lui inspirèrent des idées de revanche : être « *l'amie* » du roi, devenir « *inattaquable* », puis brimer ses ennemis ; ainsi, concluait-elle dans une autre lettre à son ami Richelieu, « *nous mènerons une vie délicieuse* » (13 septembre). Mi-octobre, elle intrigua, en vain, pour que Richelieu dirigeât l'ambassade chargée d'aller quérir la future dauphine à Madrid.

Remis sur pied, le roi se souvint de l'humiliation que le clergé lui avait infligé. Regrettant l'absence de Marie-Anne, il acheva triomphalement la campagne d'Alsace par la prise de Fribourg (8 novembre). Cette victoire le ragaillardit et il exila les responsables de la confession de Metz. Rentré à Versailles, il négocia le retour de Marie-Anne à la cour, mais elle exigea le renvoi du ministre de la Guerre, Maurepas, qui la détestait : Louis XV refusa. Il chargea son nouveau ministre des Affaires étrangères, le marquis d'Argenson, de remettre à Mme de Châteauroux un billet écrit de sa main ; la missive invitait Marie-Anne et sa sœur Diane à reprendre leurs places à la cour (25 novembre). De nombreux courtisans, dont Richelieu et Belle-Isle, l'escomptaient. Argenson devait aussi délivrer une consigne verbale du roi : celui-ci affirmait ignorer les circonstances du départ précipité des deux sœurs, en août, de Metz. Protestant alors de son « *respect* » et de son « *attachement* » pour Sa Majesté, Marie-Anne répondit qu'elle l'irait remercier le samedi suivant, 28 novembre, car, ajouta-t-elle, « *[elle serait] guérie* » ; Mme de Châteauroux venait en effet de contracter un fort rhume et devait garder la chambre jusque-là. Mais son état dégénéra en congestion pulmonaire le lendemain.

Lucide, Marie-Anne rédigea son testament, instituant Diane sa légataire universelle, et se réconcilia avec Dieu. Informé de son état déclinant, Louis XV fit réciter des prières pour sa guérison à la chapelle royale et à Notre-Dame de Versailles. Secouée par des convulsions, en proie à des hallucinations, elle fut assistée par ses amies et par sa sœur Louise-Julie, qu'elle avait naguère évincée. Le 7 décembre, on la déclara perdue ; l'apprenant, le roi s'isola à La Muette, écrasé par le chagrin.

La duchesse de Châteauroux décéda le 8 décembre 1744, jour de la

Nativité de la Vierge. Elle fut inhumée le 10, après des obsèques matinales, dans l'église Saint-Sulpice, chapelle Saint-Vincent, où elle repose toujours.

Dernière des sœurs Mailly-Nesle à régner sur le cœur de Louis XV, Marie-Anne de La Tournelle, duchesse de Châteauroux, fut aussi sa dernière favorite d'origine aristocratique.

ANNEXE

Diane et Hortense de Mailly

Née en 1714, Diane-Adélaïde épousa le duc de Lauraguais en janvier 1743, date où elle fut présentée au roi. Celui-ci l'apprécia mais n'en fit pas sa maîtresse. Elle eut deux surnoms : « *la rue des Mauvaises-Paroles* », d'une voie éponyme existant alors à Versailles²⁰⁰, à cause de son franc-parler dénué de méchanceté, et « *la grosse réjouie* », pour son aspect physique et son caractère. Elle accompagna l'ascension de sa sœur Marie-Anne, héritant de sa charge de surintendante de la dauphine quelques jours après sa mort (20 décembre 1744). Familière du roi, maîtresse du duc de Richelieu dont elle soutint la carrière, elle conserva son poste après la mort de la dauphine (1746), le fils de Louis XV épousant Marie-Josèphe de Saxe en secondes noces (1747). Quand elle mourut, Diane quitta la cour (1767). Mme de Lauraguais décéda en 1769. Son mari lui survécut jusqu'en 1793.

Hortense naquit en février 1715. Mariée au marquis François-Marie de Flavacourt (21 janvier 1739), elle lui donna un garçon et une fille, mais le ménage ne s'entendait pas et ils se séparèrent (1742). Elle fut l'une des nombreuses maîtresses du duc de Richelieu. Habitée comme ses sœurs des soupers des petits appartements, elle devint dame d'honneur de la reine Marie Leczinska, qui l'aimait beaucoup. Rougissant des histoires lestes des courtisans, gagnant ainsi le surnom de « *la poule* », cette femme d'humeur égale fut l'amie et la conseillère de Mme du Barry. Elle encourut la haine de Choiseul, qui l'écarta de la maison de la dauphine Marie-Antoinette (1770), et resta fidèle à Mme du Barry malgré sa disgrâce (1774). Emprisonnée sous la Terreur, Hortense impressionna le tribunal révolutionnaire par sa courageuse défense, et fut acquittée contre toute attente. Veuve depuis 1763, Mme de Flavacourt mourut sous le Consulat, ultime témoin d'une époque révolue.

Mère et filles volages

De mœurs quelque peu légères, Armande-Félicité de La Porte La Meilleraye-Mazarin eut, entre autres, M. le Duc (de Bourbon) et Richelieu comme amants. Après avoir « connu » la mère, ce dernier vérifia à sa façon que deux de ses filles avaient hérité du même tempérament.

JEANNE-ANTOINETTE DE POMPADOUR

« *Impérieuse et charmante* »
(Danielle Gallet)

Née le 30 décembre 1721 à Paris. Premier enfant de François Poisson²⁰¹ et de Louise-Madeleine de La Motte. Mariée à Paris le 9 mars 1741 avec Charles-Guillaume Le Normant d'Étiolles, elle en eut un garçon inconnu (1741-1742) et Alexandrine (1744-1754), et elle s'en sépara le 16 juin 1745.

Des parents parvenus

Avant que d'épouser François Poisson, Louise de La Motte eut une carrière galante bien remplie. Si son nom prêtait à plaisanteries salaces, elle ne se commit pas avec n'importe qui : ses riches amants étaient ambassadeurs, hauts fonctionnaires, voire ministres ; il s'y trouva même un évêque ! Pourvoyeur des armées, M. de La Motte père était lié au monde de la banque : sa fille fréquenta aussi des gens de finance ; belle, intelligente et fort convoitée, elle vécut une longue liaison avec l'un d'eux, Charles Le Normant de Tournehem. Son mariage avec Poisson, habile commis des banquiers Pâris, fut vraisemblablement négocié à l'instigation de ces derniers.

Neuvième fils d'un pauvre tisserand des environs de Langres, Poisson avait tant et si bien travaillé qu'en 1715, à trente et un ans, il possédait une fortune de 100 000 livres. Devenu un propriétaire aisé, il lava sa rotture par l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi, opportune « *savonnette à vilain*²⁰² ». Veuf d'une première épouse, il faisait un bon placement, si nous osons dire, avec son second mariage, à voir les illustres paraphes ornant le contrat : les frères Paris, le ministre de la Guerre Le Blanc, le régent Philippe d'Orléans et sa sœur Charlotte de Lorraine. La société de l'Ancien Régime n'était pas hermétique et ménageait des passerelles aux ambitieux ; à l'instar de ses employeurs, d'origine modeste comme lui, Poisson avait, par ses aptitudes professionnelles et son intelligence, accompli une belle ascension. On l'accusa néanmoins de pratiques douteuses, car il fut jugé pour spéculation en 1726-1727 et condamné à la confiscation de ses biens. Il dut la liberté – peut-être la vie – aux Pâris, certes bien

plus compromis que lui, mais inattaquables ; ils l'envoyèrent à Hambourg, où il reconstitua sa fortune. De là-bas, il veilla sur l'éducation de sa fille Jeanne-Antoinette et de son fils Abel²⁰³.

« *Charmante de figure et de caractère*²⁰⁴ »

D'abord éduquée chez les ursulines de Poissy, où elle fut choyée, en 1729-1730, Mlle Poisson revint ensuite habiter chez sa mère, qui lui paya les meilleurs cours particuliers. Grande lectrice, de surcroît douée pour le théâtre, elle interpréta un rôle du *Zaïre* de Voltaire, et devint l'amie de ce dernier (1737). La fréquentation du salon de Mme de Tencin lui apprit l'art de la conversation. Mariée au neveu de Le Normant, Jeanne-Antoinette fut recherchée tant pour son instruction que pour sa beauté ; elle chantait à merveille, connaissait la musique, le dessin, les belles-lettres. Elle frayait avec une société raffinée en son hôtel parisien ou, à la belle saison, en son château d'Étiolles ; elle assistait alors aux chasses du roi, dont la forêt de Sénart tenait lieu de cadre lorsque la cour séjournait à Fontainebleau, et tomba bientôt amoureuse du fringant monarque. De son côté, Louis XV avait vite remarqué cette jolie femme si distinguée.

Mme d'Étiolles avait déjà quelques amis à la cour, où sa beauté était commentée jusque dans l'entourage intime du souverain. Dès 1743, certains pronostiquaient qu'elle succéderait à la duchesse de Châteauroux, si Louis XV se déprenait de celle-ci. Depuis qu'une voyante lui avait prédit qu'elle serait un jour maîtresse du roi, l'ambitieuse bourgeoise comptait régner sur le cœur de Sa Majesté. La soudaine mort de Mme de Châteauroux lui laissa le champ libre. Fort désireux de connaître cette Mme d'Étiolles dont on lui vantait les mérites, et dont il avait pu apprécier le charme, le roi la fit alors inviter, à Versailles, aux bals masqués du carnaval et aux fêtes du mariage du dauphin, fin février 1745. Elle fut très vite admise en son intimité : dès le 22 avril, le roi la convia à ses soupers privés et lui attribua le logement de feu Marie-Anne de Châteauroux. Aussi, les courtisans percèrent vite le secret de la liaison. Quant au mari, retenu fort à propos par une mission en Provence, il ne se douta de rien et n'apprit son infortune qu'à son retour à Paris, Mme d'Étiolles ayant déserté le foyer conjugal. Le Normant se sépara alors de sa femme.

Tout le monde avait cru à une toquade, un égarement passager du monarque, mais le succès de la belle épouse du financier se faisait durable et Louis XV décida de la présenter à la cour. Il offrit à Mme d'Étiolles le domaine de Pompadour, érigé en marquisat pour la circonstance. Sollicité, l'un des Pâris – Marmontel – avança au Trésor les 200 000 livres nécessaires à cet achat (9 juillet). Le roi désigna un mentor en la personne de l'abbé de Bernis, qui conseilla habilement la nouvelle favorite sur la conduite à tenir à la cour : elle y affronterait le

mépris, l'hostilité, la jalousie. La haute noblesse prenait très mal l'irruption de cette bourgeoise, si distinguée fut-elle, dans les affections et l'intimité du souverain, domaine qu'elle estimait sien : l'origine sociale de la fraîche marquise la condamnait en principe à n'être qu'une passade sans lendemain. Mais Mme de Pompadour, à qui la princesse de Conti servit de marraine, fut à la hauteur de l'enjeu et se tira brillamment de l'épreuve de la présentation (14 septembre 1745).

Elle fut plutôt bien accueillie par la reine. Ayant pâti de l'aristocratique insolence de Mmes de Vintimille et de Châteauroux, Marie Leczinska sut gré à la marquise de son respect inné. Pleine de tact, Mme de Pompadour avait en effet suggéré au roi, dès son arrivée à la cour, de témoigner plus de considération à l'égard de son épouse. Louis XV entoura alors la reine d'attentions, lui offrant des cadeaux inattendus, à quoi cette femme délaissée se montra sensible. Un *modus vivendi* s'établit entre les deux femmes. En revanche, le dauphin et ses sœurs prirent en grippe la favorite du roi leur père, qu'ils surnommèrent « *Maman Putain*²⁰⁵ ». Mme de Pompadour s'ingénia par ses prévenances à désarmer leur antipathie. Sauf le dauphin, elle fut mieux acceptée d'eux après 1751.

De l'amour à l'amitié

Jeanne-Antoinette et Louis XV vécurent d'abord un grand amour. Elle sut distraire le roi par une conversation animée et sans artifice, réunissant autour de lui un cercle d'amis intimes ; il s'y révéla agréable causeur, affable et bienveillant. La favorite organisa aussi des fêtes, des bals, des spectacles, entrecoupés de séjours dans les châteaux qu'elle achetait ou que le roi lui payait. Mais cette femme inquiète n'amusa Louis XV qu'à seule fin de conserver sa position privilégiée, qui dépendait de l'empire où elle le tenait. Aussi devait-elle innover sans cesse, afin de ne le point lasser. Elle le borna involontairement à ce tourbillon futile, oisif et trompeur : « *agréablement paresseux*²⁰⁶ », le roi s'y complut. Ayant déjà une fâcheuse tendance à fuir le public, il négligea ses devoirs de représentation, où son bisaïeul Louis XIV excellait tant. À cause de la marquise, Louis XV s'isola davantage, et se coupa progressivement de ses sujets jusqu'à l'impopularité.

De santé délicate, affligée de migraines persistantes, Mme de Pompadour était peu portée sur l'amour physique. Elle se soumit vainement à un régime alimentaire réputé aphrodisiaque, puis renonça à forcer sa nature. Préférant le commerce de l'amitié à celui de l'amour, elle ne partagea plus le lit du roi après 1750. Le sachant homme de plaisir, elle lui procura quelques « *petites maîtresses* », hébergées en une maison de Versailles, achetée pour la circonstance,

dans le quartier du Parc-aux-Cerfs²⁰⁷ ; elle veilla avec soin à ce qu'aucune de ces filles ne prît l'ascendant sur le roi. Mais, parce qu'on n'est jamais mieux trahi que par les siens, ce danger vint d'une de ses amies intimes : Mme d'Estrades voulut substituer sa nièce, Mme de Choiseul-Romanet, à Mme de Pompadour dans l'affection de Louis XV. Cousin de l'impétrante, le comte de Stainville²⁰⁸ eut vent de l'intrigue, la révéla à la marquise et éloigna les Choiseul-Romanet de la cour (1752). Il y gagna l'appui inconditionnel de Jeanne-Antoinette, atout décisif pour cet ambitieux. La favorite fut à nouveau menacée en 1762 par Mlle de Romans, mère du seul bâtard reconnu par le roi²⁰⁹. Pour « survivre » dans l'amitié du monarque, Mme de Pompadour écarta impitoyablement de son chemin les jolies femmes qui eussent pu lui plaire.

Lors du jubilé de 1751, le clergé avait exigé que la favorite, objet de scandale, quittât définitivement la cour. Mais, arguant du caractère désormais platonique de leur liaison, le roi avait passé outre. L'opinion s'en émut et réclama le renvoi de la marquise en termes malsonnants. Peu soucieux de se mettre le clergé à dos, le roi lui acheta la paix : il exempta les biens d'Église du vingtième, ce nouvel impôt égalitaire, pourtant applicable à tous les Français, quelle que fut leur condition (1751). Proches du dauphin, dévots et jésuites ne désarmèrent pas. Jeanne-Antoinette crut les amadouer par deux tentatives de « conversion », en 1751 et 1756, puis par son hostilité aux parlements, alors opposés aux billets de confession²¹⁰. Utilisant la voie diplomatique, elle demanda aussi au pape d'apaiser les querelles nées de la bulle *Unigenitus*. Ce dernier texte étant devenu loi de l'État, elle en conseilla également une application moins rigoureuse.

Enfin, elle estimait que sa présence rendait un grand service au roi, d'autant que leurs rapports étaient devenus chastes. Cette raison la fit rester à la cour plutôt que de se retirer en quelque pieuse institution comme l'espéraient les confesseurs de Louis ; quitter celui-ci sous prétexte d'assurer leur salut commun n'aurait eu aucun sens. Elle montrait d'ailleurs une certaine indifférence à l'endroit de la religion. Louis XV avait besoin de la marquise pour retrouver confiance en lui. Ce fut notamment le cas après l'attentat manqué de Damiens (5 janvier 1757).

L'égérie du roi

Épousant les intérêts de son clan, la marquise poussa d'abord Louis XV à remplacer l'honnête Orry, contrôleur général des finances hostile aux banquiers, par un homme plus complaisant. Peine perdue : il lui substitua l'intègre Machault (décembre 1745). Elle chercha à consolider sa position et accroître son influence, prêtant des qualités supérieures à ses créatures, qu'elle imposa à des postes excédant leurs

capacités ; selon un témoin défavorable, Mme de Pompadour voyait « *du mérite dans ceux qui n'en ont ni la réputation ni les apparences*²¹¹ ». Elle devint une sorte d'intermédiaire obligée et officieuse, pour toute promotion aux emplois civils ou militaires de haut niveau, ainsi que pour l'octroi de récompenses ; son antichambre ne désemplissait pas de solliciteurs. Ce jeu de faveurs et de passe-droits transgressait la logique administrative, et engendra des abus. La favorite y récolta des ennemis supplémentaires : le marquis et le comte d'Argenson, le comte de Maurepas, respectivement secrétaires d'État aux Affaires étrangères, à la Guerre et à la Marine. Le dernier rédigea de féroces libelles et en inspira d'autres.

*Une petite bourgeoise
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à la toise
Fait de la Cour un taudis.
[...]
Cette catin subalterne
Insolemment le gouverne*²¹²
*Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent
[...]*

Blessée par ces insultes dont elle savait l'origine, Mme de Pompadour obtint la disgrâce de Maurepas. Louis XV le renvoya, imputant au coupable la gestion cavalière de son ministère, mais personne ne fut dupe de ce subit exil (25 avril 1749). Les libelles calomnieux redoublèrent de virulence, accusant la favorite d'accroître les dépenses publiques par la construction de châteaux dispendieux.

*Fille d'une sangsue et sangsue elle-même,
Poisson, d'une arrogance extrême,
Étale en ce château sans crainte et sans effroi
La substance du peuple et la honte du roi.*

Mme de Pompadour coûta pourtant moins cher à Louis XV qu'on ne le croit. Il lui allouait 50 000 à 75 000 livres par an, somme insuffisante²¹³ pour soutenir son rang à la cour ; elle dépensait beaucoup plus, grâce à sa fortune personnelle, qu'elle gérât adroitement avec ses hommes d'affaires. Elle reçut exceptionnellement 200 000 livres en 1748, mais le roi réduisit sa pension quelques années plus tard. Naturellement bonne au demeurant, la marquise consacra une large part de ses revenus à des œuvres de charité. Il faut également noter qu'elle favorisa ses amis plutôt que sa parentèle.

Fascinée par le destin de Mme de Maintenon, qu'elle semblait vouloir imiter, elle obtint le tabouret en octobre 1752, et exigea qu'on la traitât selon son rang. Grisée par son ascension, elle envisagea la même année de marier sa fille au « *demi-Louis*²¹⁴ », mais ce projet n'eut pas de suite. Enfin, elle fut nommée dame surnuméraire du palais de

la reine (8 février 1756). Elle avait fini, après une lutte continue, par être « moralement » admise à la cour.

Désireuse de servir le roi et de jouer un grand rôle, la favorite s'efforça de comprendre les rouages complexes de l'État. Faute de formation et de compétence, elle n'en saisit pas toujours les subtilités. Elle ne s'en instruisait pas moins des affaires en cours, et recevait les ministres à sa toilette. Connaissant l'invariabilité de sa faveur auprès du souverain, ils se pliaient à ses avis, qui ne manquaient pas de bon sens : « *Elle tranche, elle décide, elle regarde les ministres comme les siens* », fulmina le partial marquis d'Argenson. Elle rendait ensuite compte à Louis XV, lui suggérant parfois de bonnes idées, quoiqu'elle n'eût pas vraiment la tête politique. Mais cette femme intelligente possédait des talents de négociatrice : en 1756, elle reçut le président Durey de Meinières, l'un des chefs de l'opposition parlementaire parisienne ; il fut sensible à son charme et elle faillit le convaincre de se rallier à l'autorité royale. Seul le « secret du roi », diplomatie parallèle dont elle tenta de percer les mystères, échappa à son contrôle.

Sans doute faut-il voir, dans son attitude, le souci de protéger l'homme qu'elle aimait, plus que la volonté de dominer la vie politique. Mais la marquise usa sa santé à se défendre contre ses ennemis, et les attaques, qu'elle redoutait tant, n'épargnèrent pas le roi.

Le mécénat

Suivant le conseil de Bernis, devenu son ami, Mme de Pompadour protégea les compositeurs Mondonville et Rameau, les écrivains Marmontel et Voltaire, les peintres Boucher et Nattier. Boucher fut l'un des artistes préférés de la marquise, qu'il peignit plusieurs fois en protectrice des arts et des lettres. La favorite ne se départit jamais de son amour du théâtre ; elle créa une troupe de comédiens, de danseurs et de musiciens, où voisinaient des acteurs professionnels et des courtisans doués pour la scène ; elle monta de la sorte plusieurs pièces, notamment *Le Devin de village*, de Jean-Jacques Rousseau, d'abord dans les petits appartements du roi, puis au château de Bellevue, devant un parterre trié sur le volet (1746-1753). Voltaire, devenu grâce à elle gentilhomme ordinaire de la Chambre et historiographe du roi, y alla de son compliment :

Ainsi donc vous réunissez

Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire ;

Pompadour vous embellissez

La cour, le Parnasse et Cythère.

Mais Voltaire, que le roi jugeait trop flagorneur pour être sincère, se

brouilla avec Mme de Pompadour quand elle fit pensionner le vieux Crébillon²¹⁵, qu'il méprisait (1748). Elle le dissuada vainement d'aller faire sa cour au roi de Prusse, despote brutal qui se piquait de philosophie (1750). La marquise prit ensuite parti dans la querelle des Bouffons en faveur de l'opéra français contre l'italien, que défendaient les « philosophes » ; cela ne l'empêcha pas de soutenir discrètement d'Alembert et Diderot, les deux principaux rédacteurs de *Y Encyclopédie*. Jeune prodige à peine âgé de huit ans, Mozart joua devant elle à Fontainebleau (janvier 1764).

Sachant l'intérêt que le roi portait aux sciences, Mme de Pompadour encouragea les sociétés savantes ; elle eut d'ailleurs le goût des animaux exotiques et des plantes rares. Ayant surtout la passion des bâtiments, la favorite acheta plusieurs châteaux, y consacra de fortes sommes pour les aménager, et les revendit souvent à perte quand elle ne s'y plaisait plus. Elle aima beaucoup Crécy, près de Dreux, son refuge quand le roi partait aux armées (1746-1757) ; Bellevue, à Meudon, édifié en 1748-1750, revendu au roi en 1757, et dont le nom qu'elle avait imaginé délimita plus tard un quartier de la ville ; l'hôtel d'Évreux, à Paris, actuel palais de l'Élysée, acheté en 1753, légué au roi ; Ménars, près de Blois, acquis en 1760 et légué à son frère Abel. Elle séjourna quelque temps à Auvilliers, près d'Artenay (1761-1763), à La Celle-Saint-Cloud (1748), et à Champs-sur-Marne. Mais elle ne mit jamais les pieds à Montretout, près de Saint-Cloud, achat de 1747, dont le nom, rapporté à sa condition, pouvait prêter à moquerie graveleuse, ni à Pompadour, son marquisat, revendu à Choiseul en 1760. Il faut enfin ajouter l'hôtel de la rue des Réservoirs et le domaine de l'Ermitage, à Versailles. Un second ermitage fut construit à Fontainebleau.

Sous l'heureuse influence de Mme de Pompadour, la décoration et le mobilier français atteignirent le summum du raffinement et de la perfection ; la favorite se rendait souvent à Paris pour acheter de beaux objets, suscitant l'admiration et l'envie à la cour. Dès 1753, elle s'intéressa à la manufacture de porcelaine créée par Orry quinze ans plus tôt, à Vincennes, la faisant passer sous la protection du roi ; la qualité de sa production rivalisa bientôt avec les meilleures pièces étrangères. Transféré à Sèvres en 1757, l'établissement devint manufacture royale.

Désireuse de laisser son nom à une œuvre durable, la marquise accomplit pour les fils de la noblesse pauvre ce que Mme de Maintenon avait naguère fait pour les filles : elle fonda l'École royale militaire, à Paris, construite par Gabriel à l'extrémité du Champ-de-Mars (1751). Dédiée depuis lors à l'enseignement militaire, elle abritait cinq cents élèves à son origine. Gabriel édifia le Petit Trianon onze ans plus tard. Peu avant de mourir, la marquise s'intéressa aux

travaux de son jeune confrère Soufflot²¹⁶.

« Elle aimait à rendre service²¹⁷ »

Contrairement à d'illustres devancières en faveur, Mme de Pompadour se rendait volontiers utile de manière désintéressée. Elle ne refusa certes pas les bienfaits qu'on lui accordait en grâce de ses services, mais elle ne les sollicitait pas. Jeanne-Antoinette tenait plus à l'amitié du roi qu'à son argent. Tous les témoignages la décrivent accueillante, prévenante et gracieuse. Attentive à chacun, elle savait dire de ces mots justes, qui vont droit au cœur, avec une sincérité jamais feinte. Amie fidèle, elle s'attacha à des personnes aussi différentes que le prince de Croÿ, parfait honnête homme, instruit et observateur, Maurice de Saxe, rude vainqueur des Anglais à Fontenoy, ou le comte de Buffon, le grand naturaliste. Elle légua trois de ses animaux favoris à ce savant : un chien, un perroquet et un sapajou.

Elle s'entremet auprès de Tournephen, surintendant des Bâtiments, en faveur de Voltaire, alors historiographe du roi, pour la rénovation de son logement au château (1746). Outre la pension de 100 louis²¹⁸ qu'elle fit servir à Crébillon, elle s'arrangea pour que son fils reçût un brevet de censeur royal et lui donna 2000 livres. Elle procura à Marmontel²¹⁹ un poste de secrétaire aux Bâtiments du roi, quand il rencontra des échecs théâtraux (1753) ; en 1758, il obtint grâce à elle une place au *Mercure de France*, célèbre revue littéraire du temps. La favorite se répandit en bienfaits pour son médecin, Quesnay, savant d'humble origine, lui ménageant un poste de praticien auprès du roi ; fidèle jusqu'au bout à la marquise, Quesnay, membre de plusieurs sociétés savantes, lui dédia même son *Traité des fièvres* (1753).

Bonne et charitable, la favorite n'hésita pas non plus à se pencher sur le sort des plus humbles, intervenant en faveur de simples soldats sollicitant un congé, d'un mutilé de guerre pour son admission aux Invalides. Elle fonda un hôpital à Crécy ; très moderne pour l'époque, il pouvait accueillir une cinquantaine de malades, que soignaient des religieuses de saint Vincent de Paul. Baptisé « Saint-Jean », l'établissement disposait d'une salle d'opération et d'une pharmacie ; Mme de Pompadour n'hésita pas à vendre une belle parure de diamants pour payer la construction, qui monta à 600 000 livres (1756). Tolérante, elle fit arrêter les poursuites contre les protestants du Languedoc, rendus nerveux par l'exécution de deux pasteurs²²⁰.

La guerre de Sept Ans

La marquise suivait aussi l'évolution de la situation internationale et s'inquiéta à juste titre de la dégradation des rapports franco-britanniques. Désireux de chasser les Français d'Amérique du Nord et

des Indes, les Anglais les attaquèrent par surprise, sans déclaration de guerre (été 1755). Il fallait réagir. Ennemie séculaire, l'Autriche se rapprochait ouvertement de la France depuis 1751, par la diplomatie des ambassadeurs Kaunitz et Stahrenberg. Mme de Pompadour se montra favorable à un retournement d'alliances, stratégie séduisante : l'Autriche n'était plus un danger pour la France, tandis que la Prusse, alliée de fidélité douteuse, menait une politique brutale, appuyée par ses baïonnettes, compromettant l'équilibre européen. Le projet franco-autrichien aboutit à un traité défensif (mai 1756), bien accueilli par l'opinion, mais critiqué à la cour par le parti prussien, admirateur inconditionnel de Frédéric II. Celui-ci cria à la trahison ; ce reître sans scrupules, soi-disant « éclairé », oubliait qu'il s'était allié à l'Angleterre contre la France *avant* la conclusion du renversement des alliances. Fidèle à sa conception de la force primant le droit, il envahit la Saxe sans déclaration de guerre (29 août 1756). Vouant une haine farouche à Mme de Pompadour, il l'engloba avec l'impératrice Marie-Thérèse et la tsarine Élisabeth sous l'insultant surnom collectif de « *trois illustrissimes putains* ».

Mêlant politique intérieure et guerre européenne, Mme de Pompadour fit renvoyer Argenson et Machault, bons ministres hélas mal remplacés. Elle intervint dans les questions militaires où elle n'entendait goutte, soutint le malchanceux Soubise battu à Rossbach par Frédéric II (1757). Elle lâcha Bernis, partisan de la paix, et poussa Choiseul, ambassadeur à Vienne, tenant d'une ligne dure, aux Affaires étrangères. Cet ambitieux plaça sa parentèle aux postes clés, et contrôla ainsi l'administration, l'armée, les finances et la magistrature (1758). « *C'était toujours la marquise et le duc de Choiseul qui menaient tout* », observa l'honnête prince de Croÿ dans son *Journal*. Sans écarter la favorite, le nouveau ministre eut toutefois le mérite d'imposer une ligne d'action plus cohérente. Mais il ne parvint pas à redresser la situation, et fut contraint de solliciter une paix « *ni bonne, ni glorieuse* », selon les propres termes du roi (10 février 1763).

L'opinion attribua la défaite au soutien obstiné de la favorite au parti de la guerre, quand les meilleurs experts suggéraient la prudence. Battu sur terre et sur mer, le royaume perdit l'Inde et le Canada, dont les Français n'avaient cure ; mais chacun comprit que le traité de Paris signifiait la perte de sa suprématie en Europe.

La fin d'une grande dame

Jeanne-Antoinette avait soutenu l'effort de guerre du pays, notamment par ses réseaux d'entraide. Les revers minèrent sa santé, toujours délicate ; le traité de Paris ne lui remonta pas le moral. Souffrant de troubles cardiaques et respiratoires, elle contracta une pneumonie à Choisy (février 1764). Elle revint à Versailles à la faveur

d'une rémission (mars), mais une rechute ne laissa plus d'espoir (7-11 avril). Le roi la vit pour la dernière fois le 14 ; elle reçut l'extrême-onction dans la nuit. Ultime victoire, son agonie courageuse impressionna ses ennemis qui, couple delphinal compris, lui rendirent hommage.

Mme de Pompadour mourut au château de Versailles le 15 avril 1764. Ses obsèques duciales, ordonnées par le roi, se déroulèrent à l'église Notre-Dame de Versailles, le 17 à 6 heures du soir. L'étiquette empêchait Louis XV d'y assister ; il ne put que suivre des yeux, depuis son balcon, le convoi funéraire qui, de la place d'Armes, s'éloigna vers Paris sous une pluie battante : « *Voilà les seuls devoirs que j'ai pu lui rendre... Une amie de vingt ans !* », dit-il sans retenir ses larmes, prouvant qu'il n'avait jamais cessé de l'aimer. Regrettée de gens qui comptaient pourtant au nombre de ses ennemis, la marquise fut inhumée dans l'église parisienne des Capucines²²¹.

Devenue l'archétype de la favorite aux yeux du public, Jeanne-Antoinette de Pompadour se rapproche de Diane de Poitiers par son influence sur les arts et la politique, de Mme de Montespan par son éclat à la cour, et de Mme de Maintenon par son ambition sociale. Elle est la seule favorite décédée dans la demeure du roi de France.

ANNEXE

Abel Poisson, marquis de Marigny

Ce frère cadet de Mme de Pompadour reçut de Louis XV la survivance de la charge de directeur des Bâtiments du roi, dévolue à Le Normant de Tournehem, et succéda à ce dernier en 1751. Il avait accompli au préalable un voyage en Italie, afin d'y parfaire ses connaissances et son goût artistiques. Instruit, intelligent, de conversation agréable, il sut plaire au roi et fut son fréquent commensal aux soupers des petits appartements, faveur insigne pour ce garçon de modeste extraction. Anobli, créé marquis de Vandières – « *marquis d'avant-hier* », ricanèrent maints envieux courtisans – (1746), il hérita du titre de Marigny à la mort de son père (1754) et de celui de Ménars après le décès de sa sœur (1764). Directeur avisé, mais d'un commerce parfois difficile avec ses adjoints et ses subordonnés, il protégea les artistes et encouragea les jeunes talents. Il fut à l'origine de l'école néoclassique. Il mourut, jeune encore, en 1781.

Jean Henri Latude

Cet aide-chirurgien espérait acquérir la protection de Mme de Pompadour, mais eut pour cela la mauvaise idée d'échafauder un faux complot contre elle pour mieux le dénoncer. Or, depuis la « *bête paix* » de la guerre de Succession d'Autriche, la favorite craignait les attentats, et cette plaisanterie, douteuse bien qu'inoffensive, valut la prison à son auteur : incarcéré notamment à la Bastille, il s'évada plusieurs fois. Toujours repris, il n'y gagna que l'aggravation régulière de sa peine et purgea ainsi trente-cinq ans de prison. Libéré en 1784, Latude réussit à se faire indemniser par les héritiers de la marquise à la faveur de la Révolution et mourut en janvier 1805, octogénaire.

Une prédiction récompensée

Voyante parisienne, une certaine Mme Lebon avait annoncé à Jeanne-Antoinette Poisson, alors adolescente, son destin de favorite royale. Certes, sa mère était montée assez haut grâce à sa carrière galante, mais sa naissance obscure donnait à la prédiction l'allure d'une aimable plaisanterie. Elle y crut toutefois, et l'on sait ce qu'il en advint. En 1764, Mme de Pompadour reconnaissante légua par testament une pension annuelle de 600 livres à la devineresse.

JEANNE DU BARRY

« Fille du peuple devenue reine »
(Jacques de Saint-Victor)

Née le 19 août 1743 à Vaucouleurs²²². Fille naturelle d'Anne Bécu, dite Quantigny²²³. Mariée à Paris le 1^{er} septembre 1768 avec Guillaume du Barry, sans postérité.

Un « morceau de roi »

Protecteur d'Anne Bécu, le riche financier Brillat-Dumonceaux la fit venir à Paris. Il maria la mère à l'un de ses employés, Nicolas Rançon, et veilla à l'éducation de la fille. Pensionnaire au couvent Sainte-Aure, proche de l'église Saint-Étienne-du-Mont (1749), Jeanne en sortit à quinze ans. Elle tâta d'abord, et sans succès, du métier de coiffeuse. Reprenant alors le nom de son père présumé, qui sonnait tout de même mieux que « Bécu », Mlle de Vaubernier se fit lectrice chez Mme Delay de La Garde, veuve d'un fermier général. Elle eût pu suivre cette voie domestique et bénéficier, à la manière d'autres honnêtes bourgeoises, de quelque appui futur ; mais, brûlant d'un certain « feu » intérieur, elle aurait séduit les deux fils de la veuve, déjà mariés. On la congédia pour inconduite. Engagée ensuite par le marchand de mode Labille, Jeanne attira la clientèle, gentilshommes ou peintres, car elle était sans contredit le plus bel ornement de la boutique : plus que les objets proposés à la vente, sa beauté, son charme et son élégance captaient les regards. Le lieu n'étant pas propice aux amours, elle le quitta, eut quelques aventures galantes, puis devint la maîtresse de Jean du Barry, dit « *le roué*²²⁴ ». Enrichi par la vente de fournitures aux armées, cet aristocrate de province, fort laid, la séduisit par sa faconde (1764). Jeanne l'aurait connu dans une maison de jeu où il avait ses habitudes. Mais la police surveillait les tripots et autres lieux interlopes, où de grands seigneurs s'encanaillaient ; selon l'inspecteur Marais, le « *sieur du Barry* » ne répugnait pas au proxénétisme : il procurait de jeunes personnes du sexe à de riches amateurs, parfois proches de la cour, et parmi eux le duc de Richelieu, vieux débauché impénitent. Bien que vivant comme mari et femme, au point qu'on les croyait unis par les liens du

mariage, Jean du Barry « prêta » sa belle maîtresse à ces puissants personnages. Jeanne fut surnommée « *l'ange* » dans ce milieu particulier. D'autres sources, à prendre avec précaution, supposent que Richelieu aurait vanté les « mérites » de la jeune femme à Louis XV ; le roi aurait ensuite demandé à la voir.

En réalité, Jeanne se rendit à Versailles, chez le duc de Choiseul, solliciter un poste au bénéfice de son amant (mars 1768). Elle eut la chance de se trouver – ou d'être « placée » par une âme bien intentionnée – sur le passage de Louis XV. Il la remarqua : elle était blonde, bien faite, d'une grande distinction, avec de beaux yeux bleus « *caressants et francs*²²⁵ ». Quelques jours plus tard, Le Bel, premier valet de chambre du roi, et « fournisseur » des petits plaisirs de Sa Majesté, la mena discrètement jusqu'aux appartements privés du souverain.

Bain de jouvence pour le roi

Pourtant blasé, Louis XV fut ébloui du tempérament de Mlle de Vaubernier. Il aurait confié à son ami le duc d'Ayen, capitaine des gardes du corps, qu'il avait éprouvé avec elle une « *jouissance d'un genre tout à fait neuf* ». Connu pour sa franchise, Ayen lui aurait alors répliqué : « *C'est que Votre Majesté n'est jamais allée au bordel.* »

Le roi voulut faire de Jeanne sa maîtresse attitrée et la présenter à la cour. Il fallait d'abord lui dénicher un mari honorable pour justifier cet agrément. Déjà père de famille, Jean du Barry ne pouvait se prêter à la comédie : il avait heureusement un frère cadet, Guillaume, officier retraité, toujours célibataire; cela conviendrait. On tira ce balourd de son castel gascon pour qu'il épousât Jeanne, avant de l'y renvoyer seul, lesté d'un bon pécule pour ses frais de déplacement. Louis XV confia à Richelieu peu après : « *Je suis enchanté de votre Mme du Barry : c'est la seule femme de France qui trouve le moyen de me faire oublier que je suis sexagénaire.* » Et il attribua à sa nouvelle favorite un logement au château.

Jeanne du Barry put être présentée officiellement à la cour grâce à la comtesse Angélique-Gabrielle Galard de Béarn, une cousine éloignée de Richelieu. Sa démarche n'était pas dictée par la charité : elle consentait à servir de marraine à la favorite moyennant 100 000 livres pour régler un procès, et de l'avancement pour ses deux fils officiers. Outrée que le roi fût allé dénicher Mme du Barry, roturière de vertu douteuse, la noblesse de la cour, qu'on avait naguère connue moins regardante, s'arrangea pour bouder la cérémonie (22 avril 1769). Pourtant, Jeanne étonna les courtisans par son excellente éducation, son exquise politesse et son art de la conversation. À défaut de mœurs irréprochables, elle pouvait en remonter sur le chapitre des bonnes manières à une cour qui se piquait de les pratiquer le mieux au

monde. Ayant croisé maints seigneurs chez Jean du Barry, elle avait étudié et copié leur comportement. Alors que ses ennemis ne surent que la calomnier et la discréditer, les témoignages impartiaux abondèrent : « *Son ton n'avait rien de commun, encore moins de vulgaire²²⁶* » ; on loua chez elle « *la bonté, la décence du ton, la noblesse des manières, le maintien également éloigné de l'orgueil et de l'humilité, comme de la licence et de la pruderie²²⁷* ». Elle était de surcroît bonne chrétienne et sa piété étonna les sceptiques. Elle eut surtout le mérite de rendre Louis XV heureux et d'égayer ses dernières années.

Mme du Barry, victime de la politique

La subite faveur de Mme du Barry coïncida avec le renvoi du ministre Choiseul et le « *coup de majesté* » de Louis XV contre les parlements. Ces événements ne sont *a priori* pas liés, car Jeanne n'entendait pas se mêler de politique ; mais la politique vint la chercher. Mme du Barry y entra bien malgré elle, afin de protéger sa position.

Principal ministre depuis 1758, Choiseul montrait une habileté apparente dans la gestion des affaires. Il avait reconstitué l'armée après la guerre de Sept Ans, renforcé l'alliance autrichienne par le futur mariage du dauphin, petit-fils du roi, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Il avait aussi établi le pacte de Famille, liant les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples. Il venait d'acheter la Corse à la république de Gênes, songeait déjà à la revanche sur l'Angleterre. Mais le manque de moyens militaires et la volonté pacifique du roi se prêtaient mal à ce désir.

À l'intérieur, cet ami des « philosophes », imprégné d'un esprit déiste voire rationaliste, hostile à l'Église catholique, avait poussé à la suppression de la Compagnie de Jésus, l'un des piliers de la monarchie. Réformiste tant que cela ne lésait pas ses intérêts, Choiseul cajolait des alliés chez les parlementaires ; la collusion était fâcheuse : images vivantes de la réaction nobiliaire naissante, ces privilégiés de la fortune s'opposaient aux projets royaux d'égalité fiscale. Enfin, Choiseul avait peuplé les allées du pouvoir de sa parentèle et de ses créatures. Il maintenait son emprise parce que sa ligne politique le forçait à aller de l'avant. Il intrigua pour mettre l'ambitieuse Béatrix de Gramont, sa propre sœur, dans le lit du monarque.

Mais dix années de gouvernement usent ; de surcroît, Choiseul s'était rendu insupportable à beaucoup de gens. Il accumulait les ennemis, à commencer par Richelieu. Ce dernier jalousait le ministre, ambitionnait de lui succéder et draina les mécontents dans son sillage. Des raisons plus nobles s'agglomérèrent aux mobiles personnels du vieux libertin : plusieurs hauts responsables, tels le chancelier Maupeou ou le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, s'inquiétaient

à juste titre du rôle périlleux que Choiseul, équilibriste trop sûr de lui, faisait jouer au pays. Il donnait des gages outre mesure à l'opposition parlementaire, qui ne craignait pas de s'en prendre au roi. On soupçonnait le ministre de mener une politique personnelle susceptible de provoquer le chaos ; le jour viendrait où il ne maîtriserait plus la situation. Pour ces raisons et bien d'autres encore, Richelieu résolut d'utiliser la nouvelle passion du roi à son profit. Jeanne du Barry fut le détonateur innocent de cette lutte sournoise.

Conscient de sa position fragilisée, Choiseul comprit parfaitement la manœuvre et détesta immédiatement Mme du Barry. Il prit les devants, emboucha la trompette de la vertu outragée et fit répandre un flot de libelles orduriers sur la nouvelle favorite ; outre les obscénités du genre, cette basse littérature lui reprochait sa naissance obscure²²⁸. Le ministre commit toutefois deux erreurs fatales : l'une, se croire plus intelligent que son maître et sous-estimer sa réaction ; l'autre, salir les choix amoureux du monarque, quels qu'ils fussent, ce qui revenait à salir la majesté royale. Enfin, passablement libertin lui-même, il n'était pas le mieux placé pour jouer les censeurs.

Une autre personne ne vit pas l'installation de Mme du Barry d'un œil défavorable ; premier chirurgien du roi, La Martinière avait un motif désintéressé : il était soucieux de la santé de son patient et ami.

Le répit

Bien qu'elle souffrit silencieusement du mépris des dames de la cour, Mme du Barry feignit d'abord de ne pas s'en apercevoir. Elle prévint toutefois les susceptibilités en ne cherchant pas à se plaindre de ces humiliations, ni à étaler insolemment sa faveur. Sa modestie, sa gentillesse, sa bonne humeur, lui apportèrent de la considération. On la regarda avec moins d'hostilité, voire avec bienveillance. Enfin, Richelieu décida Mme de Mirepoix, une parente de Choiseul, à se déclarer l'amie de Jeanne. Ce ralliement eut un prix, mais le mouvement était enclenché ; plusieurs dames, considérées comme originales, se lièrent avec la favorite.

Les défenseurs de Mme du Barry le furent plutôt par contrecoup que par conviction sincère : outre les ennemis personnels de Choiseul et des parlements, on y dénombra, détail piquant, les dévots, adversaires des jansénistes. Le « souper de Bellevue » eut valeur de test : le roi témoigna publiquement son respect à Mme du Barry devant tous ses invités, dont Choiseul et ses amis ; oubliant leur hostilité envers la favorite, mais non leur intérêt, les courtisans se précipitèrent autour d'elle, délaissant le ministre (25 mai 1769). Ce ralliement massif aiguillonna le ressentiment de Choiseul. Vieil ennemi des dévots, il réussit pourtant à se concilier Mesdames, filles de Louis XV, leurs meilleurs soutiens à la cour ; célibataires grincheuses, Adélaïde et

Victoire prétendirent régenter la « moralité » de leur père, toisant de haut sa favorite. En vain.

À la suite des calomnies répandues par Choiseul et son clan, Jeanne fut d'abord moquée dans l'opinion par des chansons gaillardes.

[...]

Elle est gentille,

Elle a les yeux fripons,

Le feu sous le jupon.

Elle est gentille,

Elle excite avec art

*Un vieux paillard*²²⁹.

Les rires se turent assez vite lorsque le public apprit que Jeanne intervenait en faveur de condamnés à mort, des malchanceux poussés au désespoir et dont elle obtint la grâce, ce qu'aucune favorite n'avait accompli jusque-là.

Mme du Barry avait du cœur ; d'un heureux caractère porté à la conciliation, pas rancunière pour un écu, elle aurait aimé s'entendre avec tout le monde. Elle s'entretint longuement avec Choiseul dans ce but (septembre 1769), et celui-ci, sur les conseils de ses proches, jugea opportun d'établir une trêve avec la jeune femme (début 1770).

Jeanne respira durant ces quelques mois, qui furent probablement les plus heureux de sa vie. Naïvement, elle crut même possible un accord définitif avec Choiseul. Mme de Mirepoix, qui connaissait bien ce dernier, dessilla les yeux de Jeanne et la mit en garde contre lui. La reprise des hostilités ne tarda pas.

La dauphine contre la favorite

Choiseul tint sa revanche avec l'arrivée triomphale de Marie-Antoinette suivie de son mariage avec le dauphin (mai 1770). Apprenant la nature du « rôle » de Mme du Barry à la cour, la nouvelle dauphine s'en offusqua. Son mépris se mua en hostilité ouverte contre la favorite : sa « maison » l'imita ; dès juillet, à Choisy, une de ses dames d'honneur crut spirituel d'insulter Mme du Barry ; Louis XV le sut et exila la coupable, que Marie-Antoinette ne put jamais faire revenir à la cour. Dépitée, la dauphine épousa la querelle de Choiseul, par reconnaissance envers le ministre à qui elle devait son élévation. Se mêlant de ce qui ne les regardait pas, Mesdames encouragèrent cette conduite plutôt sottie. La dauphine était excusable ; elle avait alors l'esprit de son âge : quinze ans.

Voulant rétablir l'autorité de l'État, le roi caressait un « *coup de majesté* » contre les parlements factieux ; Choiseul devenait chaque jour un obstacle plus gênant. Le roi eut la preuve de sa duplicité en septembre 1770, et sa chute ne fut plus qu'une question de semaines : son projet de guerre franco-espagnole contre l'Angleterre²³⁰ servit de

prétexte à son renvoi (24 décembre). Acquis de longue date aux vues du roi, le chancelier Maupeou le remplaça. Mme du Barry suggéra à Louis XV de nommer Aiguillon, neveu de Richelieu, au ministère des Affaires étrangères. Le choix était bon, et le souverain l'agréa (6 juin 1771). Le clan Choiseul accusa faussement Mme du Barry d'avoir contribué à sa chute. Le duc espérait son retour en grâce avec l'appui de la dauphine.

Poursuivant son absurde guérilla, Marie-Antoinette refusait tout contact avec Mme du Barry, qui finit par s'en plaindre au roi. Celui-ci confia son embarras à Mercy-Argenteau, l'ambassadeur d'Autriche. Le diplomate vit le danger pour les relations des deux pays, et le représenta à la dauphine ; à toute fin utile, il en avisa l'impératrice Marie-Thérèse. Celle-ci tenait à la neutralité de Louis XV dans le partage de la Pologne, et tança vigoureusement sa fille : alors que le roi la traitait avec bonté, comment ne comprenait-elle pas ce que son attitude envers Mme du Barry avait d'insultant pour lui ? Aussi la somma-t-elle de ne voir en la favorite que l'amie du roi et non une femme de réputation douteuse : « *Vous êtes la première sujette [du roi], vous devez l'exemple à la cour, aux courtisans, que les volontés de votre maître s'exécutent* », écrivait-elle. Ainsi morigénée par sa mère, l'adolescente daigna adresser la parole à la comtesse lors des vœux de 1772 : « *Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles* », lui dit-elle. Cette phrase anodine réchauffa les relations franco-autrichiennes. Mais Marie-Antoinette refusa de parler à Mme du Barry en d'autres occasions, et fit tout ce qu'elle put pour l'humilier.

L'influence de Mme du Barry

À l'instar d'autres favorites royales, Mme du Barry fut courtisée par tous ceux qui quêtaient un avantage. On lui prêta bientôt une influence considérable, d'autant que les appuis politiques ne lui manquaient pas. « *L'ascendant que la comtesse a pris sur l'esprit du roi n'a presque plus de borne* », écrivit Mercy-Argenteau à l'impératrice (décembre 1771), ce qui explique la réaction de Marie-Thérèse relatée plus haut. Mais l'ambassadeur a forcé le trait : Louis XV témoigna beaucoup d'égards à Mme du Barry, par amour et par galanterie, ne supportant pas de la voir insultée par d'ignobles ragots, contre quoi elle ne pouvait se justifier. Aussi la gâta-t-il en compensation ; elle eut une « maison », reçut une pension. Elle fut sans doute la favorite la plus comblée : selon les comptes de Beaujon, banquier de la cour, elle aurait reçu *15 millions de livres*²³¹ entre 1769 et 1774. Elle les dépensa en objets d'ameublement et d'art, témoignant du goût exquis de l'époque, en cadeaux – le roi n'était pas oublié –, en toilettes et en œuvres charitables.

Son influence sur le roi fut heureuse : Louis XV aima cette jeune

femme qui le distrayait par sa fraîcheur d'âme et une sincérité peu fréquentes à la cour. Il lui resta fidèle et n'eut plus de « *petites maîtresses*²³² ». Il revendit même la fameuse maison du Parc-aux-Cerfs, qui avait abrité ces amours éphémères et leur progéniture illégitime (27 mai 1771). Mme du Barry avait en outre beaucoup d'esprit : sa conversation sans artifice révélait une instruction étendue. Amie des artistes et des écrivains, grande lectrice, elle correspondit avec Voltaire²³³.

Le 27 juillet 1769, Louis XV lui donna le château de Louveciennes ; Jeanne le fit agrandir et aménager par l'architecte Ledoux²³⁴, dont elle supervisa les travaux. Le roi admira le résultat lors de l'inauguration (2 septembre 1770). Deux siècles plus tard, les spécialistes ont qualifié l'œuvre de « *style Louis XVI avant la lettre* », ou plus simplement, de « *style du Barry* ».

Le clan du Barry à l'œuvre

La vie de cour était devenue riche en chausse-trappes et coups fourrés ; l'hypocrisie, la jalousie, la méchanceté, se dissimulaient derrière une politesse raffinée. Quelques « amis » opportunistes se détournèrent de la favorite pour des raisons politiques : Maupeou par exemple, cherchant l'appui des dévots, se rapprocha de Mesdames (fin 1771). D'autres personnes la consolèrent heureusement de ces déboires : le prince de Ligne, le duc d'Aiguillon, Hortense de Flavacourt²³⁵, éprouvèrent une réelle amitié à l'égard de Mme du Barry, et lui demeurèrent fidèles jusqu'après sa disgrâce. Mais un malheur n'arrive jamais seul : Jeanne eut aussi maille à partir avec le clan du Barry.

Les choses avaient pourtant bien débuté : laide mais spirituelle, de dix ans plus âgée que Jeanne, sa belle-sœur Françoise-Claire, dite « Chon », anima son salon à Versailles et fut appréciée du roi. Sa sœur aînée Jeanne-Marie, dite « Pischu », servait d'ornement par sa beauté. Mme du Barry fit aussi venir son neveu Adolphe, fils du « *roué* », et son jeune beau-frère Élie-Nicolas ; titré marquis d'Hargicourt, ce dernier fut le seul de la famille à pouvoir demeurer à la cour après la disgrâce de la favorite.

Les ennuis vinrent du « *roué* » : bien qu'on l'eût prié de rester discret et surtout invisible, il essaya de tirer parti de son ancienne maîtresse et se manifesta après la chute de Choiseul. Sous prétexte d'un vague cousinage éloigné avec Maupeou, il osa réclamer de l'argent et le poste de directeur des Bâtiments du roi, qu'occupait le marquis de Marigny. Il menaça et tempêta, fatiguant les meilleures volontés ; il finit par obtenir 300 000 livres (juin 1771). Lassée de cet encombrant personnage, Jeanne persuada Louis XV de le désintéresser : une vente fictive fit du « *roué* » un riche propriétaire foncier. Cynique, hâbleur,

grossier, impudent et fort débauché, Jean du Barry réussit même à se faire présenter au roi, lors du mariage de son fils (juillet 1773).

Restait Guillaume, le mari. Ce capitaine retraité ne craignit pas de réclamer le grade de colonel et la croix de Saint-Louis, bien qu'il n'eût pas l'ancienneté requise. Le roi accéda à sa requête pour se débarrasser de lui. Mais lorsqu'on envisagea le mariage de Louis XV avec Jeanne, celle-ci entama une procédure de séparation de corps, qui aboutit le 1^{er} avril 1772. Guillaume reçut un capital de 75 000 livres, plus 60 000 de rentes, à condition de rester tranquille dans sa province. Ne tenant pas compte de la recommandation, il vint à Paris, y mena grand train et joyeuse vie avec sa maîtresse du moment. Bientôt endetté, menacé d'une lettre de cachet, il eut le bon goût de repartir en Gascogne au moment opportun.

Au rebours de ce clan tapageur, la propre famille de Mme du Barry, remarquable de discrétion, ne bénéficia d'aucun passe-droit ni d'avantage particulier. La mère de la favorite s'étant retirée au couvent parisien de Sainte-Élisabeth, Jeanne la visita très régulièrement.

De la disgrâce à la mort

La question du remariage de Louis XV avec Mme du Barry agita quelque temps les esprits. Attribué selon les uns à Maupeou, selon les autres au duc d'Aiguillon ou à Terray, ce projet bizarre devait rassurer le roi vieillissant, hanté par l'image du péché et du mauvais exemple donné à son peuple. D'aucuns prétendirent que le chancelier aurait même conseillé à Madame Louise, fille du roi devenue carmélite²³⁶, de pousser son père à épouser Mme du Barry. Le fait est très douteux, à cause de l'énorme mésalliance entre le descendant de saint Louis et la petite-fille d'un cuisinier lorrain. Seul le clergé aurait trouvé son compte, car le mariage présentait l'atout incontestable de « régulariser » la liaison du souverain. Il existait d'ailleurs un précédent, l'union secrète de Louis XIV avec Mme de Maintenon. Le mariage de Jeanne et Guillaume du Barry n'ayant pas été consommé, son annulation était aisée. Le projet n'aboutit pas, le roi abandonnant l'idée. Du reste, l'âge venant, il n'éprouvait plus la même vigueur qu'en ses vertes années.

Louis XV contracta subitement la variole à la fin du mois d'avril 1774, maladie qui devait lui être fatale. Aussi se résigna-t-il à congédier Mme du Barry (4 mai). Celle-ci, qui l'avait assisté autant que l'étiquette le lui permettait, bravant la contagion, se réfugia alors à Rueil, chez le duc d'Aiguillon. Deux jours après la mort du roi, une lettre de cachet de Louis XVI exila la favorite à l'abbaye de Pont-aux-Dames (12 mai). Les membres du clan du Barry, du moins les porteurs de ce patronyme, furent éloignés de la cour ou préférèrent s'en

écarter. Poursuivie par la vengeance mesquine de la nouvelle reine Marie-Antoinette²³⁷ – nonobstant les conseils de modération de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse –, l'ex-favorite était devenue prisonnière d'État. Accueillie avec méfiance dans ce couvent sévère, Mme du Barry conquiert les religieuses par sa foi vivace et son honnête caractère. Quelques amis fidèles intercédèrent auprès de Louis XVI et Jeanne put quitter Pont-aux-Dames en mai 1775. N'ayant pas obtenu l'autorisation de séjourner à moins de dix lieues de Versailles, elle se retira au château de Saint-Vrain, acquis à cette occasion. Maurepas, mentor de Louis XVI, plaida finalement sa cause devant le roi qui, en octobre 1776, accepta de lever les dernières restrictions à sa liberté.

Mme du Barry revint à Louveciennes, se lia à Louis-Hercule, duc de Cossé-Brissac, colonel des Cent-Suisses, et reprit une existence mondaine. Ses réceptions attirèrent plusieurs familiers des souverains ; conquis par la beauté et l'affabilité de l'ex-favorite, ils se répandirent en propos élogieux qui contribuèrent à apaiser les passions à défaut de lever entièrement l'ostracisme. Bienfaitrice de sa paroisse, elle y jouissait d'une grande popularité.

Quoiqu'elle menât une vie libre et insouciant avec M. de Brissac, Mme du Barry demeura toujours fidèle au souvenir du Bien-Aimé. Loyale à la cause monarchique dès le début de la Révolution, elle n'hésita pas à recueillir deux gardes du corps fugitifs, blessés lors des journées d'octobre 1789, et écrivit à Marie-Antoinette pour l'assurer de son dévouement. Le 9 septembre 1792, avec cinquante-deux autres infortunés, Brissac fut massacré à Versailles par des émeutiers ; les assassins seraient venus à Louveciennes, exhibant sa tête au bout d'une pique ; selon certains historiens, le macabre débris aurait été jeté par-dessus les grilles du château.

Mme du Barry se rendit à Londres à quatre reprises entre 1791 et 1793 pour rechercher des bijoux qu'on lui avait volés en janvier 1791. Il est probable qu'elle tenta de nouer des liens avec des Français émigrés. Dénoncée comme émigrée par son ancien domestique Zamor, qu'elle avait naguère couvert de bienfaits, accusée par un vague club républicain animé par un Anglais, George Greive, elle fut arrêtée le 21 septembre 1793 et emprisonnée à Sainte-Pélagie²³⁸. Elle comparut deux fois devant le tribunal révolutionnaire qui, après un procès inique où la mauvaise foi le disputait à l'odieux, la condamna à mort autant pour « *libertinage* » que pour « *conspiration* ». Guillotinée à Paris le 8 décembre 1793, Mme du Barry crut jusqu'au bout qu'elle aurait la vie sauve et essaya vainement d'apitoyer la foule quand on la conduisit à l'échafaud²³⁹. Son corps fut jeté au charnier de la Madeleine.

Seconde favorite née du peuple, et ultime « dame de cœur » de l'Ancien

Régine, Jeanne du Barry égaya les dernières années de Louis XV et paya bien cher son amour pour ce roi mélancolique.

ANNEXE

Le maréchal de Richelieu

Né en 1696, cet arrière-petit-neveu du cardinal vécut les derniers feux du Grand Siècle. Brave et heureux à la guerre, il fut l'un des artisans de la victoire de Fontenoy (1745), et battit encore les Anglais à Minorque (1756). Diplomate de talent, gouverneur de province, maréchal de France (1748), ce bon serviteur de la monarchie gâta ses excellentes dispositions par une immoralité à peu près complète. Avidé et pillard, il s'enrichit à la guerre : ses soldats le surnommaient, paraît-il, « *le petit père La Maraude* » ; il spécula même sur des biens immobiliers, grâce à des prête-noms et des intermédiaires. Cet homme de plaisir eut d'innombrables maîtresses. Veuf de deux premières épouses, qu'il avait abondamment trompées, il convola une dernière fois, à quatre-vingt-quatre ans, avec une jouvencelle qui n'en avait pas dix-sept. Elle survécut assez longtemps à ce mari qui aurait pu être son arrière-grand-père...

Ami de Voltaire, dénué de scrupules religieux, donc semblable en cela à son ennemi Choiseul, il fut promu, malgré ses défauts, à la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi (1744). Il fournit parfois des maîtresses à Louis XV qui apprécia ses services, mais qui, connaissant les limites du personnage, se garda d'en faire un ministre. Ce fameux libertin du siècle des Lumières eut l'élégance de mourir avant la Révolution, chargé d'ans, de gloire et d'une immense fortune mal acquise (1788). Bien qu'il n'eût rien écrit, l'Académie française l'avait admis en son sein en 1720.

Son petit-fils, Armand Emmanuel du Plessis, duc de Richelieu, fut ministre des Affaires étrangères et deux fois président du Conseil sous la Restauration. Il se montra aussi probe que son grand-père avait été malhonnête.

Un curieux procès

Les accents indignés de l'accusateur public Fouquier-Tinville, lors du procès intenté à Mme du Barry devant le tribunal révolutionnaire (décembre 1793), s'inscrivirent davantage dans la ligne du « *règne de la vertu* » cher à Robespierre que dans la répression de l'intelligence avec l'ennemi. La présomption de collusion de Jeanne avec des Français émigrés à Londres existait, mais aucune preuve ne l'étayait. Le dossier était donc fort mince.

Fouquier-Tinville préféra orienter les débats sur la vie privée de Jeanne. Ancienne maîtresse d'un roi, donc d'un « *tyran* » selon les critères sans-culottes, cette fille du peuple avait trahi sa classe ; elle s'était « *enrichie et couverte des dépouilles du peuple* ». Trois heures durant, l'accusateur émailla son interminable et verbeux discours de termes qu'on croirait échappés d'un confessionnal ; « *débauche, honteux plaisirs, infâme prostitution, libertinage, opprobre, scandale, turpitudes* », se mêlaient à la logorrhée politique du moment : « *crime, liberté, peuple, tyran* ». Dans une envolée lyrique hélas prise au sérieux, Fouquier-Tinville déclara : « *En frappant une Messaline coupable d'une conspiration contre la patrie, non seulement vous vengerez la République [...], mais vous arracherez un scandale public et vous affirmerez l'empire des mœurs.* » À l'instar des courtisans versaillais vingt-cinq ans plus tôt, mais pour d'autres raisons, les révolutionnaires reprochaient à Mme du Barry ses origines modestes. Plus sectaires encore, ils lui imputèrent à crime sa vie privée qui ne regardait qu'elle : « *Le libertinage et les mauvaises mœurs sont les plus grands ennemis de la liberté et du bonheur des peuples* », conclut sans rire l'accusateur public. Il réclama et obtint la peine capitale pour la dernière favorite de l'Ancien Régime.

ZOÉ DU CAYLA

« Une femme très prisée »

Née le 25 août 1785, au Boullay-Thierry²⁴⁰. Troisième enfant d'Antoine-Omer Talon et de Jeanne-Gabrielle de Pestre. Mariée à Paris le 1^{er} août 1802 au comte Achille de Baschi du Cayla, elle en eut Ugoline-Valentine (1806) et Ugolin (fin 1811 ou début 1812-1828)²⁴¹.

Une jeunesse bouleversée

Descendante d'une notable famille de la noblesse de robe, Zoé-Victoire Talon eut son enfance perturbée par la Révolution. Son père mit sa femme et ses enfants à l'abri de la tourmente, à Jersey (1791) ; de là, ils passèrent en Suisse, puis en Italie. Omer Talon se mua en négociant conspirateur ; habile homme d'argent, ce royaliste actif sillonnait les océans, rachetait une bouchée de pain des marchandises qu'il revendait à prix d'or, finançait tous les projets de délivrance de la famille royale avec les bénéfices récoltés, et empochait au passage les dividendes de ses placements à l'étranger. Le marquis Talon posséda l'art de joindre son intérêt personnel à son engagement politique, ce qui, au demeurant, n'a rien d'incompatible : « *Omer Talon joignit à l'amour du roi celui de l'or* », selon le baron de Batz, étonné par son manque complet de dévouement gratuit. « *Bon père de famille* », selon la formule chère aux juristes, cet homme égoïste ne songea qu'à augmenter sa fortune sans trop se préoccuper de sa femme, ni de l'éducation de ses enfants.

Son épouse revint en France pour ce motif (1795) ; ancienne lectrice et femme de chambre de la reine, Mme Campan venait de fonder une pension de bon ton à Saint-Germain-en-Laye. Zoé y entra et y resta jusqu'en 1802.

Un mariage raté

Mme Campan connaissait les usages de la cour et son école attira la haute société du Directoire : l'ex-maîtresse du directeur Barras, Joséphine de Beauharnais, y inscrivit sa fille Hortense et deux nièces ; son futur mari, Napoléon Bonaparte, y mit sa sœur Caroline, tandis

que, lassés de la grossièreté des sans-culottes, des généraux républicains y plaçaient leurs filles pour qu'elles y apprissent les bonnes manières. Outre une instruction poussée, on y enseignait aussi l'art de la conversation. Dès 1800, le Premier consul et Joséphine Bonaparte invitèrent les pensionnaires à la Malmaison. Napoléon maria d'autorité plusieurs élèves à ses aides de camp ; amoureuse d'Eugène de Beauharnais, frère de sa grande amie Hortense, Zoé resta sept ans à l'institut Campan. Elle perdit sa mère de vue en 1796. Emprisonnée pour un improbable complot, imaginé peut-être pour faire pression sur son mari, la marquise Talon ne fut libérée qu'en 1799 ; elle mourut, épuisée, en 1800.

Amnistié le 9 floréal an X²⁴², Omer Talon survint, riche de ses trafics. Ce royaliste impénitent maria Zoé, non à Eugène de Beauharnais, fringant aide de camp du Premier consul – il n'en était pas question –, mais à Achille du Cayla (12 thermidor an X²⁴³). D'origine provençale, cet ancien émigré avait traîné dix-huit mois à l'armée de Condé avant de désertier ; ce forfait à l'honneur et au passé glorieux de ses ancêtres le brouilla avec M. du Cayla père (1793). Achille était revenu en France après la Terreur. Si le marié n'était pas intéressant, sa famille riche d'alliances prestigieuses représentait un atout. Toutefois, le marquis Talon imposa la séparation de biens entre les époux. Sage précaution...

Zoé aperçut son mari pour la première fois le jour de la signature du contrat. Le mariage religieux fut célébré en privé par un prêtre réfractaire, le lendemain soir. De dix ans plus âgé que sa femme, Achille ne lui adressa pas une seule fois la parole au cours du souper qui suivit. Le jeune couple partit en Provence après la nuit de noces. D'un caractère brutal, grincheux, exécration, Achille fut un « *mari bizarre jusqu'à la folie*²⁴⁴ » : l'équilibre et la gaieté de Zoé agacèrent sa misanthropie. Heureusement, Mme du Cayla mère nourrit une affection filiale pour sa bru et l'introduisit dans le monde aristocratique ; la jeune femme plut à ces survivants de l'Ancien Régime autant qu'à la société du Consulat, où évoluaient ses anciennes condisciples de l'institut Campan. Mais deux événements détournèrent soudain Zoé de ses amies bonapartistes.

Opposante à l'Empire

Le 5 vendémiaire an XII²⁴⁵, Omer Talon fut arrêté à Montargis et inculpé de « *conspiration contre la sécurité publique* » ; le Premier consul ordonna sa déportation aux îles de Lérins le 27 vendémiaire. Surtout, l'exécution du duc d'Enghien au mois de mars suivant jeta Zoé dans l'opposition royaliste, par solidarité avec sa belle-famille, qui avait toujours été au service des Condé (1804).

Fuyant son atrabilaire mari, elle s'était lancée dans la vie mondaine

et fréquentait les salons du faubourg Saint-Germain, hostiles au nouveau régime. On y appréciait son « *heureux caractère [qui] faisait d'elle une très bonne compagne dans le monde*²⁴⁶ » et qui lui donnait « *le talent de se faire aimer*²⁴⁷ ». Ni bégueule ni faussement dévote, cette jolie femme au corps épanoui, dont les beaux yeux et la dentition parfaite éclairaient un visage ovale aux traits réguliers, séduisit les hommes par le charme de sa voix et par le galbe de sa silhouette. Indulgente et attentive aux autres, attachée à sa liberté comme à sa réputation, elle entretenait quelques liaisons, si discrètes que nul ne les remarqua. Cela valait mieux, car les polissonneries du siècle précédent n'étaient plus de mise : la pruderie bourgeoise issue de la Révolution se confondait avec la vertu agressive de la religion restaurée, et il devint du plus mauvais ton d'évoquer les sujets de libertinage. De plus, la législation avait durci la répression de l'adultère et établi une scandaleuse inégalité de traitement entre l'homme et la femme.

Zoé fronda l'Empire en s'amusant ; son bal de la mi-carême 1808 réunit le Faubourg au vif désappointement de Cambacérès : l'archichancelier offrait aussi un grand bal le même soir, espérant rallier tous ces opposants. Mais Zoé ne craignit pas de devenir la maîtresse de Savary, duc de Rovigo, ministre de la Police, pour se protéger contre l'atrabilaire Achille : ce dernier lui cherchait noise pour des questions d'héritage²⁴⁸ (1810). Rovigo avait pourtant de quoi déplaire à Zoé, étant mêlé à l'arrestation de son père et à l'exécution du duc d'Enghien ; mais, « *meilleur que sa réputation*²⁴⁹ », ce bel homme aux « *manières nobles*²⁵⁰ » l'aima sincèrement. Détail piquant, Zoé avait naguère connu sa femme à l'institut Campan. Et quoique Achille du Cayla reconnût les enfants de Zoé comme les siens, leur attribuant d'ailleurs de curieux prénoms en souvenir des premiers seigneurs de Baschi, il n'est pas impossible qu'Ugolin fut en réalité le fils adultérin du ministre de Napoléon...

Zoé rompit avec Rovigo en 1812, sa femme ayant surpris leur liaison. Elle renoua peu après avec Hortense, au ménage aussi malheureux que le sien ; on lui proposa une place de dame d'honneur d'Hortense, mais celle-ci ne voulut pas la lui imposer, connaissant ses opinions (été 1813). Du reste, il était trop tard : l'Empire s'écroulait.

Une royaliste sincère

La chute de Napoléon fut précédée de manifestations tapageuses des royalistes parisiens réclamant le retour des Bourbons ; pourtant officier de l'armée impériale depuis 1805, Denis Talon, frère de Zoé, s'était joint à eux (31 mars 1814). Ils agissaient par conviction, pour persuader les vainqueurs de Napoléon, peu favorables à l'ancienne dynastie, de la nécessité de la restaurer, tandis que les nobles dames du faubourg Saint-Germain accueillirent les ennemis en libérateurs.

Eugène de Beauharnais reprocha à Zoé son attitude, jugée indigne d'une Française, mais elle lui répondit que la fin justifiait les moyens et qu'à ses yeux, seul comptait le rétablissement du roi. Au moins avait-elle l'excuse de sa constante opposition à l'Empire, alors que les serviteurs les plus comblés du régime déchu s'empressaient de le renier, et affichaient un royalisme de façade pour conserver leurs prébendes.

Mme du Cayla participa aux cérémonies honorant les Bourbons restaurés et aperçut Louis XVIII le 3 mai 1814 pour la première fois, quand le monarque arriva à Paris. Invitée à la cour où, à l'étonnement de tous, la revêche duchesse d'Angoulême lui fit bon accueil, Zoé y trouva un dérivatif à ses déboires conjugaux ; Achille menaçait tout bonnement de lui retirer leurs enfants.

Le débarquement réussi de Napoléon obligea Louis XVIII à s'exiler à Gand (20 mars 1815). Certaine de la défaite finale de l'empereur, Zoé resta à Paris durant les Cent-Jours : « *Nos princes triompheront* », disait-elle sans cacher à Hortense ses contacts avec la cour de Gand. Après Waterloo, elle supplia son ami Sosthène de La Rochefoucauld de presser le retour du roi. Contrairement à ce qu'on a longtemps cru et prétendu, elle ne fut jamais l'égérie des ultraroyalistes. Elle tenta même de modérer les ardeurs excessives de la Seconde Restauration : « *Que vos actions vous fassent remarquer, mais que la sagesse les accompagne toujours ! [...] Quitte à ce que vous me trouviez jacobine, je veux être raisonnable* », écrivit-elle à La Rochefoucauld (juillet 1815). La dissolution de la Chambre introuvable confirma leur désaccord politique : « *Mme du Cayla, très indépendante de caractère, ne voyait pas toujours comme moi* », constata Sosthène en septembre 1816.

L'amie du roi

Zoé passa l'année 1815 à soustraire ses enfants aux menées d'Achille ; elle éleva Valentine et confia Ugolin à son ami La Rochefoucauld. Mais, fin 1816 et début 1817, elle perdit successivement ses meilleurs appuis familiaux, à savoir sa belle-mère et le père de celle-ci ; inquiets pour l'avenir incertain de la jeune femme face à un époux suspicieux, au comportement imprévisible, ils avaient légué tous leurs biens, non à Achille, mais aux enfants du couple. Suzanne du Cayla avait en outre écrit au roi pour lui recommander Zoé. Tandis qu'Achille la sommait de reprendre la vie commune et réclamait ses enfants « *comme père et tuteur-né* », Zoé se réfugia à deux reprises chez le prince de Condé. Elle chercha même une place de gouvernante en Russie pour mieux fuir son mari. Alarmés, ses amis supplièrent son beau-père d'intervenir en sa faveur, mais bien qu'il appréciât beaucoup Zoé et ne s'entendît pas avec Achille, François du Cayla se déroba. Il ne resta plus à Zoé qu'à

solliciter la clémence de Louis XVIII.

La lettre de feu la comtesse du Cayla avait beaucoup intrigué le roi, car les belles-mères défendent rarement leurs brus contre leurs fils. Sensible au cas de la jeune femme, le monarque lui accorda une audience (septembre 1817). Il l'intimida par son regard habituellement sévère et lui fit une vague promesse. La Rochefoucauld poussa Zoé à solliciter une seconde entrevue, d'autant qu'Achille s'était offert le luxe d'écrire au roi, accusant son épouse des pires turpitudes. Louis XVIII accepta de la revoir. Aussi embarrassée que le premier jour, Zoé prenait place sur le siège que le roi lui désignait, quand elle renversa par mégarde des feuillets posés sur un guéridon. Rouge de confusion, elle balbutia quelques mots d'excuse, et essaya de reclasser les papiers en les lisant tout haut. Le roi daigna sourire : « *Continuez, madame, le charme de votre voix ajoutera à celui de vous voir.* » Elle obéit. Il l'interrompit, la complimenta et l'invita à revenir. Zoé vint alors aux Tuileries, d'abord tous les mercredis après-midi, puis trois fois la semaine, enfin eut avec le roi des « *relations intimes et journalières*²⁵¹ ».

Réputé égoïste, veuf, sans enfant, flanqué d'un frère remuant²⁵², isolé par sa modération au sein de sa propre famille, Louis XVIII était seul et manquait d'affection. Ce roi, qui « *ne pouvait se passer de femme*²⁵³ », ne put plus se passer de Zoé ; il lui écrivait plusieurs fois par jour. Il exigea qu'elle lui présentât ses enfants chaque mois, et il les gâtait paternellement. Le litige des époux du Cayla fut promptement réglé : un jugement de première instance, confirmé en appel, prononça la séparation de corps et la garde des enfants au profit de Zoé (mai-juin 1818)²⁵⁴.

Quels rapports ?

La nature des « relations » entre Louis XVIII et Zoé demeure un sujet mystérieux. Les intéressés firent montre d'une louable discrétion et les historiens restent partagés sur les capacités sexuelles du monarque : certains tiennent qu'il eut dans sa jeunesse de plaisantes fortunes voire des enfants illégitimes²⁵⁵ ; d'autres jurent au contraire qu'une tenace impuissance l'éloignait des joutes amoureuses et le cantonnait aux caresses, dont il serait passé maître. Ce fin gourmet préféra toujours les plaisirs de la table à ceux du lit.

Corpulent, sinon obèse, il souffrait de la goutte ; cette maladie de gros mangeur ne prédispose guère aux jeux de Vénus. Quoiqu'il en fût, il condamnait sa porte à chaque visite de Mme du Cayla, avec interdiction de les déranger, ce qui pouvait prêter à médisance. Un jour de 1823, des cris perçants venus du cabinet royal obligèrent toutefois les gardes à outrepasser la consigne : ils trouvèrent Louis XVIII et Zoé à terre ; le roi impotent ne pouvait pas se relever et

Mme du Cayla, sa robe coincée par le corps du monarque, était incapable de se mouvoir. La situation n'avait rien que de très chaste malgré cette étrange intimité. Certains jàsèrent, colportant ou amplifiant des ragots de couloir qui excitèrent la verve du chansonnier Béranger : quelques couplets égrillards de ce bonapartiste impénitent laissèrent entendre que Louis XVIII humait sa prise quotidienne sur les seins nus et fermes de la belle Zoé, surnommée « *tabatière royale* » ! Une anecdote donna quelque relief à cette assertion graveleuse : quittant le roi après sa visite habituelle, Mme du Cayla traversait la salle des gardes du corps, quand ces messieurs, peu galants quoique d'excellente noblesse, se mirent à éternuer de concert. Zoé fut qualifiée de « *femme la plus "prisée" de la cour* ». Alors bien oublié, Achille du Cayla refit surface, usant de mots couverts pour exposer son hypothétique infortune conjugale. Tout cela est amusant, mais d'intérêt secondaire quant aux véritables rapports de Louis XVIII et de la charmante Zoé.

Mme du Cayla exerça en réalité un rôle moins risqué pour la santé du vieux monarque. Elle l'égaya d'abord par son esprit et sa gaieté puis, vers la fin du règne, servit d'intermédiaire entre lui et le gouvernement : le président du Conseil Villèle, plusieurs ministres, appartenaient à la petite noblesse provinciale qui, sous l'Ancien Régime, n'était jamais présentée à la cour. Leur promotion les éblouissait, le port majestueux du souverain les pétrifiait ; ils n'osaient pas lui adresser la parole, chose gênante dans l'exercice de leur charge, et s'en remettaient aux bons soins de Mme du Cayla. On en déduisit qu'elle détenait un pouvoir occulte, accru par le vieillissement du roi : « *La favorite gouverne la France* », affirma abusivement le futur général de Castellane. Or Zoé avait toujours refusé d'être une « *tête politique* » en dépit des incitations de La Rochefoucauld. « *Au diable tous les ministres ! Tout cela m'ennuie et m'excède* », lui avait-elle déjà écrit en 1820. Le roi avoua un jour que Mme du Cayla ne lui avait jamais dit du mal de quiconque ; le renvoi du ministre des Affaires étrangères Chateaubriand lui fut donc imputé à tort (1824).

Le prix d'une affection

Louis XVIII fut reconnaissant à Zoé de cet apport de chaleur familiale dont il était privé. Femme désintéressée, elle sut « *tout obtenir sans jamais rien demander*²⁵⁶ » ; le roi la considérait à la fois comme son amie, sa « dame de cœur » et sa troisième fille, après Madame Royale et la jeune duchesse de Berry. Fort généreux, il lui offrit des services de Sèvres, quelques beaux bijoux et renfloua sa fortune un peu écornée ; sa liste civile – 25 millions de francs – autorisait ces largesses. Il la gratifia de dons plus insolites : la clé du château de Pau et le manteau bleu brodé d'or, doublé d'hermine, qui aurait dû servir à

son sacre. Le plus beau cadeau du roi à Mme du Cayla fut le château de Saint-Ouen, œuvre des architectes Hittorff et Huvé (1821-1823). Zoé l'acheta officiellement 400 000 francs pour éviter tout commentaire médisant. Huit cents convives, dont tout le corps diplomatique, assistèrent à sa fastueuse inauguration, offerte par le roi et qui lui coûta 20 000 francs. Louis XVIII fit un ultime présent à Zoé : l'usufruit de l'hôtel d'Humières, à Paris, qu'il destinait en principe à Valentine et à son futur mari, promis à la charge de grand écuyer (juillet 1824). Parlant de Zoé, le monarque avait dit : « *Faire plaisir à ma fille chérie est devenu mon seul bonheur.* »

L'affection fut réciproque ; Zoé aima vraiment le roi. Elle le réconcilia avec le comte d'Artois (1823), lui servit de garde-malade (1824). Lorsqu'il sentit venir sa fin, il ne changea pas ses habitudes, continua à travailler du même rythme, reçut Mme du Cayla comme si de rien n'était, lui envoya quotidiennement des petits billets affectueux : « *Que le roi est grand dans ses derniers jours !* », remarqua-t-elle. Renonçant à ses sorties le 25 août, Louis présida son ultime conseil des ministres le 8 septembre et eut une entrevue, qu'on crut la dernière, avec Zoé le 9 : « *Sa Majesté [...] m'a dit tout le bonheur qu'elle m'avait dû.* » Le 10, inquiète de ce que le souverain n'eût point encore demandé les derniers sacrements, la famille royale fut réduite à solliciter de Zoé de l'y convaincre. Elle accepta et le vit pour la dernière fois le 11. Elle partit en larmes, Louis XVIII la rappelant plusieurs fois.

Le roi mourut le 16 septembre 1824 et Zoé prit le deuil, très affectée : « *Si vous saviez par combien de façons mon cœur le regrette !* » Elle assista aux obsèques à Saint-Denis (25 octobre), ce qu'aucune favorite ou « dame de cœur » n'avait fait jusque-là.

Légitimiste fidèle

Zoé n'alla point au sacre de Charles X mais y envoya son fils (mai 1825). Elle fondait un grand espoir sur cet adolescent qu'elle adorait, mais eut la douleur de le perdre en avril 1828²⁵⁷. Elle ne s'entendit pas avec sa fille, qui avait hérité du fâcheux caractère paternel.

Charles X octroya à la « dame de cœur » de son défunt frère la faveur exceptionnelle des entrées de la salle du Trône, la donation de l'hôtel d'Humières, une pension de 25 000 francs et la présidence du conseil d'administration de la manufacture des Gobelins. Mais Saint-Ouen coûtait cher et Mme du Cayla, qui avait acquis en 1822 le domaine de Benon²⁵⁸ pour en faire une exploitation modèle, supplia le roi de l'aider à rembourser ses dettes ; il accepta, grâce à La Rochefoucauld, de porter la pension à 40 000 francs en 1828, puis à 50 000. Zoé se résigna à vendre l'hôtel d'Humières pour équilibrer ses comptes.

Elle ne cacha pas ses craintes quand Polignac devint président du Conseil (août 1829). Restée légitimiste après la révolution de juillet 1830, elle servit les intérêts de la branche aînée. Après l'équipée de la duchesse de Berry en Vendée, suivie de son accouchement en prison, Zoé alla convaincre le diplomate Lucchesi-Palli d'épouser cette dernière : sa conduite légère compromettait les Bourbons exilés (1833). Louis-Philippe supprima la pension de Mme du Cayla, confrontant Zoé aux ennuis financiers jusqu'à la fin de sa vie. Elle voyagea néanmoins et revit sa vieille amie Hortense à Arenenberg, en Suisse alémanique.

Morte à Paris le 19 mars 1852, sept mois après son mari, Zoé du Cayla fut enterrée au cimetière de Saint-Ouen, où sa tombe existe toujours.

L'influence de Mme du Cayla, dernière favorite royale, fut bénéfique à la monarchie restaurée.

ANNEXE

Les amants de Zoé

Délaissée par son mari, Zoé du Cayla, avant d'être distinguée par Louis XVIII, eut quelques liaisons avec :

- le marquis de Nicolaï de 1807 à 1808 ; elle lui légua un tableau par son testament du 12 janvier 1850 ;
- Sosthène de La Rochefoucauld de 1808 à 1810 ; après 1815, il voua à Zoé une amitié plus chaste pour un motif religieux ;
- Jean-Marie Savary, duc de Rovigo, de 1810 à 1812 ;
- Maurice de Balincourt en 1813, bellâtre de vingt-trois ans, qui ravageait les cœurs des femmes esseulées ; Zoé fit vite le tour de cet inconsistant personnage.

« Robinson »

L'intimité de Louis XVIII et de Zoé fit du chancelier Dambray le héros involontaire d'une petite mésaventure. Il entra un jour dans le cabinet où travaillait le roi, peu avant l'arrivée de Mme du Cayla. Le roi s'y méprit et, sans lever les yeux, demanda distraitemment : « *Est-ce vous, ma petite Zoé ?* » L'histoire divertit beaucoup la cour, qui surnomma le chancelier « *Robinson* », parce qu'il avait été « *cru Zoé* » !

Les études de Zoé

Très novateur pour l'époque, le programme de l'institut Campan comprenait les matières suivantes : orthographe et grammaire françaises, anglais, italien, géographie, histoire antique (celle de la monarchie était jugée « politiquement incorrecte »), mathématiques, sciences naturelles et physiques, arts libéraux et pratiques (travaux d'aiguille), instruction et devoirs religieux. Les collégiens d'aujourd'hui n'en savent pas autant.

Élève plutôt moyenne, Zoé conserva un souvenir mitigé de ses études. Toute charitable qu'elle eût été, elle ne secourut pas Mme Campan quand celle-ci, dans la gêne, implora son aide. En dépit des opinions monarchistes de l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, la Restauration l'avait privée de son poste de directrice de la maison de la Légion d'honneur.

ELIZABETH-ANN HARYETT

« *La chaîne anglaise* »

Née le 13 août 1823 à Brighton²⁵⁹. Fille de Joseph Gawen Haryett, *Esquire*, bottier, et d'Elizabeth Alderton. Mariée à Londres le 16 mai 1854 à Clarence Trelawny, sans postérité.

Elle eut un fils illégitime de Francis Mountjoy Martyn, Martin-Constantin (1842).

Une demi-mondaine

À quinze ans, Elizabeth-Ann souhaita devenir actrice, métier de perdition aux yeux de ses parents ; la passion étant la plus forte, elle déserta le foyer paternel et, sous le pseudonyme de « Miss Howard » qui lui resta, fit ses débuts à Londres au Haymarket Theatre (1840). Son talent était mince, mais sa beauté lui valut l'admiration non déguisée de riches amateurs. Des planches au lit, il n'y a qu'un pas et elle le franchit ; après quelques liaisons éphémères, elle devint la maîtresse du major²⁶⁰ Francis Mountjoy Martyn, qui servait dans le prestigieux corps des Life Guards, et lui donna un fils. Immensément riche et généreux, le major Martyn lui laissa une énorme part de sa fortune afin de subvenir à l'entretien du bambin. Désormais à l'abri du besoin, Elizabeth-Ann administra pertinemment ce capital inattendu. Distinguée, instruite, intelligente, elle ouvrit à Londres un salon mondain que certains aristocrates excentriques, souvent amis du major Martyn, daignèrent fréquenter. La « bonne société » la bouda. En dépit de tous ses efforts, elle ne put jamais accéder à l'honorabilité qu'elle recherchait et traîna toute sa vie une réputation de femme entretenue.

Reçue un soir de 1846 chez lady Blessington, autre déclassée célèbre, Elizabeth-Ann y rencontra le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Fraîchement évadé du fort de Ham, où il purgeait la réclusion à perpétuité après son coup d'État manqué de 1840, il avait gagné Londres et y traînait une existence de riche proscrit. Il n'était pas beau mais avait du charme ; sa conversation captiva Elizabeth-Ann au point de se découvrir amoureuse de cet homme étrange. Elle s'en ouvrit au major Martyn, qui éprouva un réel chagrin et ne s'en

cache pas. Mais il lui parut vain de lutter contre un amour fou et, à son habitude, se conduisit en véritable gentilhomme : il s'inclina devant le choix de sa maîtresse, qui le quitta pour le prétendant bonapartiste. Elle devint la « *chaîne anglaise* » de ce dernier.

Favorite présidentielle

Louis-Napoléon revint à Paris après la révolution de février 1848, se fit élire député lors d'un scrutin partiel (juin) et mit un tel talent à passer pour un crétin qu'on ne se méfia plus de lui ; c'était exactement le but recherché pour se présenter à l'élection présidentielle. Elizabeth-Ann l'ayant rejoint peu après l'ouverture de la session parlementaire, ils vécurent à Paris comme ils avaient vécu à Londres ; on les voyait souvent le matin, en promenade équestre. Un témoin s'exclama un jour que le prince était bien plus spirituel qu'on ne le supposait, puisqu'il avait « *ramené de Londres la plus belle femme et le plus beau cheval du monde* ».

Elizabeth-Ann prêta 80 000 livres sterling²⁶¹ à son amant pour qu'il menât sa campagne présidentielle. Le prestigieux nom de Napoléon valut au prince une élection triomphale : cinq millions et demi de voix, soit 74 % des suffrages (10 décembre 1848). Le nouveau chef de l'État était prêt à installer la belle Anglaise à l'Élysée, mais le geste aurait choqué l'opinion. Elle logea donc en un hôtel particulier, 14 rue du Cirque, élevant avec son fils Martin les deux bâtards qu'il avait eu en captivité²⁶². Louis-Napoléon aimait certes sa belle « dame de cœur », mais, de tempérament très ardent, il la trompa maintes fois.

Discrète à Paris, leur liaison était plus visible lors des voyages officiels. L'été 1849, à Tours, Elizabeth-Ann logea chez le receveur général des finances, alors absent. Austère protestant, ce digne fonctionnaire, qu'on croirait sorti d'un roman de Flaubert, s'indigna vertueusement que sa demeure eût été « *souillée* » durant son absence : « *Serions-nous revenus à cette époque où les maîtresses des rois promenaient leurs scandales à travers les villes de France ?* », écrivit-il en haut lieu. En fait de scandale, il n'y avait pourtant pas de quoi fouetter un chat : les deux amants étant célibataires, leur liaison ne portait tort à personne, précisa le président. Il blâma ouvertement cette « *vertu guindée* », abritée derrière une fausse idée de la charité chrétienne. Puis il consola sa « *chaîne anglaise* » par l'octroi d'un appartement au château de Saint-Cloud.

L'hypocrisie bourgeoise née de la révolution de 1789 régnait alors, c'est le cas de le dire, en maîtresse. De rigoureux défenseurs de la loi, de l'ordre, de la morale et de la religion stigmatisaient le libertinage aristocratique du XVIII^e siècle ; mais certains d'entre ces respectables censeurs se ruinaient pour des « cocottes » dénuées de scrupules, ou s'intéressaient de fort près à la jeunesse, entretenant des danseuses de

l'Opéra qui auraient pu être leurs petites-filles...

Vers les marches du trône ?

Le président voyait son mandat toucher à sa fin et la Constitution ne lui permettait pas d'en briguer un second. Il épuisa toutes les tentatives légales de révision avant d'opter pour le coup de force. Pour le réaliser, il avait besoin d'argent et se tourna à nouveau vers Elizabeth-Ann. Celle-ci vendit ses chevaux et hypothéqua ses biens pour l'homme qu'elle aimait. Grâce à cet apport, le coup d'État du 2 décembre 1851 réussit au-delà de tout espoir et l'opinion l'approuva massivement. Le zèle intempestif du ministre Persigny força Louis-Napoléon à rétablir l'empire contre son vœu initial (7 novembre 1852). Il adopta alors le nom de « Napoléon III ».

Elizabeth-Ann se prit à rêver : pourquoi ne serait-elle pas la future impératrice des Français ? Depuis le coup d'État, elle n'hésitait plus à se montrer et exigeait une considération accrue ; bravant les critiques, elle apparut vêtue comme une reine dans la grande loge de l'Opéra aux côtés de Louis-Napoléon (28 octobre 1852). Ayant aidé son ascension, elle crut naïvement qu'il l'épouserait par gratitude autant que par amour ; questionné à ce sujet, le prince répondit par des phrases évasives et à double sens, qui prêtaient à confusion. Pourtant très fine, elle ne vit pas qu'il souffrait du complexe de l'aventurier : son passé de *carbonaro*, ses piteuses tentatives de coups d'État contre Louis-Philippe²⁶³ ne rehaussaient pas son prestige auprès des monarchies européennes. Son patronyme leur rappelait en outre de cuisants souvenirs : elles avaient pâti des conquêtes de l'oncle quatre ou cinq décennies plus tôt ; l'arrivée du neveu les inquiétait. Napoléon III comprit qu'il devait rassurer ces cours étrangères et choisir une épouse digne de la quatrième dynastie. Elizabeth-Ann était certes présentable et l'aimait avec passion, mais son *curriculum vitae* galant ne correspondait pas exactement à l'idée que le public se faisait d'une future impératrice des Français...

Napoléon III se lassait également de la belle Anglaise et ne se résolvait pas à le lui avouer. Tenue en lisière par la société parisienne, Elizabeth-Ann était peu appréciée des familiers impériaux : cousine de Louis-Napoléon, la princesse Mathilde²⁶⁴ la détestait et la jalousait, l'accusant d'ambition personnelle. Elle lui suscita des rivales et crut bon de présenter au chef de l'État une jeune Espagnole de vingt-cinq ans, Eugenia de Montijo, avec le vain espoir qu'elle devînt sa maîtresse (1852). Elizabeth-Ann crut qu'Eugenia était une simple amourette et ne se méfia pas.

Le projet de mariage impérial agita les diplomates français à la recherche de princesses, mais ils essuyèrent d'insultants refus des cours, qui ne voulaient pas donner leurs filles à un Bonaparte.

Toujours inventive, la presse suggéra qu'Elizabeth-Ann, qu'elle évoquait en termes à peine voilés – « *une certaine dame anglaise* » –, n'était pas étrangère à ces échecs, car elle s'était vantée, dit-on, de faire capoter le projet²⁶⁵. Elle commit toutefois l'erreur de rappeler à l'empereur le montant de sa dette. Il lui signifia la rupture et offrit de la dédommager par un comté, un château et un mari.

La Corisande anglaise

Contrairement à ce qu'espéraient Elizabeth-Ann et l'entourage impérial, Eugenia de Montijo n'était pas une aventurière : elle cherchait le mariage. Sincèrement épris, Napoléon III décida d'épouser la belle Espagnole, sans oser l'avouer à sa « dame de cœur » anglaise. Il éloigna d'abord celle-ci, lui confiant une curieuse mission d'ordre privé à Londres. Le 22 janvier 1853, Elizabeth-Ann quitta Paris à destination du Havre, où un bateau appareillait le soir même pour l'Angleterre. Aussitôt qu'elle fut partie, l'empereur annonça publiquement sa décision. Mais au Havre, une tempête soudaine empêcha tout appareillage jusqu'au lendemain. Alors qu'elle s'apprêtait à embarquer le 23, les journaux du matin lui apprirent fortuitement la nouvelle du mariage. Elle comprit qu'elle avait été roulée et revint immédiatement à Paris. Elle eut la mauvaise surprise de constater la disparition de toutes les lettres naguère expédiées par Louis-Napoléon, dont peut-être une imprudente offre de mariage. Dans leur hâte, les policiers chargés de cette tâche peu honorable avaient saccagé son mobilier.

Furieuse, elle exigea une explication immédiate de l'empereur. Il vint, l'oreille basse, s'en tira avec de plates excuses et une dernière étreinte. En guise d'adieu, il lui promit le titre comtal de « Beauregard », nom d'un domaine qu'elle venait d'acheter, cadeau qui ne lui coûtait rien, et dont il ne signa d'ailleurs jamais les lettres patentes²⁶⁶. Bref, il se conduisit comme beaucoup d'hommes, c'est-à-dire comme un mufle : il ne chercha pas une solution plus élégante pour congédier la femme qui lui avait facilité son accès au trône, afin d'en épouser une autre au nom de la raison d'État. Elizabeth-Ann ne lui facilitait certes pas la tâche : même avec les meilleurs arguments du monde, on ne convainc jamais une femme amoureuse. Deux cent soixante-cinq ans plus tôt, Henri IV n'avait pas mieux agi envers Diane d'Andouins. Plus honnête et moins impécunieux que son prédécesseur, Napoléon remboursa à son ex-favorite 5,5 millions de francs-or, qu'il avait reconnu lui devoir. Elle ne faisait pas une mauvaise affaire sur le plan financier : elle lui avait prêté un peu plus de 3,5 millions. Les échéances étant parfois sujettes à interruptions, elle prit parfois la plume pour réclamer âprement son dû.

Elizabeth-Ann se vengea par un départ tardif de son logis du palais

de Saint-Cloud. Le couple impérial devait y passer sa nuit de noces, le 30 janvier ; il eût été gênant d'y croiser « *Miss Howard* » au détour d'un couloir. Celle-ci ayant fait savoir que son déménagement n'était pas achevé, Napoléon et Eugénie durent couchés ailleurs.

L'oubli et la mort

Elizabeth-Ann écrivit une dernière lettre à son ancien amant : « *Je me serais aisément sacrifiée à une nécessité politique, mais je ne puis vous pardonner de m'immoler à un caprice [...]. Nouvelle Joséphine, j'emporte votre étoile...* » L'empereur conserva la missive, retrouvée aux Tuileries en 1870, après la chute du régime impérial.

Il renoua pourtant avec sa chère Anglaise dès après son mariage, parce que cet homme sensuel n'avait pas conservé un impérissable souvenir de sa nuit de noces. La jeune impératrice n'éprouvait aucun goût pour la chose, mais aimait jalousement son mari : elle exigea qu'il mît un terme définitif à sa liaison. Il en allait de l'honneur de la dynastie. Sur le conseil de Napoléon III, Elizabeth-Ann partit pour Londres (septembre 1853). Elle revint à Paris en janvier 1854, puis retourna à Londres en mai afin de se marier avec Clarence Trelawny.

Cadet d'une prestigieuse lignée de Cornouailles, cet officier de vingt-huit ans l'épousa par intérêt, non par amour, dans le plus strict anonymat : il ne prévint même pas ses parents ; une indiscretion de presse leur apprit que leur second fils venait de convoler avec l'ex-favorite de l'empereur des Français. Ils refusèrent de la recevoir. La haute société londonienne la rejeta. Le couple se fixa en France dès 1856, mais le grand monde parisien se montra aussi impitoyable à leur égard. Ces dures rebuffades ne réconcilièrent pas le couple : Clarence prit sa femme en grippe et la délaisa. Définitivement oubliée par Napoléon III, Elizabeth-Ann se retira à Beauregard, à La Celle-Saint-Cloud. Elle avait acquis ce domaine de 190 hectares le 13 septembre 1852, avec le souci de devenir une respectable châtelaine, à défaut d'être une vraie comtesse. Elle venait d'aménager le château proprement dit, qui remontait au ^{xvii}^e siècle. Les terres cultivables et le haras installé par Clarence rapportaient quelque 60 000 francs-or par an. Elle y mena une existence de recluse volontaire, avec quelques amies, recevant les épisodiques visites de son mari ou de Martin-Constantin : naturalisé français, bien vu de l'empereur, ce fils trop gâté par sa mère se destinait à la diplomatie.

Jusqu'à l'hiver 1864-1865, nul n'entendit parler de la fausse comtesse de Beauregard, qui ne quittait jamais son domaine. Toujours belle mais se sachant condamnée par la maladie, elle voulut revoir Paris avant de mourir et y retourna à maintes reprises. Apprenant que l'empereur et l'impératrice honorerait de leur présence la première représentation d'un spectacle à l'Opéra, elle loua une loge et les scruta

de sa lorgnette toute la soirée ; les écotiers en firent impudemment leurs choux gras. Elle avait atteint son but : revoir un homme qu'elle avait passionnément aimé. Ce fut sa dernière apparition publique.

Bienfaitrice des pauvres de sa commune, cette femme charitable consacra une large part de sa fortune à des œuvres de piété et diverses fondations philanthropiques. Elle devint l'amie de l'abbé Dubreucq, curé du Grand-Chesnay, et s'intéressa aux questions religieuses. Baptisée anglicane, Elizabeth-Ann se convertit au catholicisme quelques mois avant son décès.

Morte des suites d'un cancer le 19 août 1865, Elizabeth-Ann Trelawny, née Haryett, fut inhumée au cimetière du Chesnay²⁶⁷. Après de nombreuses vicissitudes, le château de Beauregard, abandonné, fut détruit en 1959 et le domaine voué au lotissement immobilier.

Femme de passion, « Miss Howard » songea moins à profiter de sa situation privilégiée qu'à sacrifier sa fortune à l'homme qu'elle aimait. Détail inattendu, elle ne sut jamais bien écrire ni parler français.

ANNEXE

Un besoin de respectabilité

Pour bien des gens qui, humainement parlant, ne la valaient pas, Elizabeth-Ann n'était qu'une fille entretenue, proche du trottoir. Ayant soif de reconnaissance sociale, elle tricha sur son identité lors du baptême de Martin-Constantin pour lui éviter la honte de la bâtardise : elle se fit passer pour sa sœur aînée... Au regard du droit anglais, il devint ainsi le fils légitime de ses grands-parents Haryett et le frère cadet de sa mère véritable ! Celle-ci s'inventa un autre état civil quand elle acquit Beauregard. On lui connaît ainsi cinq identités différentes dont seules les deux premières sont vraies : née « Elizabeth-Ann Haryett », elle devint légalement « Mrs Trelawny » par son mariage ; « Harriett Howard » fut son nom de scène ; elle se para abusivement du titre de « comtesse de Beauregard », et se fit parfois appeler « Elizabeth Alderton », veuve d'un imaginaire Martin Haryett ! Faisant suite à d'anciennes déclarations mensongères et usurpations d'identité, délits selon la loi, ces divers patronymes donnèrent bien du fil à retordre à ses exécuteurs testamentaires en 1865-1866 et même encore après la mort de son fils en 1907.

Le temps des demi-mondaines

Le sort se montra parfois injuste en matière de respectabilité. Contemporaine d'Elizabeth-Ann, Thérèse Lachmann bénéficia d'une chance incroyable. Née en 1819, cette prostituée du ghetto de Moscou épousa un tailleur français, vint à Paris, abandonna son mari et se fit courtisane de haut vol. Un comte portugais l'aima, puis l'épousa : devenue Mme de Païva, elle fut surnommée « *Qui paye y va* ». Autre bon mot recueilli lorsqu'on lui édifia un hôtel particulier sur les Champs-Élysées : « *Les travaux avancent, on vient de poser le trottoir.* » Célèbre pour sa beauté, son luxe de parvenue et son égoïsme atroce, elle ne laissait pas les hommes indifférents. La Païva fit une ultime bonne prise en 1870 : le riche Guido Henckel de Donnersmarck, de onze ans son cadet. Cousin des Hohenzollern, cet agent de Bismarck l'épousa en 1871 et en fit une comtesse silésienne devant qui tous les salons « respectables » s'ouvrirent...

MARGUERITE STEINHEIL

« *La pompe funèbre* »

À PROPOS DE MARGUERITE STEINHEIL

La dernière biographie n'appartient déjà plus au monde des favorites, mais à celui des aventurières. On a affaire à la maîtresse ordinaire d'un président de la République, sans cour ni fastes monarchiques. Cet ultime chapitre veut seulement insister sur la disparition, dans l'histoire de France contemporaine, de la notion d'amour opposée à la raison d'État.

Née le 16 avril 1869 à Beaucourt²⁶⁸. Troisième enfant d'Édouard Japy et d'Émilie Rau. Mariée le 9 juillet 1890 à Adolphe Steinheil (1851-1908), elle en eut Marthe (1891). Remariée en 1917 à lord Robert Brook Campbell Scarlett Abinger (décédé en 1919), sans postérité.

Un couple mal assorti

Descendante des horlogers Japy, aimant le luxe et le confort, l'ambitieuse Marguerite – ou « Meg » – constata bien vite qu'elle avait épousé un peintre raté et le prit en grippe. Cousin du célèbre Ernest Meissonnier, Adolphe Steinheil ne possédait pas son talent. Meg ne lui pardonna jamais sa médiocrité artistique, mais elle était avide ; elle voulut transformer l'atelier de son mari en salon mondain et attira les amateurs par ses charmes tarifés : ses amants éblouis s'empressaient d'acheter quelques toiles au mari. Leur cote grimpa au gré des coups de reins de la femme de l'artiste, plaisante manière d'encourager le mécénat. Moyennant quoi le couple améliora notablement son train de vie ; sa maison parisienne, impasse Ronsin, devint le cadre de réceptions huppées où se pressaient tous les grands artistes de la fin du XIX^e siècle, compositeurs, écrivains, peintres et sculpteurs.

Ces époux mal assortis séjournèrent dans les Alpes l'été 1897, le peintre pour raisons professionnelles, sa femme pour un motif moins noble : elle suivait son amant du jour qui, juge d'instruction et officier de réserve, effectuait une période militaire. Ce fut à l'occasion d'une

excursion que les Steinheil rencontrèrent le président de la République, Félix Faure, qui assistait aux manœuvres.

La « connaissance » de Félix le Bel

Amateur de jolies femmes, le chef de l'État remarqua la blonde épouse du peintre ; il laissa ce dernier exécuter son portrait, invita le couple à l'Élysée et visita l'atelier du mari quelques semaines plus tard. Steinheil tira de ses esquisses estivales un pompeux tableau admiré par le président et que l'État paya 30 000 francs-or²⁶⁹, somme nettement au-dessus de sa valeur. Le peintre reçut même la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Pour ce prix-là, la belle Meg pouvait bien céder aux avances, discrètes mais précises, de Félix Faure. Elle prit donc l'habitude d'aller régulièrement à l'Élysée, en un petit salon bleu, où le chef de l'État venait l'y rejoindre pour un « *travail*²⁷⁰ » sans aucun rapport avec la conduite des affaires du pays. Elle ne fut pas la première femme à bénéficier des bontés du « *Président-Soleil*²⁷¹ », mais cette mythomane s'attribua par la suite le rôle d'une égérie, qu'elle n'eut jamais.

Elle ne profita d'ailleurs pas longtemps des largesses présidentielles, car Félix Faure décéda le 16 février 1899 d'une hémorragie cérébrale. À juste titre, son entourage s'était inquiété de son état anormal de surexcitation et lui-même s'était plaint d'un malaise. Devant recevoir Meg pour leurs tendres ébats, il avait probablement ingurgité quelque aphrodisiaque. Du reste, il avait le cœur malade depuis plusieurs mois.

« Le président a-t-il encore sa connaissance ? »

Cette question aurait été posée par le prêtre qu'on était allé chercher à l'église Saint-Philippe-du-Roule. La réponse est trop belle pour être vraie : « *Non, monsieur l'Abbé, soyez tranquille, on l'a fait sortir par la porte de derrière !* » Contrairement à ce qu'elle a prétendu par la suite, car elle avait le mensonge facile, Marguerite était à l'Élysée au moment du drame, mais tous les témoignages nient l'état suggestif où on l'aurait retrouvée, à moitié nue dans les bras de Félix Faure agonisant²⁷². Les échetiers s'en donnèrent malgré tout à cœur joie et les conditions suspectes du décès entrèrent dans la légende : Faure était mort « *en état de péché mortel* » pour les catholiques et « *en état d'euphorie* » pour les libres penseurs²⁷³.

Mme Steinheil acquit plus tard une gloire sulfureuse à l'occasion du double assassinat de sa mère et de son mari, qu'elle pourrait bien avoir commis (mai 1908). Acquittée contre toute attente à l'issue d'un procès qui révéla son caractère hystérique²⁷⁴ (novembre 1909), elle se retira en Angleterre (1910). Remariée avec un pair britannique, devenue lady Abinger, veuve deux années plus tard, elle mourut

octogénaire le 18 juillet 1954 à Hove (Sussex).

Bien qu'elle n'ait que de lointains rapports avec les favorites d'autrefois, Marguerite Steinheil se rapproche assez d'Henriette d'Entraques par son avidité.

-
- 1 Paru en 1690, deux ans après la mort de l'auteur.
- 2 *Lexis*, Larousse, 1994.
- 3 Cité par Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme (v. 1540-1614). Cet auteur de savoureuses histoires des mœurs de son temps, parfois sujettes à caution, attribua cette remarque à lady Fleming, qui donna un fils illégitime à Henri II.
- 4 Nous ne parlons pas ici des maîtresses ordinaires.
- 5 Rappelons que ce texte parut en 1690.
- 6 *Deuxième Livre de Samuel*, chapitre 11.
- 7 Elle est l'arrière-grand-mère de Camilla Parker-Bowles, « amie de cœur » de Charles, actuel prince de Galles, qui l'a épousée en avril 2005 dans la chapelle de Windsor.
- 8 De noblesse ancienne, les Champdivers possédaient une seigneurie près de Dole (Jura). Odinette est une variante du prénom Odette. On ignore les prénoms de ses parents.
- 9 Il s'agit de personnes pourvus d'un office ou d'une charge (bouche, écurie, etc.).
- 10 *Le Religieux de Saint-Denis*.
- 11 Côte-d'Or.
- 12 Selon d'autres sources, elle serait morte lors d'un voyage en Dauphiné.
- 13 Coudun, commune de Thorote (anciennement Trott), près de Compiègne (Oise) ; Froitmentel, aujourd'hui Fromenteau, près de Péronne (Somme). Agnès fut une authentique Picarde. Sa date de naissance fut longtemps incertaine : entre 1410 et 1422 selon les auteurs. Basées sur leur âge présumé à leur mariage (en moyenne seize à dix-huit ans au XV^e siècle), celles de ses filles l'étaient tout autant.
- 14 Olivier de La Marche.
- 15 Olivier de La Marche.
- 16 Jean Favier, *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, 1993.
- 17 Ce domaine fut construit à l'est de Paris par Charles V, qui y mourut en 1380.
- 18 Enguerran de Monstrelet.
- 19 Elle prit le nom d'église Saint-Ours en 1808.
- 20 Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, Paris, 1862.
- 21 Ou Villequier.
- 22 Dite aussi Marguerite d'Angoulême, épouse d'Henri d'Albret et future reine de Navarre.
- 23 Rabelais, *Gargantua*, livre 1^{er}, chapitre 1.
- 24 De nouveau impliqué dans un procès financier, il fut pendu à Montfaucon en 1527.
- 25 Connétable du roi Charles VII et duc de Bretagne sous le nom d'Arthur III (1393-1458).
- 26 Poète et prêtre rouennais, plusieurs fois distingué par une académie normande.
- 27 Près de Beauvais (Oise).
- 28 *Les Amours de François I^{er}*, Paris, 1865.
- 29 Il s'agit bien sûr de Diane de Poitiers.
- 30 Le futur Philippe II, roi d'Espagne de 1556 à 1598.
- 31 Le duc de Guise dirigeait les opérations militaires françaises dans le nord-est.
- 32 Aujourd'hui Vitry-le-François (Marne).
- 33 Département de la Drôme. D'autres sources la font naître le 31 décembre 1499.
- 34 Au secrétaire d'État Bellièvre, en 1584.
- 35 Futur François II, roi de France de 1559 à 1560.
- 36 Dicton populaire.
- 37 Nous soulignons intentionnellement.
- 38 Henry de Montherlant, *La Guerre civile*, acte III, scènes 1 et 8.

- 39 Montmorency naquit en 1496, François I^{er} en 1494, la reine Claude en 1499.
40 La décime était une contribution destinée à financer une croisade.
41 À titre indicatif, la maison du dauphin Henri comprenait 358 personnes.
42 Unité constituée, de l'ordre du régiment.
43 *Recueil des dames, poésies et tombeaux*.
44 *Histoire de la peinture de portraits en France au XVI^e siècle*, Paris, 1924, volume I, p. 55.
45 Elle était la fille naturelle d'un premier médecin du roi.
46 La future reine Margot, épouse d'Henri de Navarre en 1572.
47 Brantôme, *op. cit.* Il existe un portrait de Marie Touchet par Jean de Court.
48 Jules Gassot (secrétaire d'État), *Sommaire-mémorial*, Paris, 1934.
49 Voir Henriette d'Entragues.
50 Voir le chapitre qui lui est consacré (annexe).
51 Département des Landes. Diane était vicomtesse de Louvigny et dame de Lescun.
52 Futur roi Henri IV.
53 Henri était gouverneur de la Guyenne pour le roi de France, outre ses possessions personnelles d'Albret, d'Armagnac, de Basse-Navarre et de Béarn.
54 Henri III n'avait pas d'enfant lorsque son dernier frère François d'Alençon mourut.
55 Maximilien de Béthune, baron de Rosny (1559-1641), créé duc de Sully en 1606.
56 Gentilhomme poète, le calviniste Agrippa d'Aubigné (1552-1630) fut l'un des plus proches compagnons d'Henri IV jusqu'à la promulgation de l'édit de Nantes (1598).
57 Avec Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entragues.
58 Lettre d'Henri de Navarre à Corisande.
59 Lieu inconnu. Les sources évoquent la Picardie ou la Touraine.
60 Aujourd'hui Ivry-la-Bataille, Eure.
61 Elle était aussi arrière-petite-nièce de Diane de Poitiers et cousine de Diane d'Andouins.
62 Saint Augustin.
63 Ancien mignon d'Henri III, Roger II de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde (1562-1646), se rallia à Henri IV qui le confirma dans ses honneurs et prérogatives.
64 Appellation courante du grand écuyer du roi.
65 La « sainte reine » est la reine Margot !
66 Futur duc de Sully.
67 Du moins présentait-il ainsi les choses dans ses *Mémoires*.
68 Instructions de Clément VIII à l'évêque Silingardi, nouveau nonce apostolique à Paris.
69 Soit huit jours après Pâques. En 1599, Pâques tomba le 11 avril.
70 Révélation confiée à Pierre de L'Estoile, qui la consigna dans son *Journal*.
71 Sébastien Zamet (1549-1614), riche financier italien, devenu intime d'Henri IV à qui il prêta des sommes colossales, reçut maintes fois le roi et Gabrielle dans son magnifique hôtel parisien.
72 L'abbesse, Angélique d'Estrées, était l'une des sœurs de Gabrielle.
73 *Histoire de l'artillerie française*, sous la direction de Michel de Lombarès, Paris, 1984.
74 Elle est représentée sur un tableau où elle pince le sein de Gabrielle (musée du Louvre).
75 Département de l'Oise.
76 Il était coutumier du fait : voir Diane d'Andouins et Gabrielle d'Estrées.
77 Ainsi nommait-il les seins d'Henriette...

78 Si l'on en croit le mémorialiste Tallemant des Réaux. Gédéon Tallemant des Réaux (1619-1692), auteur des *Historiettes*, anecdotes souvent plus authentiques qu'on ne l'a longtemps cru, quelque peu truffées de ragots.

79 Sully.

80 Selon la thèse de quelques historiens, tel Philippe Erlanger (*L'Étrange Mort d'Henri IV*, Paris, 1957). Mais les preuves manquent et le mobile de l'implication d'Henriette est incertain.

81 Des doutes traînaient sur cette filiation.

82 C'était son titre officiel.

83 Près de Montignac (Dordogne). Selon le père Anselme, elle y serait née le 5 février.

84 Filleule de Catherine de Médicis, elle naquit en 1568 et mourut en 1656.

85 Coussin.

86 Marquis de Monglat, *Mémoires*, Paris, 1838.

87 Poète, abbé de cour et académicien, François de Boisrobert (1592-1662) fut soupçonné de libertinage, c'est-à-dire au sens du XVIII^e siècle, d'athéisme. Ses mœurs particulières lui valurent l'irrévérencieux surnom de « bourgmestre de Sodome ».

88 À moins qu'elle sût qu'il ne risquait pas de chercher le papier en cet endroit.

89 Il s'agit du roi.

90 Henri Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars (1620-1642), était le fils du maréchal d'Effiat (1581-1632), proche collaborateur du cardinal de Richelieu.

91 Cette sinécure rapporta 1 500 livres de pension annuelle à Scarron.

92 Honneur très recherché de s'asseoir en présence du roi et de la reine.

93 Commune de Saint-Martin-du-Puy (Nièvre).

94 Supérieur du noviciat des dominicains de Paris, Jean-Baptiste Carré (1593-1653) se mit au service inconditionnel de Richelieu. Il ne faut évidemment pas le confondre avec son homonyme tardif Ambroise-Marie Carré, également dominicain, membre de l'Académie française (1908-2004).

95 Province frontière entre le royaume de France et les Pays-Bas espagnols.

96 Fondatrice de l'ordre de la Visitation en 1610 avec François de Sales, Jeanne de Chantal (1572-1641) fut canonisée le 16 juillet 1767.

97 Valet de chambre d'Anne d'Autriche.

98 Née un an plus tôt selon d'autres sources, elle aurait été baptisée le 1^{er} août 1639.

99 Maigreur toute relative à une époque où une femme se devait d'avoir l'embonpoint des modèles du peintre Rubens.

100 Sœur aînée de Marie, comtesse de Soissons (1639-1708).

101 Les reniements et trahisons des grands sous la Fronde l'avaient particulièrement édifié.

102 Mazarin était le parrain de Louis XIV.

103 Voir les chapitres consacrés à Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entraques.

104 Marie Mancini, *Mémoires* parus sous le titre *Apologie*, Leyde.

105 Indre-et-Loire. Elle fut baptisée le lendemain sous le nom de Françoise-Louise.

106 Femme de tête mais de peu de cœur, Françoise Le Provost enterra trois maris, chose rare au XVII^e siècle : veuve de Pierre Bénard de Rezay, conseiller au parlement, elle épousa Laurent de La Baume Le Blanc. Son troisième mari, M. de Saint-Rémy, était lui-même veuf d'une première épouse. Françoise Le Provost décéda en avril 1686.

107 Mme de Motteville, *Mémoires*, Amsterdam, 1723.

108 Fille de l'infortuné Charles I^{er} d'Angleterre et petite-fille du Vert-Galant.

109 Titre porté par le frère puîné du roi. Son épouse prenait le titre de « Madame ».

110 Jean-Christian Petitfils, *Louise de La Vallière*, Paris, 1990.

111 Née Olympe Mancini, nièce de Mazarin, elle avait épousé le comte de Soissons en 1657.

112 La lettre était supposée avoir été écrite et expédiée par le roi d'Espagne.

113 Molière joua la première version du Tartuffe.

114 La supérieure de ce couvent était Louise-Angélique de La Fayette (voir le chapitre à ce nom).

115 Marie-Thérèse donna six enfants au roi de 1661 à 1672, c'est-à-dire durant la faveur de Louise et le début du « règne » de Mme de Montespan.

116 Elle naquit le 2 octobre 1666.

117 Château La Vallière, Indre-et-Loire. Il coûta 750 000 livres.

118 *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, année 1667, appendice.

119 Voir Marie de Hautefort.

120 Il s'agit de la guerre de Dévolution (1667-1668).

121 Fille de Gaston d'Orléans, Anne-Marie-Louise, duchesse de Montpensier, cousine de Louis XIV, porta aussi le titre de « Grande Mademoiselle » (1627-1693).

122 Elle fut béatifiée par le pape Jean-Paul II le 22 juin 1980.

123 Il se trouvait à hauteur de l'actuel numéro 284.

124 Élisabeth-Charlotte, princesse Palatine. Henriette était morte en juin 1670.

125 La phrase du roi trouve son explication dans la règle contemplative : le moine, la moniale, « meurent » au monde pour « renaître » à Dieu. Du jour de leur engagement, ils n'appartiennent donc plus au monde, mais à Dieu.

126 Aujourd'hui rue Carnot.

127 Ce grade équivalait à celui de colonel.

128 Grade nouveau, intermédiaire entre les officiers généraux (maréchaux de camp) et les officiers supérieurs (colonels).

129 Département de la Vienne. La date du 4 octobre 1640 est parfois retenue au lieu du 3.

130 Le premier ancêtre connu des Capétiens est Robert le Fort, comte de Neustrie († 866).

131 Ils étaient apparentés aux rois de Navarre.

132 Héritier du salon de Rambouillet. Françoise y gagna le surnom précieux d'« Athénaïs ».

133 Mme de Caylus, *Souvenirs*, Paris, 1770.

134 Voir chapitre : Louise de La Vallière.

135 Elle ne s'en remit jamais et mourut de « langueur » en 1671.

136 Construit de 1674 à 1683, sur l'emplacement actuel de la gare de Versailles Rive-Droite. Voir en annexe.

137 Mme de Caylus, *Souvenirs*, *op. cit.*

138 Voir le chapitre : Marie-Isabelle de Ludres.

139 Mme de Montmorency. Voir le chapitre : Marie-Angélique de Fontanges.

140 Primi Visconti, *Mémoires*, Paris, 1988.

141 C'est-à-dire un titre ducal. Sur le privilège du tabouret, voir Marie de Hautefort.

142 Philippe de Dangeau, *Journal*, Paris, 1854-1860.

143 Le futur régent épousa Mlle de Blois malgré l'opposition haineuse de Madame.

144 Saint-Simon.

145 Dans le Poitou, entre Thouars et Loudun. La transaction lui coûta 315 000 livres.

146 Un louis valait 24 livres.

147 Aujourd'hui Bourbon-l'Archambault (Allier).

148 À une correspondante.

149 Appelée aussi la « Grande Mademoiselle » (voir Louise de La Vallière).

150 Selon Primi Visconti, généralement bien informé.

- 151 Ce passage relie le boulevard de Glatigny et la rue Fourcault-de-Pavant.
- 152 Un agrandissement d'une gravure de Rigaud représentant le château de Clagny est visible à la gare de Versailles Rive-Droite.
- 153 Vosges. Selon d'autres sources, elle naquit en 1642.
- 154 Par convention, les chanoinesses étaient toujours appelées « madame ».
- 155 Futur grand prieur de Vendôme (1655-1727).
- 156 La princesse Palatine, Élisabeth-Charlotte de Bavière (1652-1722).
- 157 Primi Visconti, *Souvenirs*, *op. cit.*
- 158 Le souvenir de la puissante faveur de Diane de Poitiers restait encore très vif.
- 159 Près de Raulhac (Cantal).
- 160 Ou d'Escorailles. De souche auvergnate, sa famille était très ancienne.
- 161 Madame Palatine.
- 162 Lettre de Corbinelli à Bussy-Rabutin (27 février 1679).
- 163 Mme de Montespan.
- 164 10 000 louis font l'énorme somme de 200 000 livres.
- 165 Voir Françoise de Montespan.
- 166 Mme de Sévigné, lettre du 17 juillet 1680.
- 167 Agrippa d'Aubigné, compagnon d'Henri IV (1552-1630). Charles naquit vers 1590.
- 168 Il mourut à Orange le 31 août 1647.
- 169 Voir Marie de Hautefort.
- 170 Rappelons qu'au XVII^e siècle, un libertin était une personne indifférente à la morale religieuse. L'aspect « coquin » du terme ne s'imposa qu'au XVIII^e siècle.
- 171 Il peignit Françoise nue. Le tableau existe toujours ; elle était jolie femme.
- 172 L'enfant vécut peu et son nom est inconnu. Selon la chronologie établie par François Bluche à l'article Bâtards royaux (*Dictionnaire du Grand Siècle*), il pourrait s'agir de jumeaux, un garçon décédé la même année et une fille morte en 1672. La naissance suivante fut celle du futur duc du Maine.
- 173 Mme de Sévigné, lettre du 4 décembre 1673. Au XVII^e siècle, une « personne de qualité » est noble et Molière se moque du Bourgeois gentilhomme qui veut les imiter en tout. Le train de vie de Mme Scarron correspond à sa fonction, non à sa volonté délibérée.
- 174 Eure-et-Loir, à mi-distance de Chartres et de Rambouillet.
- 175 Lettre à l'abbé Testu (juillet 1674).
- 176 Mme de Sévigné, lettre du 17 juillet 1680.
- 177 Primi Visconti, *op. cit.*
- 178 Il était le fils de l'auteur des Maximes.
- 179 L'acte de mariage n'a pas été retrouvé à l'heure où nous écrivons.
- 180 Madame Palatine (14 avril 1686).
- 181 Évêque de Genève, auteur de l'*Introduction à la vie dévote* (1604), canonisé en 1665, François de Sales définit la dévotion comme un acte de conversion personnelle, visant la perfection de chacun par la purification intérieure et la pratique de la charité par la douceur et non par la contrainte.
- 182 Fille de Mlle de Nantes et de Louis III de Bourbon-Condé, elle descendait donc de Louis XIV et de Mme de Montespan par sa mère.
- 183 Lettre à la duchesse de Brancas.
- 184 Cette doctrine déiste avait été importée de Londres à Paris vers 1725. La Grande Loge de France fut fondée en 1732 et attira les aristocrates éclairés.
- 185 Voir Pauline de Vintimille.
- 186 Voir Marie-Anne de La Tournelle.
- 187 Voir chapitre : Louise-Julie de Mailly.
- 188 La Pologne, la Bavière, l'Espagne et la Sardaigne. Publiquement proclamée par Charles VI, la pragmatique sanction admit la succession féminine à défaut

d'héritiers mâles et établit l'indivisibilité des possessions des Habsbourg (Autriche, Bohême, Silésie, Milanais, royaume de Hongrie).

189 Depuis Voltaire, toujours à la recherche d'un puissant à flatter, il est de bon ton d'admirer Frédéric II sans réserve. Or, l'histoire nous montre que ce roi, certes grand capitaine, fut un individu peu estimable en son particulier.

190 Futur duc d'Aiguillon, membre du triumvirat avec Maupeou et Terray en 1771.

191 Marquis d'Argenson.

192 Voir Marie de Hautefort.

193 Voir Mme de Pompadour.

194 Pour la genèse de ce conflit, se reporter au chapitre précédent.

195 Le dernier titulaire de l'empire était Charles VI de Habsbourg.

196 Les traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (1714) avaient fait passer les Pays-Bas espagnols (actuelle Belgique) sous la domination des Habsbourg.

197 Bien qu'haïssant les femmes, cet homosexuel garda sa sympathie à l'endroit de Marie-Anne pour ce service rendu. Il acheta même son portrait, toujours visible à Potsdam.

198 Fille du Régent, la duchesse de Modène était une amie de Richelieu.

199 Il aurait été victime d'une insolation après un repas trop copieux.

200 Aujourd'hui rues Albert-Samain et Henri-de-Régner (quartier Saint-Louis).

201 Paternité incertaine : les financiers Le Normant de Tournehem et Pâris de Marmontel font figure de pères putatifs.

202 Ce sobriquet désignait une charge anoblissante.

203 Gracié en 1736, François Poisson put revenir sous caution à Paris. Absous en 1741, il recouvra ses droits. Anobli en 1747, créé marquis de Marigny, il mourut en 1754.

204 Prince Emmanuel Croÿ, *Journal*, Paris, 1906-1907.

205 Mme Adélaïde, quatrième fille de Louis XV, passe pour avoir inventé le surnom.

206 François Bluche, *Louis XV*, Paris, 2000.

207 Demeure acquise le 25 novembre 1755 grâce à un prête-nom, dans l'actuel quartier Saint-Louis, 4, rue Saint-Médéric.

208 Futur duc de Choiseul.

209 Né en 1762, reconnu mais non légitimé, Louis-Aimé de Bourbon mourut en 1787.

210 Exigés avant l'extrême-onction, ces billets attestaient de la soumission des fidèles à la bulle *Unigenitus*. Les réfractaires étaient réputés jansénistes : ils se voyaient refuser les derniers sacrements et l'inhumation en terre chrétienne. L'assemblée du clergé avait finalement accepté cette mesure pour éradiquer le jansénisme (1755).

211 Marquis d'Argenson, *Mémoires*, Paris, 1867.

212 Le roi.

213 Rappelons que Mme de Montespan avait 150 000 livres par an.

214 Voir Pauline-Félicité de Vintimille, en annexe.

215 Prosper Jolyot, sieur de Crais-Billon, dit Crébillon (1674-1762), tragédien au style plutôt emphatique, membre de l'Académie française (1731). Son fils Claude-Prosper (1707-1777) se fit connaître par ses écrits licencieux.

216 Architecte de l'église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon.

217 Voltaire.

218 2400 livres.

219 Jean-François Marmontel, tragédien et conteur (1723-1799). Membre de l'Académie française (1763), il en devint secrétaire perpétuel (1783).

220 La pratique du culte réformé tombait toujours sous le coup des dispositions

pénales de la révocation de l'édit de Nantes.

221 Elle reposa dans la même crypte que sa mère, morte en 1745, et sa fille, décédée à dix ans en 1754.

222 Meuse.

223 Ou Cantigny, du nom de famille de sa mère. Le père présumé de Jeanne serait le moine Jean-Baptiste Gomard de Vaubernier.

224 Mot désignant alors un homme habile et impertinent.

225 Comte de Belleval, *Souvenirs*, Paris, 1866.

226 Marquis de Bouillé, *Souvenirs*, Paris, 1822.

227 Comte d'Allonville, *Mémoires secrets*, 1770-1830, Paris, 1831.

228 Notamment son grand-père, rôtisseur qui fut au service de Mme de Ludres...

229 Le roi.

230 L'occupation britannique d'un îlot inhabité des Malouines, possession espagnole depuis 1713, et l'attaque, en représailles, d'un fort anglais par les Espagnols.

231 Nous soulignons intentionnellement. La pension de Mme du Barry était fournie par le budget de la maison du roi.

232 Voir Mme de Pompadour.

233 Elle fut l'une de ses premières visiteuses lorsqu'il revint à Paris en février 1778.

234 Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), réalisateur des salines d'Arc-et-Senans.

235 Voir Marie-Anne de La Tournelle, annexe.

236 Louise-Marie de France (1737-1787), huitième fille de Louis XV, entra au Carmel de Saint-Denis le 11 avril 1770. Le roi l'y visitait tous les mois.

237 Des historiens et des psychologues y voient la réaction jalouse d'une femme physiquement insatisfaite contre une maîtresse comblée par l'amour et la fortune.

238 Couvent parisien de la montagne Sainte-Geneviève transformé en prison en 1790.

239 Contrairement à une absurde légende qui, hélas, a la vie dure, elle n'a jamais dit : « Encore un instant, M. le bourreau... », avant de périr sous le couperet.

240 Eure-et-Loir.

241 La date exacte de naissance d'Ugolin est inconnue.

242 Le 19 avril 1802.

243 Le 1^{er} août 1802.

244 Mme de Maillé, *Souvenirs des deux Restaurations*, Paris, 1984. Frénilly le décrit comme un « ours farouche et mal léché qui ne sortait ni ne laissait sortir sa femme de sa tanière ».

245 Le 28 septembre 1803. Le 27 vendémiaire suivant correspond au 20 octobre.

246 Mme de Maillé, *op. cit.*

247 Sosthène de La Rochefoucauld.

248 Libéré en 1807, mort en 1811, Omer Talon laissa une fortune considérable

249 Mme de Rémusat.

250 Mme de Chastenay. Savary avait reçu une éducation soignée.

251 Hyde de Neuville, *Mémoires*, Paris, 1888.

252 Le comte d'Artois, futur Charles X, conspira en 1817.

253 Mme de Maillé, *op. cit.*

254 Un jugement de mai 1822 obligea Achille du Cayla à restituer sa dot à Zoé.

255 Dont l'abbé Claude Liautard, fondateur du collège Stanislas (Stanislas étant le second prénom de baptême de Louis XVIII et celui de l'arrière-grand-père du roi).

256 Vicomte de Reiset, *Souvenirs*, Paris, 1901-1902.

257 Ugolin fut enterré au mont Valérien.

258 Charente-Maritime, à vingt-cinq kilomètres de La Rochelle.

259 Grande-Bretagne.

260 Grade équivalent à celui de chef d'escadrons.

261 Une livre sterling valait 25 francs-or; 80 000 livres sterling faisaient donc 2 millions de francs.

262 Fils de la lingère Éléonore Vergeot, nés en 1843 et 1845. L'aîné fut titré comte d'Orx et le cadet comte de Labenne à la fin du Second Empire.

263 À Strasbourg (1836) et Boulogne (1840).

264 Fille de Jérôme Bonaparte, Mathilde (1820-1904) avait failli épouser Louis-Napoléon en 1836. Elle anima un salon sous le Second Empire et la IIIe République.

265 Si l'on en croit Horace de Viel-Castel, *Mémoires sur le règne de Napoléon III*, Berne, 1883-1884.

266 Il titra Martin-Constantin comte de Béchevêt (9 janvier 1864). Elizabeth-Ann ne fut jamais comtesse de Beauregard, mais usurpa le titre pour acquérir de la respectabilité.

267 Sa tombe s'y trouve toujours avec une inscription erronée: Elizabeth-Ann n'était pas « née Howard » ni « comtesse de Beauregard »; les dates « 1822-1864 » sont fausses. Une tombe jumelle abrite les restes de son fils Martin-Constantin, mort en 1907.

268 Territoire de Belfort.

269 Environ trois ans de traitement d'un haut fonctionnaire. De cinq mètres sur quatre, le tableau figura au Salon de 1898 sous le titre *Remise de décorations par monsieur le président de la République aux survivants de la Redoute ruinée*.

270 C'est le mot employé par Marguerite Steinheil dans ses *Mémoires* pour résumer son aventure avec le président de la République.

271 Surnom de Félix Faure, féru de dignité et de protocole, par analogie avec Louis XIV.

272 « Il voulait être César, il ne fut que Pompée » (mot attribué à Clemenceau).

273 Le gisant de Félix Faure au Père-Lachaise évoque une mort plus sereine.

274 L'hystérie est une maladie mentale caractérisée par l'exagération, la méchanceté, le mensonge, la perversité, la simulation.